





COLLECTION
DES
CLASSIQUES FRANÇOIS.

IMPRIMERIE DE JULES DIDOT AINÉ,
IMPRIMEUR DU ROI,
Rue du Pont-de-Lodi, n° 6.



MALHERBE.







OEUVRES

CHOISIES

DE MALHERBE

AVEC DES NOTES

DE TOUS LES COMMENTATEURS;

ÉDITION PUBLIÉE

PAR L. PARRELLE.

TOME PREMIER.





A PARIS,

CHEZ LEFÈVRE, LIBRAIRE,

RUE DE L'ÉPERON, N° 6.

M DCCC XXV.

PRÉFACE

DE L'ÉDITEUR.

« Malherbe apprit à la France ce que c'étoit que la poésie, et parvint à contenter l'oreille, ce juge délicat et sévère. Il inventa l'art d'écrire avec pureté et bienséance, montra que l'éloquence prend sa source dans le choix des pensées et des paroles, et prouva que souvent l'heureux arrangement des choses et des mots est préférable aux choses et aux mots eux-mêmes. J'avoue que Philippe Desportes laisse apercevoir quelques unes des intentions et, pour ainsi dire, quelques uns des traits du dessin de Malherbe; que son style vieilli est soumis à un rhythme moderne, et renferme un agrément et une délicatesse qui ne peuvent appartenir qu'à notre siécle ou à celui qui l'a précédé; mais ses beautés, en petit nombre, étouffées d'ailleurs par la multitude de ses défauts, ne doivent être regardées que comme l'effet du hasard; et l'art n'existe pas où régne l'arbitraire. Malherbe, au contraire, toujours égal, n'a pu s'élever si haut sans s'être imposé des régles certaines. Doué d'un

goût pur et délicat, difficile pour lui-même, un peu trop sévère peut-être pour les autres, il réforma et dirigea l'esprit de ses contemporains avec tant de bonheur, qu'on peut le regarder comme le maître de cette foule d'auteurs distingués qui font aujourd'hui la gloire de la France. A considérer la beauté de ses ouvrages, et non leur étendue, personne n'a rendu plus de services que lui aux lettres françoises; et tandis que les grands écrivains de l'antiquité n'ont brillé que dans un genre, puisque Virgile est abandonné de son heureux génie lorsqu'il écrit en prose, et Cicéron de son éloquence lorsqu'il fait des vers, Malherbe a obtenu le double titre d'excellent poëte, et d'habile prosateur. »

Ce jugement, prononcé par Balzac[1], adopté par ses contemporains, confirmé par Boileau, respecté par la postérité, nous dispense de tout autre éloge. Il ne nous reste qu'à rendre compte du matériel de l'édition que nous offrons aujourd'hui au public.

Elle ne contient pas toutes les Œuvres de Malherbe, et cependant elle est plus complète qu'aucune de celles qui ont paru jusqu'à ce jour.

La première, publiée en 1630, deux ans après

[1] Nous l'avons extrait et traduit d'une de ses lettres latines à Silhon. Tome II, p. 65, col. 1re, in-folio (Paris, 1665).

sa mort, par son cousin François d'Arbaud, sieur de Porchères, à qui il avoit confié ses manuscrits[1], renferme la traduction du Traité des Bienfaits de Sénèque[2], celle du XXXIII[e] livre de Tite-Live, les lettres diverses[3], et les poésies.

L'année suivante vit paroître la seconde édition dans le même format que la première[4].

Ménage fit imprimer les œuvres de Malherbe en 1666 et en 1689, avec un commentaire fort étendu sur les poésies. Ce commentaire, surchargé quelquefois d'érudition, nous a fourni un très grand nombre de notes propres à faire ressortir les beautés du texte, ou nécessaires à son intelligence; il fut réimprimé en 1723 par les frères

[1] Le préambule du privilège renferme quelques détails que nous croyons devoir conserver. Il est ainsi conçu : « Notre bien-aimé François d'Arbaud, écuyer, sieur de Porchères, nous a très humblement remontré que le feu sieur de Malherbe, gentilhomme ordinaire de notre chambre, son cousin, lui auroit, peu auparavant son décès, recommandé et mis entre les mains toutes les œuvres par lui faites, composées, corrigées, et augmentées, tant en prose qu'en poésie, pour les faire imprimer toutes en un volume, sans être mêlées ni accommodées avec aucunes autres œuvres, comme auroient fait ci-devant quelques imprimeurs et libraires, qui auroient imprimé ou fait imprimer quelques pièces séparément, sous privilège particulier. »

[2] Malherbe a encore traduit ses épîtres; et cette traduction a été publiée à Paris chez Antoine de Sommaville, 1658, petit in-12.

[3] Elles y sont divisées en trois livres.

[4] In-4°.

Barbou, qui y joignirent les remarques de Chevreau[1].

Saint-Marc, en 1757, a publié les poésies seulement[2], et les a accompagnées de quelques observations empruntées pour la plupart à Ménage. Des indications de date, des rectifications de texte, qui ont dû nécessiter de nombreuses recherches, donnent quelque prix au travail de ce savant et laborieux éditeur. Cependant nous devons faire remarquer ici que Saint-Marc, dominé peut-être par le desir de prouver qu'aucune littérature n'étoit étrangère à Malherbe, a cité comme ses modèles des auteurs italiens qui n'écrivirent qu'après lui.

Depuis, on a vu reparoître sous divers formats les œuvres de notre poëte, et toujours d'une manière incomplète. L'édition la plus récente contient, il est vrai, sa correspondance avec Peiresc, mais elle manque de correction : l'éditeur, qui a ignoré le vrai nom du frère de Peiresc, qui a pris *Besançon* pour *Byzance*, n'a cité les traductions de Malherbe que pour leur refuser toute espèce de mérite. Ces inadvertances et quelques autres qu'il nous seroit facile de signaler ont fait perdre

[1] *Les Œuvres de François Malherbe, avec les Observations de M. Ménage, et les Remarques de M. Chevreau sur les Poésies.* Paris, 1723, 3 vol. in-12.

[2] A Paris, chez Joseph Barbou, 1757, in-8°.

à cette édition le caractère *monumental* qu'on croyoit lui avoir assuré.

Il ne s'agissoit donc que de rassembler tout ce qui pouvoit caractériser ce grand écrivain, et faire connoître l'étendue et la flexibilité de son talent; c'est pour atteindre ce double but que nous réunissons ici:

1° Les mémoires de Racan sur la vie de Malherbe. Ces mémoires offrent quelques négligences de style; mais ils sont l'ouvrage d'un contemporain, d'un disciple, d'un ami de Malherbe, et portent l'empreinte précieuse du temps, qu'une simple notice ne sauroit reproduire.

2° Les poésies de Malherbe avec les commentaires de Ménage et les remarques de Racan, Chevreau, Saint-Marc, etc. Nous avons recueilli, en forme de *variorum*, toutes les observations utiles faites sur ce grand poëte, et dans la classification de ses poésies, nous avons suivi l'ordre adopté pour tous les écrivains de l'antiquité, parceque cet ordre, en réunissant sous un même titre les poésies du même genre, est à-la-fois le plus naturel et le plus commode pour le lecteur.

3° Un choix de ses lettres diverses. Celles adressées à Louis XIII, à M. de Termes[1], à M. de Mentin[2], à Racan[3], à madame la princesse de

[1] Voyez tome II, n° 2. — [2] *Ibid.*, n° 16. — [3] *Ibid.*, n° 20.

Conti, méritent une distinction particulière. C'est dans la dernière sur-tout que Malherbe, s'élevant à la plus haute éloquence, a imprimé à la prose françoise le même mouvement, le même nombre, la même énergie qu'il avoit donnés à la poésie.

4° Un extrait de sa correspondance avec Peiresc, composé de tout ce que cette correspondance offre de plus intéressant sur l'histoire, les mœurs, et la cour, pendant les vingt-cinq premières années du XVII[e] siècle. On y trouve quelques lettres inédites, dont les manuscrits sont à la bibliothèque du roi.

5° Son commentaire sur Desportes, c'est-à-dire toutes les parties de ce commentaire qui tiennent à l'histoire de la langue, et qui étoient susceptibles d'être publiées. Saint-Marc en avoit donné quelques fragments, mais dans un ordre peu favorable; nous avons suivi le manuscrit original, et conservé toutes les pièces de Desportes qui ont reçu l'approbation de son commentateur.

6° Ses observations critiques sur le texte du XXXIII[e] livre de Tite-Live. Elles sont pleines de justesse et de goût, et prouvent en même temps la sagacité et l'érudition de Malherbe.

7° Enfin, un recueil de pensées qu'il a traduites ou imitées de Sénèque. Remarquables par leur précision, par l'énergie et le tour de l'expression,

elles justifieroient, s'il en étoit besoin, les traductions d'où nous les avons extraites du reproche inconcevable qu'un éditeur moderne a osé leur adresser[1].

Du reste, le texte et les variantes sont établis d'après les manuscrits et d'après les pièces originales imprimées séparément du vivant de Malherbe, ou insérées dans des recueils publiés de son temps. Nous n'avons rien négligé pour donner à cette partie de notre travail toute la perfection dont elle étoit susceptible, et nous osons dire que, sous ce rapport, notre édition n'est pas indigne de figurer dans la collection dont elle fait partie.

[1] « Ces traductions pouvoient avoir leur mérite dans le temps; mais qui les liroit aujourd'hui? Elles manquent de ce cachet d'originalité qui a fait vivre celle de Plutarque par Amyot. On n'a donc pas cru devoir les réimprimer : c'eût été faire un volume de plus sans profit pour le lecteur. » (Préface de l'édition de 1822.)

VIE DE MALHERBE

PAR RACAN[1].

François de Malherbe naquit à Caen, environ l'an 1555. Il étoit de l'illustre maison de Malherbe-Saint-Aignan, qui a porté les armes en Angleterre sous un duc Robert de Normandie[2]; et cette maison s'étoit rendue plus illustre en ce pays-là qu'au lieu de son origine, où elle s'étoit tellement rabaissée, que le père de notre Malherbe n'étoit qu'assesseur à Caen[3]. Il se fit de la religion un peu avant que de mourir; son fils, dont nous parlons, en eut un déplaisir

[1] Honorat du Bueil, marquis de Racan, né à La Roche-Racan en Touraine, l'an 1589, mort au même lieu en février 1670, fut d'abord page du roi, sous le duc de Bellegarde son parent, qui, pour obéir à Henri IV, avoit pris Malherbe dans sa maison. Il étudia et se forma sous Malherbe; mais il est resté fort au-dessous de son maître : son style a peu de force, et manque quelquefois de correction. Les Mémoires que nous réimprimons ici ont paru pour la première fois en 1651 ; depuis, ils ont été insérés dans un recueil ayant pour titre : *Divers Traités de morale et d'éloquence*, publié par Saint-Ussans en 1672.

[2] Robert III, fils de Guillaume-le-Conquérant.

Payen-Malherbe, pour avoir appelé en duel Louis, fils de Philippe-Auguste, perdit la seigneurie de Bocton-Malherbe, dans le comté de Kent, près de Lenham. Camden, roi d'armes anglois, parle de la maison de Malherbe-Saint-Aignan.

[3] «C'étoit, dit le cardinal du Perron, la fleur du pays, et un grand ami de mon père.»

si sensible, qu'il en quitta le pays, et s'alla habituer en Provence, à la suite de monsieur le grand prieur[1], qui en avoit le gouvernement. Il entra dans sa maison à l'âge de dix-sept ans, et le servit jusques à ce qu'il fut assassiné par Artivity[2].

Pendant son séjour en Provence, il s'insinua dans les bonnes graces de la veuve d'un conseiller, et fille d'un président, dont je ne sais pas les noms[3]; il l'épousa après quelques années de recherche, et il en eut plusieurs enfants, qui sont tous morts avant lui. Les plus remarquables sont une fille qui mourut de la peste à l'âge de cinq ou six ans, et qu'il assista jusqu'à la mort, et un fils qui fut tué malheureusement en duel par monsieur de Piles[4].

Les actions les plus remarquables de sa vie, et dont je me puis souvenir, sont que, pendant la ligue, lui et un nommé de La Roque[5], qui faisoit joliment des vers, et qui est mort à la suite de la reine Marguerite, poussèrent monsieur de Sully si violemment,

[1] Henri d'Angoulême, fils naturel de Henri II. Il fut assassiné le 2 juin 1586.

[2] Philippe Altouvitis ou Altoviti, baron de Castellane.

[3] Ce président se nommoit de Coriolis, et sa fille, Madeleine.

[4] En 1627, Marc-Antoine de Malherbe alloit être nommé conseiller au parlement de Provence, lorsqu'il fut tué. Suivant l'abbé Goujet, il a laissé des vers où l'on trouve plus de feu, mais moins de correction que dans ceux de son père. Le P. Bougerel, de l'Oratoire, avoit vu quelques unes de ses poésies.

[5] Ses poésies ont été recueillies et imprimées en 1609, sous ce titre : *Les OEuvres du sieur de La Roque, de Clairmont, en Beauvoisis, revues et augmentées de plusieurs poésies, outre les précédentes impressions. A la royne Marguerite.*

l'espace de deux ou trois lieues, qu'il en a toujours gardé du ressentiment contre Malherbe; et c'étoit la cause, à ce qu'il disoit, qu'il n'avoit jamais pu tirer de faveurs de Henri quatrième, pendant que monsieur de Sully gouvernoit les finances.

Je lui ai ouï conter aussi plusieurs fois qu'en un partage de fourrage ou de butin qu'il avoit fait, il y eut un capitaine d'infanterie assez fâcheux qui le maltraita d'abord jusques à lui ôter son épée, ce qui fut cause que ce capitaine eut pour un temps les rieurs de son côté; mais enfin, Malherbe ayant fait en sorte de retirer son épée, il obligea ce capitaine insolent d'en venir aux mains; d'abord il lui donna un coup à travers le corps, qui le mit hors de combat, et alors ceux qui l'avoient méprisé auparavant le félicitèrent de sa belle action.

Il m'a souvent dit encore qu'étant habitué à Aix, depuis la mort de monsieur le grand prieur son maître, il fut commandé de mener deux cents hommes de pied devant la ville de Martigues. Cette ville étant infectée, les Espagnols l'assiégeoient par mer, et les Provençaux par terre, pour empêcher que ses habitants ne communiquassent le mauvais air, et ils la tinrent si étroitement assiégée par lignes de communication, qu'ils réduisirent le dernier vivant à mettre le drapeau noir sur la ville avant la levée du siége. Voilà ce que je lui ai ouï dire de plus remarquable en sa vie, avant notre connoissance.

Son nom et son mérite furent connus de Henri-le-Grand, par le rapport avantageux que lui en fit mon-

sieur le cardinal du Perron[1]. En une certaine rencontre, le roi lui demandant s'il ne faisoit plus de vers, il lui dit que, depuis que sa majesté lui avoit fait l'honneur de l'employer en ses affaires, il avoit tout-à-fait quitté cet exercice, et qu'il ne falloit point que personne s'en mêlât après un certain gentilhomme de Normandie, habitué en Provence, nommé Malherbe, qui avoit porté la poésie françoise à un si haut point, que personne n'en pouvoit jamais approcher.

Le roi se souvint de ce nom de Malherbe; souvent même il en parloit à monsieur des Yveteaux, alors précepteur de monsieur de Vendôme, et qui en toutes rencontres offroit à sa majesté de le faire venir de Provence; mais le roi ne lui en donna point d'ordre, de sorte que Malherbe ne vint à la cour que trois ou quatre ans après que le cardinal du Perron eut parlé de lui.

Étant donc venu à Paris par occasion, pour ses affaires particulières, monsieur des Yveteaux prit son temps pour en avertir le roi, et aussitôt sa majesté l'envoya querir; c'étoit en l'année 1605. Comme le roi étoit sur le point de partir pour le Limosin, sa majesté lui commanda de faire des vers sur son voyage, qu'il lui présenta à son retour; c'est cette excellente pièce qui commence:

O Dieu, dont les bontés de nos larmes touchées[2].

Le roi fut si content de ces vers, que, desirant le

[1] Il n'étoit alors qu'évêque d'Évreux.

[2] Voyez ci-après, liv. II, page 157.

retenir à son service, il commanda par avance à monsieur de Bellegarde de lui donner sa maison, jusqu'à ce qu'il l'eût fait mettre sur l'état de ses pensionnaires.

Monsieur de Bellegarde lui donna sa table, un cheval, et mille livres d'appointements. Racan, qui étoit alors page de la chambre, sous monsieur de Bellegarde, et qui commençoit à faire des vers, eut par cette rencontre la connoissance de Malherbe, dont il apprit ce qu'il a jamais su de la poésie françoise, ainsi qu'il l'avoue lui-même dans une lettre qu'il a écrite à monsieur Conrart.

Cette connoissance, et l'amitié qu'il contracta avec Malherbe, dura jusqu'à sa mort, arrivée en 1628, quatre ou cinq jours avant la prise de La Rochelle[1], comme nous le dirons ci-après.

A la mort de Henri-le-Grand, la reine Marie de Médicis gratifia Malherbe de cinq cents écus de pension, ce qui lui donna moyen de n'être plus à charge à monsieur de Bellegarde. Depuis ce temps-là, il a fort peu travaillé, et je ne pense pas qu'il ait guère fait autre chose que les odes pour la reine mère, quelques vers de ballet, quelques sonnets au roi, à Monsieur, et à des particuliers, et cette dernière pièce qu'il fit avant que de mourir, qui commence :

Donc un nouveau labeur, etc.[2].

[1] Cette ville, qui, cédant aux instigations de l'Angleterre, s'étoit révoltée contre l'autorité légitime, se rendit, après un siége de plus de quatorze mois, le 28 octobre 1628. Le roi y fit son entrée le 1er novembre suivant.

[2] Voyez page 85, liv. 1, n° 9.

Pour parler de sa personne et de ses mœurs, sa constitution étoit si excellente, que j'ai ouï dire à ceux qui l'ont connu en sa jeunesse que ses sueurs mêmes avoient quelque chose d'agréable, comme celles d'Alexandre.

Sa conversation étoit brusque, il parloit peu; mais il ne disoit mot qui ne portât: en voici quelques uns.

Pendant la prison de monsieur le Prince[1], le lendemain que madame la Princesse[2] fut accouchée de deux enfants morts, pour avoir été incommodée de la fumée qu'il faisoit en sa chambre, au bois de Vincennes, il trouva un conseiller de Provence de ses amis en une grande tristesse chez monsieur le garde des sceaux du Vair; il lui demanda la cause de son affliction: le conseiller lui répondit que les gens de bien ne pouvoient avoir de la joie après le malheur qui venoit d'arriver de la perte de deux princes du sang, par les mauvaises couches de madame la Princesse. Malherbe lui repartit ces propres mots: Monsieur, monsieur, cela ne vous doit point affliger, vous ne manquerez jamais de maître.

Une autre fois, un de ses neveux le venant voir au retour du collège, où il avoit été neuf ans, il lui demanda s'il étoit savant, et lui ouvrant son Ovide, il l'obligea de lui en expliquer quelques vers; son ne-

[1] Henri de Bourbon, prince de Condé.

[2] Charlotte-Marguerite de Montmorency, qui fut l'objet des poursuites violentes de Henri IV, et en l'honneur de laquelle Malherbe composa plusieurs pièces de vers au nom du roi.

veu se trouvant fort empêché, et ne faisant qu'hésiter, Malherbe lui dit plaisamment : Croyez-moi, soyez vaillant, vous ne valez rien à autre chose.

Un jour, dans le cercle, un prude[1] l'abordant lui fit un grand éloge de madame la marquise de Guercheville[2], qui étoit là présente, comme dame d'honneur de la reine, et après lui avoir conté toute sa vie, et la constance qu'elle avoit eue aux poursuites de feu Henri-le-Grand, il conclut son panégyrique par ces mots, en la montrant à Malherbe : Voilà, dit-il, ce qu'a fait la vertu. Malherbe aussitôt lui montra de la même sorte la connétable de L...[3], qui avoit son tabouret auprès de la reine, et lui dit : Voilà ce qu'a fait le vice.

Un gentilhomme de ses parents faisoit tous les ans des enfants à sa femme, dont Malherbe se plaignoit, en lui disant qu'il craignoit que cela n'apportât de l'incommodité à ses affaires, et qu'il n'eût pas le moyen de les élever selon son état ; à quoi le parent lui répondit qu'il ne pouvoit avoir trop d'enfants, pourvu qu'ils fussent gens de bien. Malherbe lui dit fort sèchement qu'il n'étoit point de cet avis-là, et

[1] Cette qualification ne s'applique aujourd'hui qu'aux femmes.

[2] Antoinette de Pons, dame de Guercheville, étoit fille d'Antoine, sire de Pons, comte de Mareines. Elle fut d'abord mariée à Henri de Silly, comte de La Roche-Guyon, puis à Charles du Plessis, seigneur de Liancourt, et tous deux prirent, de son chef, le titre de marquis de Guercheville. Pendant qu'elle étoit veuve de son premier mari, Henri IV, qui avoit éprouvé sa vertu, lui dit que puisqu'elle étoit véritablement dame d'honneur, elle le seroit de la reine son épouse

[3] De Luynes

qu'il aimoit mieux manger un chapon avec un voleur qu'avec trente capucins.

Quand son fils fut tué par monsieur de Piles, il alla exprès au siége de La Rochelle pour en demander justice au roi; mais n'en ayant pas eu toute la satisfaction qu'il en espéroit, il disoit tout haut dans la cour d'Estrée, qui étoit alors le logis du roi, qu'il vouloit demander le combat contre monsieur de Piles. Quelques capitaines des gardes et autres gens de guerre qui étoient là se sourioient[1] de le voir, à son âge, parler encore d'aller sur le pré; et Racan, comme son ami, le tira à part pour lui donner avis qu'il se faisoit moquer de lui, et qu'il étoit ridicule, à l'âge de soixante-treize ans qu'il avoit, de se vouloir battre contre un homme de vingt-cinq. Sans attendre qu'il achevât sa remontrance, il répliqua brusquement: C'est pour cela que je le fais; je hasarde un sou contre une pistole.

La façon de corriger son valet étoit assez plaisante; il lui donnoit dix sous par jour pour sa vie, ce qui étoit honnête en ce temps-là, et vingt écus de gages par an. Quand donc il l'avoit fâché, il lui faisoit une remontrance en ces termes: Mon ami, quand on offense son maître, on offense Dieu, et quand on offense Dieu, il faut, pour avoir absolution de son péché, jeûner et donner l'aumône; c'est pourquoi je retiendrai cinq sous de votre dépense, que je donnerai aux pauvres à votre intention, pour l'expiation de vos péchés.

[1] *Sourioient entre eux.*

Étant allé visiter madame de Bellegarde un matin, un peu après la mort du maréchal d'Ancre, comme on lui dit qu'elle étoit allée à la messe, il demanda si elle avoit quelque chose à demander à Dieu, après qu'il avoit délivré la France du maréchal d'Ancre.

Monsieur de Méziriac, accompagné de deux ou trois de ses amis, lui apportant un livre d'arithmétique d'un auteur grec, nommé Diophante, qu'il avoit commenté, et ses amis louant extraordinairement ce livre, comme fort utile au public, Malherbe leur demanda s'il feroit amender le pain.

Il fit presque une même réponse à un gentilhomme de la religion, qui l'importunoit de controverses, lui demandant, pour toute réplique, si l'on boiroit de meilleur vin, et si on vivroit de meilleur blé à La Rochelle qu'à Paris.

Il n'estimoit aucun des anciens poëtes françois, qu'un peu Bertaut; encore disoit-il que ses stances étoient *nihilaudos*[1], et que, pour mettre une pointe à la fin, il faisoit les trois derniers vers insupportables.

Il avoit été ami de Regnier le satirique, et l'estimoit, en son genre, à l'égal des Latins; mais il survint entre eux un divorce, dont voici la cause. Étant allés dîner ensemble chez l'abbé Desportes, oncle de Regnier, ils trouvèrent qu'on avoit déja servi les po-

[1] On donnoit alors le nom de *nihilaudos*, ou *nichilaudos* à un pourpoint dont le corps, le haut et le bas des manches étoient garnis de velours, et qui n'en avoit point au dos. Voyez le Dictionnaire étymologique de Ménage; et Antoine Duverdier, dans sa *Préparation de l'apologie d'Hérodote*.

tages; Desportes, se levant de table, reçut Malherbe avec grande civilité; et offrant de lui donner un exemplaire de ses psaumes, qu'il avoit nouvellement faits, comme il se mit en devoir de monter en son cabinet pour l'aller querir, Malherbe lui dit qu'il les avoit déja vus, que cela ne méritoit pas qu'il prit cette peine, et que son potage valoit mieux que ses psaumes. Cette brusquerie déplut si fort à Desportes, qu'il ne lui dit pas un mot durant tout le dîner; et aussitôt qu'ils furent sortis de table, ils se séparèrent, et ne se sont jamais vus depuis. Cela donna lieu à Regnier de faire la satire contre Malherbe, qui commence:

Rapin le favori, etc.

Il n'estimoit point du tout les Grecs, et particulièrement il s'étoit déclaré ennemi du galimatias de Pindare. Pour les Latins, celui qu'il aimoit le plus étoit Stace, et après lui Sénèque le tragique, Horace, Juvénal, Ovide et Martial. Il faisoit peu de cas des poëtes italiens, et disoit que tous les sonnets de Pétrarque étoient à la grecque, aussi bien que les épigrammes de mademoiselle de Gournay[1].

[1] M. de Racan alla voir un jour mademoiselle de Gournay, qui lui fit voir des épigrammes qu'elle avoit faites, et lui en demanda son sentiment. M. de Racan lui dit qu'il n'y avoit rien de bon, et qu'elles n'avoient pas de pointes. Mademoiselle de Gournay repartit qu'il ne falloit pas faire attention à cela; que c'étoient des épigrammes à la grecque. Ils allèrent ensuite dîner ensemble chez M. de Lorme, médecin des eaux de Bourbon. M. de Lorme leur ayant fait servir un potage qui n'étoit pas fort bon, mademoiselle de Gournay se tourna du côté de M. de Racan, et lui dit: « Monsieur, voilà une méchante soupe. — Mademoiselle, repartit M. de Racan, c'est une soupe à la grecque. » Cela se répandit

Il se faisoit presque tous les jours, sur le soir, quelques petites conférences dans sa chambre, où assistoient particulièrement Coulomby, Maynard, Racan, Dumoutier [1], et quelques autres, dont les noms n'ont pas été connus dans le monde; et un jour un habitant d'Aurillac, où Maynard étoit alors président, venant heurter à la porte de cette chambre, et demandant si monsieur le président n'y étoit point, Malherbe se leva brusquement, et parlant au provincial: Quel président, dit-il, demandez-vous? Apprenez qu'il n'y a point ici d'autre président que moi.

Quelqu'un lui disant que monsieur Gaumin avoit trouvé le moyen d'entendre le secret de la langue punique, et qu'il y avoit fait le *pater noster*, il dit aussitôt brusquement: Je m'en vais tout-à-l'heure y faire le *credo;* et à l'instant il prononça une douzaine de mots qui n'étoient d'aucune langue, en disant: Je vous soutiens que voilà le *credo* en langue punique. Qui est-ce qui me pourra dire le contraire?

Il s'opiniâtra fort long-temps avec un nommé monsieur de La Loi à faire des sonnets irréguliers; Coulomby n'en voulut jamais faire, et ne les pouvoit

tellement, que l'on ne parloit en plusieurs endroits que de *soupe à la grecque*, pour dire un mauvais potage; et pour marquer un méchant cuisinier, on disoit: *Il fait de la soupe à la grecque.* (MÉN.)

[1] François de Cauvigni, sieur de Coulomby, Colomby, ou Collombi, l'un des premiers membres de l'Académie françoise, étoit cousin de Malherbe, et mourut vers 1648. — Dumoustier étoit un peintre célèbre, homme d'esprit et poete. Il a fait quelques vers assez bons, qu'on trouve dans les recueils du temps. (SAINT-MARC.)

approuver. Racan en fit un ou deux; mais ce fut le premier qui s'en ennuya, et comme il en vouloit détourner Malherbe, en lui disant que ce n'étoit pas faire un sonnet que de passer par-dessus les règles ordinaires, qui veulent que les deux premiers quatrains aient la même rime; Malherbe lui répondit: Hé bien! monsieur, si ce n'est un sonnet, ce sont des vers. La même anecdote se trouve dans Segrais, qui la rapporte de la manière suivante: « Malherbe avoit inventé une espèce de sonnet sans observer la règle des rimes; et sur ce qu'on lui dit qu'on ne le recevroit pas, parcequ'on étoit accoutumé aux autres, il repartit: *Ce sera une sonnette.* » Toutefois il s'en ennuya, et il n'y a eu que Maynard [1], de tous ses écoliers, qui ait continué d'en faire jusques à la mort. Malherbe les quitta de lui-même, lorsque Coulomby et Racan ne l'en persécutoient plus; c'étoit son ordinaire de s'opiniâtrer d'abord contre le conseil de ses amis, et de s'y rendre après de lui-même.

Il avoit aversion des fictions poétiques, et en lisant une élégie de Regnier à Henri-le-Grand, qui commence:

Il étoit presque jour, et le ciel souriant, etc.,

et où il feint que la France s'éleva en l'air pour parler à Jupiter, et se plaindre du misérable état où elle étoit pendant la ligue, il demandoit à Regnier en

[1] François Maynard, ne en 1582, d'un savant conseiller au parlement de Toulouse, fut secrétaire de la reine Marguerite, et plut à la cour de cette princesse par son esprit et son enjouement. Il se livra avec succès à la poésie, fut nommé conseiller d'état, et mourut en 1646.

quel temps cela étoit arrivé, et disoit qu'il avoit toujours demeuré en France depuis cinquante ans, et qu'il ne s'étoit point aperçu qu'elle se fût enlevée hors de sa place.

Il avoit un frère aîné avec lequel il a toujours été en procès; et comme un de ses amis se plaignoit de cette mauvaise intelligence, Malherbe lui dit qu'il ne pouvoit pas en avoir avec les Turcs et les Moscovites, avec qui il n'avoit rien à partager. Il perdit sa mère environ l'an 1615, c'est-à-dire étant âgé de plus de soixante ans; et comme la reine mère envoya un gentilhomme pour le consoler, il dit à ce gentilhomme qu'il ne pouvoit se revancher de l'honneur que lui faisoit la reine qu'en priant Dieu que le roi son fils pleurât sa mort aussi vieux qu'il pleuroit celle de sa mère.

Il ne pouvoit souffrir que les pauvres demandant l'aumône dissent: *noble gentilhomme;* il disoit que *noble* étoit superflu, et que s'il étoit gentilhomme il étoit noble.

Quand les pauvres lui disoient qu'ils prieroient Dieu pour lui, il leur répondoit qu'il ne croyoit pas qu'ils eussent grand crédit au ciel, vu le mauvais état auquel il les laissoit en ce monde, et qu'il eût mieux aimé que monsieur de Luynes, ou quelque autre favori, lui eût fait la même promesse.

Monsieur de Termes reprenant Racan d'un vers qu'il a changé depuis, et où il y avoit, parlant d'un homme champêtre:

Le labeur de ses bras rend sa maison prospère....

Racan lui répondit que Malherbe avoit usé de ce mot *prospère* en ce vers.

O que nos fortunes prospères[1]........

Malherbe, qui étoit présent, lui dit brusquement: Eh bien! morbleu, si je fais une sottise, en voulez-vous faire une autre?

Quand on lui montroit quelques vers où il y avoit des mots superflus, il disoit que c'étoit une bride de cheval attachée avec une aiguillette.

Un homme de robe et de condition lui apporta des vers assez mal polis, qu'il avoit faits à la louange d'une dame, et lui dit, avant que de les lui montrer, que des considérations particulières l'avoient obligé de faire ces vers. Malherbe les lut avec mépris, et lui demanda, après qu'il eut achevé, s'il avoit été condamné à être pendu ou à faire ces vers-là, parcequ'à moins de cela il ne devoit point exposer sa réputation en produisant une pièce si ridicule.

S'étant vêtu un jour extraordinairement, à cause du grand froid, il avoit encore étendu sur sa fenêtre trois ou quatre aunes de frise verte; et comme on lui demanda ce qu'il vouloit faire de cette frise, il répondit brusquement: Je pense qu'il est avis à ce froid qu'il n'y a pas de frise dans Paris: je lui montrerai bien que si. En même temps, ayant mis à ses jambes une si grande quantité de bas, presque tous noirs, qu'il ne se pouvoit chausser également qu'avec des

[1] Voyez ci-après, liv. 1er, n° 4, p. 25.

jetons, Racan arriva en sa chambre comme il étoit en cet état-là, et lui conseilla, pour se délivrer de la peine de se servir de jetons, de mettre à chacun de ses bas un ruban de quelque couleur, ou une marque de soie, qui commençât par une lettre de l'alphabet, comme: au premier, un ruban ou un bout de soie amarante; au second, un bleu; au troisième, un cramoisi, et ainsi des autres. Malherbe, approuvant ce conseil, l'exécuta à l'heure même; et le lendemain, venant dîner chez monsieur de Bellegarde, en voyant Racan, il lui dit au lieu de bonjour: J'en ai jusqu'à l'*l*; de quoi tout le monde fut fort surpris, et Racan même eut de la peine à concevoir d'abord ce qu'il vouloit dire, ne se souvenant pas alors du conseil qu'il lui avoit donné le jour précédent.

Il disoit aussi, à ce propos, que Dieu n'avoit fait le froid que pour les pauvres et pour les sots, et que ceux qui avoient le moyen de se bien chauffer, et bien habiller, ne devoient point souffrir le froid.

Quand on lui parloit des affaires d'état, il avoit toujours ce mot en la bouche, qu'il a mis dans l'épître liminaire de Tite-Live, adressée à monsieur de Luynes: qu'il ne falloit point se mêler de la conduite d'un vaisseau où l'on n'étoit que simple passager.

Une fois le roi Henri-le-Grand lui montrant la première lettre que le feu roi Louis XIII avoit écrite à sa majesté, Malherbe, ayant remarqué qu'il avoit signé Loys au lieu de Louis, demanda assez brusquement au roi si monsieur le dauphin avoit nom Loys. Le roi, étonné de cette demande, en voulut savoir la

cause; Malherbe lui fit voir qu'il avoit signé Loys, et non pas Louis, ce qui donna lieu d'envoyer querir celui qui apprenoit à écrire à monseigneur le dauphin, pour lui enjoindre de faire mieux orthographier son nom; et voilà d'où vient que Malherbe disoit être cause que le défunt roi s'appeloit Louis.

Comme les états-généraux se tenoient à Paris [1], il y eut une grande contestation entre le tiers-état et le clergé, qui donna sujet à cette belle harangue de monseigneur le cardinal du Perron; et cette affaire s'échauffant, les évêques menaçoient de se retirer, et de mettre la France en interdit. Monsieur de Bellegarde entretenant Malherbe de l'appréhension qu'il avoit d'être excommunié, Malherbe lui dit, pour le consoler, qu'au contraire il s'en devoit réjouir, et que devenant tout noir, comme sont les excommuniés, cela le délivreroit de la peine qu'il prenoit tous les jours de se peindre la barbe et les cheveux.

Une autre fois, il disoit à monsieur de Bellegarde: Vous faites bien le galant et l'amoureux des belles dames: lisez-vous encore à livre ouvert? c'étoit sa façon de parler pour dire s'il étoit prêt encore à les servir. Monsieur de Bellegarde lui dit que oui. Malherbe répondit en ces mots: Parbleu, monsieur, j'aimerois mieux vous ressembler en cela qu'en votre duché et pairie.

Un jour Henri-le-Grand lui montra des vers que l'on lui avoit donnés, et qui commençoient:

Toujours l'heur et la gloire

[1] En 1614. Ce fut leur dernière session.

Soient à votre côté;
De vos faits la mémoire
Dure à l'éternité.

Malherbe, sur-le-champ, et sans en lire davantage, les retourna de cette sorte:

Que l'épée et la dague
Soient à votre côté;
Ne courez point la bague
Si vous n'êtes botté.

et là-dessus il se retira sans faire aucun jugement.

Je ne sais si le festin qu'il fit à six de ses amis, et où il faisoit le septième, pourroit avoir place en sa vie. D'abord il n'en avoit prié que quatre, savoir: monsieur de Foucquerolles, enseigne ou lieutenant aux gardes du corps; monsieur de La Mazure, gentilhomme de Normandie, qui étoit à la suite de monsieur de Bellegarde; monsieur de Coulomby, et monsieur Patris. Mais le jour de devant que se devoit faire le festin, Yvrande et Racan revinrent de Touraine, de la maison de Racan; étant descendus chez Malherbe, sitôt qu'il les vit, il commanda à son valet d'acheter encore deux chapons, et les pria de venir le lendemain dîner chez lui; enfin, pour le faire court, tout le festin ne fut que de sept chapons bouillis, dont il leur en fit servir un à chacun, et leur dit: Messieurs, je vous aime tous également; c'est pourquoi je vous veux traiter de même, et ne prétends point que vous ayez d'avantage l'un sur l'autre.

Tout son contentement étoit de s'entretenir avec

ses amis particuliers, comme Racan, Coulomby, Yvrande, et autres, du mépris qu'il faisoit de toutes les choses que l'on estime le plus dans le monde. En voici un exemple : il disoit souvent à Racan que c'étoit une folie de se vanter d'être d'une ancienne noblesse; et que plus elle étoit ancienne, et plus elle étoit douteuse; qu'il ne falloit qu'une femme lascive pour pervertir le sang des Césars, et que tel qui pensoit être issu d'un de ces grands héros étoit peut-être venu d'un valet de chambre ou d'un violon [1].

Il ne s'épargnoit pas lui-même en l'art où il excelloit; il disoit souvent à Racan : Voyez-vous, monsieur, si nos vers vivent après nous, toute la gloire que nous en pouvons espérer est qu'on dira que nous avons été deux excellents arrangeurs de syllabes ; que nous avons eu une grande puissance sur les paroles, pour les placer si à propos chacune en leur rang, et que nous avons tous deux été bien fous de passer la meilleure partie de notre âge dans un exercice si peu utile au public et à nous-mêmes, au lieu de l'employer à nous donner du bon temps, ou à penser à l'établissement de notre fortune.

Il avoit aussi un grand mépris pour tous les hommes en général, et après avoir fait le récit du péché

[1] On retrouve la même pensée dans Boileau :

Et comment savez-vous si quelque audacieux
N'a point interrompu le cours de vos aïeux,
Et si leur sang tout pur, ainsi que leur noblesse,
Est passé jusqu'à vous de Lucrece en Lucrece ?

Sat. V, v. 83

de Caïn et de la mort d'Abel son frère, il disoit à-peu-près : Voilà un beau début! ils n'étoient que trois ou quatre au monde, et l'un d'eux va tuer son frère! que Dieu pouvoit-il espérer des hommes après cela? n'eût-il pas mieux fait d'éteindre, dès l'heure même, pour jamais l'engeance? Voilà les discours ordinaires qu'il tenoit avec ses plus familiers amis; mais ils ne se peuvent exprimer avec la grace qu'il les prononçoit, parcequ'ils tiroient leur plus grand ornement de son geste et du son de sa voix.

Monsieur l'archevêque de Rouen[1] l'ayant prié d'entendre un sermon qu'il devoit faire en une église près de son logis, au sortir de table, il s'endormit dans une chaise; et comme monseigneur de Rouen voulut le réveiller pour le mener au sermon, il le pria de l'en dispenser, disant qu'il dormiroit bien sans cela.

Il parloit fort ingénument de toutes choses, et avoit un grand mépris pour toutes les sciences, particulièrement pour celles qui ne servent qu'au plaisir des yeux et des oreilles, comme la peinture, la musique, et même la poésie; sur quoi Bordier se plaignant à lui qu'il n'y avoit des récompenses que pour ceux qui servoient le roi dans les armées et dans les affaires, et qu'on abandonnoit ceux qui excelloient dans les belles-lettres; il répondit que c'étoit en user fort sagement; et qu'il y avoit de la sot-

[1] François de Harlai, mort le 22 mars 1653. Son neveu, qui portoit le même nom, fut désigné pour lui succéder à l'archevêché de Rouen, et mourut archevêque de Paris, le 6 août 1695. (Saint-Marc.)

tise de faire un métier de la poésie; qu'on n'en devoit point espérer d'autre récompense que son plaisir, et qu'un bon poète n'étoit pas plus utile à l'état qu'un bon joueur de quilles.

Un certain jour qu'il se retiroit fort tard de chez monsieur de Bellegarde, avec un flambeau allumé devant lui, il rencontra monsieur de Saint-Paul, gentilhomme de condition, parent de monsieur de Bellegarde, qui le vouloit entretenir de quelques nouvelles de peu d'importance; il lui coupa court, en lui disant : Adieu, adieu, vous me faites brûler pour cinq sous de flambeau, et tout ce que vous me dites ne vaut pas six blancs.

Dans ses heures, il avoit effacé des litanies des saints tous les noms particuliers, disant qu'il étoit superflu de les nommer tous les uns après les autres, et qu'il suffisoit de les nommer en général : *omnes sancti et sanctæ Dei, orate pro nobis*[1]. Il avoit aussi effacé plus de la moitié de son Ronsard, et en cotoit à la marge les raisons. Un jour, Yvrande, Racan, Coulomby, et quelques autres de ses amis, le feuilletoient sur sa table, et Racan lui demanda s'il approuvoit ce qu'il n'avoit point effacé : Pas plus que le

[1] Ce passage et quelques autres de ces mémoires ont fait soupçonner Malherbe d'avoir peu de religion ; mais il me semble que c'est assez mal-à-propos, et que cette accusation ne seroit pas mieux fondée sur cette anecdote qu'on lit dans le *Ménagiana* : « M. de Racan allant voir Malherbe un samedi, lendemain de la Chandeleur, à huit heures du matin, le trouve mangeant du jambon : Ah ! monsieur, dit-il, la Vierge n'est plus en couche. Oh ! repartit Malherbe, les dames ne se lèvent pas si matin. » (SAINT-MARC.)

reste, dit-il. Cela donna sujet à la compagnie, et entre autres à Coulomby, de lui dire que, si l'on trouvoit ce livre après sa mort, on croiroit qu'il auroit pris pour bon ce qu'il n'auroit pas effacé; sur quoi il lui répondit qu'il disoit vrai, et tout-à-l'heure il acheva d'effacer le reste.

Il étoit assez mal meublé, logeant ordinairement en chambre garnie; il n'avoit même que sept ou huit chaises de paille, et comme il étoit fort visité de ceux qui aimoient les belles-lettres, quand les chaises étoient toutes remplies, il fermoit sa porte par dedans; et si quelqu'un venoit y heurter, il lui crioit: Attendez, il n'y a plus de chaises; estimant qu'il valoit mieux ne les point recevoir que de leur donner l'incommodité d'être debout.

Une fois en entrant dans l'hôtel de Sens, il trouva dans la salle deux hommes qui jouoient au trictrac, et qui, disputant d'un coup, se donnoient tous deux au diable qu'ils avoient gagné. Au lieu de les saluer, il ne fit que dire: Viens, diable, viens, tu ne saurois faillir; il y en a l'un ou l'autre à toi.

Il y eut une grande contestation entre ceux du pays d'*Adiousias*, qui étoient tous ceux de delà la Loire, et ceux du pays de deçà, qu'il appeloit du pays de *Dieu vous conduise*, savoir s'il falloit appeler le petit vase dont on se sert pour manger du potage *cuiller* ou *cuillère*. La raison de ceux du pays d'*Adiousias*, d'où étoit Henri-le-Grand, ayant été nourri en Béarn, étoit que ce mot étant féminin, il devoit avoir une terminaison féminine. Le pays de *Dieu*

vous conduise alléguoit, outre l'usage, qu'il n'étoit pas sans exemple de voir des mots féminins avoir des terminaisons masculines, et qu'ainsi l'on dit: *une perdrix*, et *une met*[1] à boulanger. Enfin, cette dispute dura si long-temps, qu'elle obligea le roi d'en demander à Malherbe son sentiment, et son avis fut qu'il falloit dire cuiller. Le roi néanmoins ne se rendant point à ce jugement, il lui dit ces mêmes mots: Sire, vous êtes le plus absolu roi qui ait jamais gouverné la France, et avec tout cela vous ne sauriez faire dire de deçà la Loire une *cuillère*, à moins de faire défense, à peine de cent livres d'amende, de la nommer autrement.

Monsieur de Bellegarde, qui étoit Gascon, lui envoyant demander lequel étoit mieux dit de *dépensé* ou *dépendu*, il répondit sur-le-champ que *dépensé* étoit plus françois; mais que *pendu*, *dépendu*, *rependu*, et tous les composés de ce vilain mot, qui lui vinrent à la bouche, étoient plus propres pour les gascons.

Quand on lui demandoit son avis de quelques vers françois, il renvoyoit ordinairement aux crocheteurs du port au foin, et disoit que c'étoient ses maîtres pour le langage; ce qui peut-être a donné lieu à Regnier de dire:

> Comment! il faudroit donc, pour faire une œuvre grande,
> Qui de la calomnie et du temps se défende,
> Et qui nous donne rang parmi les bons auteurs,
> Parler comme à Saint-Jean[2] parlent les crocheteurs!

[1] *Mait*, ou *maict*, *mactra*: huche. (SAINT-MARC.)
[2] La place de Grève. (SAINT-MARC.)

Comme il récitoit des vers à Racan, qu'il avoit nouvellement faits, il lui en demanda son avis. Racan s'en excusa, disant qu'il ne les avoit pas bien entendus, et qu'il en avoit mangé la moitié. Malherbe, qui ne pouvoit souffrir qu'on lui reprochât le défaut qu'il avoit de bégayer, se sentant piqué des paroles de Racan, lui dit en colère : Morbleu! si vous me fâchez, je les mangerai tous; ils sont à moi, puisque je les ai faits; j'en puis faire ce que je voudrai.

Il ne vouloit pas qu'on fît autrement des vers qu'en sa langue ordinaire; il soutenoit que l'on ne sauroit entendre la finesse des langues que l'on n'a apprises que par art; et, à ce propos, pour se moquer de ceux qui faisoient des vers latins, il disoit que si Virgile et Horace revenoient au monde, ils donneroient le fouet à Bourbon et à Sirmond.

Il disoit souvent, et principalement quand on le reprenoit de ne pas bien suivre le sens des auteurs qu'il traduisoit ou paraphrasoit, qu'il n'apprêtoit pas les viandes pour les cuisiniers : comme s'il eût voulu dire qu'il se soucioit fort peu d'être loué des gens de lettres qui entendoient les livres qu'il avoit traduits, pourvu qu'il le fût des gens de la cour; et c'étoit de cette même sorte que Racan se défendoit de ses censures, en avouant qu'elles étoient fort justes; mais que les fautes dont il le reprenoit n'étoient connues que de trois ou quatre personnes qui le hantoient, et qu'il faisoit ses vers pour être lus dans le cabinet du roi et dans les ruelles, plutôt que dans sa chambre ou dans celle des autres savants en poésie.

Il avoit pour ses écoliers, les sieurs de Touvant, Coulomby, Maynard et Racan. Il jugeoit d'eux fort diversement : il disoit, en termes généraux, que Touvant faisoit fort bien des vers, sans dire en quoi il excelloit ; que Coulomby avoit bon esprit, mais qu'il n'avoit point le génie à la poésie ; que Maynard étoit celui de tous qui faisoit les meilleurs vers, mais qu'il n'avoit point de force ; qu'il s'étoit adonné à un genre de poésie auquel il n'étoit pas propre, voulant parler de ses épigrammes, et qu'il ne réussiroit pas, parcequ'il manquoit de pointes. Pour Racan, qu'il avoit de la force, mais qu'il ne travailloit pas assez ses vers ; que le plus souvent pour s'aider d'une bonne pensée il prenoit de trop grandes licences, et que de ces deux derniers on feroit un grand poëte.

Racan ayant dès sa plus tendre jeunesse fait connoissance avec Malherbe, il le respectoit comme son père ; et Malherbe, de son côté, vivoit avec lui comme avec son fils ; cela donna sujet à Racan, à son retour de Calais, où il fut porter les armes en sortant de page, de lui demander, en confidence, de quelle sorte il se devoit gouverner dans le monde. Il lui proposa quatre ou cinq sortes de vies qu'il pouvoit faire.

La première et la plus honorable étoit de suivre les armes ; mais d'autant qu'il n'y avoit point pour lors de guerre plus près qu'en Suède ou en Hongrie, il n'avoit pas moyen de la chercher si loin, à moins que de vendre tout son bien pour s'équiper et pour fournir aux frais du voyage.

La deuxième étoit de demeurer dans Paris, pour liquider ses affaires qui étoient fort brouillées, et celle-là lui plaisoit le moins.

La troisième étoit de se marier, dans l'espérance qu'il avoit de trouver un bon parti, en vue de la succession de madame de Bellegarde, qui ne lui pouvoit manquer : sur quoi il disoit que cette succession seroit peut-être longue à venir, et que cependant épousant une femme qui l'obligeroit, il seroit contraint d'en souffrir, en cas qu'elle fût de mauvaise humeur.

Il proposoit encore de se retirer aux champs; mais cela ne lui sembloit pas séant à un homme de son âge et de sa condition.

Sur toutes ces propositions faites par Racan, Malherbe, au lieu de répondre directement, commença par une fable en ces mots : Un bon homme, âgé environ de cinquante ans, ayant un fils de treize ou quatorze ans au plus, n'avoit qu'un petit âne pour le porter lui et son fils dans un long voyage qu'ils entreprenoient ensemble. Le père monta le premier sur l'âne; après deux ou trois lieues de chemin, le fils, qui commençoit à se lasser, le suivit à pied de loin, et avec beaucoup de peine, ce qui donna sujet à ceux qui le voyoient passer de dire que ce bon homme avoit tort de laisser aller à pied cet enfant, et qu'il auroit mieux porté cette fatigue-là que lui : le bon homme mit son fils sur l'âne, et suivit à pied. Cela fut trouvé encore étrange par d'autres qui disoient que ce fils étoit bien ingrat, et de mauvais naturel, de voir fatiguer son père, pendant qu'il étoit

lui-même à son aise; ils s'avisèrent donc de monter tous deux sur l'âne, et alors on y trouva encore à redire. Ils sont bien cruels, disoient les passants, de monter ainsi tous deux sur cette pauvre petite bête, qui à peine seroit assez forte pour en porter un. Comme ils eurent ouï cela, ils descendirent tous deux de dessus, et le touchèrent devant eux. Ceux qui les voyoient aller de cette sorte se moquoient de les voir à pied quand l'un et l'autre pouvoient alternativement se servir de l'âne; ainsi ils ne surent jamais se mettre au gré de tout le monde: c'est pourquoi ils résolurent de faire à leur volonté, et de laisser à chacun la liberté d'en juger à sa fantaisie. Faites-en de même, dit Malherbe à Racan, pour toute conclusion; car, quoi que vous puissiez faire, vous ne serez jamais généralement approuvé de tout le monde, et l'on trouvera toujours à redire à votre conduite.

Monsieur de La Fontaine a mis cet apologue en vers[1], et l'a ajusté de cette manière:

L'invention des arts étant un droit d'aînesse,
Nous devons l'apologue à l'ancienne Grèce;
Mais ce champ ne se peut tellement moissonner,
Que les derniers venus n'y trouvent à glaner.
La feinte est un pays plein de terres désertes:
Tous les jours nos auteurs y font des découvertes.
Je t'en veux dire un trait assez bien inventé:
Autrefois à Racan Malherbe l'a conté.
Ces deux rivaux d'Horace, héritiers de sa lyre,
Disciples d'Apollon, nos maîtres pour mieux dire,

[1] C'est la première fable du troisième livre.

Se rencontrant un jour, tout seuls et sans témoins,
(Comme ils se confioient leurs pensers et leurs soins)
Racan commence ainsi : Dites-moi, je vous prie,
Vous qui devez savoir les choses de la vie,
Qui par tous ses degrés avez déja passé,
Et que rien ne doit fuir en cet âge avancé,
A quoi me résoudrai-je? Il est temps que j'y pense.
Vous connoissez mon bien, mon talent, ma naissance.
Dois-je dans la province établir mon séjour?
Prendre emploi dans l'armée, ou bien charge à la cour?
Tout au monde est mêlé d'amertume et de charmes :
La guerre a ses douceurs, l'hymen a ses alarmes.
Si je suivois mon goût, je saurois où buter,
Mais j'ai les miens, la cour, le peuple à contenter.
Malherbe là-dessus : Contenter tout le monde!
Écoutez ce récit avant que je réponde.
J'ai lu dans quelque endroit qu'un meunier et son fils,
L'un vieillard, l'autre enfant, non pas des plus petits,
Mais garçon de quinze ans, si j'ai bonne mémoire,
Alloient vendre leur âne un certain jour de foire.
Afin qu'il fût plus frais et de meilleur débit,
On lui lia les pieds, on vous le suspendit;
Puis cet homme et son fils le portent comme un lustre.
Pauvres gens! idiots! couple ignorant et rustre!
Le premier qui les vit de rire s'éclata :
Quelle farce, dit-il, vont jouer ces gens-là?
Le plus âne des trois n'est pas celui qu'on pense.
Le meunier, à ces mots, connoît son ignorance;
Il met sur pied sa bête, et la fait détaler.
L'âne, qui goûtoit fort l'autre façon d'aller,
Se plaint en son patois. Le meunier n'en a cure;
Il fait monter son fils, il suit; et, d'aventure,
Passent trois bons marchands. Cet objet leur déplut
Le plus vieux au garçon s'écria tant qu'il put :

Holà, ho! descendez; que l'on ne vous le dise,
Jeune homme, qui menez laquais à barbe grise.
C'étoit à vous de suivre, au vieillard de monter.
Messieurs, dit le meunier, il vous faut contenter.
L'enfant met pied à terre, et puis le vieillard monte;
Quand trois filles passant, l'une dit : C'est grand'honte
Qu'il faille voir ainsi clocher ce jeune fils;
Tandis que ce nigaud, comme un évêque assis,
Fait le veau sur son âne, et pense être bien sage.
Il n'est, dit le meunier, plus de veaux à mon âge;
Passez votre chemin, la fille, et m'en croyez.
Après maints quolibets coup sur coup renvoyés,
L'homme crut avoir tort, et mit son fils en croupe.
Au bout de trente pas une troisième troupe
Trouve encore à gloser. L'un dit : Ces gens sont fous!
Le baudet n'en peut plus; il mourra sous leurs coups.
Hé quoi! charger ainsi cette pauvre bourrique!
N'ont-ils point de pitié de leur vieux domestique?
Sans doute qu'à la foire ils vont vendre sa peau.
Parbleu! dit le meunier, est bien fou du cerveau
Qui prétend contenter tout le monde et son père.
Essayons toutefois si par quelque manière
Nous en viendrons à bout. Ils descendent tous deux.
L'âne se prélassant marche seul devant eux.
Un quidam les rencontre, et dit : Est-ce la mode
Que baudet aille à l'aise, et meunier s'incommode?
Qui de l'âne ou du maître est fait pour se lasser?
Je conseille à ces gens de le faire enchâsser.
Ils usent leurs souliers, et conservent leur âne.
Nicolas, au rebours; car, quand il va voir Jeanne,
Il monte sur sa bête, et la chanson le dit.
Beau trio de baudets! Le meunier repartit :
Je suis âne, il est vrai, j'en conviens, je l'avoue;
Mais que dorénavant on me blâme, on me loue,

Qu'on dise quelque chose, ou qu'on ne dise rien,
J'en veux faire à ma tête. Il le fit et fit bien.
Quant à vous, suivez Mars, ou l'Amour, ou le prince;
Allez, venez, courez, demeurez en province;
Prenez femme, abbaye, emploi, gouvernement,
Les gens en parleront, n'en doutez nullement.

Encore qu'il reconnût, comme nous avons déja dit, que Racan eût de la force dans ses vers, il disoit néanmoins qu'il étoit hérétique en poésie, pour ne se tenir pas assez étroitement attaché à ses observations. Voici particulièrement de quoi il le blâmoit: premièrement, de rimer indifféremment à toutes les terminaisons en *ant* et en *ent*, comme *innocence* et *puissance*, *apparent* et *conquérant*, *grand* et *prend*. Il le reprenoit aussi de rimer le simple et le composé, comme *temps* et *printemps*, *séjour* et *jour*. Il lui défendoit encore de rimer les mots qui ont quelque convenance, comme *montagne* et *campagne*. Il ne vouloit pas non plus que l'on rimât les dérivés, comme *admettre*, *commettre*, *promettre*, et autres de même nature, qui tous dérivent de *mettre*. Il ne pouvoit souffrir pareillement que l'on rimât les noms propres les uns aux autres, comme *Thessalie* et *Italie*, *Castille* et *Bastille*; et sur la fin il étoit devenu si rigide en ces rimes, qu'il avoit même peine à souffrir qu'on rimât des mots qui eussent tant soit peu de convenance, parceque, disoit-il, on trouve de plus beaux vers en rapprochant des mots éloignés qu'en joignant ceux qui n'ont quasi qu'une même signification. Il s'étudioit encore à chercher des rimes rares

et stériles, dans la créance qu'il avoit qu'elles le conduisoient à de nouvelles pensées, outre qu'il disoit que rien ne sentoit davantage son grand poëte que de tenter des rimes difficiles; il ne souffroit point qu'on rimât *bonheur* à *malheur*, disant que les Parisiens ne prononçoient que l'*u* de l'un et de l'autre.

Il reprenoit encore Racan de rimer *eu* avec *vertu*, parcequ'il disoit qu'on prononçoit à Paris *éu* en deux syllabes.

Outre les réprimandes qu'il lui faisoit pour ses rimes, il le reprenoit encore de beaucoup de choses touchant la construction de ses vers, et de quelques façons de parler hardies, qui seroient trop longues à déduire, et qui auroient meilleure grace dans un art poétique que dans sa vie; c'est pourquoi je me contenterai de faire encore une remarque sur ce sujet.

Au commencement que Malherbe vint à la cour, c'est-à-dire en 1605, il n'observoit pas encore de faire une pause au troisième vers des stances de six; il demeura toujours en cette négligence durant le règne de Henri-le-Grand, comme il se voit en la pièce qui commence:

Que n'êtes-vous lassées[1].

On en peut remarquer autant en la seconde stance qu'il fit pour madame la Princesse, et je ne sais s'il n'a point encore continué dans cette même négligence, en 1612, aux vers qu'il fit pour la place Royale; tant y a que le premier qui s'aperçut que cette ob-

[1] Liv. III, n° 3, tome I, page 259.

servation étoit nécessaire pour la perfection des stances de six fut Maynard; et c'est peut-être pour cette raison que Malherbe le considéroit comme l'homme de France qui savoit le mieux faire des vers. D'abord, Racan, qui jouoit un peu du luth, se rendit en faveur des musiciens, qui ne peuvent faire leur reprise aux stances de six, s'il n'y a repos au troisième vers; mais quand Malherbe et Maynard voulurent qu'aux stances de dix, outre le repos du quatrième vers, on en fît encore un au septième, Racan s'y opposa, et ne l'a presque jamais observé. Sa raison étoit que les stances de dix ne se chantent presque jamais, et que, quand on les chanteroit, ce ne seroit pas en trois reprises; c'est pourquoi il soutenoit que c'étoit assez d'en faire une pause au quatrième vers. Voilà la plus grande contestation qu'il ait eue contre Malherbe et ses écoliers; et c'est pour cela qu'on l'appeloit hérétique en poésie. Malherbe vouloit aussi que les élégies eussent un sens parfait de quatre en quatre vers, même de deux en deux vers, s'il se pouvoit, à quoi jamais Racan ne s'est accordé.

Il ne vouloit pas qu'on nombrât en vers de ces nombres vagues, comme cent ou mille; et il disoit assez plaisamment, quand il voyoit nombrer quelqu'un de cette sorte: Peut-être n'y en avoit-il que quatre-vingt-dix-neuf; mais il estimoit qu'il y avoit de la grace à nombrer nécessairement, comme en ce vers de Racan:

Vieilles forêts de trois siècles âgées.

C'est encore une des censures à quoi Racan ne pouvoit se rendre, et néanmoins il n'a osé s'en licencier qu'après sa mort.

Ses amis particuliers, qui voyoient de quelle manière il travailloit, disent avoir remarqué trois sortes de styles en sa prose.

Le premier étoit en ses lettres familières qu'il écrivoit à ses amis, sans préméditation; et néanmoins, toutes négligées qu'elles étoient, on y remarquoit toujours quelque chose d'agréable, qui sentoit son honnête homme.

Le deuxième étoit en celles qu'il ne travailloit qu'à demi, où l'on trouvoit beaucoup de dureté et de pensées indigestes, qui n'avoient aucun agrément.

Le troisième étoit dans les choses que par un long travail il mettoit dans leur perfection, et là sans doute il s'élevoit au-dessus de tous les écrivains de son temps.

De ces trois divers styles, le premier se remarque en ses lettres familières à Racan et à ses autres amis; le second en ses lettres d'amour, qui n'ont jamais été beaucoup estimées, et le troisième en la consolation de madame la princesse de Conti [1], qui est presque le seul ouvrage qu'il ait achevé.

Il se moquoit de ceux qui disoient que la prose avoit ses nombres; et il s'étoit si bien mis dans l'esprit que de faire des périodes nombreuses c'étoit faire des vers en prose, que plusieurs, par cette

[1] Tome II. Lettres choisies, n° 15.

seule considération, ont cru que les épîtres de Sénèque n'étoient point de lui, parceque les nombres et l'harmonie sont observés dans leurs périodes.

Celle pour qui il a fait des vers sous le nom de Caliste étoit la vicomtesse d'Auchy, dont le bel esprit a paru jusques à sa mort; et sa Rodante étoit madame la marquise de Rambouillet. Voici la raison pour laquelle il lui donna ce nom-là.

Racan et lui s'entretenoient un jour de leurs amours, c'est-à-dire du dessein qu'ils avoient de choisir quelque dame de mérite et de qualité, pour être le sujet de leurs vers. Malherbe nomma madame de Rambouillet, et Racan madame de Termes, qui étoit alors veuve; il se trouva que toutes deux avoient nom Catherine, savoir : la première, qu'avoit choisie Malherbe, Catherine de Vivonne, et celle de Racan, Catherine Chabot. Le plaisir que prit Malherbe dans cette conversation lui fit promettre d'en faire une églogue, sous les noms de Mélibée pour lui, et d'Arcas pour Racan; et je suis étonné qu'il ne s'en est point trouvé quelques commencements en ses manuscrits, car je lui en ai ouï réciter près de quarante vers.

Prévoyant donc que ce nom de Catherine, servant à tous deux, feroit de la confusion dans cette églogue qu'il se promettoit de faire, il passa tout le reste de l'après-dînée avec Racan à chercher des anagrammes sur ce nom, qui eussent assez de douceur pour pouvoir entrer dans des vers; ils n'en trouvèrent que trois : Arthénice, Éracinthe, et Charintée. Le premier

fut jugé plus beau; mais Racan s'en étant servi dans sa pastorale qu'il fit incontinent après, Malherbe méprisa les deux autres, et se détermina à Rodante, ne se souciant plus de prendre un nom qui fût anagramme.

Malherbe étoit alors marié, et fort avancé en âge; c'est pourquoi son amour ne produisit que quelque peu de vers, entre autres ceux qui commencent:

Chère beauté, que mon ame ravie, etc. [1].

et ces autres, que Boisset mit en air:

Ils s'en vont ces rois de ma vie [2].

Il fit aussi quelques lettres sous le nom de Rodante; mais Racan, qui avoit trente-quatre ans moins que lui, et qui étoit alors garçon, changea son amour poétique en un amour véritable et légitime, et fit quelques voyages en Bourgogne pour cet effet. C'est ce qui donna lieu à Malherbe de lui écrire une lettre [3], où il y a des vers pour le divertir de cette passion, sur ce qu'il avoit appris que madame de Termes se laissoit cajoler par M. Viguier, qui l'a épousée depuis; comme aussi, d'autre côté, quand il sut que Racan étoit résolu de se marier en son pays, il le manda aussitôt à madame de Termes, en une lettre qui est imprimée.

Il mourut à Paris vers la fin du siége de La Rochelle [4], où Racan commandoit la compagnie de M. Def-

[1] Voyez ci-après, liv. III, n° 8. — [2] *Ibid.* n°. 2.

[3] Voyez dans le tome II le n° 23 des Lettres choisies.

[4] En 1628. V. ci-devant, p. XIII.

fiat; ce qui fut cause qu'il n'assista point à sa mort, et qu'il n'en a su que ce qu'il en a ouï dire à M. de Porchères d'Arbaud[1]. Il ne lui a point celé que pendant sa maladie il n'eût eu beaucoup de difficulté à le faire résoudre de se confesser, lui disant qu'il n'avoit accoutumé de le faire qu'à Pâques. Il étoit pourtant fort soumis aux commandements de l'Église. Quoiqu'il fût fort avancé en âge, il ne mangeoit pas volontiers de la viande aux jours défendus, sans permission; il alloit à la messe toutes les fêtes et tous les dimanches, et ne manquoit point à se confesser et communier à Pâques, à sa paroisse; il parloit toujours de Dieu et des choses saintes avec grand respect, et un de ses amis lui fit un jour avouer, devant Racan, qu'il avoit une fois fait vœu d'aller à Aix, à la Sainte-Baume, tête nue, pour la maladie de sa femme; néanmoins il lui échappoit de dire que la religion des honnêtes gens étoit celle du prince; c'est pourquoi Racan s'enquit fort soigneusement de quelle sorte il étoit mort. Il apprit que celui qui l'acheva de résoudre fut Yvrande, gentilhomme qui avoit été nourri page de la grande écurie, et qui étoit son écolier en poésie, aussi bien que Racan. Ce qu'il lui dit pour le persuader de recevoir les sacrements fut qu'ayant toujours fait profession de vivre comme les autres hommes, il falloit aussi mourir comme eux; et Malherbe lui demandant ce que cela vouloit dire, Yvrande lui dit que quand les autres mouroient ils se confessoient, communioient, et recevoient les

[1] Cousin de Malherbe, et son premier éditeur

sacrements de l'Église. Malherbe avoua qu'il avoit raison, et envoya querir le vicaire de Saint-Germain, qui l'assista jusqu'à la mort. Il avoit souvent ces mots à la bouche, à l'exemple de M. Coëffeteau[1]: *Bonus animus, bonus deus, bonus cultus.*

On dit qu'une heure avant de mourir, après avoir été à l'agonie, il se réveilla comme en sursaut pour reprendre son hôtesse, qui lui servoit de garde, d'un mot qui n'étoit pas bien françois à son gré; et comme son confesseur lui en fit réprimande, il lui dit qu'il ne pouvoit s'en empêcher, et qu'il vouloit défendre jusqu'à la mort la pureté de la langue françoise.

[1] Nicolas Coeffeteau, évêque de Marseille, auteur d'une *Histoire romaine*, d'un *Traité des passions*, et de quelques autres ouvrages bien écrits pour le temps. (SAINT-MARC.)

SUPPLÉMENT

A LA VIE DE MALHERBE.

Malherbe se piquoit extraordinairement de noblesse; et ce n'est pas sans peine qu'il consentit à traiter pour son fils d'un office de conseiller au parlement de Provence. Ses amis lui représentèrent en cette occasion que M. de Foix, nommé à l'archevêché de Toulouse, étoit auparavant conseiller au parlement de Paris; et qu'après un gentilhomme, parent dès rois, et allié de toutes les maisons souveraines de l'Europe, le fils d'un gentilhomme de Caen, quoique de la race de ceux qui suivirent en Angleterre Guillaume-le-Conquérant, pouvoit sans scrupule exercer une charge de conseiller: cet exemple le décida. (BALZAC, *Entretien* XVIII.)

La dernière année de sa vie, Malherbe perdit son fils unique, qui fut tué en duel par un gentilhomme de Provence. Cette perte le toucha sensiblement. Je le voyois tous les jours dans le fort de son affliction, et je le trouvai agité de plusieurs pensées différentes. Il songea une fois à se battre contre celui qui avoit tué son fils; et comme nous lui représentâmes, M. de Porchères d'Arbaud et moi, qu'il y avoit trop de disproportion de son âge de soixante et douze ans à celui d'un homme qui n'en avoit pas encore vingt

et cinq : C'est à cause de cela que je me veux battre, nous répondit-il; ne voyez-vous pas que je ne hasarde qu'un denier contre une pistole?

On lui parla ensuite d'accommodement, et un conseiller du parlement de Provence, son ami particulier, lui porta parole de dix mille écus. Il en rejeta la proposition, et nous dit l'après-dînée ce qui s'étoit passé, le matin, entre lui et son ami. Mais nous lui fîmes considérer que la vengeance qu'il desiroit étant apparemment impossible, à cause du crédit que sa partie avoit à la cour, il ne devoit pas refuser cette légère satisfaction qu'on lui présentoit, que nous appelâmes

Solatia luctus
Exigua ingentis, misero sed debita patri.

Eh bien, dit-il, je croirai votre conseil; je pourrai prendre de l'argent, puisqu'on m'y force; mais je proteste que je ne garderai pas un teston pour moi de ce qu'on me baillera : j'emploierai le tout à faire bâtir un mausolée à mon fils. Il usa du mot de *mausolée*, au lieu de celui de *tombeau*, et fit le poëte partout.

Peu de temps après il fit un voyage à la cour, qui étoit alors devant La Rochelle, et apporta de l'armée la maladie dont il vint mourir à Paris. Ainsi le traité des dix mille écus ne fut point conclu, et le dessein du mausolée demeura dans son esprit. Il fit seulement imprimer un factum, et trois sonnets qui n'ont point été mis dans le corps de ses autres ouvrages.

L'un de ces sonnets commençoit par le vers suivant :

Mon fils qui fut si brave, et que j'aimai si fort.

Ils étoient tous excellents, et ce n'est pas une petite perte que celle que nous en avons faite. (Le même, *Entretien* xxxvii.)

Il disoit les plus jolies choses du monde; mais il ne les disoit point de bonne grace, et il étoit le plus mauvais récitateur de son temps. Nous l'appelions l'anti-mondory. Il gâtoit ses beaux vers en les prononçant, outre qu'on ne l'entendoit presque pas, à cause de l'empêchement de sa langue et de l'obscurité de sa voix. Il crachoit pour le moins six fois en récitant une stance de quatre vers; et ce fut ce qui obligea le cavalier Marin à dire de lui qu'il n'avoit jamais vu d'homme plus humide, ni de poëte plus sec. (*Ibid.*)

Malherbe étoit un des courtisans les plus assidus de madame Desloges, et la visitoit réglément de deux jours l'un. Un de ces jours-là, ayant trouvé sur la table de son cabinet le gros livre du ministre Dumoulin, contre le cardinal du Perron, et l'enthousiasme l'ayant pris à la seule lecture du titre, il demanda une plume et du papier sur lequel il écrivit ces dix vers :

Quoique l'auteur de ce gros livre
Semble n'avoir rien ignoré,
Le meilleur est toujours de suivre
Le prône de notre curé.

Toutes les doctrines nouvelles
Ne plaisent qu'aux folles cervelles;
Pour moi, comme une humble brebis,
Sous la houlette je me range :
Il n'est permis d'aimer le change
Que des femmes et des habits.

Madame Desloges, ayant lu les vers de Malherbe, piquée d'honneur et de zèle, prit la même plume, et de l'autre côté du papier écrivit ces autres vers :

C'est vous dont l'audace nouvelle
A rejeté l'antiquité,
Et Dumoulin ne vous rappelle
Que ce que vous avez quitté;
Vous aimez mieux croire à la mode :
C'est bien la foi la plus commode
Pour ceux que le monde a charmés;
Les femmes y sont vos idoles,
Mais à grand tort vous les aimez,
Vous qui n'avez que des paroles.

La conclusion des deux épigrammes plaira sans doute aux profanes et à ceux qui font les galants. Pour moi, je tiens que, sur les matières de religion, il faut toujours s'éloigner du genre comique. La première n'est pas assez grave pour un homme qui parle tout de bon; et l'autre est trop gaillarde pour une femme qui parle à un homme. (*Ibid.*)

Un jour que Malherbe se promenoit à Caen avec M. Le Picard, conseiller au bailliage de cette ville, un pauvre vint à passer et leur demanda l'aumône. Malherbe, qui avoit l'ame assez tendre, et qui étoit

charitable, le rebuta en disant : « Voyez-vous bien ce coquin, il est velu depuis la plante des pieds jusqu'au sommet de la tête, velu par le cou, velu par les bras et les mains, velu par les jambes, velu par tout le corps : *Ergo aut robustus, aut dives, aut lascivus;* s'il est fort, qu'il travaille; s'il est riche, il n'a besoin de rien; s'il est libertin, je ne dois pas fournir à ses débauches. » (MOISANT DE BRIEUX, lettre II, page 110.)

Il reprenoit une faute dans des vers qu'on lui montroit, et l'auteur lui disant qu'il n'avoit fait que l'imiter : « Si je faisois un p.., répartit Malherbe, voudriez-vous en faire un aussi ? » (SÉGRAIS.)

Madame de Rambouillet avoit pour lui beaucoup d'estime : « Il parle peu, disoit-elle; mais il ne dit rien qui ne mérite d'être écrit. » (*Le même.*)

Il est impossible de rien faire de parfait; et quand on s'est bien gêné pour contenter la plus saine partie du monde, où va cette renommée? à diminuer notre fortune, et bien souvent à nous faire passer en récompense (comme j'ai appris que Malherbe disoit autrefois) pour de grands arrangeurs de syllabes, et pour des personnes qui ont eu une puissance suprême sur les lettres et sur les mots, afin de leur faire trouver leur place et leur ordre un peu mieux que le commun. (*Le même.*)

Lassé de terminer par *je vous baise les mains* ses lettres à madame d'Auchy qu'il a immortalisée sous le nom de Caliste, et voulant lui marquer plus de respect, il remplaça cette formule épistolaire par *je*

vous baise les pieds; ce qui faisoit dire plaisamment à Balzac que Malherbe ne baisoit les pieds à Caliste que parcequ'elle portoit le nom d'un pape.

La principale occupation de Malherbe étant d'exercer sa critique sur le langage françois, à quoi on le croyoit fort expert, quelques uns de ses amis le prièrent un jour de faire une grammaire de notre langue. Il leur répondit que sans qu'il prît cette peine, on n'avoit qu'à lire sa traduction du XXXIII[e] livre de Tite-Live, et que c'étoit de cette sorte qu'il falloit écrire. (Sorel, *Biblioth. françoise.*)

Malherbe fut un homme supérieur : son nom marque la seconde époque de notre langue. Marot n'avoit réussi que dans la poésie galante et légère; Malherbe fut le premier modèle du style noble, et le créateur de la poésie lyrique. Il en a l'enthousiasme, les mouvements et les tournures. Né avec de l'oreille et du goût, il connut les effets du rhythme, et créa une foule de constructions poétiques adaptées au génie de notre langue. Il nous enseigna l'espèce d'harmonie imitative qui lui convient, et comment on se sert de l'inversion avec art et avec réserve. (La Harpe.)

Voyez l'ode à Malherbe, dans le tome I des Œuvres de J. B Rousseau, Collection in-8° des Classiques françois, p. 213.

POÉSIES.

POÉSIES.

LIVRE PREMIER.

ODES [1].

—

I.—AU ROI [2].

SUR LA PRISE DE MARSEILLE [3].

(1596.)

Enfin, après tant d'années,
Voici l'heureuse saison
Où nos misères bornées
Vont avoir leur guérison.
Les dieux, longs à se résoudre,
Ont fait un coup de leur foudre,
Qui montre aux ambitieux

[1] C'est Ronsard qui a introduit le mot grec Ὠδὴ dans notre langue.

[2] Henri IV.

[3] Marseille révoltée fut replacée sous l'antorité royale par Charles de Lorraiue, duc de Guisc, fils aîné du *balafré*. Malherbe étoit alors en Provence. Cette ode, qui peut être regardée comme son coup d'essai dans la poésie lyrique, est bien inférienre à celles qui suivent, et cependant on ne connoissoit rien encore qui pût lui être comparé.

Que les fureurs de la terre
Ne sont que paille et que verre
A la colère des cieux[1].

Peuples, à qui la tempête
A fait faire tant de vœux,
Quelles fleurs à cette fête
Couronneront vos cheveux?
Quelle victime assez grande
Donnerez-vous pour offrande?
Et quel Indique séjour
Une perle fera naître
D'assez de lustre pour être
La marque d'un si beau jour?

Cet effroyable colosse,
Cazaux[2], l'appui des mutins,

[1] Racine, dans ses chœurs d'Esther, fait parler ainsi une jeune Israélite qui implore le secours du dieu de Sion:

Que les méchants apprennent aujourd'hui
A craindre ta colère:
Qu'ils soient comme la poudre et la paille légère
Que le vent chasse devant lui.
Acte I, sc. v.

Comme Malherbe, il paroit avoir emprunté cette idée de ces passages de l'Écriture : *Sint tanquam pulvis ante faciem venti.* — *Et sicut stipulam ante faciem venti.* (Psalm. 34, ℣ 5; 82, ℣ 12.)

[2] Charles Cazaux, ou Cazaut, consul de Marseille, s'étant rendu maître absolu dans cette ville, avec Louis d'Aix, avoit appelé les Espagnols à son secours, pour s'y maintenir contre les forces du roi, commandées par le duc de Guise.

A mis le pied dans la fosse
Que lui cavoient les destins.
Il est bas, le parricide [1] :
Un Alcide, fils d'Alcide,
A qui la France a prêté
Son invincible génie,
A coupé sa tyrannie
D'un glaive de liberté [2].

Les aventures du monde
Vont d'un ordre mutuel,
Comme on voit au bord de l'onde
Un reflux perpétuel.
L'aise et l'ennui de la vie
Ont leur course entresuivie
Aussi naturellement
Que le chaud et la froidure;
Et rien, afin que tout dure,
Ne dure éternellement.

Cinq ans Marseille, volée
A son juste possesseur,
Avoit langui désolée
Aux mains de cet oppresseur.

[1] Variante. Il est mort, ce parricide. (Édition de Mén.)

[2] Allusion à Pierre de Libertat qui, aidé de son frère Barthelemi, tua Cazaux. Bayon, leur trisaïeul, avoit acquis ce surnom de *Libertat* pour avoir délivré Calvi de deux tyrans qui la vouloient livrer aux Espagnols. Voyez l'*Oraison funèbre de Pierre de Libertat*, par du Vair.

Enfin le temps l'a remise
En sa première franchise;
Et les maux qu'elle enduroit
Ont eu ce bien pour échange,
Qu'elle a vu parmi la fange
Fouler ce qu'elle adoroit.

Déjà tout le peuple more
A ce miracle entendu;
A l'un et l'autre Bosphore [1]
Le bruit en est répandu:
Toutes les plaines le savent
Que l'Inde [2] et l'Euphrate lavent;
Et déja, pâle d'effroi,
Memphis se pense captive,
Voyant si près de sa rive
Un neveu de Godefroi [3].

[1] Le Thracien et le Cimmérien. (MÉN.)

[2] L'Indus.

[3] C'étoit alors une opinion reçue parmi le peuple, et convenue entre les poëtes, que la maison de Lorraine tiroit son origine de Godefroi de Bouillon; mais les généalogistes n'en demeuroient pas d'accord.

II.

AU ROI.

SUR LE MÊME SUJET.

(1596.)

Soit que, de tes lauriers la grandeur poursuivant,
D'un cœur où l'ire juste et la gloire commande
Tu passes comme un foudre en la terre flamande,
D'Espagnols abattus la campagne pavant;
Soit qu'en sa dernière tête
L'hydre civile t'arrête;
Roi, que je verrai jouir
De l'empire de la terre,
Laisse le soin de la guerre,
Et pense à te réjouir.

Nombre tous les succès où ta fatale main,
Sous l'appui du bon droit aux batailles conduite,
De tes peuples mutins la malice a détruite
Par un heur[1] éloigné de tout penser humain.
Jamais tu n'as vu journée
De si douce destinée;
Non celle où tu rencontras

[1] *Heur*, pour *bonheur*, n'est plus en usage que dans cette phrase: *il n'y a qu'heur et malheur en ce monde.*

Sur la Dordogne en désordre
L'orgueil à qui tu fis mordre
La poussière de Coutras[1].

Cazaux[2], ce grand Titan qui se moquoit des cieux,
A vu par le trépas son audace arrêtée;
Et sa rage infidèle, aux étoiles montée,
Du plaisir de sa chute a fait rire nos yeux[3].

. . . .

Ce dos chargé de pourpre, et rayé de clinquants
A dépouillé sa gloire au milieu de la fange,
Les dieux, qu'il ignoroit, ayant fait cet échange
Pour venger en un jour les crimes de cinq ans.
La mer en cette furie
A peine a sauvé Dorie[4];
Et le funeste remords
Que fait la peur des supplices
A laissé tous ses complices
Plus morts que s'ils étoient morts.

[1] Henri n'étoit encore que roi de Navarre, lorsqu'il gagna la bataille de Coutras. Cette bataille, dans laquelle le duc de Joyeuse perdit la vie, se donna le 20 octobre 1587.

[2] Voyez l'ode précédente.

[3] Cette strophe s'est trouvée incomplète dans les papiers de Malherbe.

[4] Charles Doria, Génois, qui commandoit les galères d'Espagne, que Cazaux devoit introduire dans le port de Marseille. (MÉN.)

III[1].

A LA REINE.

POUR SA BIEN VENUE EN FRANCE [2].

(1600.)

Peuples, qu'on mette sur la tête
Tout ce que la terre a de fleurs [3];
Peuples, que cette belle fête
A jamais tarisse nos pleurs:

[1] A la réserve de deux ou trois mots qui ont vieilli, il n'y a rien dans cette ode qui ne soit encore aujourd'hui à la mode, et dans toute la justesse de nos règles. Tous les autres vers de ce temps-là sont plutôt gothiques que françois. (Mén.) — C'est le premier ouvrage où Malherbe se montre véritablement poëte. Il y brille par la richesse de l'invention, par l'abondance des pensées et des images, et par la hardiesse des figures. La versification en est noble, grande et soutenue; l'élocution brillante, élevée et quelquefois sublime. (S. Marc.) — C'est de cette ode, présentée à sa majesté à Aix, l'an 1600, que date l'estime que le cardinal du Perron conçut pour Malherbe, et qu'il conserva pour lui jusqu'à la fin de sa vie.

[2] Marie de Médicis venoit partager le lit et la couronne de Henri IV.

[3] La reine arriva en France dans une saison où il n'y avoit point de fleurs sur la terre, car elle y arriva au commencement du mois de novembre. Mais il est permis aux poëtes de changer ces sortes

Qu'aux deux bouts du monde se voie [1]
Luire le feu de notre joie ;
Et soient dans les coupes noyés
Les soucis de tous ces orages
Que, pour nos rebelles courages,
Les dieux nous avoient envoyés.

A ce coup iront en fumée [2]
Les vœux que faisoient nos mutins
En leur ame encore affamée
De massacres et de butins [3].
Nos doutes [4] seront éclaircies ;
Et mentiront les prophéties

de circonstances, pourvu qu'en les changeant ils soient d'accord avec eux-mêmes, et qu'ils ne se contredisent point. Ainsi notre poëte, dans cette même ode, fait tuer d'une épée Achille qui fut tué d'une flèche. (MÉN.)

[1] VAR. Que les flammes aillent aux nues ;
Que le bal étouffe les rues ;
Et dans les coupes soient noyés
Tant de pitoyables orages.

(*Autre.*) Que le bal empêche les rues,
Et dans l'oubli soient noyés.

[2] VAR. A ce coup sera dissipée
L'attente qu'avoient nos mutins,
Qu'ils retremperoient leur épée
Aux parricides intestins.

[3] La poésie qui se plaît aux hyperboles aime les pluriels. Horace a dit de même : *paces*, *obliviones*, etc. (MÉN.)

[4] Soit en vers, soit en prose, Malherbe a toujours fait ce mot féminin. (MÉN.)

De tous ces visages pâlis,
Dont le vain étude s'applique [1]
A chercher l'an climatérique
De l'éternelle fleur de lis [2].

Aujourd'hui nous est amenée
Cette princesse que la foi
D'amour ensemble et d'hyménée [3]
Destine au lit de notre roi.
La voici, la belle Marie,
Belle merveille d'Hétrurie,
Qui fait confesser au soleil,

[1] Var. De qui le cerveau s'alambique
A trouver l'an climatérique.

[2] C'est-à-dire à tirer l'horoscope de la France qui n'aura point de fin.—« Malherbe, dit Balzac, a eu le premier cette fantaisie des fleurs de lis, à laquelle je ne pus jamais être complaisant. Il me demanda mon suffrage que je lui refusai dans la liberté de notre conversation; et, bien que je l'appelasse mon père, il fut impossible au fils de laisser au père ni le royaume des fleurs de lis, ni l'empire du croissant. Tout petit garçon que j'étois, je lui résistai en face, et m'opposai à l'autorité que sa vieillesse et son mérite lui avoient acquise. Je le priai de se souvenir du mot d'un de nos anciens, qu'il ne faut pas que la prose enjambe sur la poésie. Je lui remontrai que chaque genre se doit contenter du sien, et que de démarquer les bornes qui séparent les frontières, c'est commencer le désordre et la confusion. » —On ne dit plus aujourd'hui ni en vers ni en prose, *le royaume des fleurs de lis*, mais on a conservé *l'empire du croissant*.

[3] Var. D'un loyal et saint hyménée
Fait épouse de notre roi.

Quoi que l'âge passé raconte,
Que du ciel, depuis qu'il y monte,
Ne vint jamais rien de pareil.

Telle n'est point la Cythérée,
Quand, d'un nouveau feu s'allumant,
Elle sort pompeuse et parée
Pour la conquête d'un amant:
Telle ne luit en sa carrière
Des mois l'inégale courrière:
Et telle dessus l'horizon [1]
L'Aurore, au matin [2], ne s'étale,
Quand les yeux même de Céphale
En feroient la comparaison [3].

Le sceptre que porte sa race [4],
Où l'heur aux mérites est joint,
Lui met le respect en la face;
Mais il ne l'enorgueillit point.
Nulle vanité ne la touche;

[1] Var. Ni telle dessus l'horizon.

[2] Pléonasme. Les latins ont dit de même: parler avec la bouche, écouter avec les oreilles: *ore locuta est, vocem his auribus hausi*; et les Grecs: Οφθαλμοῖσιν ἰδεῖν, ἠδ' οὔασιν οὖσαν ἀκοῦσαι. (Mén.)

[3] Il paroît, par ces vers, que Malherbe a cru que Céphale étoit amoureux de l'Aurore, en quoi il s'est trompé. C'étoit au contraire l'Aurore qui étoit amoureuse de Céphale, et Céphale étoit fidèle à Procris, comme il le témoigne lui-même au livre septième des Métamorphoses. (Mén.)

[4] Var. L'antique sceptre de sa mère.

Les graces parlent par sa bouche ;
Et son front, témoin assuré
Qu'au vice elle est inaccessible,
Ne peut que d'un cœur insensible
Être vu sans être adoré.

Quantes fois [1], lorsque sur les ondes
Ce nouveau miracle flottoit [2],
Neptune en ses caves profondes
Plaignit-il le feu qu'il sentoit!
Et quantes fois en sa pensée
De vives atteintes blessée,
Sans l'honneur de la royauté
Qui lui fit celer son martyre,
Eût-il voulu de son empire
Faire échange à cette beauté!

Dix jours, ne pouvant se distraire
Du plaisir de la regarder,

[1] Nos anciens poëtes se servoient volontiers de ce mot; il est aujourd'hui tout-à-fait hors d'usage; mais comme le mot *combien de fois* est trop languissant pour être mis en vers, il seroit à souhaiter que quelque grand poëte le remit en usage par son autorité. (MÉN.)

[2] VAR. Elle flottoit en ses vaisseaux,
Neptune après ses tresses blondes
Attentif a couru sur les eaux.
. . . .
. . . .
Que l'amour avoit offensée,
Si l'amour de la royauté
N'avoit fait honte à son martyre.

Il a, par un effort contraire[1],
Essayé de la retarder.
Mais, à la fin, soit que l'audace
Au meilleur avis ait fait place,
Soit qu'un autre démon plus fort
Aux vents ait imposé silence,
Elle est hors de sa violence,
Et la voici dans notre port.

La voici, peuples, qui nous montre
Tout ce que la gloire a de prix;
Les fleurs naissent à sa rencontre
Dans les cœurs et dans les esprits:
Et la présence des merveilles
Qu'en oyoient[2] dire nos oreilles
Accuse la témérité
De ceux qui nous l'avoient décrite
D'avoir figuré son mérite
Moindre que n'est la vérité.

O toute parfaite princesse[3],
L'étonnement de l'univers,
Astre par qui vont avoir cesse[4]

[1] VAR. Par une tempête contraire,
Il a pensé la retarder.

[2] Ce temps du verbe *ouïr* n'est plus usité.

[3] VAR. Belle et chaste princesse.

[4] Façon de parler de ce temps-là. On dit encore quelquefois, dans le discours familier, *il n'a point de cesse;* mais on ne dit plus

Nos ténèbres et nos hivers,
Exemple sans autres exemples,
Future image de nos temples!
Quoi que notre foible pouvoir [1]
En votre accueil ose entreprendre,
Peut-il espérer de vous rendre
Ce que nous vous allons devoir?

Ce sera vous qui de nos villes
Ferez la beauté refleurir,
Vous, qui de nos haines civiles
Ferez la racine mourir;
Et par vous la paix assurée
N'aura pas la courte durée
Qu'espèrent infidèlement [2],
Non lassés de notre souffrance,
Ces François qui n'ont de la France
Que la langue et l'habillement.

Par vous un Dauphin nous va naître,
Que vous-même verrez un jour
De la terre entière le maître,
Ou par armes, ou par amour;
Et ne tarderont ses conquêtes,

du tout *il n'a point cesse*. Pour *sans cesse*, il est toujours du bel usage. (Mén.)

[1] Var. Quel ingrat ne baisera pas,
S'il n'a la raison empêchée,
La terre qui sera touchée
Des belles marques de vos pas?

[2] Var. Qu'espéroient infidèlement.

Dans les oracles déja prêtes,
Qu'autant que le premier coton[1],
Qui de jeunesse est le message,
Tardera d'être en son visage
Et de faire ombre à son menton.

Oh! combien lors aura de veuves
La gent[2] qui porte le turban!
Que de sang rougira les fleuves
Qui lavent les pieds du Liban!
Que le Bosphore en ses deux rives[3]
Aura de sultanes captives!
Et que de mères à Memphis[4],

[1] Expression poétique du temps. Ronsard avoit dit :

A peine sur son menton,
Un coton
De soie se laisse épandre.
Liv. I, *hymne* IX.

[2] Les poëtes usoient fréquemment, autrefois, du mot *gent*. Aujourd'hui on ne s'en sert plus guère au singulier (il est toujours en usage au pluriel), si ce n'est en vers burlesques, comme a fait M. Scarron, qui a dit, en parlant des pages, *la gent à grègue retroussée*. Je crois qu'on a cessé de dire *la gent*, à cause de l'équivoque de *l'agent*. (MÉN.)

[3] VAR. O que Tyr et Jaffe en leurs rives
Auront de sultanes captives!

[4] Malherbe affectoit ces rimes neuves, je veux dire ces rimes de mots extraordinaires, comme turban, Liban, Memphis, Escurial, Malée, Pléiades, Atride, Chiron, Pise, Éridan, Ilion, Tyr, Palestine, Phrygie, Égée, et autres semblables. Et en effet, elles plaisent par leur nouveauté. Je remarquerai ici au sujet de *turban*,

En pleurant, diront la vaillance
De son courage et de sa lance [1],
Aux funérailles de leurs fils [2] !

Cependant notre grand Alcide,
Amolli par vos doux appas [3],
Perdra la fureur qui, sans bride,
L'emporte à chercher le trépas :
Et cette valeur indomptée,
De qui l'honneur est l'Eurysthée [4],

de *Liban*, et de *Memphis*, que Théophile se moque assez plaisamment en quelque endroit de ses poésies, de certains poëtes de son temps qui croyoient avoir bien imité Malherbe, quand ils l'avoient imité par ces rimes. (Mén.)

[1] On ne dit point *la vaillance d'un courage*, et on ne dit guère *la vaillance d'une lance*, quoique le peuple dise *vaillant comme son épée*, et *vaillant comme l'épée*. M. Patru *, qui est un des hommes de France qui sait le mieux le françois, a corrigé de la sorte cet endroit de Malherbe :

En pleurant diront sa vaillance,
Et les coups mortels de sa lance. (Mén.)

[2] C'est la pensée de Catulle dans le poëme des Noces de Pélée, en parlant d'Achille :

Illius egregias virtutes, claraque facta
Sæpe fatebuntur gnatorum in funere matres,
Quum tremula incanos solvent a vertice crines,
Putridaque infirmis variabunt pectora palmis. (v. 350.)
(Mén.)

[3] Var. Amolli parmi vos appas,
Perdra là fureur qui le guide
A la recherche du trépas.

[4] Eurysthée étoit un roi de Mycènes, qui, voulant faire périr

* Célèbre avocat, plein de science et de probité.

Puisque rien n'a su l'obliger
A ne nous donner plus d'alarmes,
Au moins, pour épargner vos larmes,
Aura peur de nous affliger.

Si l'espoir qu'aux bouches des hommes
Nos beaux faits seront récités [1]
Est l'aiguillon par qui nous sommes
Dans les hasards précipités;
Lui, de qui la gloire semée
Par les voix de la renommée
En tant de parts s'est fait ouïr,
Que tout le siècle en est un livre,
N'est-il pas indigne de vivre [2],
S'il ne vit pour se réjouir?

Qu'il lui suffise que l'Espagne,
Réduite par tant de combats
A ne l'oser voir en campagne,

Hercule, pour complaire à Junon, l'engagea dans plusieurs actions périlleuses. (Mén.)

Cette comparaison peut être regardée comme une des plus nobles et des plus heureuses hardiesses qui soient en notre langue; cependant elle manque de justesse en un point: Eurysthée, servant la haine de Junon, n'exposoit Hercule aux plus grands dangers qu'à dessein de l'y faire périr. L'honneur n'exposoit la valeur d'Henri IV à tous les dangers de la guerre, que pour augmenter la gloire et la puissance de ce monarque. (S. Marc.)

[1] Var. Voleront nos faits récités.

[2] Var. A quoi doit-il penser qu'à vivre,
Vous jouir, et se réjouir?

A mis l'ire et les armes bas :
Qu'il ne provoque point l'envie
Du mauvais sort contre sa vie ;
Et puisque, selon son dessein,
Il a rendu nos troubles calmes,
S'il veut davantage de palmes,
Qu'il les acquière en votre sein[1].

C'est là qu'il faut qu'à son génie
Seul arbitre de ses plaisirs[2],
Quoi qu'il demande, il ne dénie
Rien qu'imaginent ses desirs :
C'est là qu'il faut que les années
Lui coulent comme des journées,
Et qu'il ait de quoi se vanter
Que la douceur qui tout excède
N'est point ce que sert Ganymède
A la table de Jupiter[3].

Mais d'aller plus à ces batailles

[1] J'aurois dit :

Qu'il les cueille dans votre sein.
(Mén.)

[2] Var. Faisant inventer des plaisirs,
Il s'entretienne, et ne se nie
Rien qu'imaginent ses desirs.

[3] *Vanter-Jupiter.* Notre poëte emploie encore ailleurs ces rimes vicieuses que nous appelons *normandes*, parceque les Normands, qui prononcent *er* ouvert comme *er* fermé, les ont introduites en poésie. (Mén.)

Où tonnent les foudres d'enfer[1],
Et lutter coutre des murailles
D'où pleuvent la flamme et le fer;
Puisqu'il sait qu'en ses destinées
Les nôtres seront terminées,
Et qu'après lui notre discord
N'aura plus qui dompte sa rage,
N'est-ce pas nous rendre au naufrage[2],
Après nous avoir mis à bord[3]?

Cet Achille de qui la pique
Faisoit aux braves d'Ilion
La terreur que fait en Afrique
Aux troupeaux l'assaut d'un lion,
Bien que sa mère eût à ses armes[4]

[1] VAR. Où tonne l'horreur des enfers,
. . . .
D'où pleuvent les feux et les fers.
. . . .
. . . .
Et qu'en lui seul est réservé
Notre bien et notre dommage,
N'est-ce pas chercher le naufrage
D'un vaisseau qu'il en a sauvé?

[2] VAR. N'est-ce pas chercher le naufrage
D'un vaisseau qu'il a mis à bord?

[3] *Après nous avoir mis au port*, eût été plus poétique. (MÉN.)

[4] VAR. Bien que sa peau fût estimée,
Dans un fleuve si bien charmée,
Que nulle sorte de périls
N'eût le pouvoir d'y faire brèche,
Ne chut-il pas, d'un coup de flèche,
Dans les embûches de Pâris?

Ajouté la force des charmes [1],
Quand les destins l'eurent permis,
N'eut-il pas sa trame coupée
De la moins redoutable épée
Qui fût parmi ses ennemis [2]?

Les Parques d'une même soie
Ne dévident pas tous nos jours;
Ni toujours par semblable voie
Ne font les planètes leur cours.
Quoi que promette la Fortune,
A la fin, quand on l'importune,
Ce qu'elle avoit fait prospérer
Tombe du faîte au précipice;
Et, pour l'avoir toujours propice,
Il la faut toujours révérer.

(*Autre.*) Bien que par les charmes d'un fleuve
On le mît si bien à l'épreuve
. . . .
A sa peau ne pût faire brèche.

(*Autre.*) Ne lui pût onceques faire brèche,
Ne chut-il pas d'une flèche?

[1] Malherbe veut dire que Thétis, outre les armes belles et fortes qu'elle donna à son fils Achille, faites par Vulcain, le plongea dans l'eau du Styx; ce qui le rendit invulnérable par tout le corps, excepté au talon par où elle le tenoit en l'y plongeant. Mais il ne le dit pas nettement; car son expression tend plutôt à faire croire que Thétis charma les armes qu'elle donna à Achille. (MÉN.)

[2] Dictys de Crète, et Ptolémée, fils d'Éphestion, racontent qu'Hélénus blessa Achille à la main. Darès de Phrygie soutient qu'Hector, Memnon et Troïlus le blessèrent à la cuisse. Ainsi, ce que disent les poëtes que le corps d'Achille étoit invulnérable, excepté au ta-

Je sais bien que sa Carmagnole[1]
Devant lui se représentant,
Telle qu'une plaintive idole,
Va son courroux sollicitant,
Et l'invite à prendre pour elle[2]
Une légitime querelle:
Mais doit-il vouloir que pour lui
Nous ayons toujours le teint blême,
Cependant qu'il tente lui-même
Ce qu'il peut faire par autrui?

Si vos yeux sont toute sa braise,
Et vous la fin de tous ses vœux,
Peut-il pas languir à son aise
En la prison de vos cheveux[3],
Et commettre aux dures corvées
Toutes ces ames relevées
Que, d'un conseil ambitieux,
La faim de gloire persuade

lon, n'est qu'une fable. Mais les poetes sont obligés de suivre la fable et non pas l'histoire. (Mén.)

[1] La plus forte ville du marquisat de Saluces. (Mén.) — Il s'agit ici de la guerre de Savoie commencée en 1600, pour recouvrer le marquisat de Saluces dont le duc de Savoie s'étoit emparé dès 1598, et dont Carmagnole est la capitale. (S. Marc.)

[2] Var. Et l'appelle à venger l'injure
Que lui fait son voisin parjure.
. . . .
Ceux qui l'aiment soient toujours blêmes,
Cependant qu'il tente lui-mêmes.

[3] Var. Dans la prison de vos cheveux

D'aller, sur les pas d'Encelade,
Porter des échelles aux cieux[1]?

Apollon n'a point de mystère,
Et sont profanes ses chansons,
Ou, devant que le Sagittaire
Deux fois ramène les glaçons,
Le succès de leurs entreprises,
De qui deux provinces conquises
Ont déja fait preuve, à leur dam[2],
Favorisé de la victoire,
Changera la fable en histoire
De Phaéton en l'Éridan.

Nice, payant avec honte
Un siége autrefois repoussé[3],
Cessera de nous mettre en compte
Barberousse qu'elle a chassé;
Guise[4], en ses murailles forcées

[1] Allusion à la guerre que faisoient alors en Savoie les François commandés par Lesdiguières, sous les ordres de Henri IV qui y assistoit en personne. (S. Marc.)

[2] Abréviation de *damnum*, dommage. On diroit aujourd'hui *à leurs dépens*.

[3] En 1543, les François, sous les ordres du duc d'Enghien, par terre, et les Turcs, sous ceux de Barberousse, par mer, tenoient assiégée la ville de Nice. Philippe Doria, Génois, qui commandoit la flotte de Charles-Quint, fit lever ce siége. (Mén.) — Soliman avoit envoyé Barberousse au secours de François Ier, avec cent trente galères.

[4] Charles, duc de Guise.

Remettra les bornes passées
Qu'avoit notre empire marin [1];
Et Soissons [2], fatal aux superbes,
Fera chercher parmi les herbes
En quelle place fut Turin [3].

[1] Nice appartenoit autrefois aux François, comme faisant partie du comté de Provence. (S. Marc.)

[2] Charles, comte de Soissons, célèbre par sa passion pour Catherine de Bourbon, sœur de Henri IV.

[3] Imité de Virgile :

Et campos ubi Troja fuit....
Æn. lib. III, v. 11.

IV.

SUR L'ATTENTAT COMMIS EN LA PERSONNE DU ROI, LE 19 DÉCEMBRE 1605 [1].

(1606.)

Que direz-vous, races futures [2],
Si quelquefois un vrai discours
Vous récite les aventures
De nos abominables jours?
Direz-vous, sans rougir de honte,
Que notre impiété surmonte
Les faits les plus audacieux,
Et les plus dignes du tonnerre
Qui firent jamais à la terre
Sentir la colère des cieux?

O que nos fortunes prospères [3]
Ont un change bien apparent!

[1] Étienne de Lisle, procureur à Senlis, se jetant sur le roi, comme il passoit à cheval sur le pont Neuf, le tira par son manteau qu'il fit tomber. Cet homme fut pris tout aussitôt, et mené à la Bastille; mais comme par ses interrogatoires il parut aliéné d'esprit, le roi lui pardonna. (Mén.)

[2] La lecture de cette ode, regardée généralement comme le chef-d'œuvre de Malherbe, éveilla, dit-on, le génie poétique de La Fontaine.

[3] Nos puristes font aujourd'hui, je ne sais pourquoi, difficulté de se servir du mot *prospère*. (Mén.)

O que du siècle de nos pères
Le nôtre s'est fait différent!
La France, devant ces orages,
Pleine de mœurs et de courages
Qu'on ne pouvoit assez louer,
S'est faite aujourd'hui si tragique,
Qu'elle produit ce que l'Afrique
Auroit vergogne [1] d'avouer.

Quelles preuves incomparables
Peut donner un prince de soi,
Que les rois les plus adorables
N'en quittent l'honneur à mon roi?
Quelle terre n'est parfumée
Des odeurs de sa renommée?
Et qui peut nier qu'après Dieu,
Sa gloire, qui n'a point d'exemples,
N'ait mérité que dans nos temples
On lui donne le second lieu?

Qui ne sait point qu'à sa vaillance
Il ne se peut rien ajouter,
Qu'on reçoit de sa bienveillance
Tout ce qu'on en doit souhaiter,
Et que, si de cette couronne
Que sa tige illustre lui donne,

[1] Ce mot, qu'on écrivoit autrefois *vergongne*, a été banni de la poésie comme peu propre à exprimer la honte et la pudeur, et ne tardera pas de l'être tout-à-fait de la prose.

Les lois ne l'eussent revêtu,
Nos peuples, d'un juste suffrage,
Ne pouvoient, sans faire naufrage,
Ne l'offrir point à sa vertu?

Toutefois, ingrats que nous sommes,
Barbares et dénaturés
Plus qu'en ce climat où les hommes
Par les hommes sont dévorés,
Toujours nous assaillons sa tête
De quelque nouvelle tempête,
Et, d'un courage forcené
Rejetant son obéissance,
Lui défendons la jouissance
Du repos qu'il nous a donné!

La main de cet esprit farouche
Qui, sorti des ombres d'enfer,
D'un coup sanglant frappa sa bouche[1],
A peine avoit laissé le fer,
Et voici qu'un autre perfide,
Où la même audace réside,
Comme si détruire l'état
Tenoit lieu de juste conquête,
De pareilles armes s'apprête
A faire un pareil attentat!

O soleil! ô grand luminaire!

[1] Jean Châtel, qui, en 1594, avoit frappé d'un poignard Henri IV, à la lèvre supérieure.

Si jadis l'horreur d'un festin
Fit que de ta route ordinaire
Tu reculas vers le matin [1],
Et d'un émerveillable change
Te couchas aux rives du Gange,
D'où vient que ta sévérité,
Moindre qu'en la faute [2] d'Atrée,
Ne punit point cette contrée
D'une éternelle obscurité?

Non, non, tu luis sur le coupable
Comme tu fais sur l'innocent [3];
Ta nature n'est point capable
Du trouble qu'une ame ressent:

[1] Cette apostrophe, imitée de l'*Hippolyte* de Sénèque, se retrouve dans ces vers de Racine, qui rappellent l'expression de Malherbe :

> Et toi, soleil, et toi, qui dans cette contrée
> Reconnois l'héritier et le vrai fils d'Atrée,
> Toi, qui n'osas du père éclairer le festin,
> Recule : ils t'ont appris ce funeste chemin.
>
> *Iphigénie*, act. V, sc. IV.

[2] *Faute* dit trop peu pour un crime que le soleil ne put éclairer. (MÉN.)

[3] Malherbe, dans sa traduction du *Traité des Bienfaits*, a rendu la même pensée en prose : « Les méchants, dit-il, voient le soleil comme les bons, et les mers ne font point meilleure mine à la barque d'un marchand qu'à la frégate d'un écumeur. » Ce qui peut être regardé comme une paraphrase de ce passage de Sénèque: *Nam et sceleratis sol oritur, et piratis patent maria. De Beneficiis*, lib. IV, cap. XXV.

Tu dois ta flamme à tout le monde;
Et ton allure vagabonde,
Comme une servile action
Qui dépend d'une autre puissance,
N'ayant aucune connoissance,
N'a point aussi d'affection.

Mais, ô planète belle et claire,
Je ne parle pas sagement;
Le juste excès de la colère
M'a fait perdre le jugement.
Ce traître, quelque frénésie
Qui travaillât sa fantaisie,
Eut encore assez de raison
Pour ne vouloir rien entreprendre,
Bel astre, qu'il n'eût vu descendre
Ta lumière sous l'horizon.

Au point qu'il écuma[1] sa rage,
Le dieu de Seine étoit dehors
A regarder croître l'ouvrage[2]
Dont ce prince embellit ses bords.
Il se resserra tout-à-l'heure
Au plus bas lieu de sa demeure;
Et ses nymphes dessous les eaux,
Toutes sans voix et sans haleine,

[1] Suivant Ménage, le mot *écumer* recevoit quelquefois alors une signification active.

[2] La grande galerie du Louvre.

Pour se cacher furent en peine
De trouver assez de roseaux.

La terreur des choses passées,
A leurs yeux se ramentevant[1],
Faisoit prévoir à leurs pensées
Plus de malheurs qu'auparavant;
Et leur étoit si peu croyable
Qu'en cet accident effroyable
Personne les pût secourir,
Que, pour en être dégagées,
Le ciel les auroit obligées
S'il leur eût permis de mourir.

Revenez, belles fugitives;
De quoi versez-vous tant de pleurs?
Assurez vos ames craintives,
Remettez vos chapeaux de fleurs:
Le roi vit; et ce misérable,
Ce monstre vraiment déplorable,
Qui n'avoit jamais éprouvé
Que peut[2] un visage d'Alcide,
A commencé le parricide,
Mais il ne l'a pas achevé.

[1] *Rappeler, représenter,* ont fait oublier ce mot qui, vers la fin du dix-septième siècle, étoit encore admis dans le style épistolaire.

[2] Au lieu de *ce que peut.* C'étoit, au temps de Malherbe, une licence poétique. L'article pronominal seroit indispensable aujourd'hui pour la correction de la phrase.

Pucelles, qu'on se réjouisse,
Mettez-vous l'esprit en repos;
Que cette peur s'évanouisse,
Vous la prenez mal-à-propos:
Le roi vit; et les destinées
Lui gardent un nombre d'années
Qui fera maudire le sort
A ceux dont l'aveugle manie
Dresse des plans de tyrannie
Pour bâtir quand il sera mort.

O bienheureuse intelligence,
Puissance, quiconque tu sois,
Dont la fatale diligence
Préside à l'empire françois!
Toutes ces visibles merveilles
De soins, de peines, et de veilles,
Qui jamais ne t'ont pu lasser,
N'ont-elles pas fait une histoire
Qu'en la plus ingrate mémoire
L'oubli ne sauroit effacer?

Ces archers aux casaques peintes[1]
Ne peuvent pas n'être surpris,

[1] *Casaque*, manière de saye, habillement usité ès compagnies d'hommes d'armes et archers et costiliers d'iceux; elle est bigarrée par demy-losanges, ou de diverses étoffes de deux ou plusieurs couleurs, ou d'une même étoffe de plusieurs couleurs, servant de sur-vêtement à l'homme armé, pour connoissance de la compagnie dont il est. Lesquelles couleurs étoient et sont la

Ayant à combattre les feintes
De tant d'infidéles esprits.
Leur présence n'est qu'une pompe;
Avecque peu d'art on les trompe.
Mais de quelle dextérité
Se peut déguiser une audace,
Qu'en l'ame aussitôt qu'en la face
Tu n'en lises la vérité?

Grand démon d'éternelle marque,
Fais qu'il te souvienne toujours
Que tous nos maux en ce monarque
Ont leur refuge et leur secours;
Et qu'arrivant l'heure prescrite
Que le trépas, qui tout limite,
Nous privera de sa valeur,
Nous n'avons jamais eu d'alarmes
Où nous ayons versé des larmes
Pour une semblable douleur.

Je sais bien que par la justice,
Dont la paix accroit le pouvoir,
Il fait demeurer la malice
Aux bornes de quelque devoir;

livrée, cognoissance, ou enseigne, qu'on disoit anciennement des chefs et capitaines de telles compagnies, pour s'entre-discerner les unes des autres en une armée ou bataille, se rallier plus aisément, et voir par le chef et général de l'armée quels étoient les bien ou mal-faisants en une journée, assignée, ou forcée, et en une rencontre. (Nicot, *Trésor de la langue françoise.*)

Et que son invincible épée
Sous telle influence est trempée
Qu'elle met la frayeur par-tout
Aussitôt qu'on la voit reluire:
Mais, quand le malheur nous veut nuire,
De quoi ne vient-il point à bout?

Soit que l'ardeur de la prière
Le tienne devant un autel,
Soit que l'honneur à la barrière
L'appelle à débattre un cartel,
Soit que dans la chambre il médite,
Soit qu'aux bois la chasse l'invite,
Jamais ne t'écarte si loin,
Qu'aux embûches qu'on lui peut tendre
Tu ne sois prêt à le défendre,
Sitôt qu'il en aura besoin.

Garde sa compagne fidèle,
Cette reine dont les bontés
De notre foiblesse mortelle
Tous les défauts ont surmontés.
Fais que jamais rien ne l'ennuie;
Que toute infortune la fuie;
Et qu'aux roses de sa beauté
L'âge, par qui tout se consume,
Redonne, contre sa coutume,
La grace de la nouveauté.

Serre d'une étreinte si ferme

Le nœud de leurs chastes amours,
Que la seule mort soit le terme
Qui puisse en arrêter le cours.
Bénis les plaisirs de leur couche;
Et fais renaître de leur souche
Des scions si beaux et si verts,
Que de leur feuillage sans nombre
A jamais ils puissent faire ombre[1]
Aux peuples de tout l'univers.

Sur-tout, pour leur commune joie,
Dévide aux ans de leur dauphin,
A longs filets d'or et de soie,
Un bonheur qui n'ait point de fin :
Quelques vœux que fasse l'envie,
Conserve-leur sa chère vie;
Et tiens par elle ensevelis
D'une bonace continue
Les aquilons, dont sa venue
A garanti les fleurs de lis.

Conduis-le, sous leur assurance,
Promptement jusques au sommet
De l'indubitable espérance
Que son enfance leur promet;

[1] Métaphore bien suivie et bien exprimée: *faire ombre*, c'est *donner protection*. Virgile a dit dans le même sens :

. . . . O, qui me gelidis in vallibus Hæmi
Sistat, et ingenti ramorum protegat umbra!
Georg. lib. II, v. 489. (Mén.)

Et, pour achever leurs journées,
Que les oracles ont bornées
Dedans le trône impérial,
Avant que le ciel les appelle,
Fais-leur ouïr cette nouvelle,
Qu'il a rasé l'Escurial.

V[1].

AU ROI.

SUR L'HEUREUX SUCCÈS DU VOYAGE DE SÉDAN[2].

(1606.)

Enfin, après les tempêtes,
Nous voici rendus au port;
Enfin nous voyons nos têtes
Hors de l'injure du sort :
Nous n'avons rien qui menace
De troubler notre bonace;
Et ces matières de pleurs,
Massacres, feux, et rapines,
De leurs funestes épines
Ne gâteront plus nos fleurs[3].

Nos prières sont ouïes,
Tout est réconcilié;

[1] Cette ode est une de celles que Malherbe estimoit le plus. (Racan.)

[2] Le duc de Bouillon, qui, à la tête de quelques mécontents, s'étoit réfugié à Sédan, venoit de se réconcilier avec Henri, et Sédan avoit été le prix de cette réconciliation.

[3] Expression trop figurée, et d'ailleurs un peu embarrassée. Le poëte veut dire: les massacres, les feux, et les rapines, qui sont des matières de pleurs, ne troubleront plus notre joie par des afflictions. (Mén.)

Nos peurs sont évanouies,
Sédan est humilié.
A peine il a vu le foudre
Parti pour le mettre en poudre,
Que, faisant comparaison
De l'espoir et de la crainte,
Pour éviter la contrainte
Il s'est mis à la raison.

Qui n'eût cru que ses murailles,
Que défendoit un lion,
Eussent fait des funérailles
Plus que n'en fit Ilion;
Et qu'avant qu'être à la fête
De si pénible conquête
Les champs se fussent vêtus
Deux fois de robe nouvelle,
Et le fer eût en javelle
Deux fois les blés abattus?

Et toutefois, ô merveille!
Mon roi, l'exemple des rois,
Dont la grandeur nonpareille
Fait qu'on adore ses lois,
Accompagné d'un génie
Qui les volontés manie,
L'a su tellement presser
D'obéir et de se rendre,
Qu'il n'a pas eu pour le prendre
Loisir de le menacer.

Tel qu'à vagues épandues[1]
Marche un fleuve impérieux
De qui les neiges fondues
Rendent le cours furieux:
Rien n'est sûr en son rivage;
Ce qu'il treuve[2], il le ravage,
Et, traînant comme buissons
Les chênes et leurs racines[3],
Ote aux campagnes voisines
L'espérance des moissons[4]:

[1] Tous les poëtes sont pleins de cette comparaison d'un grand capitaine à un grand fleuve ou à un torrent impétueux.

Ronsard avoit dit, parlant de Henri III:

Comme on voit l'orgueil d'un torrent,
Bouillonnant d'une trace neuve,
Parmi les plaines en courant
Ravager tout cela qu'il treuve:
Ainsi ta main renversera
Sur la terre de sang trempée,
Tout l'effort qui s'opposera
Devant le fil de ton épée
Liv. III, *od.* v.

[2] C'est ainsi que ce mot s'écrivoit et se prononçoit alors. Molière s'en est encore servi soixante ans après Malherbe dans ces vers du *Misanthrope:*

Non, l'amour que je sens pour cette jeune veuve
Ne ferme point mes yeux aux défauts qu'on lui treuve.
Acte I, sc. I.

[3] La dernière partie de ce vers n'est point superflue, comme quelques uns le prétendent. Elle marque l'impétuosité du débordement. V. Hom. Iliad. liv. IX, v. 537. (Mén.)

[4] Imité de ces vers de Virgile:

. . . . *Veluti*. . . . .
. . . *rapidus montano flumine torrens*

Tel, et plus épouvantable,
S'en alloit ce conquérant,
A son pouvoir indomptable
Sa colère mesurant.
Son front avoit une audace
Telle que Mars en la Thrace;
Et les éclairs de ses yeux [1]
Étoient comme d'un tonnerre
Qui gronde contre la terre
Quand elle a fâché les cieux.

Quelle vaine résistance
A son puissant appareil
N'eût porté la pénitence
Qui suit un mauvais conseil,
Et vu sa faute bornée
D'une chute infortunée,
Comme la rébellion
Dont la fameuse folie
Fit voir à la Thessalie
Olympe sur Pélion [2]?

Sternit agros, sternit sata læta, boumque labores,
Præcipitesque trahit sylvas.
Æn. lib. II, v. 304.

Horace, dans l'ode II du liv. IV, applique la même comparaison à Pindare.

[1] *Fulminat illa oculis*, a dit Properce (livre IV; *élégie* IX, v. 27.), en parlant de Cynthie qui l'avoit surpris avec Phyllis.

[2] La fin de cette strophe paroît imitée de ce passage de Virgile:

Ter sunt conati imponere Pelio Ossam

Voyez comme en son courage,
Quand on se range au devoir,
La pitié calme l'orage
Que l'ire[1] a fait émouvoir :
A peine fut réclamée
Sa douceur accoutumée,
Que, d'un sentiment humain
Frappé non moins que de charmes,
Il fit la paix, et les armes
Lui tombèrent de la main.

Arrière, vaines chimères
De haines et de rancœurs;
Soupçons de choses amères,
Éloignez-vous de nos cœurs :
Loin, bien loin, tristes pensées
Où nos misères passées
Nous avoient ensevelis !
Sous Henri, c'est ne voir goutte
Que de révoquer en doute
Le salut des fleurs de lis.

O roi qui du rang des hommes
T'exceptes par ta bonté,

Scilicet, atque Ossæ frondosum involvere Olympum :
Ter Pater exstructos disjecit fulmine montes.
Georg. lib. I, v. 282.

[1] Ce mot se retrouve souvent dans Malherbe. Il est beau, et on ne doit point faire difficulté de s'en servir en poésie, et sur-tout en parlant des dieux et des rois. (Mén.)

Roi qui de l'âge où nous sommes
Tout le mal as surmonté!
Si tes labeurs, d'où la France
A tiré sa délivrance,
Sont écrits avecque foi,
Qui sera si ridicule
Qu'il ne confesse qu'Hercule
Fut moins Hercule que toi[1]?

De combien de tragédies,
Sans ton assuré secours,
Étoient les trames ourdies
Pour ensanglanter nos jours!
Et qu'auroit fait l'innocence,
Si l'outrageuse licence,
De qui le souverain bien
Est d'opprimer et de nuire,
N'eût trouvé pour la détruire
Un bras fort comme le tien?

Mon roi, connois ta puissance,
Elle est capable de tout;
Tes desseins n'ont pas naissance,
Qu'on en voit déja le bout;
Et la fortune, amoureuse
De la vertu généreuse,

[1] Je ne condamne pas ces belles figures; je dis seulement qu'elles ne sont plus à mon usage. (Balzac, *Entret.* XXXI.)

Treuve[1] de si doux appas
A te servir et te plaire,
Que c'est la mettre en colère
Que de ne l'employer pas.

Use de sa bienveillance,
Et lui donne ce plaisir
Qu'elle suive ta vaillance
A quelque nouveau desir.
Où que[2] tes bannières aillent,
Quoi que tes armes assaillent,
Il n'est orgueil endurci
Que, brisé comme du verre,
A tes pieds elle n'atterre,
S'il n'implore ta merci.

Je sais bien que les oracles
Prédisent tous qu'à ton fils
Sont réservés les miracles
De la prise de Memphis;
Et que c'est lui dont l'épée,
Au sang barbare trempée,
Quelque jour apparoissant
A la Grèce qui soupire,

[1] Mot déja remarqué page 38.

[2] Ménage a condamné, comme provinciale, cette façon de parler qui étoit encore d'un fréquent usage du temps de Corneille, et que J. J. Rousseau et Buffon ont vainement essayé de faire revivre.

Fera décroître l'empire
De l'infidèle croissant.

Mais, tandis que les années
Pas à pas font avancer
L'âge où de ses destinées
La gloire doit commencer,
Que fais-tu, que d'une armée
A te venger animée
Tu ne mets dans le tombeau
Ces voisins dont les pratiques
De nos rages domestiques
Ont allumé le flambeau?

Quoique les Alpes chenues
Les couvrent de toutes parts,
Et fassent monter aux nues
Leurs effroyables remparts;
Alors que de ton passage
On leur fera le message
Qui verront-elles venir,
Envoyé sous tes auspices,
Qu'aussitôt leurs précipices
Ne se laissent aplanir?

Crois-moi, contente l'envie
Qu'ont tant de jeunes guerriers
D'aller exposer leur vie
Pour t'acquérir des lauriers;

Et ne tiens point otieuses [1]
Ces ames ambitieuses
Qui, jusques où le matin
Met les étoiles en fuite,
Oseront, sous ta conduite,
Aller querir du butin.

Déja le Tésin tout morne
Consulte de se cacher,
Voulant garantir la corne [2]
Que tu lui dois arracher:
Et le Pô, tombe certaine
De l'audace trop hautaine,
Tenant baissé le menton
Dans sa caverne profonde,
S'apprête à voir en son onde
Choir un autre Phaéton.

Va, monarque magnanime;
Souffre à ta juste douleur
Qu'en leurs rives elle imprime
Les marques de ta valeur:

[1] C'est le mot latin *otiosus* à peine francisé; il a été banni de notre langue. *Oiseux* et *oisif*, quoique plus éloignés de leur origine, sont restés.

[2] Les poëtes ont donné des cornes aux fleuves, et les ont peints en forme de taureaux. Il y a diversité d'opinions sur cette imagination, mais la véritable raison pour laquelle on les a peints de la sorte, c'est parceque leurs bras ressemblent aux cornes des taureaux; et, pour cette ressemblance, ces bras ont été appelés des *cornes* par les anciens poëtes latins. (Mén.)

L'astre dont la course ronde
Tous les jours voit tout le monde
N'aura point achevé l'an,
Que tes conquêtes ne rasent
Tout le Piémont, et n'écrasent
La couleuvre de Milan[1].

Ce sera là que ma lyre,
Faisant son dernier effort,
Entreprendra de mieux dire
Qu'un cygne près de sa mort[2];
Et, se rendant favorable
Ton oreille incomparable,
Te forcera d'avouer
Qu'en l'aise de la victoire
Rien n'est si doux que la gloire
De se voir si bien louer.

Il ne faut pas que tu penses
Trouver de l'éternité
En ces pompeuses dépenses
Qu'invente la vanité;
Tous ces chefs-d'œuvres antiques
Ont à peine leurs reliques[3]:

[1] Allusion aux armes du duché de Milan, au milieu desquelles étoit peinte une couleuvre dévorant un enfant.

[2] Tous les poëtes ont dit que les cygnes chantoient agréablement, et sur-tout lorsqu'ils étoient sur le point de mourir. Mais la vérité est que les cygnes ne chantent point lorsqu'ils vont mourir, et qu'ils ne chantent jamais agréablement. (MÉN.)

[3] *Reliques* pour *restes* a bonne grace dans les compositions relevées. *Non tam refert quid dicas, quam quo loco.* (MÉN.)

Par les Muses seulement
L'homme est exempt de la Parque;
Et ce qui porte leur marque
Demeure éternellement[1].

Par elles traçant l'histoire
De tes faits laborieux,
Je défendrai ta mémoire
Du trépas injurieux;
Et, quelque assaut que te fasse[2]
L'oubli, par qui tout s'efface,
Ta louange, dans mes vers
D'amarante[3] couronnée,
N'aura sa fin terminée
Qu'en celle de l'univers.

[1] C'est la pensée d'Horace:

Non incisa notis marmora publicis
. . . . *clarius indicant*
Laudes, quam Calabræ Pierides: neque
Si chartæ sileant, quod bene feceris,
Mercedem tuleris. . . . .
Dignum laude virum musa vetat mori.

Lib. IV, *od* VIII, v. 13 et seq.

[2] On dit *livrer, donner* et non pas *faire un assaut*, si ce n'est chez les maîtres d'armes. (CHEVREAU.)

[3] *Amarante*, formé du grec ἀμάραντος, qui ne se flétrit pas. Cette fleur est le symbole de l'immortalité.

VI.

A M. LE DUC DE BELLEGARDE[1],

GRAND ÉCUYER DE FRANCE.

(1608.)

A la fin c'est trop de silence
En si beau sujet de parler;
Le mérite qu'on veut celer
Souffre une injuste violence.
Bellegarde, unique support
Où mes vœux ont treuvé leur port,
Que tarde ma paresse ingrate
Que déja ton bruit[2] nonpareil
Aux bords du Tage et de l'Euphrate
N'a vu l'un et l'autre soleil?

Les Muses, bautaines et braves,
Tiennent le flatter odieux[3],

[1] Malherbe composa cette ode deux ans avant la mort de Henri IV. Il faisoit alors partie de la maison du duc de Bellegarde, qui lui donnoit mille livres de pension avec la table, et lui entretenoit un homme et un cheval.

[2] *Bruit* est ici pour *renommée*. Les Italiens disent de même *il grido*. (Mén.)

[3] Var. Comme filles de Jupiter,

Et, comme parentes des dieux [1],
Ne parlent jamais en esclaves :
Mais aussi ne sont-elles pas
De ces beautés dont les appas
Ne sont que rigueur et que glace,
Et de qui le cerveau léger,
Quelque service qu'on leur fasse [2],
Ne se peut jamais obliger.

La vertu, qui de leur étude
Est le fruit le plus précieux,
Sur tous les actes vicieux,
Leur fait haïr l'ingratitude ;
Et les agréables chansons,
Par qui leurs doctes nourrissons
Savent charmer les destinées,
Récompensent un bon accueil
De louanges que les années
Ne mettent point dans le cercueil.

Ne savent que c'est de flatter *
A la manière des esclaves.

[1] Il est vrai que les muses sont des déesses ; mais ce sont des déesses d'un ordre inférieur à Jupiter, à Apollon, à Mars, à Bacchus, à Junon, à Vénus, à Diane, à Minerve, et à tous ces autres dieux qu'on appelle *majorum gentium*. Ainsi, quand Malherbe a dit que les muses étoient parentes des dieux, il a entendu parler des dieux du premier ordre, qu'il a appelés *dieux* par excellence. (Mén.)

[2] Var. Quelque service qu'on lui fasse.

* Malherbe changea depuis ces vers à cause de la mauvaise rime de *Jupiter* et *flatter*. Sur la fin de ses jours, il avoit conçu une si grande aversion contre ces rimes normandes, qu'il avoit dessein de les ôter toutes de ses poésies. (Mén.)

Les tiennes, par moi publiées[1],
Je le jure sur les autels,
En la mémoire des mortels
Ne seront jamais oubliées;
Et l'éternité que promet
La montagne au double sommet
N'est que mensonge et que fumée,
Ou je rendrai cet univers
Amoureux de ta renommée,
Autant que tu l'es de mes vers.

Comme, en cueillant une guirlande[2],
L'homme est d'autant plus travaillé[3]

[1] VAR. Les tiennes vivront, je le jure,
Touchant de la main à l'autel,
Sans que jamais rien de mortel
Ait pouvoir de leur faire injure.

[2] Cette façon de parler est très belle; et ceux qui y trouvent à dire, parcequ'on ne cueille point de guirlandes, mais seulement des fleurs dont on fait ensuite des guirlandes, ne savent ce que c'est que la poésie. Pline a dit de même, et plus hardiment encore: *in hortis seri et coronamenta jussit Cato. Hist. natur.*, lib. XXI, cap. I. (MÉN.)

Malherbe paroit avoir emprunté cette pensée de du Bellai qui, selon toute apparence, l'avoit lui-même imitée de l'épigramme de Politien à la louange de Bassus, dans la stance suivante:

Mais comme errant par une prée
De diverses fleurs diaprée,
La vierge souvent n'a loisir,
Parmi tant de beautés nouvelles,
De reconnoître les plus belles,
Et ne sait lesquelles choisir.
(DU BELLAI, *ode au prince de Melfe.*)

[3] VAR. On est d'autant plus travaillé.

Que le parterre est émaillé
D'une diversité plus grande;
Tant de fleurs de tant de côtés
Faisant paroître en leurs beautés
L'artifice de la nature,
Qu'il tient suspendu son desir[1],
Et ne sait en cette peinture
Ni que laisser, ni que choisir:

Ainsi, quand pressé de la honte
Dont me fait rougir mon devoir,
Je veux une œuvre concevoir
Qui pour toi les âges surmonte,
Tu me tiens les sens enchantés
De tant de rares qualités
Où brille un excès de lumière,
Que, plus je m'arrête à penser
Laquelle sera la première,
Moins je sais par où commencer.

Si nommer en son parentage[2]
Une longue suite d'aïeux[3]

[1] VAR. Que les yeux troublés de plaisir
Ne savent en cette peinture.

[2] Ce mot, quoique vieux, ne laisse pas d'être beau, et il est bien plus poétique que celui de *parenté*. (MÉN.)

[3] Le duc de Bellegarde étoit de la maison de Saint-Lari, c'est-à-dire, *de saint Hilaire: de sancto Hilario*, c'est ainsi que cette maison est appelée dans les titres latins. *Le maréchal de Bellegarde* étoit son oncle; et c'est de ce maréchal et de celui de

Que la gloire a mis dans les cieux
Est réputé grand avantage,
De qui n'est-il point reconnu [1]
Que toujours les tiens ont tenu
Les charges les plus honorables
Dont le mérite et la raison [2],
Quand les destins sont favorables,
Parent une illustre maison?

Qui ne sait de quelles tempêtes
Leur fatale main autrefois,
Portant la foudre de nos rois,
Des Alpes a battu les têtes [3]?
Qui n'a vu dessous leurs combats [4]
Le Pô mettre les cornes bas [5],
Et les peuples de ces deux rives,
Dans la frayeur ensevelis,
Laisser leurs dépouilles captives
A la merci des fleurs de lis?

Termes, allié à la même maison, que Malherbe entend parler quand il dit que les parents du duc de Bellegarde ont toujours occupé en France les charges les plus honorables. (MÉN.)

[1] VAR. A qui peut-il être inconnu.

[2] VAR. Qu'espèrent avecques raison
Sous des monarques favorables,
Ceux qui sont d'illustre maison.

[3] Le maréchal de Termes commandoit en Italie. (MÉN.)

[4] VAR. Qui n'a vu dessous les combats.

[5] Voyez, ode V, la note de Ménage sur la corne du Tésin.

Mais de chercher aux sépultures
Des témoignages de valeur,
C'est à ceux qui n'ont rien du leur
Estimable aux races futures ;
Non pas à toi, qui, revêtu
De tous les dons que la vertu
Peut recevoir de la fortune,
Connois que c'est que du vrai bien[1],
Et ne veux pas, comme la lune,
Luire d'autre feu que du tien.

Quand le monstre infame d'Envie,
A qui rien de l'autrui ne plaît,
Tout lâche et perfide qu'il est,
Jette les yeux dessus ta vie,
Et te voit emporter le prix[2]
Des grands cœurs et des beaux esprits
Dont aujourd'hui la France est pleine,
Est-il pas contraint d'avouer[3]
Qu'il a lui-même de la peine
A s'empêcher de te louer?

Soit que l'honneur de la carrière[4]

[1] Var. Connois ce qui vraiment est bien.

[2] Var. Et voit qu'on te donne le prix
Des beaux cœurs et des beaux esprits.

[3] Var. N'est-il pas contraint d'avouer.

[4] Strophe supprimée :

De quelle adresse incomparable

T'appelle à monter à cheval,
Soit qu'il se présente un rival
Pour la lice ou pour la barrière,
Soit que tu donnes ton loisir
A prendre quelque autre plaisir[1]
Éloigné des molles délices;
Qui ne sait que toute la court[2]
A regarder tes exercices
Comme à des théâtres accourt[3]?

Ce que tu fais n'est-il réglé?
Qui ne voit, s'il n'est aveuglé,
Que ton discours est admirable?
Et les charmes de tes bontés
N'ont-ils pas sur leurs volontés
Une si parfaite puissance
Qu'une ame ne peut éviter
D'être sous ton obéissance
Quand tu l'en veux solliciter?

[1] VAR. A faire en quelque autre plaisir
Luire tes graces nompareilles,
Voit-on pas que toute la court
Aux spectacles de tes merveilles
Comme à des théâtres accourt?

[2] Ménage vouloit qu'on écrivît toujours *court*, et non pas *cour*; ce mot venant du latin *curtis*, ou *cortis*, de même que l'italien *corte*, et non pas de *curia*; mais l'usage a prévalu sur l'étymologie.

[3] Strophes supprimées :

Quand il a fallu par les armes
Venir à l'essai glorieux
De réduire les furieux
Aveuglés d'appas et de charmes,
Qui plus heureusement a mis
La honte au front des ennemis?

Quand tu passas en Italie,
Où tu fus querir pour mon roi
Ce joyau d'honneur et de foi

Et par de plus dignes ouvrages
Témoigné le mépris du sort
Dont sollicite les courages
Le soin de vivre après la mort?

Dreux sait bien avec quelle audace
Il vit au haut de ses remparts
Ton glaive craint de toutes parts
Se faire abandonner la place;
Et sait bien que les assiégés,
En péril extrême rangés,
Tenoient déja leur perte sûre,
Quand demi-mort, par le défaut
Du sang versé d'une blessure,
Tu fus remporté de l'assaut.

La défense victorieuse
D'un petit nombre de maisons
Qu'à peine avoit clos de gazons
Une hâte peu curieuse;
Un camp venant pour te forcer,
Abattu sans se redresser,
Et le repos d'une province
Par un même effet rétabli,
Au gré des sujets et du prince,
Sont-ce choses dignes d'oubli?

Sous la canicule enflammée,
Les bleds ne sont point aux sillons
Si nombreux que les bataillons
Qui fourmilloient en cette armée:
Et si la fureur des Titans,
Par de semblables combattants,
Eût présenté son escalade,
Le ciel avoit de quoi douter
Qu'il n'eût vu régner Encelade
En la place de Jupiter.

Dont l'Arne à la Seine s'allie,
Thétis ne suivit-elle pas
Ta bonne grace et tes appas
Comme un objet émerveillable?

Qui vers l'épaisseur d'un bocage
A vu se retirer des loups
Qu'un berger de cris et de coups
A repoussés de son herbage,
Il a vu ces désespérés,
Par ta gloire déshonorés,
S'en revenir en leur tranchée,
Et ne rester de leurs efforts
Que toute la terre jonchée
De leurs blessés et de leurs morts.

La paix qui neuf ans retirée
Faisoit la sourde à nous ouïr,
A la fin nous laissa jouir
De sa présence desirée.
Au lieu du soin et des ennuis
Par qui les jours sembloient des nuits,
L'âge d'or revint sur la terre,
Les délices eurent leur tour;
Et mon roi, lassé de la guerre,
Mit son temps à faire l'amour.

Le nom de sa chaste Marie
Le travailloit d'une langueur
Qu'il pensoit que, pour sa longueur,
Jamais il ne verroit guérie;
Et bien que des succès heureux
De ses combats aventureux
Toute l'Europe sût l'histoire,
Il croyoit en sa royauté
N'avoir rien, s'il n'avoit la gloire
De posséder cette beauté.

Elle auparavant invincible,
Et plus dure qu'un diamant,

Et jura qu'avecques Jason
Jamais Argonaute semblable
N'alla conquérir la toison.

S'apercevoit que cet amant
La faisoit devenir sensible
Les doutes que les femmes font,
Et la conduite qu'elles ont
Plus discrète et plus retenue,
Contre sa flamme combattant,
Faisoient qu'elle étoit moins connue;
Mais elle étoit grande pourtant.

En l'heureux sein de la Toscane,
Diane aux ombres de ses bois
La nourrissoit dessous ses lois
Qui n'enseignent rien de profane;
Tandis, le temps faisoit meurir
Le dessein de l'aller guérir,
Et ne restoit plus que d'élire
Celui qui seroit le Jason
Digne de faire à cet empire
Voir une si belle toison

Tu vainquis en cette dispute,
Aussi plein d'aise dans le cœur
Qu'à Pise jadis un vainqueur
Ou de la course ou de la lutte;
Et parus sur les poursuivants
Dont les vœux trop haut s'élevants
Te donnoient de la jalousie,
Comme dessus des arbrisseaux
Un de ces pins de Silésie
Qui font les mâts de nos vaisseaux

Quelle prudence inestimable
Ne fis-tu remarquer alors;
Quels ornements d'ame et de corps
Ne te firent trouver aimable!
Thétis que ta grace ravit,
Pleine de flamme te suivit

Tu menois le blond Hyménée,
Qui devoit solennellement
De ce fatal accouplement[1]
Célébrer l'heureuse journée.
Jamais il ne fut si paré,
Jamais en son habit doré
Tant de richesses n'éclatèrent;
Toutefois les nymphes du lieu,
Non sans apparence, doutèrent
Qui de vous deux étoit le dieu.

De combien de pareilles marques[2],
Dont on ne me peut démentir,
Ai-je de quoi te garantir

Autant que dura son passage:
Et l'Arne cessa de couler
Plein de honte qu'en son rivage
Il n'avoit de quoi t'égaler*.

[1] Pour relever le mot accouplement, je lui aurois donné l'épithète de *divin*, au lieu de *fatal*; mais Malherbe a une grande prédilection pour ce dernier adjectif. (Mén.)

[2] Var. Par combien de semblables marques
Dont on ne peut me démentir.
. . . .
Contre les outrages des Parques!
Mais des sujets beaucoup meilleurs
Me font trouver ma route ailleurs,
Et la bienséance des choses
M'avertit qu'il faut qu'un guerrier
En sa couronne ait peu de roses
Avecques beaucoup de laurier.

* Cette dernière strophe et la neuvième peuvent servir de variante à la douzième du texte.

Contre les menaces des Parques,
Si ce n'est qu'un si long discours
A de trop pénibles détours,
Et qu'à bien dispenser les choses
Il faut méler, pour un guerrier,
A peu de myrte et peu de roses
Force palme et force laurier!

Achille étoit haut de corsage[1];
L'or éclatoit en ses cheveux;
Et les dames avecques vœux[2]
Soupiroient après son visage;
Sa gloire à danser[3] et chanter,
Tirer de l'arc, sauter, lutter,
A nulle autre n'étoit seconde:
Mais, s'il n'eût rien eu de plus beau,

[1] Lycophron lui donne neuf coudées, et Philostrate prétend qu'il avoit dix-huit pieds.

Le mot *corsage* est vieux, mais il est beau, et je ne sais pourquoi on ne s'en sert plus. (MÉN.) — Il a passé de l'ode dans la pastorale.

[2] VAR. Et les femmes avec des vœux.

[3] Je ne me souviens point d'avoir lu qu'Achille sût bien danser. Mais Stace lui attribuant la connoissance de tous les exercices, Malherbe a pu dire qu'il excelloit dans celui de la danse; et même il pouvoit se passer de l'autorité de Stace. Sénèque dit de Scipion qu'il aimoit à danser: *Scipio triumphale et militare corpus movit ad numeros.* Mais il ajoute: *Non molliter se infringens, ut nunc mos est, etiam incessu ipso ultra muliebrem mollitiem fluentibus, sed ut illi antiqui viri solebant, inter lusum ac festa tempora, virilem in modum tripudiare: non facturi detrimentum, etiam si ab hostibus suis spectarentur.* (MÉN.)

Son nom, qui vole par le monde,
Seroit-il pas dans le tombeau [1]?

S'il n'eût, par un bras homicide [2]
Dont rien ne repoussoit l'effort,
Sur Ilion vengé le tort
Qu'avoit reçu le jeune Atride,
De quelque adresse qu'au giron
Ou de Phœnix, ou de Chiron [3],
Il eût fait son apprentissage,
Notre âge auroit-il aujourd'hui
Le mémorable témoignage
Que la Grèce a donné de lui?

C'est aux magnanimes exemples
Qui, sous la bannière de Mars [4],
Sont faits au milieu des hasards,
Qu'il appartient d'avoir des temples;
Et c'est avecques ces couleurs [5]
Que l'histoire de nos malheurs
Marquera si bien ta mémoire,

[1] VAR. Fût-il pas clos dans le tombeau?

[2] Mauvaise épithète. Ce n'est pas honorer un héros que de lui donner un bras homicide. (S. MARC.)

[3] Chiron fut le premier gouverneur d'Achille, et Phœnix le second. (MÉN.)

[4] VAR. Qui dessus la scène de Mars.

[5] VAR. Et c'est là que je veux treuver
De quoi si dignement graver
Les monuments de ta mémoire.

Que tous les siècles à venir
N'auront point de nuit assez noire
Pour en cacher le souvenir.

En ce long temps où les manies
D'un nombre infini de mutins
Poussés dans nos mauvais destins
Ont assouvi leurs félonies[1],
Par quels faits d'armes valeureux,
Plus que nul autre aventureux,
N'as-tu mis ta gloire en estime,
Et déclaré ta passion
Contre l'espoir illégitime
De la rebelle ambition!

Tel que d'un effort difficile
Un fleuve[2] au travers de la mer[3],

[1] VAR. Ont assouvi leurs tyrannies,
Qui se peut vanter comme toi
D'avoir toujours gardé sa foi
Hors de soupçon comme de crime,
Et d'une forte passion
Hai l'espoir illégitime.

[2] L'Alphée, fleuve du Péloponèse.

[3] VAR. Un fleuve par-dessous la mer,
Sans que son flot devienne amer,
Passe de Grèce en la Sicile :
Il ne sait lui-même comment
Il peut couler si nettement;
Et sa fugitive Aréthuse,
Coutumière à le mépriser,
De ce miracle est si confuse
Qu'elle s'accorde à le baiser.

Sans que son goût devienne amer,
Passe d'Élide en la Sicile;
Ses flots, par moyens inconnus
En leur douceur entretenus,
Aucun mélange ne reçoivent,
Et, dans Syracuse arrivant,
Sont trouvés de ceux qui les boivent
Aussi peu salés que devant[1]:

Tel, entre ces esprits tragiques,
Ou plutôt démons insensés,
Qui de nos dommages passés
Tramoient les funestes pratiques,
Tu ne t'es jamais diverti
De suivre le juste parti;
Mais, blâmant l'impure licence
De leurs déloyales humeurs[2],
As toujours aimé l'innocence,
Et pris plaisir aux bonnes mœurs.

Depuis que, pour sauver sa terre,
Mon roi, le plus grand des humains,
Eut laissé partir de ses mains
Le premier trait de son tonnerre,
Jusqu'à la fin de ses exploits,

[1] Imité de Virgile:

Sic tibi, cum fluctus subter labere Sicanos,
Doris amara suam non intermisceat undam.
Eclog. X, v. 4

[2] VAR. De nos déloyales humeurs.

Que tout eut reconnu ses lois,
A-t-il jamais défait armée,
Pris ville, ni forcé rempart,
Où ta valeur accoutumée
N'ait eu la principale part?

Soit que, près de Seine et de Loire
Il pavât les plaines de morts,
Soit que le Rhône outre ses bords
Lui vît faire éclater sa gloire,
Ne l'as-tu pas toujours suivi,
Ne l'as-tu pas toujours servi,
Et toujours par dignes ouvrages
Témoigné le mépris du sort
Que sait imprimer aux courages
Le soin de vivre après la mort?

Mais quoi! ma barque vagabonde
Est dans les syrtes bien avant,
Et le plaisir, la décevant,
Toujours l'emporte au gré de l'onde [1].
Bellegarde, les matelots
Jamais ne méprisent les flots,
Quelque phare qui leur éclaire:
Je ferai mieux de relâcher [2],
Et borner le soin de te plaire
Par la crainte de te fâcher.

[1] Var. Toujours la pousse au gré de l'onde.

[2] Les poëtes doivent éviter ces mots propres des arts, et dire les choses figurément. (Mén.)

L'unique but où mon attente [1]
Croit avoir raison d'aspirer,
C'est que tu veuilles m'assurer
Que mon offrande te contente :
Donne-m'en, d'un clin de tes yeux,
Un témoignage gracieux ;
Et, si tu la trouves petite,
Ressouviens-toi qu'une action [2]
Ne peut avoir peu de mérite
Ayant beaucoup d'affection.

Ainsi de tant d'or et de soie [3]
Ton âge dévide son cours [4],

[1] VAR. Toute la gloire où mon attente
. . . . ,
C'est qu'il te plaise m'assurer.

[2] VAR. Considère qu'une action.

[3] VAR. Ainsi toujours d'or et de soie
. . . . ,
Ainsi te naissent tous les jours.
. . . .
Et les foudres accoutumés
De tous les traits envenimés
Que par la fortune contraire
L'ire du ciel fait décocher,
. . . .
Ne puissent jamais approcher.

[4] Cette comparaison se retrouve dans J. B. Rousseau :

Ainsi que le cours des années
Se forme de jours et de nuits,
Le cercle de nos destinées,
Est marqué de joie et d'ennuis.
Liv. II, *ode* IV.

Que tu reçoives tous les jours
Nouvelles matières de joie!
Ainsi tes honneurs fleurissants
De jour en jour aillent croissants,
Malgré la fortune contraire!
Et ce qui les fait trébucher
De toi ni de Termes ton frère
Ne puisse jamais approcher!

Quand la faveur, à pleines voiles,
Toujours compagne de vos pas,
Vous feroit devant le trépas
Avoir le front dans les étoiles,
Et remplir de votre grandeur
Ce que la terre a de rondeur,
Sans être menteur, je puis dire
Que jamais vos prospérités
N'iront jusques où je desire,
Ni jusques où vous méritez.

VII.

A LA REINE,

SUR LES HEUREUX SUCCÈS DE SA RÉGENCE[1].

(1610.)

Nymphe qui jamais ne sommeilles
Et dont les messages divers
En un moment sont aux oreilles
Des peuples de tout l'univers,
Vole vite; et de la contrée
Par où le jour fait son entrée,
Jusqu'au rivage de Calis[2],
Conte sur la terre et sur l'onde
Que l'honneur unique du monde,
C'est la reine des fleurs de lis.

[1] Henri IV étoit tombé sous le fer parricide de Ravaillac, le 14 mai 1610, et Marie de Médicis, sa veuve, avoit pris les rênes de l'état, attendu la minorité de son fils, depuis Louis XIII. En considération de cette ode, la reine fit à Malherbe une pension de 1,500 livres, somme importante alors.

[2] On a dit pendant long-temps, soit en Espagne, soit en France, *Calis* et *Cadis* indifféremment. Mais, suivant Ménage, le dernier est plus conforme à l'étymologie : Cadix vient du latin *gades*, et le latin *gades*, du punique *gadir*, qui signifie une haie.

Quand son Henri, de qui la gloire
Fut une merveille à nos yeux,
Loin des hommes s'en alla boire
Le nectar avecques les dieux[1],
En cette aventure effroyable,
A qui ne sembloit-il croyable
Qu'on alloit voir une saison
Où nos brutales perfidies
Feroient naître des maladies
Qui n'auroient jamais guérison?

Qui ne pensoit que les Furies
Viendroient des abymes d'enfer
En de nouvelles barbaries
Employer la flamme et le fer;
Qu'un débordement de licence
Feroit souffrir à l'innocence
Toute sorte de cruautés,
Et que nos malheurs seroient pires
Que naguère sous les Busires[2]
Que cet Hercule avoit domptés?

[1] Ces quatre premiers vers sont très beaux et très poétiques; et *boire le nectar avecques les dieux* est bien imité de cet endroit d'Horace:

Quos inter Augustus recumbens,
Purpureo bibit ore nectar.
Lyric. lib. III, n° 3, v. 11. (MÉN.)

[2] Busiris étoit un tyran d'Égypte fameux par ses cruautés. Son histoire est si connue, que ce seroit abuser du loisir des lecteurs que de la rapporter ici. *Quis aut Eurysthea durum, aut illaudati nescit Busiridis aras?* Isocrate, dans son oraison intitulée *la Louange*

Toutefois, depuis l'infortune
De cet abominable jour,
A peine la quatrième lune
Achève de faire son tour;
Et la France a les destinées
Pour elle tellement tournées
Contre les vents séditieux,
Qu'au lieu de craindre la tempête
Il semble que jamais sa tête
Ne fut plus voisine des cieux.

Au-delà des bords de la Meuse,
L'Allemagne a vu nos guerriers
Par une conquête fameuse[1]
Se couvrir le front de lauriers.
Tout a fléchi sous leur menace;
L'aigle même leur a fait place,
Et, les regardant approcher
Comme lions à qui tout cède,
N'a point eu de meilleur remède
Que de fuir[2] et se cacher.

O reine, qui, pleine de charmes

de Busiris, dit que Hercule et Busiris n'ont pas vécu en même temps; ce qu'il prouve par le témoignage des historiens. Mais, outre qu'il y a eu plusieurs Hercules, et qu'il peut y en avoir eu un du temps de Busiris, les poëtes, comme nous l'avons déja dit, sont obligés de suivre la fable, et non l'histoire. (Mén.)

[1] La ville de Juliers, reprise par le maréchal de La Chastre, joint au prince Maurice de Nassau.

[2] *Fuir* est aujourd'hui monosyllabe.

Pour toute sorte d'accidents,
As borné le flux de nos larmes
En ces miracles évidents,
Que peut la fortune publique
Te vouer d'assez magnifique,
Si, mise au rang des immortels
Dont ta vertu suit les exemples,
Tu n'as avec eux dans nos temples
Des images et des autels?

Que sauroit enseigner aux princes
Le grand démon qui les instruit,
Dont ta sagesse en nos provinces
Chaque jour n'épande le fruit?
Et qui justement ne peut dire,
A te voir régir cet empire,
Que, si ton heur étoit pareil
A tes admirables mérites,
Tu ferois dedans ses limites[1]
Lever et coucher le soleil?

Le soin qui reste à nos pensées,
O bel astre! c'est que toujours
Nos félicités commencées
Puissent continuer leur cours.
Tout nous rit, et notre navire
A la bonace qu'il desire:

[1] Équivoque. Il s'agit ici des limites de la France, et non de celles du soleil.

Mais, si quelque injure du sort
Provoquoit l'ire de Neptune,
Quel excès d'heureuse fortune
Nous garantiroit de la mort?

Assez de funestes batailles
Et de carnages inhumains
Ont fait en nos propres entrailles
Rougir nos déloyales mains:
Donne ordre que sous ton génie
Se termine cette manie,
Et que, las de perpétuer
Une si longue malveillance,
Nous employions notre vaillance
Ailleurs qu'à nous entre-tuer[1].

La discorde aux crins de couleuvres[2],
Peste fatale aux potentats,
Ne finit ses tragiques œuvres
Qu'en la fin même des états.
D'elle naquit la frénésie

[1] « Ce mot, dit Ménage, n'est pas de la belle poésie; et, dans nos vers, le simple doit être préféré au composé, quand ils ont tous deux même signification. » Ménage n'a pas remarqué que *tuer* n'auroit pas rendu la pensée de Malherbe.

[2] Imité de Catulle dans son poëme des noces de Pélée, v. 194:

Eumenides, quibus anguineo redimita capillo
Frons exspirantis præportat pectoris iras.

Pausanias, en ses Attiques, nous apprend qu'Eschyle est le premier qui ait donné des serpents aux Furies. (Mén.)

De la Grèce contre l'Asie[1] ;
Et d'elle prirent le flambeau
Dont ils désolèrent leur terre,
Les deux frères de qui la guerre[2]
Ne cessa point dans le tombeau.

C'est en la paix que toutes choses
Succèdent selon nos desirs ;
Comme au printemps naissent les roses,
En la paix naissent les plaisirs ;
Elle met les pompes aux villes,
Donne aux champs les moissons fertiles,
Et, de la majesté des lois
Appuyant les pouvoirs suprêmes,
Fait demeurer les diadèmes
Fermes sur la tête des rois.

Ce sera dessous cette égide
Qu'invincible de tous côtés
Tu verras ces peuples sans bride
Obéir à tes volontés ;
Et, surmontant leur espérance,
Remettras en telle assurance
Leur salut, qui fut déploré,
Que vivre au siècle de Marie,
Sans mensonge et sans flatterie,
Sera vivre au siècle doré.

[1] La guerre de Troie.
[2] La guerre de Thèbes entre Étéocle et Polynice, fils d'Œdipe.

Les Muses, les neuf belles fées[1]
Dont les bois suivent les chansons,
Rempliront de nouveaux Orphées
La troupe de leurs nourrissons;
Tous leurs vœux seront de te plaire;
Et si ta faveur tutélaire
Fait signe de les avouer,
Jamais ne partit de leurs veilles
Rien qui se compare aux merveilles
Qu'elles feront pour te louer.

En cette hautaine entreprise,
Commune à tous les beaux esprits,
Plus ardent qu'un athléte à Pise[2]
Je me ferai quitter le prix;
Et quand j'aurai peint ton image[3],
Quiconque verra mon ouvrage

[1] Ce mot est très beau. Il vient du latin *fata, fatæ;* et ainsi il convient bien aux Muses. Les poëtes s'en servent aussi en la signification de *nymphes.* (Mén.)

[2] Ville d'Élide dans le Péloponèse, près du fleuve Alphée, où, de cinq ans en cinq ans, on célébroit les jeux olympiques.

[3] Var. Et quand j'aurai peint ton image
Comme j'en prépare l'ouvrage,
Sans doute on dira quelque jour :
Quoi que d'Apelle on nous raconte,
Malherbe pouvoit à sa honte*
Achever la mère d'Amour.

* Malherbe a préféré les vers de l'ode à ceux des fragments (variantes). Ne seroit-ce point à cause de ces mots *à sa honte*, qui sont équivoques, se pouvant rapporter à Malherbe aussi bien qu'à Apelle? Quoi qu'il en soit, les secondes pensées des poëtes ne valent pas souvent les premières. (Mén.) — Jusqu'ici cette variante a toujours figuré parmi le texte de Malherbe.

Avouera que Fontaine-Bleau,
Le Louvre, ni les Tuileries,
En leurs superbes galeries
N'ont point un si riche tableau.

Apollon à portes ouvertes [1]
Laisse indifféremment cueillir
Les belles feuilles toujours vertes
Qui gardent les noms de vieillir.
Mais l'art d'en faire des couronnes
N'est pas su de toutes personnes;
Et trois ou quatre seulement,
Au nombre desquels [2] on me range,
Peuvent donner une louange
Qui demeure éternellement.

[1] C'est un des proverbes des Grecs, que les portes des Muses sont ouvertes à tout le monde : ἀνεῳγμέναι μουσῶν θύραι. (Mén.)

[2] *Lequel* est banni de la poésie. Malherbe pouvoit dire : *au nombre de qui l'on me range;* mais son vers n'eût pas été si harmonieux. Du reste, il est à remarquer que, dans toutes ses poésies, il ne s'est servi de *lequel* qu'en cet endroit, et dans l'ode à M. de Bellegarde. (Mén.)

VIII[1].

A LA REINE,

PENDANT SA RÉGENCE.

(1614.)

Si quelque avorton de l'Envie
Ose encore lever les yeux,
Je veux bander contre sa vie[2]
L'ire de la terre et des cieux,
Et dans les savantes oreilles
Verser de si douces merveilles,
Que ce misérable corbeau,
Comme oiseau d'augure sinistre
Banni des rives de Caïstre[3],
S'aille cacher dans le tombeau.

[1] Racan disoit que cette ode n'avoit ni commencement ni fin, et ne la regardoit que comme un fragment.

[2] On a critiqué ce vers comme présentant à l'esprit une idée obscène. Les anciens ont repris de même *arrige aures*, dans Térence, et *arrigere animos* dans Salluste. Il faut avoir l'imagination étrangement gâtée pour trouver dans les auteurs de semblables ordures. *Quod si recipias, nihil loqui tutum est*, dit Quintilien, au sujet de celui qui trouvoit une obscénité en ces mots de Virgile : *incipiunt agitata tumescere*. (MÉN.)

[3] Fleuve de Lydie très fréquenté par les cygnes, s'il faut en croire les poëtes. On diroit aujourd'hui *du Caïstre*.

Venez donc, non pas habillées[1]
Comme on vous trouve quelquefois
En jupes dessous les feuillées
Dansant au silence des bois[2];
Venez en robes où l'on voie
Dessus les ouvrages de soie
Les rayons d'or étinceler;
Et chargez de perles vos têtes,
Comme quand vous allez aux fêtes
Où les dieux vous font appeler[3].

Quand le sang bouillant en mes veines
Me donnoit de jeunes[4] desirs,
Tantôt vous soupiriez mes peines[5],

[1] Malherbe invoquoit peut-être les Muses dans une strophe qui n'est pas venue jusqu'à nous; mais peut-être aussi a-t-il cru sa pensée assez clairement exprimée pour n'avoir pas besoin de les nommer ici.

[2] Les latins ont dit de même *arcana nemorum*.

[3] C'est la pensée de Tibulle:

Phœbe, fave : novus ingreditur tua templa sacerdos.
Huc, age, cum cythara, carminibusque veni....
Ipse, triumphali devinctus tempora lauro,
Dum cumulant aras, ad tua sacra veni.
Sed nitidus, pulcherque veni. Nunc indue vestem
Sepositam; longas nunc bene necte comas.
Lib. II, *eleg.* v, v. 1 *et seqq.*

[4] Les Grecs appeloient de même νεανικὰ toutes les entreprises vives et généreuses.

Corneille dans le premier vers du *Cid* (édition de 1637) a employé ce mot dans le même sens. (Voyez t. VIII. p. 227 de la Collection des Classiques françois in-8°; *Paris, Lefèvre*, 1824.)

[5] C'est-à-dire *vous chantiez mes peines en soupirant*. Tous nos

Tantôt vous chantiez mes plaisirs:
Mais, aujourd'hui que mes années
Vers leur fin s'en vont terminées,
Siéroit-il bien à mes écrits
D'ennuyer les races futures
Des ridicules aventures
D'un amoureux en cheveux gris?

Non, vierges, non: je me retire
De tous ces frivoles discours;
Ma reine est un but à ma lyre
Plus juste que nulles amours;
Et quand j'aurai, comme j'espère,
Fait ouïr, du Gange à l'Ibère,
Sa louange à tout l'univers,
Permesse me soit un Cocyte,
Si jamais je vous sollicite
De m'aider à faire des vers [1]!

Aussi bien, chanter d'autre chose
Ayant chanté de sa grandeur,

poëtes françois, tant anciens que modernes, se sont servis du mot *soupirer* en la signification active, pour *plaindre*. Les poëtes italiens ont aussi usé de *sospirare* en la même signification; ce qu'ils ont pris comme nous des Latins:

Te tenet: absentes alios suspirat amores.
Tibul. *Eleg.* VII, v. 42.
(Mén.)

[1] Les serments des poëtes sont comme ceux des buveurs: autant en emporte le vent.

Seroit-ce pas après la rose
Aux pavots chercher de l'odeur,
Et des louanges de la lune
Descendre à la clarté commune
D'un de ces feux du firmament
Qui, sans profiter et sans nuire,
N'ont reçu l'usage de luire
Que par le nombre seulement?

Entre les rois à qui cet âge
Doit son principal ornement,
Ceux de la Tamise et du Tage
Font louer leur gouvernement:
Mais en de si calmes provinces,
Où le peuple adore les princes,
Et met au degré le plus haut
L'honneur du sceptre légitime,
Sauroit-on excuser le crime
De ne régner pas comme il faut[1]?

Ce n'est point aux rives d'un fleuve
Où dorment les vents et les eaux
Que fait sa véritable preuve
L'art de conduire les vaisseaux:
Il faut en la plaine salée
Avoir lutté contre Malée[2],
Et, près du naufrage dernier,

[1] Expression familière et prosaïque. (MÉN.)

[2] Malée, aujourd'hui *Capo Malio*, dit *Sant' Angelo*, promontoire de Laconie, fameux par plusieurs naufrages.

S'être vu dessous les Pléiades[1]
Éloigné de ports et de rades,
Pour être cru bon marinier.

Ainsi quand la Grèce, partie
D'où le mol Anaure[2] couloit,
Traversa les mers de Scythie
En la navire qui parloit[3],
Pour avoir su des Cyanées[4],
Tromper les vagues forcenées,

[1] Ce nom, sur l'origine duquel on n'est pas d'accord, se donne à sept étoiles réunies et placées dans la constellation du Taureau. Suivant l'opinion la plus vraisemblable, il dérive de πολεῖν, qui signifie *tourner en rond*, et c'est ainsi que l'année a été appelée πλειὼν par Hésiode; suivant la plus commune, *Pléiades* dérive de πλεῖν qui signifie *naviger;* et cette opinion est fondée sur ce que le lever des Pléiades étant vers la fin du printemps et le commencement de l'été, elles marquent par leur lever le temps propre à la navigation. (MÉN.)

[2] Fleuve de Thessalie, ainsi nommé, parceque son cours étoit toujours paisible, *mol*, et à l'abri du vent.

[3] Le navire Argo, qui porta Jason dans la Colchide, et dont Valérius Flaccus a dit:

Venturos canit errores, canit et jovis iras
Vocibus humanis, stellati conscia cœli.

Les poëtes ont feint que ce navire parloit, parcequ'il étoit fait des chênes de Dodone, qui rendoient des oracles. (MÉN.).

Du temps de Ménage, on regardoit encore le mot *navire* comme plus noble au féminin qu'au masculin. Il a depuis perdu le premier de ces deux genres.

[4] Les Cyanées, appelées aussi par les anciens Symplegades, et aujourd'hui les Pavonares, sont deux écueils très dangereux, voisins du bosphore de Thrace, l'un en Europe et l'autre en Asie.

Les pilotes du fils d'Éson[1],
Dont le nom jamais ne s'efface,
Ont gagné la première place
En la fable de la Toison.

Ainsi, conservant cet empire
Où l'infidélité du sort,
Jointe à la nôtre encore pire,
Alloit faire un dernier effort,
Ma reine acquiert à ses mérites
Un nom qui n'a point de limites,
Et, ternissant le souvenir
Des reines qui l'ont précédée,
Devient une éternelle idée
De celles qui sont à venir.

Aussitôt que le coup tragique
Dont nous fûmes presque abattus
Eut fait la fortune publique
L'exercice de ses vertus,
En quelle nouveauté d'orage
Ne fut éprouvé son courage !
Et quelles malices de flots,
Par des murmures effroyables,
A des vœux à peine payables
N'obligèrent les matelots!

Qui n'ouït la voix de Bellone,
Lasse d'un repos de douze ans,

[1] Jason.

Telle que d'un foudre qui tonne,
Appeler tous ses partisans,
Et déja les rages extrêmes,
Par qui tombent les diadèmes,
Faire appréhender le retour
De ces combats dont la manie
Est l'éternelle ignominie
De Jarnac et de Moncontour?

Qui ne voit encore à cette heure
Tous les infidèles cerveaux
Dont la fortune est la meilleure
Ne chercher que troubles nouveaux,
Et ressembler à ces fontaines
Dont les conduites [1] souterraines
Passent par un plomb si gâté,
Que, toujours ayant quelque tare [2],
Au même temps qu'on les répare
L'eau s'enfuit d'un autre côté?

La paix ne voit rien qui menace
De faire renaître nos pleurs;
Tout s'accorde à notre bonace:
Les hivers nous donnent des fleurs;
Et si les pâles Euménides [3]

[1] Expression normande. On dit *conduits* et à la cour, et à Paris, et dans les autres provinces. (Mén.)

[2] Ménage regardoit ce mot comme indigne de la majesté de l'ode.

[3] Les Furies ont été appelées *Euménides*, non par antiphrase,

Pour réveiller nos parricides
Toutes trois ne sortent d'enfer,
Le repos du siècle où nous sommes
Va faire à la moitié des hommes
Ignorer que c'est que le fer.

Thémis, capitale ennemie
Des ennemis de leur devoir,
Comme un rocher est affermie
En son redoutable pouvoir;
Elle va d'un pas et d'un ordre
Où la censure n'a que mordre;
Et les lois, qui n'exceptent rien
De leur glaive et de leur balance,
Font tout perdre à la violence
Qui veut avoir plus que le sien.

Nos champs même ont leur abondance
Hors de l'outrage des voleurs;
Les festins, les jeux et la danse
En bannissent toutes douleurs.
Rien n'y gémit, rien n'y soupire;
Chaque Amarylle[1] a son Tityre:

comme l'ont pensé quelques grammairiens, mais parceque Minerve les adoucit en faveur d'Oreste, après qu'il eut été absous, dans l'aréopage, du meurtre qu'il avoit commis en la personne de sa mère. (Mén.)

[1] Les Italiens disent indifféremment *filli*, *fille*, *fillide* et *fillida*. *Nobis non licet esse tam disertis.* Nous ne disons que *Phylis*. (Mén.)

Et, sous l'épaisseur des rameaux,
Il n'est place où l'ombre soit bonne
Qui soir et matin ne résonne
Ou de voix ou de chalumeaux.

Puis, quand ces deux grands hyménées
Dont le fatal embrassement
Doit aplanir les Pyrénées
Auront leur accomplissement,
Devons-nous douter qu'on ne voie,
Pour accompagner cette joie,
L'encens germer en nos buissons,
La myrrhe couler en nos rues [1],
Et sans l'usage des charrues
Nos plaines jaunir de moissons?

Quelle moins hautaine espérance
Pourrons-nous concevoir alors,
Que de conquêter [2] à la France
La Propontide [3] en ses deux bords,
Et, vengeant de succès prospères

—Les six derniers vers de cette strophe sont admirables, et respirent toute la grace et toute la douceur de Virgile. M. le duc du Maine les appeloit *un beau paysage*.

[1] Cette hyperbole est excessive, et le mot *rues* manque de noblesse. (MÉN.)

[2] De *conquærere*, *conquistare*, *conquærire*, composés et synonymes de *quærere*, nous avons fait les mots *conquerre*, *conquêter*, et *conquérir*: le dernier seul nous est resté. (MÉN.)

[3] Bras de mer entre l'Hellespont et le Pont-Euxin. C'est aujourd'hui la mer Blanche, ou mer de Marmara.

Les infortunes de nos pères
Que tient l'Égypte ensevelis[1],
Aller si près du bout du monde,
Que le soleil sorte de l'onde
Sur la terre des fleurs de lis?

Certes, ces miracles visibles,
Excédant le penser[2] humain,
Ne sont point ouvrages possibles
A moins[3] qu'une immortelle main;
Et la raison ne se peut dire
De nous voir en notre navire
A si bon port acheminés:
Ou, sans fard et sans flatterie,
C'est Pallas que cette Marie
Par qui nous sommes gouvernés.

Mais, qu'elle soit nymphe ou déesse,
De sang immortel ou mortel,
Il faut que le monde confesse
Qu'il ne vit jamais rien de tel;
Et quiconque fera l'histoire
De ce grand chef-d'œuvre de gloire,

[1] Allusion aux croisades.

[2] Hellénisme. Les Grecs construisoient de même leurs infinitifs avec l'article, pour en faire des substantifs. Nous disons encore aujourd'hui : le boire, le manger, etc. Cependant nous ne dirions pas *le penser*.

[3] *A moins que* est conforme à la grammaire; mais *à moins de*, plus doux à l'oreille, a prévalu.

L'incrédule postérité
Rejettera son témoignage,
S'il ne la dépeint belle et sage,
Au-deçà de la vérité.

Grand Henri, grand foudre de guerre,
Que, cependant que parmi nous
Ta valeur étonnoit la terre,
Les destins firent son époux;
Roi dont la mémoire est sans blâme,
Que dis-tu de cette belle ame
Quand tu la vois si dignement
Adoucir toutes nos absinthes[1],
Et se tirer des labyrinthes
Où la met ton éloignement?

Que dis-tu, lorsque tu remarques
Après ses pas ton héritier,
De la sagesse des monarques
Monter le pénible sentier,
Et, pour étendre sa couronne,
Croître comme un faon de lionne?
Que s'il peut un jour égaler
Sa force avecques sa furie,
Les Nomades[2] n'ont bergerie

[1] Il y a peu d'exemples d'*absinthe* au féminin, et Malherbe lui-même l'a fait ailleurs masculin; mais il y a encore moins d'exemples d'*absinthes*, au pluriel. Cependant les Latins ont dit *absinthia*. (Mén.)

[2] Peuples ainsi appelés de νομὴ, qui signifie *pâturages*, parce-

Qu'il ne suffise à désoler.

Qui doute que, si de ses armes
Ilion avoit eu l'appui,
Le jeune Atride [1] avecques larmes
Ne s'en fût retourné chez lui;
Et qu'aux beaux champs de la Phrygie,
De tant de batailles rougie,
Ne fussent encore honorés
Ces ouvrages des mains célestes
Que jusques à leurs derniers restes
La flamme grecque a dévorés?

que ces peuples campoient dans leurs pâturages avec leurs troupeaux. C'est de là qu'est venu le mot *numide*. (MÉN.)

[1] Ménélas. Ovide, au XIIe livre de ses Métamorphoses, et au IIIe de l'Art d'Aimer, l'a de même désigné par *minor Atrides*.

IX.

POUR LE ROI[1]

ALLANT CHATIER LA RÉBELLION DES ROCHELLOIS, ET CHASSER LES ANGLOIS QUI EN LEUR FAVEUR ÉTOIENT DESCENDUS EN L'ILE DE RHÉ.

(1627.)

Donc un nouveau labeur à tes armes s'apprête:
Prends ta foudre, Louis, et va comme un lion
Donner le dernier coup à la dernière tête
De la rébellion.

Fais choir en sacrifice au démon de la France
Les fronts trop élevés de ces ames d'enfer;
Et n'épargne contre eux, pour notre délivrance,
Ni le feu ni le fer.

Assez de leurs complots l'infidèle malice
A nourri le désordre et la sédition:
Quitte le nom de Juste, ou fais voir ta justice
En leur punition.

Le centième décembre[2] a les plaines ternies,

[1] Louis XIII.

[2] Les poëtes se servent volontiers de ce mois pour marquer les années; mais je ferois difficulté de dire, ou plutôt je ne dirois point

Et le centième avril les a peintes de fleurs,
Depuis que parmi nous leurs brutales manies
Ne causent que des pleurs.

Dans toutes les fureurs des siècles de tes pères,
Les monstres les plus noirs firent-ils jamais rien
Que l'inhumanité de ces cœurs de vipères
Ne renouvelle au tien?

Par qui sont aujourd'hui tant de villes désertes,
Tant de grands bâtiments en masures changés,
Et de tant de chardons les campagnes couvertes,
Que par ces enragés?

Les sceptres devant eux n'ont point de privilèges,
Les immortels eux-même[1] en sont persécutés;
Et c'est aux plus saints lieux que leurs mains sacrilèges
Font plus d'impiétés[2].

Marche, va les détruire, éteins-en la semence;
Et suis jusqu'à leur fin ton courroux généreux,

du tout le vingtième ou le trentième décembre, pour dire la vingtième ou la trentième année, à cause de l'équivoque du vingtième et du trentième jour du mois de décembre. (MÉN.)

[1] Ménage fait remarquer que la grammaire vouloit *eux-mêmes*, au pluriel, et que Malherbe pouvoit dire: *même les immortels en sont persécutés;* mais qu'il a sans doute trouvé ce vers peu satisfaisant pour l'oreille. *Impetratum est a consuetudine ut peccare suavitatis causa liceret.*

[2] Pour être correct aujourd'hui, il faudroit dire: *font le plus d'impiétés.*

Sans jamais écouter ni pitié ni clémence
Qui te parle pour eux.

Ils ont beau vers le ciel leurs murailles accroître,
Beau d'un soin assidu travailler à leurs forts,
Et creuser leurs fossés jusqu'à faire paroître
Le jour entre les morts[1];

Laisse-les espérer, laisse-les entreprendre:
Il suffit que ta cause est la cause de Dieu,
Et qu'avecques ton bras elle a pour la défendre
Les soins de Richelieu;

Richelieu, ce prélat de qui toute l'envie
Est de voir ta grandeur aux Indes se borner,

[1] Cette exagération poétique peut se justifier par l'exemple de Virgile et d'Ovide. Le premier a dit de la caverne de Cacus, arrachée à l'obscurité par Hercule:

. . . . Adparuit ingens. . . . .
Non secus ac si qua penitus vi terra dehiscens
Infernas reseret sedes, et regna recludat
Pallida, dis invisa; superque immane barathrum
Cernatur, trepidentque immisso lumine manes.

Æn. lib. VIII, v. 241.

Le second, pour peindre les efforts du géant Typhée foudroyé par Jupiter, et agitant violemment sa tête foulée sous l'Etna, exprime la même pensée:

Inde tremit tellus; et rex pavet ipse silentûm,
Ne pateat, latoque solum retegatur hiatu,
Immissusque dies trepidantes terreat umbras.

Metam. lib. V, v. 357.

Et qui visiblement ne fait cas de sa vie
Que pour te la donner.

Rien que ton intérêt n'occupe sa pensée,
Nuls divertissements ne l'appellent ailleurs ;
Et de quelques bons yeux qu'on ait vanté Lyncée [1],
Il en a de meilleurs.

Son ame toute grande est une ame hardie,
Qui pratique si bien l'art de nous secourir,
Que, pourvu qu'il soit cru, nous n'avons maladie
Qu'il ne sache guérir.

Le ciel, qui doit le bien selon qu'on le mérite,
Si de ce grand oracle il ne t'eût assisté,
Par un autre présent n'eût jamais été quitte
Envers ta piété.

Va, ne diffère plus tes bonnes destinées,
Mon Apollon t'assure et t'engage sa foi
Qu'employant ce Tiphys [2], Syrtes [3] et Cyanées [4]
Seront havres pour toi.

[1] Lyncée étoit un des Argonautes. Il avoit la vue si bonne, qu'elle pénétroit les choses les plus solides, comme les arbres, les murs, et la terre. (Mén.)

[2] Pilote du navire des Argonautes.

[3] Les Syrtes sont deux golfes de la Méditerranée, sur les côtes de Barbarie, où les vaisseaux sont entraînés par la rapidité des courants.

[4] Nous avons déja remarqué ce mot dans la 8e strophe de l'ode VIII.

Certes, ou je me trompe, ou déja la Victoire,
Qui son plus grand honneur de tes palmes attend,
Est aux bords de Charente en son habit de gloire,
Pour te rendre content[1].

Je la vois qui t'appelle, et qui semble te dire:
Roi, le plus grand des rois, et qui m'es le plus cher,
Si tu veux que je t'aide à sauver ton empire,
Il est temps de marcher.

Que sa façon est brave et sa mine assurée!
Qu'elle a fait richement son armure étoffer!
Et qu'il se connoît[2] bien, à la voir si parée,
Que tu vas triompher!

Telle, en ce grand assaut où des fils de la Terre
La rage ambitieuse à leur honte parut,
Elle sauva le ciel, et rua[3] le tonnerre
Dont Briare mourut.

[1] Cette nymphe qui appelle Louis sur le bord de la rivière de Charente, n'est-elle pas aussi belle pour le moins, que celle-ci qui appelle Jason sur le bord du Phase:

.... Tu, sola animos, mentesque peruris,
Gloria: te viridem videt, immunemque senectæ
Phasidis in ripa stantem, juvenesque vocantem.
VALER. FLACC. *Argonaut.* Lib. I.
(BALZAC.)

[2] Cette locution répond au *si conosce* des Italiens.

[3] La signification de ce mot qui vient du latin *ruere* est moins étendue aujourd'hui qu'elle n'étoit du temps de Malherbe: *lança le tonnerre* seroit l'expression propre.

Déja de tous côtés s'avançoient les approches:
Ici couroit Mimas, là Typhon se battoit,
Et là suoit Eurythe à détacher les roches [1]
Qu'Encelade jetoit.

A peine cette vierge eut l'affaire embrassée,
Qu'aussitôt Jupiter en son trône remis
Vit selon son desir la tempête cessée,
Et n'eut plus d'ennemis.

Ces colosses d'orgueil furent tous mis en poudre,
Et tous couverts des monts qu'ils avoient arrachés;
Phlégre [2] qui les reçut pue [3] encore la foudre
Dont ils furent touchés [4].

[1] Dans ce vers on sent le travail du géant qui détache la roche; dans le suivant, on la voit partir. (La Harpe.) —On peut les regarder comme une imitation de ceux-ci de Claudien dans sa Gigantomachie:

Hic rotat Æmonium præduris viribus Ooten;
Hic juga connexis manibus Pangæa coruscat;
Hunc armat glacialis Athos; hic ossa movente
Tollitur; hic Rhodopen Hebri cum fonte revellit.

Mais Horace seul paroît avoir donné à Malherbe l'idée du dernier:

. . . . . . evulsisque truncis
Enceladus jaculator audax.
Lyric. lib. III, n° 4, v. 55.

[2] Champ ou vallée de Thessalie, témoin de la guerre des dieux avec les géants.

[3] Notre délicatesse s'offenseroit aujourd'hui de ce mot qu'on retrouve dans la plupart des écrivains de ce temps-là.

[4] Le mot *touchés* est trop foible pour peindre une action si ter-

L'exemple de leur race à jamais abolie
Devoit sous ta merci tes rebelles ployer :
Mais seroit-ce raison qu'une même folie
N'eût pas même loyer[1] ?

Déja l'étonnement leur fait la couleur blême ;
Et ce lâche voisin[2] qu'ils sont allés quérir,
Misérable qu'il est, se condamne lui-même
A fuir[3] ou mourir.

Sa faute le remord : Mégère le regarde,
Et lui porte l'esprit à ce vrai sentiment,
Que d'une injuste offense il aura, quoiqu'il tarde,
Le juste châtiment.

rible. En cela, Malherbe a voulu imiter les Latins qui disent *touché de la foudre*, pour *foudroyé :*

De cœlo tactas memini prædicere quercus.
VIRG. *Bucol. eclog.* I, V.

Mais il n'a pas pris garde qu'ils ne le disent que des choses sur lesquelles la foudre est simplement tombée, et non pas de celles que la foudre a fracassées et réduites en poudre. (MÉN.)

[1] *Loyer* signifie proprement *le prix*, *la récompense ;* toutefois il se dit aussi du châtiment et de la punition. Les Latins ont usé de même du mot *pretium*, en ces deux significations. (MÉN.) — Ce mot a vieilli ; c'est une perte pour la poésie. (MARMONTEL.)

[2] L'Anglois.

[3] Malherbe qui avoit l'oreille bonne, ce qui n'est pas une des moindres parties du poëte, a toujours fait *fuir* de deux syllabes, et *fuit* d'une syllabe ; et en cela, il a été suivi par plusieurs poëtes célèbres, et approuvé de Vaugelas. (MÉN.)

Bien semble être la mer une barre assez forte
Pour nous ôter l'espoir qu'il puisse être battu :
Mais est-il rien de clos dont ne t'ouvrent la porte
Ton heur et ta vertu?

Neptune, importuné de ses voiles infames,
Comme tu paroîtras au passage des flots,
Voudra que ses Tritons mettent la main aux rames,
Et soient tes matelots.

Là rendront tes guerriers tant de sortes de preuves,
Et d'une telle ardeur pousseront leurs efforts,
Que le sang étranger fera monter nos fleuves
Au-dessus de leurs bords.

Par cet exploit fatal, en tous lieux va renaître
La bonne opinion des courages françois;
Et le monde croira, s'il doit avoir un maître,
Qu'il faut que tu le sois.

Oh! que, pour avoir part en si belle aventure,
Je me souhaiterois la fortune d'Éson,
Qui, vieil comme je suis, revint contre nature
En sa jeune saison[1]!

[1] Ces vers de Malherbe ont le même mouvement et renferment presque la même idée que ceux-ci de Virgile :

O mihi tam longæ maneat pars ultima vitæ,
Spiritus, et quantum sat erit tua dicere facta!
Eclog. IV, v. 54.

Éson, père de Jason, fut rajeuni par les enchantements de

De quel péril extrême est la guerre suivie
Où je ne fisse voir que tout l'or du Levant
N'a rien que je compare aux honneurs d'une vie
Perdue en te servant?

Toutes les autres morts n'ont mérite ni marque:
Celle-ci porte seule un éclat radieux,
Qui fait revivre l'homme, et le met de la barque
A la table des dieux.

Mais quoi! tous les pensers dont les ames bien nées
Excitent leur valeur et flattent leur devoir,
Que sont-ce que regrets, quand le nombre d'années[1]
Leur ôte le pouvoir?

Ceux à qui la chaleur ne bout plus dans les veines
En vain dans les combats ont des soins diligents:
Mars est comme l'Amour; ses travaux et ses peines
Veulent de jeunes gens[2].

Je suis vaincu du temps, je cède à ses outrages[3];

Médée. Voyez Ovide dans le VII[e] livre de ses Métamorphoses. — On écrit et on prononce aujourd'hui *vieux* devant une consonne.

[1] Malherbe s'affranchit ici des règles de la grammaire qui voudroit *le nombre des années;* et Ménage pense que cette hardiesse n'a rien de contraire au génie de notre langue, toujours prête à favoriser l'impatience et la vivacité de la nation.

[2] C'est la pensée d'Ovide :

Quæ bello est habilis, Veneri quoque convenit, ætas :
Turpe senex miles, turpe senilis amor.

[3] Boileau, attaqué d'une hydropisie de poitrine, et près d'ex-

Mon esprit seulement, exempt de sa rigueur,
A de quoi témoigner en ses derniers ouvrages
Sa première vigueur.

Les puissantes faveurs dont Parnasse m'honore
Non loin de mon berceau commencèrent leur cours :
Je les possédai jeune, et les possède encore
A la fin de mes jours.

Ce que j'en ai reçu je veux te le produire:
Tu verras mon adresse; et ton front, cette fois,
Sera ceint de rayons qu'on ne vit jamais luire
Sur la tête des rois [1].

Soit que de tes lauriers ma lyre s'entretienne,
Soit que de tes bontés je la fasse parler,
Quel rival assez vain prétendra que la sienne
Ait de quoi m'égaler [2]?

pirer, répondoit par ce vers de Malherbe aux personnes qui le questionnoient sur sa santé. C'est ainsi que le législateur du Parnasse, jusqu'à son dernier moment, rendoit hommage à celui qu'il regardoit comme le père de la poésie françoise. Boileau mourut le 13 mars 1711, âgé de 75 ans.

[1] Cette strophe seroit une des plus belles de Malherbe, si le premier vers répondoit aux suivants.

[2] Quand Paul III demanda au Tasse de lui nommer le plus grand poëte de l'Italie, le Tasse regarda fixement le pape, et se posant le doigt sur l'estomac, répondit: *Io*, c'est-à-dire moi. Il est presque naturel à tous les grands hommes de parler librement d'eux-mêmes. Le comte Maurice de Nassau, prince d'Orange, à qui on demandoit quel étoit le plus grand capitaine de l'Europe,

Le fameux Amphion, dont la voix nompareille
Bâtissant une ville étonna l'univers,
Quelque bruit qu'il ait eu, n'a point fait de merveille
Que ne fassent mes vers.

Par eux de tes beaux faits la terre sera pleine;
Et les peuples du Nil, qui les auront ouïs,
Donneront de l'encens comme ceux de la Seine
Aux autels de Louis.

répondit *que le marquis de Spinola étoit le second;* quelque modeste que fût la réponse, le comte fit voir qu'il mettoit le marquis de Spinola au-dessous de lui. (Mén.)

Quel nombre! quelle cadence! quelle beauté d'expression! On doit pardonner à Malherbe cette sorte de jactance, permise aux poëtes quand on peut les supposer inspirés, un peu ridicule quand on sent qu'ils ne le sont pas, et dans tous les cas sans conséquence. (La Harpe.)

X[1].

A M. DE LA GARDE[2],

AU SUJET DE SON HISTOIRE SAINTE.

(1628.)

La Garde, tes doctes écrits
Montrent les soins que tu as pris
A savoir tant de belles choses;
Et ta prestance et tes discours
Étalent un heureux concours
De toutes les graces écloses.

Davantage, tes actions
Captivent les affections

[1] Cette ode n'étoit sûrement pas destinée à voir le jour. Tirée par le P. Bougerel des lettres de Malherbe à M. de Peiresc, elle fut imprimée pour la première fois dans la continuation des *Mémoires de littérature et d'histoire* de Sallengre. Malherbe la composa sur la fin de ses jours, et déja atteint de la maladie dont il mourut: l'état de foiblesse où il se trouvoit ne lui permit pas de faire disparoître les nombreuses négligences qu'elle renferme.

[2] N. de Villeneuve, seigneur de La Garde, du Freinet et de La Motte, frère cadet d'Arnauld de Villeneuve, gentilhomme ordinaire de Henri III, ensuite capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances, et gouverneur de la ville de Draguignan. Ces deux frères étoient de la maison de Villeneuve, l'une des plus illustres de Provence. (S. Marc.)

Des cœurs, des yeux, et des oreilles;
Forçant les personnes d'honneur
De te souhaiter tout bonheur
Pour tes qualités nompareilles.

Tu sais bien que je suis de ceux
Qui ne sont jamais paresseux
A louer les vertus des hommes;
Et dans Paris, en mes vieux ans,
Je passe à ce devoir mon temps,
Au malheureux siècle où nous sommes.

Mais, las! la perte de mon fils[1],
Ses assassins d'orgueil bouffis,
Ont toute ma vigueur ravie;
L'ingratitude et peu de soin
Que montrent les grands au besoin
De douleurs accablent ma vie.

Je ne désiste pas pourtant
D'être dans moi-même content
D'avoir vécu dedans le monde,
Prisé, quoique vieil, abattu,
Des gens de bien et de vertu;
Et voilà le bien qui m'abonde.

[1] Voyez au commencement de ce volume l'extrait de Balzac, placé à la suite des Mémoires de Racan; et dans le tome II, le n° 48 des Lettres choisies.

Nos jours passent comme le vent;
Les plaisirs nous vont décevant;
Et toutes les faveurs humaines
Sont hémérocalles d'un jour [1]:
Grandeurs, richesses, et l'amour,
Sont fleurs périssables et vaines.

Nous avons tant perdu d'amis,
Et de biens par le sort transmis
Au pouvoir de nos adversaires!
Néanmoins nous voyons, du port,
D'autrui les débris et la mort,
En nous éloignant des corsaires.

Ainsi puissions-nous voir long-temps
Nos esprits libres et contents
Sous l'influence d'un bon astre!
Que vive et meure qui voudra:
La constance nous résoudra
Contre l'effort de tout désastre.

Le soldat, remis par son chef,
Pour se garantir de méchef,
En état de faire sa garde,
N'oseroit pas en déloger
Sans congé, pour se soulager,
Nonobstant que trop il lui tarde.

[1] *Hémérocalles*, éphémères, dont la beauté ne dure qu'un jour. *D'un jour*, fait ici un pléonasme.

Car s'il procédoit autrement,
Il seroit puni promptement
Aux dépens de sa propre vie:
Le parfait chrétien tout ainsi,
Créé pour obéir aussi,
Y tient sa fortune asservie.

Il ne doit pas quitter ce lieu
Ordonné par la loi de Dieu;
Car l'ame qui lui est transmise
Félonne ne doit pas fuir
Pour sa damnation encourir,
Et être en l'Érèbe remise.

Désolé je tiens ce propos,
Voyant approcher Atropos
Pour couper le nœud de ma trame;
Et ne puis ni veux l'éviter,
Moins aussi la précipiter:
Car Dieu seul commande à mon ame.

Non, Malherbe n'est pas de ceux
Que l'esprit d'enfer a déceus [1]
Pour acquérir la renommée
De s'être affranchis de prison
Par une lame, ou par poison,
Ou par une rage animée.

[1] Déçus.

Au seul point que Dieu prescrira
Mon ame du corps partira
Sans contrainte ni violence;
De l'enfer les tentations,
Ni toutes mes afflictions,
Ne forceront point ma constance.

Mais, La Garde, voyez comment
On se disvague [1] doucement,
Et comme notre esprit agrée
De s'entretenir près et loin,
Encor qu'il n'en soit pas besoin,
Avec l'objet qui le récrée.

J'avois mis la plume à la main
Avec l'honorable dessein
De louer votre sainte Histoire;
Mais l'amitié que je vous dois
Par-delà ce que je voulois
A fait débaucher ma mémoire.

Vous m'étiez présent à l'esprit
En voulant tracer cet écrit;
Et me sembloit vous voir paroître
Brave et galant en cette cour,
Où les plus huppés à leur tour
Tâchoient de vous voir et connoître.

[1] *On se fourvoie.*

Mais ores à moi revenu,
Comme d'un doux songe avenu
Qui tous nos sentiments cajole,
Je veux vous dire franchement,
Et de ma façon librement,
Que votre Histoire est une école.

Pour moi, dans ce que j'en ai veu,
J'assure qu'elle aura l'aveu
De tout excellent personnage ;
Et, puisque Malherbe le dit,
Cela sera sans contredit:
Car c'est un très juste présage.

Toute la France sait fort bien
Que je n'estime ou reprends rien
Que par raison et par bon titre ;
Et que les doctes de mon temps
Ont toujours été très contents
De m'élire pour leur arbitre.

La Garde, vous m'en croirez donc,
Que si gentilhomme fut onc
Digne d'éternelle mémoire,
Par vos vertus vous le serez
Et votre loz [1] rehausserez
Par votre docte et sainte Histoire.

[1] *Louange, gloire.*

FIN DU PREMIER LIVRE.

STANCES.

POÉSIES.

LIVRE SECOND.

STANCES[1].

I[2].

(1586.)

Si des maux renaissants avec ma patience
N'ont pouvoir d'arrêter un esprit si hautain,
Le temps est médecin d'heureuse expérience:
Son remède est tardif, mais il est bien certain.

Le temps à mes douleurs promet une allégeance,
Et de voir vos beautés se passer quelque jour;
Lors je serai vengé, si j'ai de la vengeance
Pour un si beau sujet pour qui j'ai tant d'amour.

[1] Nous avons pris ce mot des Italiens, qui appellent ainsi les couplets de leurs chansons. Il vient de *stanza*, *repos*, parcequ'on s'arrête ordinairement à la fin de chaque stance. (Mén.)

[2] Cette pièce, qu'on ne trouve dans aucune des premières éditions de Malherbe, a été tirée par Saint-Marc du *Temple d'Apollon* ou *Nouveau Recueil des plus excellents vers de ce temps*. Rouen, Raphaël Petitval, 1611, 2 vol. in-12.

Vous aurez un mari sans être guère aimée;
Ayant de ses desirs amorti le flambeau;
Et de cette prison de cent chaînes formée
Vous n'en sortirez point que par l'huis du tombeau.

Tant de perfections qui vous rendent superbe,
Les restes d'un mari, sentiront le reclus;
Et vos jeunes beautés flétriront comme l'herbe
Que l'on a trop foulée et qui ne fleurit plus.

Vous aurez des enfants des douleurs incroyables,
Qui seront près de vous, et crieront à l'entour;
Lors fuiront de vos yeux les soleils agréables,
Y laissant pour jamais des étoiles autour.

Si je passe en ce temps dedans votre province,
Vous voyant sans beautés, et moi rempli d'honneur,
Car peut-être qu'alors les bienfaits d'un grand prince[1]
Marieront ma fortune avecque le bonheur:

Ayant un souvenir de ma peine fidéle,
Mais n'ayant point à l'heure autant que j'ai d'ennuis,
Je dirai: Autrefois cette femme fut belle,
Et je fus autrefois plus sot que je ne suis.

[1] Henri d'Angoulême, dont Malherbe étoit alors gentilhomme, et qui mourut assassiné au mois de juin 1586.

II.

LES LARMES

DE SAINT PIERRE,

IMITÉES DU TANSILLE[1].

AU ROI[2].

(1587.)

Ce n'est pas en mes vers qu'une amante abusée
Des appas enchanteurs d'un parjure Thésée,
Après l'honneur ravi de sa pudicité[3],
Laissée ingratement en un bord solitaire,

[1] Le Tansille étoit un gentilhomme de Nole, ville du royaume de Naples, et mourut en 1569. Son poëme, qui fut imprimé en 1596 à la suite de l'imitation de Malherbe, a pour titre *Lagrime di santo Pietro dal signor Luigi Tansillo.*

[2] Henri III. Il fut assassiné à Saint-Cloud, par Jacques Clément, le 1er août 1589.

[3] Ce mot n'est plus usité par les prosateurs, mais il l'est toujours par les poëtes. Les mots anciens employés sans affectation rendent le vers et plus merveilleux, et plus majestueux : *et sanctiorem et magis admirabilem faciunt orationem*, dit Quintilien ; c'est pour cette raison que Virgile se sert d'*olli*, de *fuat*, et de quelques autres mots semblables. (MÉN.)

Fait, de tous les assauts que la rage peut faire,
Une fidèle preuve à l'infidélité[1].

Les ondes que j'épands d'une éternelle veine
Dans un courage saint ont leur sainte fontaine,
Où l'amour de la terre et le soin de la chair
Aux fragiles pensers ayant ouvert la porte,
Une plus belle amour se rendit la plus forte,
Et le fit repentir aussitôt que pécher.

Henri, de qui les yeux et l'image sacrée[2]
Font un visage d'or à cette âge ferrée,
Ne refuse à mes vœux un favorable appui;
Et si pour ton autel ce n'est chose assez grande,
Pense qu'il est si grand qu'il n'auroit point d'offrande
S'il n'en recevoit point que d'égales à lui.

La foi qui fut au cœur d'où sortirent ces larmes

[1] Il ne faut pas s'étonner de rencontrer souvent des fautes dans le poëme des *Larmes de saint Pierre*. C'est un ouvrage de la première jeunesse de Malherbe, et qu'il ne voulut jamais se donner la peine de corriger. (Costar.)

On trouve plus loin quelques autres exemples de ce style affecté, connu sous le nom de *concetti*, que nous avoit imposé l'Italie. Corneille et Molière n'ont pu s'y soustraire tout-à-fait: le premier, dans *Cinna*, acte IV, sc. II, et le second, dans le *Misanthrope*, acte III, sc. VII, reproduisent ce vers de Malherbe.

[2] Malherbe donne ailleurs à Henri IV un visage d'Alcide; mais malheureusement ni cette *image sacrée*, ni ce *visage d'Alcide*, ne purent préserver le dernier des Valois et le premier des Bourbons, des poignards de Clément et de Ravaillac.

Est le premier essai de tes premières armes[1],
Pour qui tant d'ennemis à tes pieds abattus[2],
Pâles ombres d'enfer[3], poussières de la terre,
Ont connu ta fortune, et que l'art de la guerre
A moins d'enseignements que tu n'as de vertus.

De son nom de rocher, comme d'un bon augure,
Un éternel état l'église se figure;
Et croit, par le destin de tes justes combats,
Que, ta main relevant son épaule[4] courbée,
Un jour qui n'est pas loin elle verra tombée
La troupe qui l'assaut et la veut mettre bas[5].

Mais le coq a chanté pendant que je m'arrête
A l'ombre des lauriers qui t'embrassent la tête;
Et la source déja commençant à s'ouvrir
A lâché les ruisseaux qui font bruire leur trace,
Entre tant de malheurs estimant une grace
Qu'un monarque si grand les regarde courir.

[1] Malherbe vent dire qu'une foi pareille à celle qui étoit dans le cœur de saint Pierre, fut le sujet des premiers exploits de Heuri III. (Costar.)

[2] Aux journées de Jarnac et de Moncontour.

[3] Traduit de Virgile :

Pallentes umbras Erebi. . . . . .
Æn. lib. IV, v. 19.

[4] Costar a essayé vainemeut de justifier cette expression, par l'exemple de saint Chrysostôme qui donne des épaules aux anges.

[5] Nous dirions aujourd'hui *mettre à bas*. Ce n'est point ici le *deponere* des Latins. (Mén.)

Ce miracle d'amour, ce courage invincible,
Qui n'espéroit jamais une chose possible
Que rien finît sa foi que le même trépas,
De vaillant fait couard, de fidèle fait traître,
Aux portes de la peur abandonne son maître,
Et jure impudemment qu'il ne le connoît pas.

A peine la parole avoit quitté sa bouche,
Qu'un regret aussi prompt en son ame le touche;
Et, mesurant sa faute à la peine d'autrui,
Voulant faire beaucoup, il ne peut davantage
Que soupirer tout bas, et se mettre au visage
Sur le feu de sa honte une cendre d'ennui.

Les arcs qui de plus près sa poitrine[1] joignirent,
Les traits qui plus avant dans le sein l'atteignirent,
Ce fut quand du Sauveur il se vit regardé:
Les yeux furent les arcs, les œillades les flèches
Qui percèrent son ame, et remplirent de brèches
Le rempart qu'il avoit si lâchement gardé.

Cet assaut, comparable à l'éclat d'une foudre,
Pousse et jette d'un coup ses défenses en poudre;
Ne laissant rien chez lui que le même penser

[1] Ce mot est fort beau, et ceux qui font difficulté de s'en servir, parceque l'on dit *une poitrine de mouton, une poitrine de veau*, sont ridicules. (MÉN.) — Toutefois Malherbe ne pensoit pas là-dessus comme Ménage. Voyez, dans le tome II, le commentaire sur Desportes.

D'un homme qui, tout nu de glaive[1] et de courage,
Voit de ses ennemis la menace et la rage,
Qui le fer en la main le viennent offenser.

Ces beaux yeux souverains qui traversent la terre
Mieux que les yeux mortels ne traversent le verre,
Et qui n'ont rien de clos à leur juste courroux,
Entrent victorieux en son ame étonnée,
Comme dans une place au pillage donnée,
Et lui font recevoir plus de morts que de coups.

La mer a dans le sein moins de vagues courantes[2]
Qu'il n'a dans le cerveau de formes différentes,
Et n'a rien toutefois qui le mette en repos;
Car aux flots de la peur sa navire[3] qui tremble
Ne trouve point de port, et toujours il lui semble
Que des yeux de son maître il entend ce propos:

Eh bien! où maintenant est ce brave langage,
Cette roche de foi[4], cet acier de courage?
Qu'est le feu de ton zèle au besoin devenu?

[1] *Jeter en poudre*, *nu de glaive*, expressions nobles, hardies, et qui font oublier la foiblesse des deux stances précédentes.

[2] Cette comparaison est familière aux poëtes. Virgile a dit: *Magno curarum fluctuat æstu.* Les pensées et les passions sont comme des vents qui agitent l'esprit. (MÉN.)

[3] Nous avons déja remarqué que du temps de Ménage le mot *navire* prenoit encore le genre féminin dans la haute poésie.

[4] Puisqu'on dit *un courage d'acier*, ne peut-on pas dire *une foi de roche?* Cependant je ne puis m'empêcher de trouver étranges ces façons de parler. (COSTAR.)

Où sont tant de serments qui juroient une fable?
Comme tu fus menteur, suis-je pas véritable?
Et que t'ai-je promis qui ne soit avenu?

Toutes les cruautés de ces mains qui m'attachent,
Le mépris effronté que ces bouches me crachent[1],
Les preuves que je fais de leur impiété,
Pleines également de fureur et d'ordure,
Ne me sont une pointe aux entrailles si dure
Comme le souvenir de ta déloyauté.

Je sais bien qu'au danger les autres de ma suite
Ont eu peur de la mort, et se sont mis en fuite;
Mais toi, que plus que tous j'aimai parfaitement[2],
Pour rendre en me niant ton offense plus grande,
Tu suis mes ennemis, t'assembles à leur bande,
Et des maux qu'ils me font prends ton ébattement.

Le nombre est infini des paroles empreintes
Que regarde l'apôtre en ces lumières[3] saintes;
Et celui seulement que sous une beauté

[1] Var. Le mépris effronté que ces bourreaux me crachent. (*Edit. posthumes.*)

[2] Une chose parfaite est une chose accomplie; *parfaitement* ne peut donc être joint à un comparatif, comme l'a fait ici Malherbe; et moins encore avec un superlatif, comme l'emploient ceux qui finissent leurs lettres par ces mots: *Je suis parfaitement votre très humble serviteur.* Cette faute est très ordinaire à tous les faiseurs de lettres, et même au grand épistolier M. de Balzac. (Mén.)

[3] Les Latins disent de même *lumina*, et les Italiens *lumi* pour signifier *les yeux*.

Les feux d'un œil humain ont rendu tributaire
Jugera sans mentir quel effet a pu faire
Des rayons immortels l'immortelle clarté.

Il est bien assuré que l'angoisse qu'il porte
Ne s'emprisonne pas sous les clefs d'une porte,
Et que de tous côtés elle suivra ses pas;
Mais, pour ce qu'il la voit dans les yeux de son maître,
Il se veut absenter, espérant que peut-être
Il la sentira moins en ne la voyant pas.

La place lui déplaît où la troupe maudite
Son Seigneur attaché par outrage dépite;
Et craint tant de tomber en un autre forfait,
Qu'il estime déja ses oreilles coupables
D'entendre ce qui sort de leurs bouches damnables,
Et ses yeux d'assister aux tourments qu'on lui fait.

Il part; et la douleur qui d'un morne silence
Entre les ennemis couvroit sa violence,
Comme il se voit dehors, a si peu de compas [1],
Qu'il demande tout haut que le sort favorable
Lui fasse rencontrer un ami secourable
Qui, touché de pitié, lui donne le trépas.

En ce piteux état il n'a rien de fidéle
Que sa main qui le guide où l'orage l'appelle;
Ses pieds, comme ses yeux, ont perdu la vigueur;
Il a de tout conseil son ame dépourvue,

[1] On dit la *règle*, la *mesure* des actions; et on ne dit point le *compas:* pur caprice de l'usage. (MARMONTEL.)

Et dit en soupirant que la nuit de sa vue
Ne l'empêche pas tant que la nuit de son cœur.

Sa vie, auparavant si chèrement gardée,
Lui semble trop long-temps ici-bas retardée;
C'est elle qui le fâche et le fait consumer;
Il la nomme parjure, il la nomme cruelle;
Et, toujours se plaignant que sa faute vient d'elle,
Il n'en veut faire compte et ne la peut aimer.

Va, laisse-moi, dit-il, va, déloyale vie;
Si de te retenir autrefois j'eus envie,
Et si j'ai desiré que tu fusses chez moi,
Puisque tu m'as été si mauvaise compaigne,
Ton infidèle foi maintenant je dédaigne;
Quitte-moi, je te quitte et ne veux plus de toi[1].

Sont-ce tes beaux desseins, mensongère et méchante,
Qu'une seconde fois ta malice m'enchante,
Et que, pour retarder d'une heure seulement
La nuit déja prochaine à ta courte journée,
Je demeure en danger que l'ame, qui[2] est née
Pour ne mourir jamais, meure éternellement?

[1] VAR. Quitte-moi, *je te pri'* *; je ne veux plus de toi.

[2] Cet hiatus est d'autant plus remarquable, que Malherbe a toujours regardé le concours des voyelles, en vers, comme une grande négligence. (MÉN.)

*Nos anciens ne faisoient point difficulté de dire *je te pri'* pour *je te prie*; *je te suppli'* pour *je te supplie*. Mais il y a déja long-temps que cette licence est bannie de notre poésie; comme il paroît par cette épigramme de Gomez contre Maillet

Maillet, quoique fort importun,
Ainsi que dit le bruit commun,
N'a pas tant de faim comme il crie.
Car puisqu'il nous donne aujourd'hui
UN JE TE PRI' pour JE TE PRIE,
S'il ne mange, il ne tient qu'à lui. (MÉN.)

Non, ne m'abuse plus d'une lâche pensée;
Le coup encore frais de ma chute passée
Me doit avoir appris à me tenir debout,
Et savoir discerner de la trêve la guerre,
Des richesses du ciel les fanges de la terre,
Et d'un bien qui s'envole un qui n'a point de bout.

Si quelqu'un d'aventure en délices abonde,
Il te perd aussitôt, et déloge du monde;
Qui te porte amitié, c'est à lui que tu nuis;
Ceux qui te veulent mal sont ceux que tu conserves;
Tu vas à qui te fuit, et toujours le réserves
A souffrir, en vivant, davantage d'ennuis.

On voit par ta rigueur tant de blondes jeunesses,
Tant de riches grandeurs, tant d'heureuses vieillesses,
En fuyant le trépas, au trépas arriver:
Et celui qui chétif[1] aux misères succombe,
Sans vouloir autre bien que le bien de la tombe,
N'ayant qu'un jour à vivre il ne peut l'achever.

Que d'hommes fortunés en leur âge première,
Trompés de l'inconstance à nos ans coutumière,
Du depuis se sont vus en étrange langueur,
Qui fussent morts contents, si le ciel amiable[2],

[1] *Chétif* est ici pour *malheureux*. Les Italiens emploient *cattivo* dans le même sens.

[2] Ce mot a été relégué dans le style du palais: *partage amiable*, *amiable composition*.

Ne les abusant pas en ton sein variable,
Au temps de leur repos eût coupé ta longueur!

Quiconque de plaisir a son ame assouvie,
Plein d'honneur et de bien, non sujet à l'envie,
Sans jamais en son aise un mal-aise éprouver,
S'il demande à ses jours davantage de terme,
Que fait-il, ignorant, qu'attendre de pied ferme
De voir à son beau temps un orage arriver?

Et moi, si de mes jours l'importune durée
Ne m'eût en vieillissant la cervelle empirée,
Ne devois-je être sage, et me ressouvenir
D'avoir vu la lumière aux aveugles rendue,
Rebailler [1] aux muets la parole perdue,
Et faire dans les corps les ames revenir?

De ces faits non communs la merveille profonde,
Qui, par la main d'un seul, étonnoit tout le monde,
Et tant d'autres encor, me devoient avertir
Que, si pour leur auteur j'endurois de l'outrage,
Le même qui les fit, en faisant davantage,
Quand on m'offenseroit, me pouvoit garantir.

Mais, troublé par les ans, j'ai souffert que la crainte
Loin encore du mal, ait découvert ma feinte;
Et sortant promptement de mon sens et de moi,

[1] Il semble que Malherbe ait toujours, en prose et en vers, préféré *bailler* à *donner*.

Ne me suis aperçu qu'un destin favorable
M'offroit en ce danger un sujet honorable
D'acquérir par ma perte un triomphe à ma foi.

Que je porte d'envie à la troupe innocente
De ceux[1] qui, massacrés d'une main violente,
Virent dès le matin leur beau jour accourci!
Le fer qui les tua leur donna cette grace,
[2]Que, si de faire bien ils n'eurent pas l'espace[3],
Ils n'eurent pas le temps de faire mal aussi.

De ces jeunes guerriers la flotte vagabonde
Alloit courre[4] fortune aux orages du monde,
Et déja pour voguer abandonnoit le bord,
Quand l'aguet d'un pirate arrêta leur voyage;
Mais leur sort fut si bon que d'un même naufrage
Ils se virent sous l'onde et se virent au port.

Ce furent de beaux lis qui, mieux que la nature,
Mêlant à leur blancheur l'incarnate peinture
Que tira de leur sein le couteau criminel,
Devant que d'un hiver la tempête et l'orage
A leur teint délicat pussent faire dommage,
S'en allèrent fleurir au printemps éternel.

[1] Les *innocents*, sacrifiés à la fureur d'Hérode.

[2] VAR. Que, si de faire bien ils n'eurent plus l'espace.

[3] *Espace* se dit aujourd'hui du lieu seulement, *intervalle* du temps.

[4] Suivant Vaugelas, *courre fortune* étoit alors plus en usage que *courir fortune*.

Ces enfants bienheureux, créatures parfaites,
Sans l'imperfection de leurs bouches muettes,
Ayant Dieu dans le cœur, ne le purent louer;
Mais leur sang leur en fut un témoin véritable:
Et moi, pouvant parler, j'ai parlé, misérable,
Pour lui faire vergogne et le désavouer!

Le peu qu'ils ont vécu leur fut grand avantage,
Et le trop que je vis ne me fait que dommage,
Cruelle occasion du souci qui me nuit!
Quand j'avois de ma foi l'innocence première,
Si la nuit de la mort m'eût privé de lumière,
Je n'aurois pas la peur d'une immortelle nuit[1].

Ce fut en ce troupeau que, venant à la guerre
Pour combattre l'enfer et défendre la terre,
Le Sauveur inconnu sa grandeur abaissa;
Par eux il commença la première mêlée;
Et furent eux aussi que la rage aveuglée
Du contraire parti les premiers offensa.

Qui voudra se vanter, avec eux se compare,
D'avoir reçu la mort par un glaive[2] barbare,
Et d'être allé soi-même au martyre s'offrir;
L'honneur leur appartient d'avoir ouvert la porte

[1] Var. Je n'aurois pas la peur d'une éternelle nuit.
(*Édit.* de 1631.)

[2] Desmarets a raison de soutenir, dans la préface de son Clovis, que le mot *glaive* est très beau et très poétique, et de blâmer ceux qui font difficulté de s'en servir. (Mén.)

A quiconque osera d'une ame belle et forte
Pour vivre dans le ciel en la terre mourir.

O desirable fin de leurs peines passées!
Leurs pieds, qui n'ont jamais les ordures pressées,
Un superbe plancher des étoiles se font;
Leur salaire payé les services précéde;
Premier que d'avoir mal ils trouvent le reméde,
Et devant le combat ont les palmes au front.

Que d'applaudissements, de rumeur et de presse,
Que de feux, que de jeux, que de traits de caresse,
Quand là-haut en ce point on les vit arriver!
Et quel plaisir encore à leur courage tendre,
Voyant Dieu devant eux en ses bras les attendre,
Et pour leur faire honneur les anges se lever!

Et vous, femmes, trois fois, quatre fois bienheureuses,
De ces jeunes Amours [1] les mères amoureuses,
Que faites-vous pour eux, si vous les regrettez?
Vous fâchez leur repos, et vous rendez coupables,
Ou de n'estimer pas leurs trépas honorables,
Ou de porter envie à leurs félicités.

Le soir fut avancé de leurs belles journées;
Mais qu'eussent-ils gagné par un siécle d'années?

[1] Pour ne pas mêler les choses sacrées avec les profanes, Malherbe devoit dire :

De ces anges nouveaux les mères amoureuses.

(MÉN.)

Ou que leur avint-il en ce vite départ,
Que laisser promptement une basse demeure,
Qui n'a rien que du mal, pour avoir de bonne heure
Aux plaisirs éternels une éternelle part?

Si vos yeux, pénétrant jusqu'aux choses futures,
Vous pouvoient enseigner leurs belles aventures,
Vous auriez tant de bien en si peu de malheurs,
Que vous ne voudriez [1] pas pour l'empire du monde
N'avoir eu dans le sein la racine féconde
D'où naquit entre nous ce miracle de fleurs.

Mais moi, puisque les lois me défendent l'outrage
Qu'entre tant de langueurs me commande la rage,
Et qu'il ne faut soi-même éteindre son flambeau,
Que m'est-il demeuré pour conseil et pour armes,
Que d'écouler ma vie en un fleuve de larmes,
Et la chassant de moi l'envoyer au tombeau?

Je sais bien que ma langue ayant commis l'offense,
Mon cœur incontinent en a fait pénitence.
Mais quoi! si peu de cas ne me rend satisfait.
Mon regret est si grand, et ma faute si grande,

[1] *Voudriez* est aujourd'hui de trois syllabes. Du temps de Malherbe, la langue n'étoit pas encore fixée sur ce point, et on ne distinguoit pas les mots daos lesquels *iez* ou *ier* est précédé d'une consonne muette et d'une liquide d'avec ceux où il n'est précédé que d'une seule consonne. C'est Corneille qui établit cette distinction, en donnant trois syllabes à *meurtrier:*

Jamais un meurtrier en fit-il son refuge.
(*Le Cid*, Acte III, sc. 1.)

Qu'une mer éternelle à mes yeux je demande
Pour pleurer à jamais le péché que j'ai fait.

Pendant que le chétif en ce point se lamente,
S'arrache les cheveux, se bat, et se tourmente,
En tant d'extrémités cruellement réduit,
Il chemine toujours; mais, rêvant à sa peine,
Sans donner à ses pas une régle certaine,
Il erre vagabond où le pied le conduit.

A la fin, égaré (car la nuit qui le trouble
Par les eaux de ses pleurs son ombrage redouble)
Soit un cas d'aventure, ou que Dieu l'ait permis,
Il arrive au jardin où la bouche du traître,
Profanant d'un baiser la bouche de son maître,
Pour en priver les bons aux méchants l'a remis.

Comme un homme dolent, que le glaive contraire
A privé de son fils et du titre de père,
Plaignant deçà delà son malheur avenu,
S'il arrive en la place où s'est fait le dommage,
L'ennui renouvelé plus rudement l'outrage
En voyant le sujet à ses yeux revenu :

Le vieillard, qui n'attend une telle rencontre,
Sitôt qu'au dépourvu sa fortune lui montre
Le lieu qui fut témoin d'un si lâche méfait,
De nouvelles fureurs se déchire et s'entame,
Et de tous les pensers qui travaillent son ame
L'extrême cruauté plus cruelle se fait.

Toutefois il n'a rien qu'une tristesse peinte,
Ses ennuis sont des jeux, son angoisse une feinte,
Son malheur un bonheur, et ses larmes un ris,
Au prix de ce qu'il sent quand sa vue abaissée
Remarque les endroits où la terre pressée
A des pieds du Sauveur les vestiges écrits.

C'est alors que ses cris en tonnerres s'éclatent,
Ses soupirs se font vents qui les chênes combattent[1];
Et ses pleurs, qui tantôt descendoient mollement,
Ressemblent un torrent qui, des hautes montagnes,
Ravageant et noyant les voisines campagnes,
Veut que tout l'univers ne soit qu'un élément[2].

Il y fiche ses yeux, il les baigne, il les baise,
Il se couche dessus, et seroit à son aise
S'il pouvoit avec eux à jamais s'attacher.
Il demeure muet du respect qu'il leur porte:
Mais enfin la douleur, se rendant la plus forte,
Lui fait encore un coup une plainte arracher.

Pas adorés de moi, quand par accoutumance
Je n'aurois comme j'ai de vous la connoissance,
Tant de perfections vous découvrent assez;
Vous avez une odeur de parfums d'Assyrie;

[1] *Quamvis enim est omnis hyperbole ultra fidem, non tamen esse debet ultra modum.* (QUINTIL. lib. VIII, cap. VI.)

[2] C'est la pensée d'Ovide : *omnia pontus erat.* — Du reste, *voisins* n'est pas bien placé devant campagnes; on diroit *les bords lointains*, et non *les lointains bords*. (MÉN.)

Les autres ne l'ont pas; et la terre flétrie
Est belle seulement où vous êtes passés.

Beaux pas de ces beaux pieds que les astres connoissent;
Comme ores à mes yeux vos marques apparoissent!
Telle autrefois de vous la merveille me prit,
Quand, déja demi-clos sous la vague profonde,
Vous ayant appelés, vous affermites l'onde,
Et, m'assuraut les pieds, m'étounâtes l'esprit.

Mais, ô de tant de biens indigne récompense!
O dessus les sablons inutile semence!
Une peur, ô Seigneur! m'a séparé de toi;
Et d'une ame semblable à la mienne parjure,
Tous ceux qui furent tiens, s'ils ne t'ont fait injure,
Ont laissé ta présence et t'ont manqué de foi.

De douze, deux fois cinq, étonnés de courage,
Par une lâche fuite évitèrent l'orage,
Et tournèrent le dos quand tu fus assailli;
L'autre, qui fut gagné d'une sale avarice,
Fit un prix de ta vie à l'injuste supplice;
Et l'autre, en te niant, plus que tous a failli.

C'est chose à mon esprit impossible à comprendre,
Et nul autre que toi ne me la peut apprendre,
Comme a pu ta bonté nos outrages souffrir.
Et qu'attend plus de nous ta longue patience,
Sinon qu'à l'homme ingrat la seule conscience
Doive être le couteau qui le fasse mourir?

Toutefois tu sais tout, tu connois qui nous sommes,
Tu vois quelle inconstance accompagne les hommes,
Faciles à fléchir quand il faut endurer.
Si j'ai fait comme un homme en faisant une offense,
Tu feras comme Dieu d'en laisser la vengeance,
Et m'ôter un sujet de me désespérer.

Au moins, si les regrets de ma faute avenue
M'ont de ton amitié quelque part retenue,
Pendant que je me trouve au milieu de tes pas,
Desireux de l'honneur d'une si-belle tombe,
Afin qu'en autre part ma dépouille ne tombe,
Puisque ma fin est près, ne la recule pas.

En ces propos mourants ses complaintes se meurent:
Mais vivantes sans fin ses angoisses demeurent,
Pour le faire en langueur à jamais consumer.
Tandis[1], la nuit s'en va, ses lumières s'éteignent[2],
Et déja devant lui les campagnes se peignent
Du safran que le jour apporte de la mer.

L'aurore d'une main, en sortant de ses portes,
Tient un vase de fleurs languissantes et mortes:
Elle verse de l'autre une cruche[3] de pleurs;

[1] *Tandis*, pour *cependant*, était encore usité du temps de Corneille qui l'a employé dans *la Galerie du Palais*. (Voyez notre édition de Corneille, Tome VII de la collection des CLASSIQUES FRANÇOIS, p. 24.)

[2] VAR. Tandis, la nuit s'en va, ses chandelles s'éteignent.

[3] Quoique l'Aurore soit une grande pleureuse, je ne crois pas

Et, d'un voile tissu de vapeur et d'orage
Couvrant ses cheveux d'or, découvre en son visage
Tout ce qu'une ame sent de cruelles douleurs.

Le soleil, qui dédaigne une telle carrière,
Puisqu'il faut qu'il déloge, éloigne[1] sa barrière;
Mais, comme un criminel qui chemine au trépas,
Montrant que dans le cœur ce voyage le fâche,
Il marche lentement, et desire qu'on sache
Que, si ce n'étoit force, il ne le feroit pas[2].

Ses yeux par un dépit en ce monde regardent;
Ses chevaux tantôt vont et tantôt se retardent,
Eux-mêmes ignorants de la course qu'ils font:
Sa lumière pâlit, sa couronne se cache;

qu'on puisse lui faire verser des larmes dans une cruche, pour les répandre ensuite sur la terre, si ce n'est en vers burlesques, où les plus grandes extravagances passent aujourd'hui pour les plus grandes beautés. (MÉN.)

[1] Corneille a dit après Malherbe:

Ses vaisseaux en bon ordre ont éloigné la ville.
Pompée, act. III, sc. 1.

[2] Imité de Lucain:

Segnior Oceano, quam lex æterna vocabat,
Luctificus Titan nunquam magis æthera contra
Egit equos, currumque polo rapiente retorsit;
Defectusque pati voluit, raptæque labores
Lucis; et attraxit nubes, non pabula flammis,
Sed ne Thessalico purus luceret in orbe.
Pharsal. lib. VII, v. 1.

Aussi n'en veut-il pas cependant qu'on attache
A celui qui l'a fait des épines au front.

Au point accoutumé, les oiseaux qui sommeillent
Apprêtés à chanter dans les bois se réveillent;
Mais, voyant ce matin des autres différent,
Remplis d'étonnement ils ne daignent paroître,
Et font à qui les voit ouvertement connoître
De leur peine secrète un regret apparent.

Le jour est déja grand, et la honte plus claire
De l'apôtre ennuyé l'avertit de se taire;
Sa parole se lasse, et le quitte au besoin:
Il voit de tous côtés qu'il n'est vu de personne;
Toutefois le remords que son ame lui donne
Témoigne assez le mal qui n'a point de témoin.

Aussi l'homme qui porte une ame belle et haute,
Quand seul en une part il a fait une faute,
S'il n'a de jugement son esprit dépourvu,
Il rougit de lui-même, et, combien qu'il ne sente
Rien que le ciel présent et la terre présente,
Pense qu'en se voyant tout le monde l'a vu [1].

[1] Dans l'édition originale, cette pièce se termine par la formule épistolaire : VOTRE TRÈS HUMBLE ET TRÈS OBÉISSANT SERVITEUR ET SUJET.

III.

POUR M. DE MONTPENSIER[1],

A MADAME[2],

DEVANT SON MARIAGE.

(1592.)

Beau ciel par qui mes jours sont troubles ou sont calmes,
Seule terre où je prends mes cyprès et mes palmes,
Catherine, dont l'œil ne luit que pour les Dieux,
Punissez vos beautés plutôt que mon courage,
Si, trop haut s'élevant, il adore un visage
Adorable par force à quiconque a des yeux.

Je ne suis pas ensemble aveugle et téméraire;
Je connois bien l'erreur que l'amour m'a fait faire,
Cela seul ici-bas surpassoit mon effort;
Mais mon ame qu'à vous[3] ne peut être asservie,

[1] Dès qu'Henri III fut mort, Henri de Bourbon, duc de Montpensier, à la tête de seigneurs de la cour, reconnut pour héritier légitime de la couronne Henri de Bourbon, roi de Navarre, et le proclama roi de France. (S. Marc.)

[2] Catherine, princesse de Navarre, sœur de Henri IV. Elle étoit recherchée en mariage par le duc de Montpensier et par le comte de Soissons, cousin-germain du roi.

[3] Cette transposition n'est pas supportable. (Mén.)

Les destins n'ayant point établi pour ma vie
Hors de cet océan de naufrage ou de port.

Beauté par qui les dieux, las de notre dommage,
Ont voulu réparer les défauts de notre âge,
Je mourrai dans vos feux, éteignez-les ou non[1],
Comme le fils d'Alcméne, en me brûlant moi-même;
Il suffit qu'en mourant dans cette flamme extrême
Une gloire éternelle accompagne mon nom.

On ne doit point, sans sceptre, aspirer où j'aspire;
C'est pourquoi, sans quitter les lois de votre empire,
Je veux de mon esprit tout espoir rejeter.
Qui cesse d'espérer, il cesse aussi de craindre;
Et, sans atteindre au but où l'on ne peut atteindre,
Ce m'est assez d'honneur que j'y voulois monter.

Je maudis le bonheur où le ciel m'a fait naître,
Qui m'a fait desirer ce qu'il m'a fait connoître:
Il faut ou vous aimer, ou ne vous faut point voir.
L'astre qui luit aux grands en vain à ma naissance
Épandit dessus moi tant d'heur et de puissance,
Si pour ce que je veux j'ai trop peu de pouvoir.

Mais il le faut vouloir, et vaut mieux se résoudre,
En aspirant au ciel, être frappé de[2] foudre,

[1] Hermogène dit que les vers qui finissent par un monosyllabe, sont plus agréables que les autres, quoiqu'ils soient moins graves; mais je remarquerai qu'il faut toujours consulter l'oreille, et qu'elle n'est pas satisfaite ici. (Mén.)

[2] De tout temps, les poetes ont sacrifié l'article à la mesure du vers.

Qu'aux desseins de la terre assuré se ranger.
J'ai moins de repentir, plus je pense à ma faute;
Et la beauté des fruits d'une palme si haute
Me fait par le desir oublier le danger [1].

[1] VAR. Me fait par le plaisir oublier le danger.

IV[1].

VICTOIRE DE LA CONSTANCE.

(1596.)

Enfin cette beauté m'a la[2] place rendue
Que d'un siége si long elle avoit défendue[3]:
Mes vainqueurs sont vaincus; ceux qui m'ont fait la loi
La reçoivent de moi.

J'honore tant la palme acquise en cette guerre,
Que, si, victorieux des deux bouts de la terre,
J'avois mille lauriers de ma gloire témoins,
Je les priserois moins.

[1] Malherbe apporta ces stances de Provence à Paris, quand il y vint en 1605. (Mén.)

[2] Comme on racontoit à Malherbe que M. des Yveteaux se moquoit de ce *m'a la pla*, il répondit plaisamment que c'étoit bien à M. des Yveteaux à trouver *malapla* mauvais, lui qui avoit dit *parablamafla*. En effet, il avoit mis dans un vers, *comparable à ma flamme*. (Mén.)

[3] Il y avoit dans les premières éditions:

Qu'elle avoit contre moi si long-temps défendue.

Et il me semble que cette première leçon vaut bien la seconde; *que d'un siège si long* est trop figuré. Je ne sais où M. Baillet peut avoir pris que Malherbe étoit accusé de simplicité de style. (Mén.)

Au repos où je suis tout ce qui me travaille,
C'est la doute que j'ai qu'un malheur ne m'assaille
Qui me sépare d'elle, et me fasse lâcher[1]
Un bien que j'ai si cher.

Il n'est rien ici-bas d'éternelle durée;
Une chose qui plaît n'est jamais assurée:
L'épine suit la rose; et ceux qui sont contents
Ne le sont pas long-temps.

Et puis qui ne sait point que la mer amoureuse
En sa bonace même est souvent dangereuse,
Et qu'on y voit toujours quelques nouveaux rochers
Inconnus aux nochers[2]?

Déja de toutes parts tout le monde m'éclaire;
Et bientôt les jaloux ennuyés de se taire,
Si les vœux que je fais n'en détournent l'assaut,
Vont médire tout haut.

Peuple qui me veux mal, et m'imputes à vice
D'avoir été payé d'un fidéle service,

[1] Les Italiens disent indifféremment *lassare* ou *lasciare*. (MÉN.)

[2] Le Tasse, dans un de ses sonnets qui commence par *I vidi un tempo*, et qui se trouve dans la première partie de ses poésies diverses, a dit:

Ah! non si fidi alcun, perche sereno
Volto l' inviti, e 'l sentier pieno mostri
Nel pelago d' amor spiegar le vele.
Cosi l' infido mar placido il seno
Scopre, e i nocchieri alletta, e poi crudele
Gli affonda, e perde tra i scogli et mostri. (MÉN.)

Et perdre ce que l'âge a de fleur et de fruit,
Pour éviter un bruit.

De moi, que tout le monde à me nuire s'apprête,
Le ciel à tous ses traits fasse un but de ma tête,
Je me suis résolu d'attendre le trépas,
Et ne la quitter pas.

Plus j'y vois de hasard, plus j'y trouve d'amorce:
Où le danger est grand, c'est là que je m'efforce;
En un sujet aisé moins de peine apportant
Je ne brûle pas tant[1].

Un courage élevé toute peine surmonte;
Les timides conseils n'ont rien que de la honte;
Et le front d'un guerrier aux combats étonné
Jamais n'est couronné[2].

Soit la fin de mes jours contrainte ou naturelle,
S'il plaît à mes destins que je meure pour elle,
Amour en soit loué: je ne veux un tombeau
Plus heureux ni plus beau.

[1] C'est la pensée de Pétrone:

Nolo, quod cupio, statim tenere,
Nec victoria mi placet parata.....

embellie par Corneille:

A vaincre sans péril on triomphe sans gloire.
Le Cid, acte II, sc. II.

[2] VAR. Toujours d'un beau dessein la gloire aventureuse
Veut avoir pour hôtesse une ame généreuse,
Et jamais un guerrier aux combats étonné
Ne se voit couronné.

V.

DESSEIN DE QUITTER UNE DAME QUI NE LE CONTENTOIT QUE DE PROMESSE.

(1598.)

Beauté, mon beau souci, de qui l'ame incertaine [1]
A, comme l'océan, son flux et son reflux,
Pensez de vous résoudre à soulager ma peine,
Ou je me vais résoudre à ne la souffrir plus [2].

Vos yeux ont des appas que j'aime et que je prise,
Et qui peuvent beaucoup dessus ma liberté;
Mais pour me retenir, s'ils font cas de ma prise [3],
Il leur faut de l'amour autant que de beauté.

Quand je pense être au point que cela s'accomplisse,
Quelque excuse toujours en empêche l'effet;
C'est la toile sans fin de la femme d'Ulysse [4],
Dont l'ouvrage du soir au matin se défait.

[1] VAR. Beauté, mon cher souci, de qui l'ame incertaine.

[2] VAR. Ou je me résoudrai de ne la souffrir plus.

[3] VAR. Mais en me retenant, s'ils font cas de ma prise.

[4] La toile de Pénélope se dit proverbialement des ouvrages qui ne s'achèvent jamais. (MÉN.)

Madame, avisez-y; vous perdez votre gloire
De me l'avoir promis et vous rire de moi.
S'il ne vous en souvient, vous manquez de mémoire;
Et s'il vous en souvient, vous n'avez point de foi.

J'avois toujours fait compte, aimant chose si haute,
De ne m'en séparer qu'avecque le trépas[1];
S'il arrive autrement, ce sera votre faute
De faire des serments, et ne les tenir pas.

[1] VAR. J'avois toujours fait cas, aimant chose si haute,
De ne m'en départir jusques à mon trépas.

VI.

CONSOLATION A CARITÉE[1].

SUR LA MORT DE SON MARI.

(1599.)

Ainsi, quand Mausole[2] fut mort,
Artémise accusa le sort,
De pleurs se noya le visage,
Et dit aux astres innocents

[1] Ce poëme, que Malherbe composa en Provence, est beau depuis le commencement jusqu'à la fin. M. du Perrier, avocat au parlement d'Aix, croit avoir ouï dire à son père, l'ami familier de Malherbe, que Caritée étoit une dame de grand mérite et de grande beauté, veuve d'un gentilhomme Provençal, seigneur de Saint-Étienne, nommé l'Évêque. (Mén.) — Trois éditions de cette pièce, antérieures à l'année 1610, prouvent combien étoit peu fidèle la tradition de ces personnes de la vieille cour, sur la foi desquelles Saint-Évremont a dit que Malherbe avoit composé ces stances pour consoler Marie de Médicis de la mort de Henri IV. (S.-Marc.)

[2] Mausole, fils d'Hécatomne, roi de Carie, épousa Artémise sa sœur, et succéda à son père. Artémise l'aima avec la passion la plus ardente dont jamais femme ait aimé son mari. Après sa mort, elle avala ses cendres. Elle ne se contenta pas de lui avoir donné ce tombeau vivant, pour me servir de l'expression de Valère Maxime*, elle lui en fit faire un de marbre, et si magnifique, qu'il a été mis au nombre des sept merveilles du monde, et que de son nom on a appelé mausolées tous les autres tombeaux magnifiques. (Mén.)

* Liv. IV, ch. vi.

Tout ce que fait dire la rage
Quand elle est maîtresse des sens.

Ainsi fut sourde au reconfort[1],
Quand elle eut trouvé dans le port
La perte qu'elle avoit songée,
Celle de qui les passions[2]
Firent voir à la mer Égée
Le premier nid des alcyons[3].

Vous n'êtes seule en ce tourment
Qui témoignez du sentiment,
O trop fidèle Caritée!
En toutes ames l'amitié,

[1] VAR. Ainsi perdit tout reconfort.

[2] Remarquez *les passions* pour *la passion*. Desportes a dit de même dans le premier sonnet à Diane:

Je n'agrandirai point, riche d'invention,
Vos beautés, mes dédains, ma foi mes passions.

(MÉN.)

[3] Alcyone et Ceux son époux furent changés en oiseaux marins*. — Il est impossible de faire un meilleur usage de la mythologie. Les fables, suivant la remarque judicieuse de Plutarque, sont l'ame de la poésie; mais il y a de l'adresse à s'en bien servir. Nous ne devons recourir qu'à celles que tout le monde sait. Ronsard, pour en avoir employé qui ne sont connues que des savants, et qui ne se trouvent que dans les scoliastes, au lieu d'acquérir la réputation de docte, a mérité celle de pédant. Il ne faut pas non plus les prodiguer, et, comme disoit Corinne au sujet de Pindare, les répandre avec le sac, mais avec la main. (MÉN.)

* Voyez les Métam. d'Ovide, liv. XI, ch. IX.

De mêmes ennuis agitée,
Fait les mêmes traits de pitié[1].

De combien de jeunes maris,
En la querelle de Pâris,
Tomba la vie entre les armes,
Qui fussent retournés un jour,
Si la mort se payoit de larmes,
A Mycènes[2] faire l'amour!

Mais le destin, qui fait nos lois,
Est jaloux qu'on passe deux fois
Au-deçà du rivage blême[3]:
Et les dieux ont gardé ce don,
Si rare que Jupiter même
Ne le sut faire à Sarpédon[4].

[1] VAR. Vous n'étiez seule en ce malheur
Qui témoigniez de la douleur,
Belle et divine Caritée!
. . . .
. . . .
Sent les mêmes traits de pitié.

[2] Ville du Péloponèse, capitale des états d'Agamemnon.

[3] Racine a exprimé la même pensée :

On ne voit point deux fois le rivage des morts.
Phèdre, act. II, sc. v.

[4] Prince de Lycie, fils de Jupiter et de Laodamie, selon les uns; de Jupiter et d'Europe, selon les autres. Il fut tué par Patrocle : et Homère, à cette occasion, dit qu'il ne lui servit de rien d'être fils de Jupiter :

. . . . Ἀνὴρ δ' ὤριστος ὄλωλεν
Σαρπηδὼν, Διὸς υἱός· ὁ δ' οὐδ' ᾧ παιδὶ ἀμύνει
Ἰλιάδ. Π, 522.

Voyez aussi Virgile, *Énéide*, liv. X, v. 467.

Pourquoi donc, si peu sagement
Démentant votre jugement[1],
Passez-vous en cette amertume
Le meilleur de votre saison,
Aimant mieux plaindre par coutume,
Que vous consoler par raison[2]?

Nature fait bien quelque effort
Qu'on ne peut condamner qu'à tort:
Mais que direz-vous pour défendre
Ce prodige de cruauté
Par qui vous semblez entreprendre
De ruiner votre beauté?

Que vous ont fait ces beaux cheveux,
Dignes objets de tant de vœux,
Pour endurer votre colère,
Et, devenus vos ennemis,
Recevoir l'injuste salaire
D'un crime qu'ils n'ont point commis?

Quelles aimables qualités
En celui que vous regrettez

[1] VAR. Trompant votre beau jugement.

[2] VAR. Quelle injustice faites-vous
Aux jeux que vous aurez si doux
Quand vos orages seront calmes,
De refuser de les guérir,
Et ne les apprêter aux palmes
Qu'ils brûlent de vous acquérir?

Ont pu mériter qu'à vos roses
Vous ôtiez leur vive couleur,
Et livriez de si belles choses
A la merci de la douleur?

Remettez-vous l'ame en repos,
Changez ces funestes propos[1];
Et par la fin de vos tempêtes
Obligeant tous les beaux esprits,
Conservez au siècle où vous êtes
Ce que vous lui donnez de prix.

Amour, autrefois en vos yeux
Plein d'appas si délicieux,
Devient mélancolique et sombre,
Quand il voit qu'un si long ennui
Vous fait consumer pour une ombre
Ce que vous n'avez que pour lui.

S'il vous ressouvient du pouvoir
Que ses traits vous ont fait avoir
Quand vos lumières étoient calmes,
Permettez-lui de vous guérir,
Et ne différez point les palmes
Qu'il brûle de vous acquérir.

Le temps, d'un insensible cours,
Nous porte à la fin de nos jours;

[1] VAR. Quittez ces funestes propos.
(*Edit.* DE MÉNAGE.)

C'est à notre sage conduite,
Sans murmurer de ce défaut,
De nous consoler de sa fuite,
En le ménageant comme il faut [1].

[1] Tibulle donne à-peu-près les mêmes conseils à Délie :

. . . . parce solutis
Crinibus, et teneris, Delia, parce genis.
Interea, dum fata sinunt, jungamus amores :
Jam veniet tenebris mors adoperta caput.
Jam subrepet iners ætas, nec amare decebit,
Dicere nec cano blanditias capite.

Lib. I, *eleg.* I, v. 72.

VII.

CONSOLATION A M. DU PERRIER[1].

(1599.)

Ta douleur, du Perrier, sera donc éternelle[2]?
Et les tristes discours[3]
Que te met en l'esprit l'amitié paternelle
L'augmenteront toujours?

[1] François du Perrier, gentilhomme de Provence, étoit fils de Laurent du Perrier, avocat au parlement d'Aix, petit-fils de Gaspard du Perrier, conseiller au même parlement, et petit-neveu de Jacques du Perrier, chevalier de Rhodes, tué au siége de Rhodes, comme nous l'apprenons de l'histoire de Provence de Nostradamus et du Martyrologe de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. (Mén.)

Telle est la généalogie de François du Perrier, que quelques éditeurs modernes, mal informés, ont désigné par le prénom de Charles. Quoiqu'il en soit, ce fut lui qui, en 1600, présenta Malherbe à Marie de Médicis. Voyez ci-devant, l'ode III.

[2] Var. Ta douleur, Cléophon, sera donc incurable?
Et les sages discours
Qu'apporte à l'adoucir un ami secourable
L'enaigrissent toujours.

[3] Remarquez ici le choix du rhthme, et comme ce petit vers qui tombe régulièrement après le premier, peint l'abattement de la douleur. C'est là le vrai secret de l'harmonie dont on parle tant aujourd'hui : il ne s'agit pas de la travailler avec effort, il faut la choisir avec goût. (La Harpe.)

Le malheur de ta fille[1] au tombeau descendue
Par un commun trépas,
Est-ce quelque dédale où ta raison perdue
Ne se retreuve pas?

Je sais de quels appas son enfance étoit pleine[2];
Et n'ai pas entrepris,
Injurieux ami, de soulager ta peine
Avecque son mépris.

Mais elle étoit du monde, où les plus belles choses[3]
Ont le pire destin;
Et rose, elle a vécu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin[4].

[1] Marguerite du Perrier, sur la mort de laquelle tous les beaux esprits de Provence, et François du Perrier lui-même, firent des vers.

[2] Var. J'ai su de son esprit la beauté naturelle;
Et si par du mépris
Je voulois t'empêcher de soupirer pour elle,
Je serois mal appris.

Nul autre plus que moi n'a fait cas de sa perte,
Pour avoir vu ses mœurs
Avec étonnement qu'une saison si verte
Portât des fruits si meurs

Cette dernière stance a été supprimée par Malherbe.

[3] Var. . . . .
Font le moins de séjour,
Et ne pouvoit rosette être mieux que les roses
Qui ne vivent qu'un jour.

[4] Quelle douceur! quelle sensibilité! quelle expression! (La Har.)

Puis, quand ainsi seroit que, selon ta prière,
Elle auroit obtenu
D'avoir en cheveux blancs terminé sa carrière,
Qu'en fût-il avenu?

Penses-tu que plus vieille en la maison céleste
Elle eût eu plus d'accueil,
Ou qu'elle eût moins senti la poussière funeste
Et les vers du cercueil?

Non, non, mon du Perrier; aussitôt que la Parque [1]
Ote l'ame du corps,
L'âge s'évanouit au-deçà de la barque,
Et ne suit point les morts.

Tithon [2] n'a plus les ans qui le firent cigale;
Et Pluton aujourd'hui,
Sans égard du passé, les mérites égale
D'Archémore [3] et de lui.

[1] VAR. Non, non, mon Cléophon, aussitôt que la Parque.

[2] Tithon ayant demandé à l'Aurore l'immortalité, et l'ayant obtenue, oublia de lui demander une jeunesse éternelle. Devenu vieux, et s'ennuyant de vivre, il fut changé en cigale.

[3] Lycurgue, roi de Némée, eut un fils nommé Opheltès, qu'il fit élever par Hypsipile. Les sept princes grecs qui alloient assiéger Thèbes, ayant rencontré Hypsipile qui tenoit entre ses bras le petit Opheltès, la prièrent de leur montrer quelque fontaine ou quelque ruisseau pour faire boire leur armée, qui mouroit de soif. Elle les mena vers une fontaine, et, afin de marcher plus à son aise, elle laissa son nourrisson sur l'herbe. Un serpent mordit Opheltès, qui mourut sur-le-champ de cette morsure. Lycurgue, imputant la

Ne te lasse donc plus d'iuutiles complaintes :
Mais, sage à l'avenir,
Aime uue ombre comme ombre, et des cendres éteintes
Éteins le souvenir.

C'est bien, je le confesse, une juste coutume[1]
Que le cœur affligé,
Par le canal des yeux vidant son amertume,
Cherche d'être allégé.

Même quand il advient que la tombe sépare[2]
Ce que nature a joint,
Celui qui ne s'émeut a l'ame d'un barbare,
Ou n'en a du tout point.

Mais d'être inconsolable, et dedans sa mémoire
Enfermer un ennui,

mort de son fils à Hypsipile, voulut la faire mourir. Les princes grecs, qui étoient cause de cet accident, l'en empêchèrent; et, pour consoler Lycurgue, ils instituèrent les jeux néméens en l'honneur d'Opheltès, qu'ils surnommèrent *Archémore*, parceque sa mort fut le commencement de leurs malheurs. (MÉN.) — Voyez *la Thébaïde de Stace*, liv. IV et V.

[1] VAR. Je sais que la nature a fait cette coutume.
. . . .
Par le canal des yeux versant son amertume.

[2] VAR. Mais lorsque la blessure est en lieu si sensible,
Il faut que de tout point
L'homme cesse d'être homme, et n'ait rien de passible,
S'il ne s'en émeut point.
Mais sans se consoler, et dedans sa mémoire.
. . . .
N'est-ce pas se haïr pour une vaine gloire.

N'est-ce pas se haïr, pour acquérir la gloire
De bien aimer autrui?

Priam, qui vit ses fils abattus par Achille,
Dénué de support,
Et hors de tout espoir du salut de sa ville,
Reçut du reconfort.

François, quand la Castille, inégale à ses armes,
Lui vola son dauphin [1],
Sembla d'un si grand coup devoir jeter des larmes [2]
Qui n'eussent point de fin.

Il les sécha pourtant, et, comme un autre Alcide,
Contre fortune instruit [3],
Fit qu'à ses ennemis d'un acte si perfide
La honte fut le fruit.

Leur camp, qui la Durance avoit presque tarie
De bataillons épais,

[1] François, dauphin de France, fils aîné de François Ier, mourut empoisonné, le 28 février 1536, âgé de dix-huit ans, et l'on accusa d'une mort si prématurée la cour de Madrid, qui redoutait les talents militaires de ce jeune prince.

[2] VAR. Sembloit d'un si grand coup devoir jeter des larmes
Qui n'eussent jamais fin.

[3] On parloit ainsi anciennement, témoin le proverbe : *Contre fortune bon cœur.* (MÉN.)

Entendant sa constance, eut peur de sa furie,
Et demanda la paix[1].

De moi[2], déja deux fois, d'une pareille foudre
Je me suis vu perclus;
Et deux fois la raison m'a si bien fait résoudre,
Qu'il ne m'en souvient plus.

Non qu'il ne me soit grief que la tombe posséde[3]
Ce qui me fut si cher;
Mais en un accident qui n'a point de reméde
Il n'en faut point chercher.

La mort a des rigueurs à nulle autre pareilles[4]:
On a beau la prier;
La cruelle qu'elle est se bouche les oreilles,
Et nous laisse crier.

[1] En la même année (1536), Charles-Quint fit une irruption en Provence; mais son armée y fut totalement détruite: ce qui l'obligea à faire une trève, renouvelée pour dix ans, en 1538.

[2] Vaugelas préféroit, en poésie, *de moi* à *pour moi*; mais son sentiment n'a pas été adopté.

[3] VAR. Non qu'il ne me soit mal que la tombe possede.

[4] Boileau a dit en parlant de la raison:

La fâcheuse a pour nous des rigueurs sans pareilles.
Sat. IV, v. 117.

VAR. La mort d'un coup fatal toute chose moissonne,
Et l'arrêt souverain
Qui veut que sa rigueur ne connoisse personne
Est écrit en airain.

Le pauvre en sa cabane, où le chaume le couvre,
Est sujet à ses lois;
Et la garde qui veille aux barrières du Louvre
N'en défend point nos rois[1].

De murmurer contre elle, et perdre patience[2],
Il est mal à propos;
Vouloir ce que Dieu veut est la seule science
Qui nous met en repos.

[1] Ces beaux vers, qui se trouvent dans la bouche de tout le monde, sont si généralement appréciés, qu'il seroit au moins superflu de chercher ici à faire ressortir leur mérite. C'est Horace qui en a fourni la pensée, dans ces vers non moins connus que ceux de notre poëte :

Pallida mors æqua pulsat pede
Pauperum tabernas
Regumque turres. . . . .

Lyric. lib. I, n° 4.

« Malherbe, dit Balzac, ne gâte point les pensées d'autrui en se les appropriant, et, dans une langue moins flexible que celle de Virgile et d'Horace, il égala toujours, et surpassa souvent ses modèles. » Un grammairien pointilleux a remarqué qu'après avoir dit *des rigueurs*, il falloit dire *nulles autres*, également au pluriel.

[2] VAR. De nous mettre contre elle, et perdre patience.

VIII.

PROSOPOPÉE D'OSTENDE[1].

(1604.)

Trois ans déja passés[2], théâtre de la guerre,
J'exerce de deux chefs les funestes combats,

[1] Imitée de la pièce suivante de Grotius:

« Area parva ducum, totus quam respicit orbis,
« Celsior una malis, et quam damnare ruinæ
« Nunc quoque fata timent, alieno in littore resto.
« Tertius annus abit, toties mutavimus hostem;
« Sævit hiems pelago, morbisque furentibus æstas;
« Et minimum est quod fecit Iber. Crudelior armis,
« In nos orta lues: nullum est sine funere funus,
« Nec perimit mors una semel. Fortuna, quid hæres?
« Qua mercede tenes mistos in sanguine manes?
« Quis tumulos moriens hos occupet, hoste perempto,
« Quæritur, et sterili tantum de pulvere pugna est. »

Grotius pouvoit être dans sa vingtième année, lorsqu'il composa ces vers que Malherbe a plutôt imités que traduits, restant quelquefois au-dessous de l'original, mais lui prêtant aussi quelquefois des beautés. Pasquier en a fait une traduction plus littérale. Celle de Du Vair, citée par Gassendi dans la vie de Peiresc, ne se trouve point dans l'édition de ses œuvres. (St.-Marc.)

[2] Cette tournure hardie, et qui répond à l'ablatif absolu des latins, a été employée par Racine dans Athalie:

Huit ans déja passés, une impie étrangère,
Du sceptre de David usurpe tous les droits.
Acte I, sc. 1.

Ne peut s'imaginer quelle amour te dispose
A nous favoriser d'un regard seulement.

Il n'est foiblesse égale à nos infirmités;
Nos plus sages discours ne sont que vanités,
Et nos sens corrompus n'ont goût qu'à des ordures;
Toutefois, ô bon Dieu,
Nous te sommes si chers, qu'entre tes créatures,
Si l'ange a le premier, l'homme a le second lieu[1].

Quelles marques d'honneur se peuvent ajouter
A ce comble de gloire où tu l'as fait monter?
Et, pour obtenir mieux, quel souhait peut-il faire,
Lui que, jusqu'au Ponant[2],
Depuis où le soleil vient dessus l'hémisphère,
Ton absolu pouvoir a fait son lieutenant?

Sitôt que le besoin excite son desir,
Qu'est-ce qu'en ta largesse il ne trouve à choisir?
Et, par ton réglement, l'air, la mer, et la terre,
N'entretiennent-ils pas
Une secrète loi de se faire la guerre
A qui de plus de mets fournira ses repas?

Certes je ne puis faire, en ce ravissement,
Que rappeler mon ame, et dire bassement:

[1] VAR. Si l'ange est le premier, l'homme a le second lieu.

[2] J'ai ouï dire que la cour se moquoit autrefois de ce vers où se trouve le mot *Ponant* qui reçoit chez le peuple une signification différente de celle que lui donne ici Malherbe. (MÉN.)

IX.

PARAPHRASE

DU PSAUME VIII.

(1604.)

O Sagesse éternelle, à qui cet univers
Doit le nombre infini des miracles divers
Qu'on voit également sur la terre et sur l'onde!
Mon Dieu, mon Créateur,
Que ta magnificence étonne tout le monde!
Et que le ciel est bas au prix de ta hauteur!

Quelques blasphémateurs, oppresseurs d'innocents,
A qui l'excès d'orgueil a fait perdre le sens,
De profanes discours ta puissance rabaissent:
Mais la naïveté
Dont mêmes au berceau les enfants te confessent
Clôt-elle pas la bouche à leur impiété?

De moi [1], toutes les fois que j'arrête les yeux
A voir les ornements dont tu pares les cieux,
Tu me sembles si grand, et nous si peu de chose,
Que mon entendement

[1] Voyez la note 2, p. 147.

X.

POUR LES PAIRS DE FRANCE [1], ASSAILLANTS AU COMBAT DE BARRIÈRE.

(1605 [2].)

Eh quoi donc [3]! la France, féconde
En incomparables guerriers,
Aura jusqu'aux deux bouts du monde
Planté des forêts de lauriers,
Et fait gagner à ses armées
Des batailles si renommées,
Afin d'avoir cette douleur
D'ouïr démentir ses victoires,
Et nier ce que les histoires,
Ont publié de sa valeur!

Tant de fois le Rhin et la Meuse,
Par nos redoutables efforts,

[1] VAR. POUR LES PALADINS DE FRANCE.

[2] Le dimanche (25 février) eut lieu le combat à la barrière, le seul qui se soit fait sous le règne de Henri IV. (*Bassompierre*, journal de sa vie, année 1605.)

[3] Malherbe faisoit un fréquent usage de l'exclamation, et regardoit avec raison cette figure comme une des plus propres à donner de la chaleur et du mouvement au style.

Auront vu leur onde écumeuse
Regorger de sang et de morts;
Et tant de fois nos destinées
Des Alpes et des Pyrénées
Les sommets auront fait branler,
Afin que je ne sais quels Scythes,
Bas de fortune et de mérites,
Présument de nous égaler!

Non, non: s'il est vrai que nous sommes
Issus de ces nobles aïeux
Que la voix commune des hommes
A fait asseoir entre les dieux,
Ces arrogants, à leur dommage,
Apprendront un autre langage,
Et, dans leur honte ensevelis,
Feront voir à toute la terre
Qu'on est brisé comme du verre
Quand on choque les fleurs de lis.

Henri, l'exemple des monarques
Les plus vaillants et les meilleurs,
Plein de mérites et de marques
Qui jamais ne furent ailleurs;
Bel astre, vraiment adorable,
De qui l'ascendant favorable
En tous lieux nous sert de rempart,
Si vous aimez votre louange,
Desirez-vous pas qu'on la venge
D'une injure où vous avez part?

Ces arrogants, qui se défient
De n'avoir pas de lustre assez,
Impudemment se glorifient
Aux fables des siècles passés;
Et d'une audace ridicule
Nous content qu'ils sont fils d'Hercule [1],
Sans toutefois en faire foi:
Mais qu'importe-t-il qui puisse être
Ni leur père ni leur ancêtre [2],
Puisque vous êtes notre roi?

Contre l'aventure funeste
Que leur garde notre courroux
Si quelque espérance leur reste,
C'est d'obtenir grace de vous,
Et confesser que nos épées,
Si fortes et si bien trempées,
Qu'il faut leur céder ou mourir,
Donneront à votre couronne
Tout ce que le ciel environne,
Quand vous le voudrez acquérir.

[1] Quelques historiens prétendent que les Scythes doivent leur origine à un certain Scytha, fils d'Hercule. Voyez Hérodote, au livre IV. (Mén.)

[2] *Ancêtre* ne s'emploie jamais au singulier. Les ancêtres sont ceux que les Latins appellent *majores*: *Parentes* usque ad tritavum apud Romanos proprio vocabulo nominantur *ulteriores;* qui non habent speciale nomen, *majores* appellantur. Item liberi usque ad trinepotem; ultra hos, *posteriores* vocantur, dit le jurisconsulte Paulus, en la loi 10 au Digeste, *de Gradibus*. Et comme on ne dit pas élégamment en latin *major meus*, on ne dit pas non plus en françois *mon ancêtre*. (Mén.)

XI [1].

PRIÈRE POUR LE ROI HENRI-LE-GRAND, ALLANT EN LIMOZIN [2].

(1605.)

O Dieu, dont les bontés, de nos larmes touchées,
Ont aux vaines fureurs les armes arrachées,
Et rangé l'insolence [3] aux pieds de la raison,
Puisqu'à rien d'imparfait ta louange n'aspire,
Achève ton ouvrage au bien de cet empire,
Et nous rends l'embonpoint comme la guérison [4].

Nous sommes sous un roi si vaillant et si sage,
Et qui si dignement a fait l'apprentissage

[1] Quand l'Académie n'avoit rien à faire, elle lisoit et examinoit quelques uns de nos poëtes; et, pour cet effet, il fut ordonné qu'il y en auroit toujours dans le lieu de l'assemblée. Elle mit près de trois mois à examiner ces stances; encore n'acheva-t-elle pas, car elle ne toucha point aux quatre dernières. (PELLISSON, Histoire de l'Ac. franç.)

[2] On écrit et on prononce aujourd'hui *Limousin*.

[3] L'édition de 1630 porte l'*innocence;* et cette inintelligible leçon est devenue pour l'Académie l'objet d'un jugement sévère. Les éditions originales prouvent qu'il n'y avoit là qu'une faute d'impression.

[4] On dit : *rendre la santé, rendre la vie*, mais non *rendre la guérison*. (PELLISSON.)

De toutes les vertus propres à commander,
Qu'il semble que cet heur nous impose silence,
Et qu'assurés par lui de toute violence
Nous n'avons plus sujet de te rien demander[1].

Certes quiconque a vu pleuvoir dessus nos têtes
Les funestes éclats des plus grandes tempêtes
Qu'excitèrent jamais deux contraires partis[2],
Et n'en voit aujourd'hui nulle marque paroitre,
En ce miracle seul il peut assez connoître
Quelle force a la main qui nous a garantis.

Mais quoi! de quelque soin qu'incessamment il veille,
Quelque gloire qu'il ait à nulle autre pareille[3],
Et quelque excès d'amour qu'il porte à notre bien,
Comme échapperons-nous en des nuits si profondes,
Parmi tant de rochers qui lui cachent les ondes,
Si ton entendement ne gouverne le sien?

Un malheur inconnu glisse parmi les hommes,
Qui les rend ennemis du repos où nous sommes:
La plupart de leurs vœux tendent au changement;

[1] Var. Nous n'ayons pas sujet de te rien demander.

[2] Malherbe vouloit que les sixains eussent un repos à la fin du 3e vers. Ici cependant il va jusqu'au 4e sans se reposer; mais il ne faut pas s'en étonner, parcequ'il fit ces stances et plusieurs autres de ses pièces avant que de s'être imposé cette loi. (Pellisson.)

[3] *A nulle autre pareille, à nulle autre seconde.* Boileau a fait justice de cette phrase qu'on regardoit avant lui comme très poétique, et qui a disparu de notre langue.

Et, comme s'ils vivoient des misères publiques,
Pour les renouveler ils font tant de pratiques,
Que qui n'a point de peur n'a point de jugement.

En ce fâcheux état ce qui nous reconforte,
C'est que la bonne cause est toujours la plus forte[1],
Et qu'un bras si puissant t'ayant pour son appui,
Quand la rébellion, plus qu'une hydre féconde,
Auroit pour le combattre assemblé tout le monde,
Tout le monde assemblé s'enfuiroit devant lui.

Conforme donc, Seigneur, ta grace à nos pensées :
Ote-nous ces objets qui des choses passées
Ramènent à nos yeux le triste souvenir;
Et comme sa valeur, maîtresse de l'orage,
A nous donner la paix a montré son courage,
Fais luire sa prudence à nous l'entretenir.

Il n'a point son espoir au nombre des armées,
Étant bien assuré que ces vaines fumées
N'ajoutent que de l'ombre à nos obscurités.
L'aide qu'il veut avoir, c'est que tu le conseilles;
Si tu le fais, Seigneur, il fera des merveilles,
Et vaincra nos souhaits par nos prospérités.

[1] On peut croire avec Ménage que Malherbe, en composant ces vers, avoit en vue ce passage d'Ovide :

Frangit et attollit vires in milite causa ;
Et nisi justa subest, excutit arma pudor.

(S. Marc.)

Les fuites des méchants, tant soient-elles secrètes,
Quand il les poursuivra, n'auront point de cachettes;
Aux lieux les plus profonds ils seront éclairés :
Il verra sans effet leur honte se produire,
Et rendra les desseins qu'ils feront pour lui nuire
Aussitôt confondus comme délibérés.

La rigueur de ses lois, après tant de licence,
Redonnera le cœur à la foible innocence
Que dedans [1] la misère on faisoit envieillir.
A ceux qui l'oppressoient il ôtera l'audace;
Et, sans distinction de richesse ou de race,
Tous de peur de la peine auront peur de faillir.

La terreur de son nom rendra nos villes fortes,
On n'en gardera plus ni les murs ni les portes;
Les veilles cesseront au sommet de nos tours;
Le fer, mieux employé, cultivera la terre;
Et le peuple, qui tremble aux frayeurs de la guerre,
[2] Si ce n'est pour danser, n'aura plus de tambours [3].

[1] *Dedans* est aujourd'hui considéré comme adverbe, et ne peut plus se construire avec un régime.

[2] VAR. Si ce n'est pour danser, n'orra plus de tambours.

[3] Cette stance est fort belle. M. de Racan trouve pourtant à redire de ce qu'on parle de danser au son des tambours, dans un poëme adressé à Dieu; ce qui lui semble peu respectueux. Mais à cela on peut répondre qu'on dansoit devant le tabernacle, et que David excite les hommes à louer Dieu par le son des tambours: *Laudate Deum in tympanis et choro.* (MÉN.)

Loin des mœurs de son siécle il bannira les vices,
L'oisive nonchalance et les molles délices,
Qui nous avoient portés jusqu'aux derniers hasards;
Les vertus reviendront de palmes couronnées,
Et ses justes faveurs aux mérites données
Feront ressusciter l'excellence des arts.

La foi de ses aïeux, ton amour, et ta crainte,
Dont il porte dans l'ame une éternelle empreinte,
D'actes de piété ne pourront l'assouvir;
Il étendra ta gloire autant que sa puissance,
Et, n'ayant rien si cher que ton obéissance,
Où tu le fais régner il te fera servir.

Tu nous rendras alors nos douces destinées;
Nous ne reverrons plus ces fâcheuses années
Qui pour les plus heureux n'ont produit que des pleurs.
Toute sorte de biens comblera nos familles,
La moisson de nos champs lassera les faucilles[1],
Et les fruits passeront la promesse des fleurs.

La fin de tant d'ennuis dont nous fûmes la proie
Nous ravira les sens de merveille et de joie;
Et, d'autant que le monde est ainsi composé
Qu'une bonne fortune en craint une mauvaise,
Ton pouvoir absolu, pour conserver notre aise,
Conservera celui qui nous l'aura causé.

[1] VAR. La moisson de nos champs lassera nos faucilles.

Quand un roi faiuéant, la vergogne des princes,
Laissant à ses flatteurs le soin de ses provinces,
Entre les voluptés indignement s'endort,
Quoique l'on dissimule, on en fait peu d'estime;
Et, si la vérité se peut dire sans crime,
C'est avecque plaisir qu'on survit à sa mort[1].

Mais ce roi, des bons rois l'éternel exemplaire,
Qui de notre salut est l'ange tutélaire,
L'infaillible refuge et l'assuré secours,
Son extrême douceur ayant dompté l'envie,
De quels jours assez longs peut-il borner sa vie,
Que notre affection ne les juge trop courts?

Nous voyons les esprits nés à la tyrannie[2],
Ennuyés de couver leur cruelle manie,
Tourner tous leurs conseils à notre affliction;
Et lisons clairement dedans leur conscience
Que, s'ils tiennent la bride à leur impatience,
Nous n'en sommes tenus qu'à sa protection.

Qu'il vive donc, Seigneur, et qu'il nous fasse vivre!
Que de toutes ces peurs nos ames il délivre,
Et, rendant l'univers de son heur étonné,
Ajoute chaque jour quelque nouvelle marque

[1] L'Académie essaya vainement d'exercer sa critique sur cette stance; elle n'y trouva qu'à louer. Pellisson y reprend pourtant le mot *vergogne*, que nous avons déja remarqué dans la 4e ode.

[2] Var. Nous voyons ces esprits nés à la tyrannie.

Au nom qu'il s'est acquis du plus rare monarque
Que ta bonté propice ait jamais couronné!

Cependant son Dauphin d'une vitesse prompte
Des ans de sa jeunesse accomplira le compte;
Et, suivant de l'honneur les aimables appas,
De faits si renommés ourdira[1] son histoire,
Que ceux qui dedans l'ombre éternellement noire
Ignorent le soleil ne l'ignoreront pas.

Par sa fatale main qui vengera nos pertes
L'Espagne pleurera ses provinces désertes,
Ses châteaux abattus et ses camps déconfits;
Et si de nos discords[2] l'infame vitupère[3]
A pu la dérober aux victoires du père,
Nous la verrons captive aux triomphes du fils[4].

[1] *Ourdir*, au figuré, est un mot très beau et très poétique, il est étrange que nos poetes ne veuillent plus s'en servir. (Mén.)

[2] *Discord* est vieux; il étoit énergique et plus sonore que *différend*: les poëtes devroient le rajeunir. (Marmontel.)

[3] Ce mot, déja vieilli du temps de Vaugelas et de Ménage, est perdu pour notre langue.

[4] Cette pièce offre peu de stances où l'on ne rencontre quelque chose que l'on souhaiteroit pouvoir changer, en conservant ce beau sens, cette élégance merveilleuse, et cet inimitable tour de vers qu'on trouve par-tout dans les excellents ouvrages de Malherbe. (Pellisson.)

XII[1].

AUX DAMES,

POUR LES DEMI-DIEUX MARINS CONDUITS PAR NEPTUNE.

(1606.)

O qu'une sagesse profonde
Aux aventures de ce monde
Préside souverainement!
Et que l'audace est mal apprise
De ceux qui font une entreprise
Sans douter de l'événement!

Le renom que chacun admire
Du prince qui tient cet empire
Nous avoit faits ambitieux
De mériter sa bienveillance,
Et donner à notre vaillance
Le témoignage de ses yeux[2].

[1] Ces stances furent faites pour MM. de Guise, de Bellegarde, et autres seigneurs, qui représentoient la mer dans le Carrousel des quatre éléments. (MÉN.) — La reine avoit, le 20 février 1606, mis au monde madame Chrétienne ou Christine, depuis duchesse de Savoie, et c'est pour célébrer son heureuse délivrance que fut donné ce Carrousel.

[2] On voit bien que Malherbe a voulu dire : *rendre ses yeux témoins de notre vaillance;* mais il n'a pas exprimé sa pensée avec cette correction et cette clarté qui font le caractère principal de son style.

Nos forces, par-tout reconnues,
Faisoient monter jusques aux nues
Les desseins de nos vanités;
Et voici qu'avecque des charmes
Un enfant qui n'avoit point d'armes
Nous a ravi nos libertés.

Belles merveilles de la terre,
Doux sujets de paix et de guerre,
Pouvons-nous avecque raison
Ne bénir pas les destinées
Par qui nos ames enchaînées
Servent en si belle prison?

L'aise nouveau de cette vie
Nous ayant fait perdre l'envie
De nous en retourner chez nous,
Soit notre gloire ou notre honte,
Neptune peut bien faire compte
De nous laisser avecque vous.

Nous savons quelle obéissance
Nous oblige notre naissance [1]
De porter à sa royauté;
Mais est-il ni crime ni blâme
Dont vous ne dispensiez une ame
Qui dépend de votre beauté?

[1] VAR. Nous obligea notre naissance

Qu'il s'en aille à ses Néréides
Dedans ses cavernes humides,
Et vive misérablement
Confiné parmi ses tempêtes :
Quant à nous, étant où vous êtes,
Nous sommes en notre élément.

XIII.

POUR M. LE DUC DE BELLEGARDE.

(1607.)

Philis, qui me voit le teint blême,
Les sens ravis hors de moi-même,
Et les yeux trempés tout le jour,
Cherchant la cause de ma peine,
Se figure, tant elle est vaine,
Qu'elle m'a donné de l'amour [1].

Je suis marri que la colère
M'emporte jusqu'à lui déplaire [2];
Mais pourquoi ne m'est-il permis
De lui dire qu'elle s'abuse,
Puisqu'à ma honte elle s'accuse [3]
De ce qu'elle n'a point commis?

En quelle école nompareille
Auroit-elle appris la merveille

[1] Var. Qu'elle me donne de l'amour.

[2] Var. Me porte jusqu'à lui déplaire.

[3] Var. Puisqu'à ma honte elle m'accuse
De ce que je n'ai point commis.

De si bien charmer ses appas,
Que je pusse la trouver belle,
Pâlir, transir, languir, pour elle,
Et ne m'en apercevoir pas?

O qu'il me seroit desirable
Que je ne fusse misérable
Que pour être dans sa prison!
[1] Mon mal ne m'étonneroit guères [2],
Et les herbes les plus vulgaires
M'en donneroient la guérison.

Mais, ô rigoureuse aventure!
Un chef-d'œuvre de la nature
Au lieu du monde le plus beau [3]

[1] VAR. Mes douleurs ne dureroient guères.

[2] Malherbe auroit dû suivre sa métaphore et dire: *Mes fers ne m'étonneroient guères; je les romprois par le moindre effort.* Ce défaut de suite dans les métaphores, très ordinaire chez les poëtes de nos jours, étoit déja reproché par Quintilien aux écrivains de son temps: « In primis est custodiendum ut quo ex genere cœperis « translationis, hoc desinas: multi enim cùm initium à tempestate « cœperunt, incendio aut ruinâ finiunt; quæ est inconsequentia « rerum fœdissima. (Institut. orat. lib. VIII, cap. VI.) » Malherbe lui-même étoit grand ennemi de ces métaphores non continuées, et reprenoit ce vers d'Horace:

Et male tornatos incudi reddere versus.

Il disoit plaisamment, à ce sujet, que conseiller à un poëte de remettre sur l'enclume un vers mal tourné, c'étoit dire à un cuisinier: Cette pièce de bœuf n'est pas assez bouillie; qu'on la remette à la broche. (MÉN.)

[3] VAR. En un lieu si fort et si beau.
(*Autre.*) En un lieu si haut et si beau.

Tient ma liberté si bien close,
Que le mieux que je m'en propose,
C'est d'en sortir par le tombeau.

Pauvre Philis malavisée,
Cessez de servir de risée,
Et souffrez que la vérité
Vous témoigne votre ignorance,
Afin que, perdant l'espérance,
Vous perdiez la témérité.

C'est de Glycère que procèdent
Tous les ennuis qui me possèdent,
Sans remède et sans reconfort.
Glycère fait mes destinées;
Et, comme il lui plaît, mes années
Sont ou près ou loin de la mort.

C'est bien un courage de glace
Où la pitié n'a point de place,
Et que rien ne peut émouvoir;
Mais, quelque défaut que j'y blâme,
Je ne puis l'ôter de mon ame,
Non plus que vous y recevoir.

XIV.

POUR LA VICOMTESSE D'AUCHY[1].

(1608.)

Laisse-moi, raison importune,
Cesse d'affliger mon repos,
En me faisant mal-à-propos
Désespérer de ma fortune:
Tu perds temps de me secourir,
Puisque je ne veux point guérir.

Si l'amour en tout son empire,
Au jugement des beaux esprits,
N'a rien qui ne quitte le prix
A celle pour qui je soupire,
D'où vient que tu me veux ravir
L'aise que j'ai de la servir?

A quelles roses ne fait honte
De son teint la vive fraîcheur?
Quelle neige a tant de blancheur,
Que sa gorge ne la surmonte?
Et quelle flamme luit aux cieux
Claire et nette comme ses yeux?

[1] Racan croit que Malherbe fit ces stances pour lui-même.

Soit que de ses douces merveilles
Sa parole enchante les sens,
Soit que sa voix de ses accents
Frappe les cœurs par les oreilles,
A qui ne fait-elle avouer
Qu'on ne la peut assez louer?

Tout ce que d'elle on me peut dire,
C'est que son trop chaste penser,
Ingrat à me récompenser,
Se moquera de mon martyre;
Supplice qui jamais ne faut[1]
Aux desirs qui volent trop haut[2].

Je l'accorde, il est véritable,
Je devois bien moins desirer;
Mais mon humeur est d'aspirer
Où la gloire est indubitable.
Les dangers me sont des appas:
Un bien sans mal ne me plaît pas.

Je me rends donc sans résistance
A la merci d'elle et du sort;
Aussi bien par la seule mort
Se doit faire la pénitence[3]
D'avoir osé délibérer
Si je la devois adorer.

[1] *Ne manque.*

[2] VAR. A celui qui vole trop haut.

[3] Malherbe se reprochoit de n'avoir pas arrêté le sens au quatrième vers de cette stance, comme aux précédentes. (RACAN.)

XV.

SUR UN DÉPART[1].

(1608.)

Le dernier de mes jours est dessus l'horizon:
Celle dont mes ennuis avoient leur guérison
S'en va porter ailleurs ses appas et ses charmes.
Je fais ce que je puis, l'en pensant divertir;
Mais tout m'est inutile, et semble que mes larmes
Excitent sa rigueur à la faire partir.

Beaux yeux à qui le ciel et mon consentement,
Pour me combler de gloire, ont donné justement
Dessus mes volontés un empire suprême,
Que ce coup m'est sensible! et que tout à loisir
Je vais bien éprouver qu'un déplaisir extrême
Est toujours à la fin d'un extrême plaisir!

Quel tragique succès ne dois-je redouter
Du funeste voyage où vous m'allez ôter

[1] M. de Racan croit que ces stances ont été faites par Malherbe pour la vicomtesse d'Auchy; mais madame la marquise de Rambouillet m'a assuré qu'il les avoit faites pour madame la comtesse de la Roche, à qui Théophile a adressé une de ses lettres. (Mén.)

Pour un terme si long tant d'aimables délices,
Puisque, votre présence étant mon élément,
Je pense être aux enfers et souffrir leurs supplices,
Lorsque je m'en sépare une heure seulement!

Au moins si je voyois cette fière beauté,
Préparant son départ, cacher sa cruauté
Dessous quelque tristesse ou feinte ou véritable,
L'espoir qui volontiers accompagne l'amour,
Soulageant ma langueur, la rendroit supportable,
Et me consoleroit jusques à son retour.

Mais quel aveuglement me le fait desirer?
Avec quelle raison me puis-je figurer
Que cette ame de roche une grace m'octroie,
Et qu'ayant fait dessein de ruiner ma foi,
Son humeur se dispose à vouloir que je croie
Qu'elle a compassion de s'éloigner de moi?

Puis étant son mérite infini comme il est,
Dois-je pas me résoudre à tout ce qui lui plaît,
Quelques lois qu'elle fasse, et quoi qu'il m'en avienne,
Sans faire cette injure à mon affection,
D'appeler sa douleur au secours de la mienne,
Et chercher mon repos en son affliction?

Non, non: qu'elle s'en aille à son contentement,
Ou dure, ou pitoyable, il n'importe comment;
Je n'ai point d'autre vœu que ce qu'elle souhaite:

Et, quand de mes souhaits je n'aurois jamais rien[1],
Le sort en est jeté, l'entreprise en est faite,
Je ne saurois brûler d'autre feu que le sien.

Je ne ressemble point à ces foibles esprits
Qui, bientôt délivrés comme ils sont bientôt pris,
En leur fidélité n'ont rien que du langage :
Toute sorte d'objets les touche également ;
Quant à moi je dispute avant que je m'engage ;
Mais quand je l'ai promis, j'aime éternellement[2].

[1] VAR. Et quand de mes travaux je n'aurois jamais rien.

[2] Cette stance, et celle qui commence par

Voilà comme je vis, voilà ce que j'endure....

dans la plainte d'Alcandre sur la captivité de sa maitresse, étoient, de toutes les poésies de Malherbe, celles qu'il estimoit davantage. Je ne suis pas en cela de son avis. (MÉN.)

XVI.

POUR M. LE DUC DE BELLEGARDE,

A MADAME LA PRINCESSE DE CONTI [1].

(1608.)

Dure contrainte de partir,
A quoi je ne puis consentir,
Et dont je ne m'ose défendre,
Que ta rigueur a de pouvoir !
Et que tu me fais bien apprendre
Quel tyran c'est que le devoir !

J'aurai donc nommé ces beaux yeux
Tant de fois mes rois et mes dieux,
Pour aujourd'hui n'en tenir compte,
Et permettre qu'à l'avenir
On leur impute cette honte
De ne m'avoir su retenir !

[1] Fille de Henri, duc de Guise, dit le Balafré. C'étoit une femme d'un grand mérite, fort spirituelle, et qui aimoit les beaux esprits. Elle affectionnoit particulièrement Malherbe qui lui écrivit, à l'occasion de la mort du chevalier de Guise, son frère, une lettre de consolation, regardée comme un chef-d'œuvre d'éloquence et de style *. Il lui a encore adressé un de ses sonnets.

Suivant Racan, ces stances étoient destinées à madame d'Ancby.

* Voyez, dans le tome II, les *Lettres choisies*.

Ils auront donc ce déplaisir,
Que je meure après un desir
Où la vanité me convie;
Et qu'ayant juré si souvent
D'être auprès d'eux toute ma vie,
Mes serments s'en aillent au vent!

Vraiment, je puis bien avouer
Que j'aurois tort de me louer
Par-dessus le reste des hommes;
Je n'ai point d'autre qualité
Que celle du siècle où nous sommes,
La fraude et l'infidélité.

Mais à quoi tendent ces discours,
O beauté qui de mes amours
Êtes le port et le naufrage?
Ce que je dis contre ma foi,
N'est-ce pas un vrai témoignage
Que je suis déja hors de moi?

Votre esprit, de qui la beauté
Dans la plus sombre obscurité
Se fait une insensible voie,
Ne vous laisse pas ignorer
Que c'est le comble de ma joie
Que l'honneur de vous adorer.

Mais pourrois-je n'obéir pas
Au destin, de qui le compas

Marque à chacun son aventure,
Puisqu'en leur propre adversité
Les dieux, tout-puissants de nature,
Cèdent à la nécessité?

Pour le moins j'ai ce réconfort,
Que les derniers traits de la mort
Sont peints en mon visage blême,
Et font voir assez clair à tous
Que c'est m'arracher à moi-même
Que de me séparer de vous.

Un lâche espoir de revenir
Tâche en vain de m'entretenir:
Ce qu'il me propose m'irrite;
Et mes vœux n'auront point de lieu,
Si par le trépas je n'évite
La douleur de vous dire adieu.

XVII.

LA RENOMMÉE AU ROI HENRI-LE-GRAND, DANS LE BALLET DE LA REINE[1].

(1609.)

Pleine de langues et de voix[2],
O roi, le miracle des rois,
Je viens de voir toute la terre,
Et publier en ses deux bouts
Que pour la paix ni pour la guerre
Il n'est rien de pareil à vous.

Par ce bruit je vous ai donné
Un renom qui n'est terminé
Ni de fleuve ni de montagne;
Et par lui j'ai fait desirer
A la troupe que j'accompagne
De vous voir et vous adorer.

[1] Ce ballet, qui se dansa le premier dimanche de carême, fut le plus beau et le dernier aussi que la reine dansa. (BASSOMPIERRE.)

[2] *Monstrum horrendum, ingens: cui, quot sunt corpore plumæ,*
. . . .
Tot linguæ, totidem ora sonant, tot subrigit aures.
Æneid. lib. IV, v. 182.

Ce sont douze rares beautés,
Qui de si dignes qualités
Tirent un cœur à leur service,
Que leur souhaiter plus d'appas,
C'est vouloir avec injustice
Ce que les cieux ne peuvent pas.

L'Orient, qui de leurs aïeux
Sait les titres ambitieux,
Donne à leur sang un avantage
Qu'on ne leur peut faire quitter
Sans être issu du parentage
Ou de vous ou de Jupiter.

Tout ce qu'à façonner un corps
Nature assemble de trésors
Est en elles sans artifice;
Et la force de leurs esprits,
D'où jamais n'approche le vice,
Fait encore accroître leur prix [1].

Elles souffrent bien que l'Amour
Par elles fasse chaque jour
Nouvelle preuve de ses charmes,
Mais sitôt qu'il les veut toucher,
Il reconnoit qu'il n'a point d'armes
Qu'elles ne fassent reboucher.

[1] J'aurois dit:

En accroît encore le prix. (MÉN.)

Loin des vaines impressions
De toutes folles passions
La vertu leur apprend à vivre,
Et dans la cour leur fait des lois
Que Diane auroit peine à suivre
Au plus grand silence des bois[1].

Une reine qui les conduit
De tant de merveilles reluit,
Que le soleil, qui tout surmonte,
Quand même il est plus flamboyant,
S'il étoit sensible à la honte,
Se cacheroit en la voyant.

Aussi le temps a beau courir,
Je la ferai toujours fleurir
Au rang des choses éternelles,
Et non moins que les immortels,
Tant que mon dos aura des ailes,
Son image aura des autels.

Grand roi, faites-leur bon accueil;
Louez leur magnanime orgueil

[1] Les latins ont dit de même *arcana nemorum*. Stace, au livre douzième de sa Thébaïde, parlant de Mégarie·

. . . . Nec caligantibus arvis
Terretur; nec frangit iter per et invia saxa,
Lapsurasque trabes, nemorumque arcana sereno
Nigra die. . . . .

(MÉN.)

Que vous seul ayez fait ployable;
Et vous acquérez sagement,
Afin de me rendre croyable,
La faveur de leur jugement.

Jusqu'ici vos faits glorieux
Peuvent avoir des envieux:
Mais quelles ames si farouches
Oseront douter de ma foi,
Quand on verra leurs belles bouches
Les raconter avecque moi?

XVIII[1].

POUR HENRI-LE-GRAND.

(1609.)

« Donc[2] cette merveille des cieux,
[3] Pourcequ'elle[4] est chère à mes yeux,
En sera toujours éloignée!
Et mon impatiente amour,
Par tant de larmes témoignée,
N'obtiendra jamais son retour[5]!

[1] Ces stances sont parfaitement belles depuis le commencement jusqu'à la fin. Elles ont été faites, ainsi que les trois pièces suivantes, pour le roi (Henri IV) amoureux de madame la princesse Charlotte-Marguerite de Montmorency, femme de Henri de Bourbon, premier prince du sang, fille du dernier connétable de Montmorency. (MÉN.)

[2] Vaugelas approuve l'emploi de cette particule affirmative au commencement de la période; et la seule raison qu'il en donne, c'est que pour conserver les mots il faut en varier l'usage.

[3] VAR. Parcequ'elle est chère à mes yeux.

[4] L'oreille a préféré *parceque*: on dit cependant *pour cette raison*, aussi bien, et quelquefois mieux que *par cette raison*. On dit *c'est pour cela*, et on ne dit jamais *c'est par cela*. (MARMONTEL.)

[5] M. le Prince venoit de quitter la cour, qui se tenoit alors à Fontainebleau, et s'étoit retiré à Moret avec madame la Princesse.

« Mes vœux donc ne servent de rien !
Les dieux, ennemis de mon bien,
Ne veulent plus que je la voie !
Et semble que les rechercher [1]
De me permettre cette joie
Les invite à me l'empêcher !

« O beauté, reine des beautés,
Seule de qui les volontés
Président à ma destinée,
Pourquoi n'est comme la Toison
Votre conquête abandonnée
A l'effort de quelque Jason [2] ?

« Quels feux, quels dragons, quels taureaux,
Quelle horreur de monstres nouveaux,
Et quelle puissance de charmes
Garderoit que jusqu'aux enfers [3]
Je n'allasse avecque mes armes
Rompre vos chaînes et vos fers [4] ?

« N'ai-je pas le cœur aussi haut,
Et pour oser tout ce qu'il faut

[1] VAR. Et semble que de rechercher
Qu'ils me permettent cette joie.

[2] VAR. A l'effort d'un autre Jason

[3] VAR. Pourroit empêcher qu'aux enfers.

[4] *Rompre vos chaînes* suffisoit, quoiqu'il y ait des chaînes qui ne sont point de fer. (MÉN.)

Un aussi grand desir de gloire
Que j'avois lorsque je couvri
D'exploits d'éternelle mémoire
Les plaines d'Arques et d'Ivry?

« Mais quoi! ces lois dont la rigueur
Tiennent mes souhaits en langueur[1]
Régnent avec un tel empire,
Que si le ciel ne les dissout,
Pour pouvoir ce que je desire,
Ce n'est rien que de pouvoir tout[2].

« Je ne veux point, en me flattant,
Croire que le sort inconstant
De ces tempêtes me délivre;
Quelque espoir qui se puisse offrir,
Il faut que je cesse de vivre,
Si je veux cesser de souffrir.

« Arrière donc ces vains discours,
Qu'après les nuits viennent les jours,
Et le repos après l'orage.
Autre sorte de réconfort
Ne me satisfait le courage,
Que de me résoudre à la mort.

[1] C'est ainsi que ces deux vers ont été toujours imprimés jusqu'au moment où Saint-Marc, d'après une conjecture de Ménage, a changé *tiennent* en *retient*, qui seroit en effet plus régulier et plus correct.

[2] VAR. C'est bien peu que de pouvoir tout.

« C'est là que de tout mon tourment
Se bornera le sentiment;
Ma foi seule, aussi pure et belle
Comme le sujet en est beau,
Sera ma compagne éternelle,
Et me suivra dans le tombeau. »

Ainsi d'une mourante voix
Alcandre, au silence des bois,
Témoignoit ses vives atteintes;
Et son visage sans couleur
Faisoit connoitre que ses plaintes[1]
Étoient moindres que sa douleur.

Oranthe, qui par les zéphyrs[2]
Reçut les funestes soupirs
D'une passion si fidèle,
Le cœur outré de même ennui,
Jura que, s'il mouroit pour elle,
Elle mourroit avecque lui[3].

[1] VAR. Faisoit paroître que ses plaintes.

[2] Les vents sont les messagers des amants. Virgile dans ses Églogues :

Partem aliquam, venti, divûm referatis ad aures.
Eclog. III, v. 74.

Ovide, dans ses Métamorphoses :

Detulit aura preces ad me non invida blandas.

(MÉN.)

[3] VAR. Elle mourroit aussi pour lui.

XIX.

SUR LE MÊME SUJET.

(1609.)

« Quelque ennui donc qu'en cette absence
Avec une injuste licence
Le Destin me fasse endurer,
Ma peine lui semble petite
Si chaque jour il ne l'irrite
D'un nouveau sujet de pleurer?

« Paroles que permet la rage
A l'innocence qu'on outrage,
C'est aujourd'hui votre saison;
Faites-vous ouïr en ma plainte:
Jamais l'ame n'est bien atteinte,
Quand on parle avecque raison[1].

« O fureurs dont même les Scythes
N'useroient pas vers des mérites
Qui n'ont rien de pareil à soi!

[1] Bertaut exprime à-peu-près la même pensée dans les vers suivants:

Le mal n'est guère grand qui se peut bien dépeindre,
Et je sais mieux souffrir que je ne sais me plaindre.

Madame est captive; et son crime
C'est que je l'aime, et qu'on estime
Qu'elle en fait de même de moi.

« Rochers où mes inquiétudes
Viennent chercher les solitudes
Pour blasphémer contre le sort,
Quoique insensibles aux tempêtes[1],
Je suis plus rocher que vous n'êtes
De le voir et n'être pas mort.

« Assez de preuves à la guerre
D'un bout à l'autre de la terre
Ont fait paroître ma valeur;
Ici je renonce à la gloire,
Et ne veux point d'autre victoire
Que de céder à ma douleur.

« Quelquefois les dieux pitoyables
Terminent des maux incroyables:
Mais, en un lieu que tant d'appas
Exposent à la jalousie,
Ne seroit-ce pas frénésie
De ne les en soupçonner pas?

[1] On ne trouve que les deux premières lettres de ce vers dans les éditions de 1630 et 1631. Peut-être la lecture du manuscrit offroit-elle ici quelque difficulté que Ménage seul aura pu lever. Quoi qu'il en soit, je m'étonne que Saint-Marc n'ait pas constaté ce fait.

« Qui ne sait combien de mortelles
Les ont fait soupirer pour elles,
Et, d'un conseil audacieux,
En bergers, bêtes, et satyres,
Afin d'apaiser leurs martyres,
Les ont fait descendre des cieux[1]?

« Non, non; si je veux un remède,
C'est de moi qu'il faut qu'il procède,
Sans les importuner de rien;
J'ai su faire la délivrance
Du malheur de toute la France:
Je la saurai faire du mien.

« Hâtons donc ce fatal ouvrage;
Trouvons le salut au naufrage;
Et multiplions dans les bois
Les herbes dont les feuilles peintes
Gardent les sanglantes empreintes
De la fin tragique des rois[2].

« Pour le moins, la haine et l'envie
Ayant leur rigueur assouvie,
Quand j'aurai clos mon dernier jour,
Oranthe sera sans alarmes,

[1] Jupiter se changea en pasteur pour Mnémosyme: en taureau, pour Europe; en cygne, pour Léda; en satyre, pour Nyctéis. (Mén.)

[2] Ces quatre vers sont merveilleux, et je les achèterois volontiers d'une centaine des miens. (Mén.)

Et mon trépas aura des larmes
De quiconque aura de l'amour. »

A ces mots, tombant sur la place,
Transi d'une mortelle glace,
Alcandre cessa de parler;
La nuit assiégea ses prunelles;
Et son ame, étendant les ailes,
Fut toute prête à s'envoler.

Que fais-tu, monarque adorable?
Lui dit un démon favorable.
En quels termes te réduis-tu?
Veux-tu succomber à l'orage,
Et laisser perdre à ton courage
Le nom qu'il a pour sa vertu?

N'en doute point, quoi qu'il avienne,
La belle Oranthe sera tienne;
C'est chose qui ne peut faillir.
Le temps adoucira les choses,
Et tous deux vous aurez des roses
Plus que vous n'en saurez cueillir.

XX.

ALCANDRE PLAINT LA CAPTIVITÉ DE SA MAÎTRESSE[1].

(1609.)

« Que d'épines, Amour, accompagnent tes roses!
Que d'une aveugle erreur tu laisses toutes choses
A la merci du sort!
Qu'en tes prospérités à bon droit on soupire!
Et qu'il est malaisé de vivre en ton empire
Sans desirer la mort!

« Je sers, je le confesse, une jeune merveille,
En rares qualités à nulle autre pareille,
Seule semblable à soi[2];
Et, sans faire le vain, mon aventure est telle
Que de la même ardeur que je brûle pour elle
Elle brûle pour moi.

[1] Pendant le petit nombre de jours que le prince de Condé fut à Moret, il y tint madame la Princesse dans une espèce de captivité. (SAINT-MARC.)

[2] Brutus, dans une de ses lettres à Cicéron, a dit : *Labeo Segulius, homo sui simillimus;* et le Tasse, dans la stance 46, du quatrième livre de sa Jérusalem :

Ruvido in atti, ed in costumi è tale,
Ch' è sol ne' vizi a se medesmo eguale.

(MÉN.)

« Mais, parmi tout cet heur, ô dure destinée,
Que de tragiques soins, comme oiseaux de Phinée[1],
Sens-je[2] me dévorer!
Et ce que je supporte avecque patience,
Ai-je quelque ennemi, s'il n'est sans conscience,
Qui le vît sans pleurer?

« La mer a moins de vents qui ses vagues irritent
Que je n'ai de pensers qui tous me sollicitent
D'un funeste dessein;
Je ne trouve la paix qu'à me faire la guerre;
Et si l'enfer est fable au centre de la terre,
Il est vrai dans mon sein.

« Depuis que le soleil est dessus l'hémisphère,
Qu'il monte ou qu'il descende, il ne me voit rien faire
Que plaindre et soupirer.
Des autres actions j'ai perdu la coutume;

[1] Phinée, roi de Bithynie et de Paphlagonie, après avoir perdu la vue pour avoir révélé aux hommes les secrets des dieux, fut tourmenté par les harpies.

[2] Tous les Parisiens disent *senté-je*, *menté-je*, *rompé-je*, *perdé-je*, etc. Pour *rompé-je* et *menté-je*, je suis revenu à leur avis, parceque *romps-je* et *ments-je* se prononcent comme *ronge* et *mange*, et que les règles de la grammaire doivent céder, en ces occasions, à la douceur de la prononciation. Mais pour ces autres mots, *sens-je*, *perds-je*, qui ne sont pas difficiles à prononcer, et qui ne font point d'équivoque, quoique je ne m'en serve plus, je ne puis encore blâmer ceux qui les emploient. (Mén.)

Et ce qui s'offre à moi, s'il n'a de l'amertume,
Je ne puis l'endurer.

« Comme la nuit arrive, et que, par le silence
Qui fait des bruits du jour cesser la violence,
L'esprit est relâché,
Je vois de tous côtés sur la terre et sur l'onde
Les pavots qu'elle séme assoupir tout le monde,
Et n'en suis point touché.

« S'il m'avient quelquefois de clore les paupières,
Aussitôt ma douleur en nouvelles matières [1]
Fait de nouveaux efforts;
Et, de quelque souci qu'en veillant je me ronge,
Il ne me trouble point comme le meilleur songe
Que je fais quand je dors.

« Tantôt cette beauté, dont ma flamme est le crime,
M'apparoît à l'autel, où, comme une victime,
On la veut égorger.
Tantôt je me la vois d'un pirate ravie;
Et tantôt la fortune abandonne sa vie
A quelque autre danger.

[1] Ménage, et après lui Saint-Marc, suivant l'édition de 1631, ont mis en *nouvelles manières;* mais ce n'est point là ce qu'a dit Malherbe, ainsi qu'il est facile de le vérifier dans une copie de cette pièce écrite de sa main, qui se trouve jointe à la correspondance de M. de Peiresc. D'ailleurs, en *nouvelles manières* ne donne ici aucun sens satisfaisant.

« En ces extrémités la pauvrette[1] s'écrie :
Alcandre, mon Alcandre, ôte-moi, je te prie,
Du malheur où je suis!
La fureur me saisit, je mets la main aux armes :
Mais son destin m'arrête; et lui donner des larmes,
C'est tout ce que je puis.

« Voilà comme je vis, voilà ce que j'endure
Pour une affection que je veux qui me dure
Au-delà du trépas.
Tout ce qui me la blâme offense mon oreille;
Et qui veut m'affliger, il faut qu'il me conseille
De ne m'affliger pas[2].

« On me dit qu'à la fin toute chose se change,
Et qu'avecque le temps les beaux yeux de mon ange
Reviendront m'éclairer.
Mais voyant tous les jours ses chaînes se rétraindre[3],
Désolé que je suis, que ne dois-je point craindre?
Ou que puis-je espérer?

« Non, non, je veux mourir; la raison m'y convie;
Aussi bien le sujet qui m'en donne l'envie

[1] Ce mot ne seroit pas admis aujourd'hui dans la poésie noble. (MÉN.)

[2] Malherbe étoit, sans doute, un grand poëte, et l'on peut dire de lui ce que Quintilien a dit de Stésichore, « qu'il soutenoit avec sa lyre le poids de la poésie épique; » mais il n'étoit ni tendre, ni passionné, et ces trois dernières stances sont à-peu-près les seules, dans ses poésies, où il rappelle le ton de Tibulle et de Properce. (MÉN.)

[3] *Restreindre.*

Ne peut être plus beau;
Et le sort, qui détruit tout ce que je consulte,
Me fait voir assez clair que jamais ce tumulte
N'aura paix qu'au tombeau. »

Ainsi le grand Alcandre aux campagnes de Seine
Faisoit, loin de témoins, le récit de sa peine,
Et se fondoit en pleurs.
Le fleuve en fut ému, ses nymphes se cachèrent,
Et l'herbe du rivage où ses larmes touchèrent
Perdit toutes ses fleurs.

XXI.

POUR ALCANDRE,

AU RETOUR D'ORANTHE A FONTAINEBLEAU [1].

(1609.)

Revenez [2], mes plaisirs, madame est revenue;
Et les vœux que j'ai faits pour revoir ses beaux yeux,
Rendant par mes soupirs ma douleur reconnue [3],
Ont eu grace des cieux.

Les voici de retour ces astres adorables
Où prend mon océan son flux et son reflux [4];

[1] Le prince de Condé redoutant la colère du Roi, quitta bientôt Moret, et ramena la princesse à la cour. (St.-Marc.)

[2] *Revenir* est formé de *revenio*, et ce mot qu'on croit communément appartenir à la basse latinité, se trouve dans Plaute, Térence, Cicéron, etc. Nous avons dans notre langue beaucoup d'autres mots que l'on regarde comme tirés du latin barbare des derniers siècles, et qui ont été employés par la plupart des bons auteurs de l'antiquité. (Chevreau.)

[3] Le composé est ici pour le simple. J'aurois dit :

Rendant par mes soupirs ma tristesse connue.
(Mén.)

[4] Var. Qui font de mes humeurs le flux et le reflux.

Soucis, retirez-vous; cherchez les misérables;
Je ne vous connois plus.

Peut-on voir ce miracle où le soin de nature
A semé comme fleurs tant d'aimables appas,
Et ne confesser point qu'il n'est pire aventure
Que de ne la voir pas?

Certes, l'autre soleil d'une erreur [1] vagabonde
Court inutilement par ses douze maisons [2];
C'est elle, et non pas lui, qui fait sentir au monde
Le change des saisons.

Avecque sa beauté toutes beautés arrivent;
Ces déserts sont jardins de l'un à l'autre bout:
Tant l'extrême pouvoir des graces qui la suivent
Les pénètre par-tout.

[1] Encore que nous disions *les étoiles errantes*, nous ne disons pourtant point l'*erreur des étoiles*. *Erreur* est proprement, en notre langue, une fausse opinion; et quoique Virgile ait dit:

Immo age, et a prima die, hospes, origine nobis,
Insidias, inquit, Danaum, casusque tuorum,
ERRORESQUE *tuos: nam te jam septima portat*
Omnibus ERRANTEM *terris et fluctibus æstas....*

je ne connois personne assez hardi pour traduire : *instruisez-nous de vos erreurs.* (CHEVREAU.)

[2] Les douze signes du zodiaque. C'est ainsi que Régnier a dit:

Selon que le soleil se loge en ses maisons,
Se tournent nos humeurs ainsi que nos saisons.
Sat. V, v. 111.

Ces bois en ont repris leur verdure nouvelle[1];
L'orage en est cessé, l'air en est éclairci;
Et même ces canaux ont leur course plus belle,
Depuis qu'elle est ici.

De moi, que les respects obligent au silence,
J'ai beau me contrefaire et beau dissimuler;
Les douceurs où je nage ont une violence
Qui ne se peut celer.

Mais, ô rigueur du sort! tandis que je m'arrête
A chatouiller[2] mon ame en ce contentement,
Je ne m'aperçois pas que le destin m'apprête
Un autre partement[3].

[1] Desportes avoit dit avant Malherbe:

Les forêts ont repris leur verd accoutrement.
Diane, sonnet V.

Du reste, toute la stance est imitée de Virgile:

Aret ager, vitio moriens sitit aeris herba;
Liber pampineas invidit collibus umbras:
Phyllidis adventu nostræ nemus omne virebit,
Jupiter et læto descendet plurimus imbri.
Eclog. VII, v. 58.

[2] Ce mot déplaisoit à Ménage. Il ne connoissoit pas l'heureux emploi qu'en a fait Racine dans ces vers admirables, qui peut-être lui ont été inspirés par la lecture de Malherbe:

Ce nom de Roi des Rois et de chef de la Grèce
Chatouilloit de mon cœur l'orgueilleuse foiblesse.
Iphig., act. I, sc. I.

[3] Le prince de Condé ne tarda pas en effet de s'enfuir de Fontainebleau. Il se retira d'abord en Flandre, et ensuite à Milan, avec

Arrière ces pensers que la crainte m'envoie;
Je ne sais que trop bien l'inconstance du sort:
Mais de m'ôter le goût d'une si chère joie,
C'est me donner la mort.

la princesse son épouse, et ne rentra en France qu'en 1610, après la mort du Roi.

Partement, pour *départ*, se retrouve dans quelques poëtes postérieurs à Malherbe; mais ce mot n'est plus usité aujourd'hui que dans le style marotique.

XXII[1].

PLAINTE SUR UNE ABSENCE.

(1609.)

Complices de ma servitude,
Pensers, où mon inquiétude
Treuve son repos desiré,
Mes fidèles amis et mes vrais secrétaires[2],
Ne m'abandonnez point en ces lieux solitaires,
C'est pour l'amour de vous que j'y suis retiré.

Par-tout ailleurs je suis en crainte;
Ma langue demeure contrainte:
Si je parle, c'est à regret;
Je pèse mes discours, je me trouble et m'étonne,
Tant j'ai peu d'assurance en la foi de personne:
Mais à vous je suis libre, et n'ai rien de secret.

[1] Malherbe étoit en Bourgogne lorsqu'il composa ces stances; elles sont fort belles, et même assez passionnées. (MÉN.)

[2] Le mot *secrétaire*, pour désigner une personne qui a la confidence et le secret d'une autre, a été fréquemment employé en ce sens par nos poëtes anciens et modernes. Cependant j'apprends de M. de Racan que, lorsque Malherbe publia ces stances, on blâma cet endroit. S'il y a quelque chose à redire ici, ce n'est pas au mot de *secrétaires*, c'est à celui de *vrais*. (MÉN.)

Vous lisez bien en mon visage[1]
Ce que je souffre en ce voyage
Dont le ciel m'a voulu punir;
Et savez bien aussi que je ne vous demande,
Étant loin de madame, une grace plus grande
Que d'aimer sa mémoire et m'en entretenir.

Dites-moi donc sans artifice,
Quand je lui vouai mon service,
Faillis-je en mon élection?
N'est-ce pas un objet digne d'avoir un temple[2],
Et dont les qualités n'ont jamais eu d'exemple;
Comme il n'en fut jamais de mon affection?

Au retour des saisons nouvelles,
Choisissez les fleurs les plus belles
De qui la campagne se peint;
En trouverez-vous une où le soin de nature
Ait avecque tant d'art employé sa peinture,
Qu'elle soit comparable aux roses de son teint?

Peut-on assez vanter l'ivoire
De son front, où sont en leur gloire
La douceur et la majesté;
Ses yeux, moins à des yeux qu'à des soleils semblables;

[1] Il parle à ses pensers comme à des personnes. Il n'y a rien de plus commun dans la poésie que de personnifier ainsi les choses inanimées. (MÉN.)

[2] VAR. N'est-ce pas un sujet digne d'avoir un temple.

Et de ses beaux cheveux les nœuds inviolables,
D'où n'échappe jamais rien qu'elle ait arrêté [1]?

Ajoutez à tous ces miracles
Sa bouche de qui les oracles
Ont toujours de nouveaux trésors;
Prenez garde à ses mœurs, considérez la toute:
Ne m'avouerez-vous pas que vous êtes en doute
Ce qu'elle a plus parfait, ou l'esprit, ou le corps?

Mon roi, par son rare mérite,
A fait que la terre est petite
Pour un nom si grand que le sien;
Mais si mes longs travaux faisoient cette conquête,
Quelques fameux lauriers qui lui couvrent la tête,
Il n'en auroit pas un qui fût égal au mien.

Aussi quoique l'on me propose
Que l'espérance n'en est close,
Et qu'on n'en peut rien obtenir,
Puisqu'à si beau dessein mon desir me convie,
Son extrême rigueur me coûtera la vie,
Ou mon extrême foi m'y fera parvenir.

Si les tigres les plus sauvages
Enfin apprivoisent leurs rages,
Flattés par un doux traitement;
Par la même raison pourquoi n'est-il croyable

[1] VAR. D'où n'échappa jamais rien qu'elle ait arrêté.

Qu'à la fin mes ennuis la rendront pitoyable,
Pourvu que je la serve à son contentement?

Toute ma peur est que l'absence
Ne lui donne quelque licence
De tourner ailleurs ses appas;
Et qu'étant, comme elle est[1], d'un sexe variable,
Ma foi, qu'en me voyant elle avoit agréable,
Ne lui soit contemptible[2] en ne me voyant pas.

Amour a cela de Neptune
Que toujours à quelque infortune
Il se faut tenir préparé.
Ses infidéles flots ne sont point sans orages;
Aux jours les plus sereins on y fait des naufrages,
Et même dans le port on est mal assuré.

Peut-être qu'à cette même heure
Que je languis, soupire et pleure,

[1] *Ce comme elle est* est superflu, et quand il ne le seroit pas, il n'a pas bonne grace en vers. (MÉN.)

[2] Vaugelas pense que Malherbe a préféré ici *contemptible* à *méprisable*, pour éviter de rimer, à la césure, avec *agréable* qui termine le vers précédent. « Cette conjecture, dit Ménage, se fortifie par l'exemple de Virgile qui, pour éviter la consonnance, a dit dans ses Églogues :

Cum canibus, TIMIDI *venient ad pocula damæ....*
VIII, v. 29.

et non pas *timidæ;* et dans les *Géorgiques :*

Aut oculis CAPTI *fodere cubilia talpæ....*
Lib. I, v. 184.

et non pas *captæ.* »

De tristesse me consumant,
Elle, qui n'a souci de moi ni de mes larmes,
Étale ses beautés, fait montre de ses charmes,
Et met en ses filets quelque nouvel amant.

Tout beau, pensers mélancoliques,
Auteurs d'aventures tragiques,
De quoi m'osez-vous discourir?
Impudents boute-feux de noise et de querelle,
Ne savez-vous pas bien que je brûle pour elle,
Et que me la blâmer, c'est me faire mourir?

Dites-moi qu'elle est sans reproche,
Que sa constance est une roche,
Que rien n'est égal à sa foi.
Prêchez-moi ses vertus, contez-m'en des merveilles;
C'est le seul entretien qui plaît à mes oreilles :
Mais pour en dire mal n'approchez point de moi.

XXIII[1].

BALLET DE MADAME[2].

DE PETITES NYMPHES, QUI MÈNENT L'AMOUR PRISONNIER, AU ROI[3].

(1610.)

A la fin, tant d'amants, dont les ames blessées
Languissent nuit et jour,
Verront sur leur auteur leurs peines renversées,
Et seront consolés aux dépens de l'Amour.

Ce public ennemi, cette peste du monde,
Que l'erreur des humains
Fait le maître absolu de la terre et de l'onde,
Se treuve à la merci de nos petites mains.

Nous le vous amenons dépouillé de ses armes,
O roi, l'astre des rois;
Quittez votre bonté, moquez-vous de ses larmes,
Et lui faites sentir la rigueur de vos lois.

Commandez que sans grace on lui fasse justice:
Il sera mal aisé

[1] J'ai appris de M de Racan que Malherbe fit cette pièce en un jour. (Mén.)

[2] Élisabeth de France, depuis reine d'Espagne.

[3] Henri IV.

Que sa vaine éloquence ait assez d'artifice
Pour démentir les faits dont il est accusé.

Jamais ses passions, par qui chacun soupire,
Ne nous ont fait d'ennui;
Mais c'est un bruit commun que dans tout votre empire
Il n'est point de malheur qui ne vienne de lui.

Mars, qui met sa louange à déserter la terre,
Par des meurtres épais [1],
N'a rien de si tragique aux fureurs de la guerre
Comme ce déloyal aux douceurs de la paix.

Mais, sans qu'il soit besoin d'en parler davantage,
Votre seule valeur,
Qui de son impudence a ressenti l'outrage,
Vous fournit-elle pas une juste douleur?

Ne mêlez rien de lâche à vos hautes pensées;
Et par quelques appas
Qu'il demande merci de ses fautes passées,
Imitez son exemple à ne pardonner pas.

L'ombre de vos lauriers admirés de l'envie
Fait l'Europe trembler;
Attachez bien ce monstre, ou le privez de vie,
Vous n'aurez jamais rien qui vous puisse troubler.

[1] Cette épithète trouve sa justification dans ce vers d'Horace :

Mixta senum ac juvenum densantur funera....
Lyric. lib. 1, n° 28, v. 19.

Du reste, *déserter* n'a plus aujourd'hui cette signification active. On diroit *dépeupler la terre*.

XXIV[1].

VERS FUNÈBRES

SUR LA MORT DE HENRI-LE-GRAND.

(1610.)

« Enfin l'ire du ciel et sa fatale envie,
Dont j'avois repoussé tant d'injustes efforts,
Ont détruit ma fortune, et, sans m'ôter la vie,
M'ont mis entre les morts.

« Henri, ce grand Henri, que les soins de nature
Avoient fait un miracle aux yeux de l'univers,
Comme un homme vulgaire est dans la sépulture
A la merci des vers.

« Belle ame, beau patron des célestes ouvrages,
Qui fus de mon espoir l'infaillible recours,
Quelle nuit fut pareille aux funestes ombrages
Où tu laisses mes jours?

[1] Cette pièce qui ne fut point imprimée dans le *Recueil de vers sur le trépas d'Henri le Grand*, donné par du Peyrat en 1610, se trouve, pour la première fois, dans l'édition de 1630; ce qui vient sans doute de ce que Malherbe, comme le dit Ménage d'après Racan, n'avoit pas mis la dernière main à ses vers. (St.-Marc.)

« C'est bien à tout le monde une commune plaie,
Et le malheur que j'ai chacun l'estime sien;
Mais en quel autre cœur est la douleur si vraie
Comme elle est dans le mien?

« Ta fidèle compagne, aspirant à la gloire
Que son affliction ne se puisse imiter,
Seule de cet ennui me débat la victoire,
Et me la fait quitter.

« L'image de ses pleurs, dont la source féconde
Jamais depuis ta mort ses vaisseaux n'a taris,
C'est la Seine en fureur qui déborde son onde
Sur les quais de Paris [1].

« Nulle heure de beau temps ses orages n'essuie,
Et sa grace divine endure en ce tourment
Ce qu'endure une fleur que la bise ou la pluie
Bat excessivement.

« Quiconque approche d'elle a part à son martyre,
Et par contagion prend sa triste couleur;
Car, pour la consoler, que lui sauroit-on dire
En si juste douleur?

[1] Malherbe, ordinairement si sensé et si juste, ne l'est pas toujours. Il est ampoulé quelquefois, ou plutôt, ce fleuve, égal et paisible dans sa course, devient tout-à-coup un torrent impétueux qui fait du fracas, et qui tombe dans des précipices. (Bouhours.)

« Reviens la voir, grande ame : ôte-lui cette nue
Dont la sombre épaisseur aveugle sa raison ;
Et fais du même lieu d'où sa peine est venue
Venir sa guérison.

« Bien que tout reconfort lui soit une amertume
Avec quelque douceur qu'il lui soit présenté,
Elle prendra le tien, et, selon sa coutume,
Suivra ta volonté.

« Quelque soir en sa chambre apparois devant elle,
Non le sang à la bouche et le visage blanc,
Comme tu demeuras sous l'atteinte mortelle
Qui te perça le flanc.

« Viens-y tel que tu fus, quand aux monts de Savoie
Hymen en robe d'or te la vint amener ;
Ou tel qu'à Saint-Denys, entre nos cris de joie,
Tu la fis couronner.

« Après cet essai fait, s'il demeure inutile,
Je ne connois plus rien qui la puisse toucher ;
Et sans doute la France aura comme Sipyle[1]
Quelque fameux rocher.

« Pour moi, dont la foiblesse à l'orage succombe,

[1] Il est constant parmi les géographes que Sipyle est une montagne ; mais il n'est pas bien constant parmi eux en quel pays elle est située. (Mén.) — Quelques uns la placent dans l'Asie mineure, près du Méandre.

Quand mon heur abattu pourroit se redresser,
J'ai mis avecque toi mes desseins en la tombe:
Je les y veux laisser.

« Quoi que pour m'obliger fasse la destinée,
Et quelque heureux succès qui me puisse arriver,
Je n'attends mon repos qu'en l'heureuse journée
Où je t'irai trouver. »

Ainsi, de cette cour l'honneur et la merveille,
Alcippe[1] soupiroit, prêt à s'évanouir.
On l'auroit consolé; mais il ferme l'oreille,
De peur de rien ouïr.

[1] M. de Bellegarde.

XXV[1].

A LA REINE, MÈRE DU ROI,

PENDANT SA RÉGENCE.

(1611.)

Objet divin des ames et des yeux,
  Reine, le chef-d'œuvre des cieux,
Quels doctes vers me feront avouer
    Digne de te louer?

Les monts fameux des vierges que je sers
  Ont-ils des fleurs en leurs déserts,
Qui, s'efforçant d'embellir ta couleur,
    Ne ternissent la leur?

Le Thermodon[2] a vu seoir autrefois
  Des reines au trône des rois:

[1] Ces stances, dont tous les vers sont masculins, ne purent être chantées, pareeque le premier vers est trop court d'une syllabe. J'ai appris cette particularité de M. de Racan, de qui j'ai appris aussi que Malherbe n'avoit point d'oreille pour la musique, et qu'il n'a jamais pu faire des vers sur les airs que les musiciens lui donnoient. (Mén.)

[2] Fleuve de Thémiscyre, province de Cappadoce, voisine du pays des Amazones.

Mais que vit-il par qui soit débattu
Le prix à ta vertu?

Certes nos lis, quoique bien cultivés,
Ne s'étoient jamais élevés
Au point heureux où les destins amis
Sous ta main les a mis [1].

A leur odeur l'Anglois se relâchant
Notre amitié va recherchant,
Et l'Espagnol (prodige merveilleux!)
Cesse d'être orgueilleux [2].

De tous côtés nous regorgeons de biens;
Et qui voit l'aise où tu nous tiens
De ce vieux siècle aux fables récité
Voit la félicité.

Quelque discord murmurant bassement
Nous fit peur au commencement:
Mais sans effet presque il s'évanouit
Plus tôt qu'on ne l'ouït.

[1] Ce défaut d'accord, entre le verbe et son nominatif, a été regardé par Méuage et Saint-Mare eomme une faute d'impression: il n'y faut voir peut-être qu'une lieeneo poétiqne autorisée par l'exemple des Grees et des Latins, qui mettent souvent au singulier un verbe régi par un pluriel neutre. Quoi qu'il en soit, Ménage n'a pas osé toueher iei au texte de Malherbe.

[2] On venoit d'entamer les négoeiations relatives au double mariage qui fut eonelu l'année suivante, entre Louis XIII et l'infante d'Espagne, le prince d'Espagne et madame Élisabeth de Franee.

Tu menaças l'orage paroissant,
Et, tout soudain obéissant,
Il disparut comme flots courroucés
Que Neptune a tancés.

Que puisses-tu, grand soleil de nos jours,
Faire sans fin le même cours,
Le soin du ciel te gardant aussi bien
Que nous garde le tien!

Puisses-tu voir sous le bras de ton fils
Trébucher les murs de Memphis,
Et de Marseille au rivage de Tyr,
Son empire aboutir!

Les vœux sont grands : mais avecque raison
Que ne peut l'ardente oraison!
Et, sans flatter, ne sers-tu pas les dieux
Assez pour avoir mieux?

XXVI[1].

LES SIBYLLES,

SUR LA FÊTE DES ALLIANCES DE FRANCE ET D'ESPAGNE.

(1612.)

LA SIBYLLE PERSIQUE.

Que Bellone et Mars se détachent,
Et de leurs cavernes arrachent
Tous les vents des séditions;
La France est hors de leur furie,
Tant qu'elle aura pour alcyons
L'heur et la vertu de Marie[2].

LA SIBYLLE LIBYQUE.

Cesse, Pô, d'abuser le monde:
Il est temps d'ôter à ton onde

[1] Ces stances furent mises en musique par Boisset, et chantées le premier jour des fêtes du camp de la place Royale, données les 5, 6 et 7 avril 1612, pour la publication des mariages arrêtés du roi Louis XIII, avec l'infante d'Espagne Anne d'Autriche, et de madame Élisabeth, sœur du roi, avec le prince depuis roi d'Espagne, Philippe IV. (St.-Marc.)

Il existe une relation imprimée de ces fêtes; elle a pour titre: LE CAMP DE LA PLACE ROYALE, et renferme toutes les stances comprises ici sous le n° 26.

[2] De Médicis.

Sa fabuleuse royauté.
L'Arne, sans en faire autres preuves,
Ayant produit cette beauté,
S'est acquis l'empire des fleuves.

LA SIBYLLE DELPHIQUE.

La France à l'Espagne s'allie;
Leur discorde est ensevelie,
Et tous leurs orages finis.
Armes du reste de la terre,
Contre ces deux peuples unis
Qu'êtes-vous que paille et que verre?

LA SIBYLLE CUMÉE.

Arrière ces plaintes communes
Que les plus durables fortunes
Passent du jour au lendemain;
Les nœuds de ces grands hyménées
Sont-ils pas de la propre main
De ceux qui font les destinées?

LA SIBYLLE ÉRYTHRÉE.

Taisez-vous, funestes langages,
Qui jamais ne faites présages
Où quelque malheur ne soit joint;
La Discorde ici n'est mêlée,
Et Thétis n'y soupire point
Pour avoir épousé Pélée.

LA SIBYLLE SAMIENNE.

Roi, que tout bonheur accompagne,
Vois partir du côté d'Espagne
Un Soleil qui te vient chercher.
O vraiment divine aventure,
Que ton respect fasse marcher
Les astres contre leur nature!

LA SIBYLLE CUMANE [1].

O que l'heur de tes destinées
Poussera tes jeunes années
A de magnanimes soucis!
Et combien te verront répandre [2]
De sang des peuples circoncis
Les flots qui noyèrent Léandre [3]!

LA SIBYLLE HELLESPONTIQUE.

Soit que le Danube t'arrête,
Soit que l'Euphrate à sa conquête
Te fasse tourner ton desir,
Trouveras-tu quelque puissance

[1] Les anciens regardoient cette sibylle comme l'auteur des livres sibyllins, et l'honoroient sous le nom d'Amalthée. Il ne faut pas la confondre avec la Sibylle Cumée, ou de Cumes, ville de l'Ionie.

[2] VAR. Et combien te verront épandre.

[3] Léandre périt dans l'Hellespont, en traversant le détroit à la nage pour aller voir Héro renfermée dans une tour à Sestos.

A qui tu ne fasses choisir
On la mort, ou l'obéissance?

LA SIBYLLE PHRYGIENNE.

Courage, reine sans pareille,
L'esprit sacré qui te conseille
Est ferme en ce qu'il a promis.
Achéve, et que rien ne t'arrête[1];
Le ciel tient pour ses ennemis
Les ennemis de cette fête.

LA SIBYLLE TYBURTINE.

Sous ta bonté s'en va renaître
Le siècle où Saturne fut maître;
Thémis les vices détruira;
L'Honneur ouvrira son école;
Et dans Seine et Marne luira
Même sablon que dans Pactole.

UNE SIBYLLE,

au nom de tous les François.

Donc après un si long séjour,
Fleurs de lis, voici le retour

[1] Ménage s'étonne de retrouver ici cette rime déja employée dans la stance qui précède et tâche de justifier Malherbe, en disant que chacune de ces stances peut être considérée comme un petit poëme séparé. Il rappelle, à cette occasion, qu'un Italien nommé Belmonte Cagnoli a fait un poëme en vingt chants, où l'on ne trouve pas deux fois la même rime. Cette composition originale a pour titre *Aquileia distrutta*.

De vos aventures prospères;
Et vous allez être à nos yeux
Fraîches comme aux yeux de nos pères,
Lorsque vous tombâtes des cieux[1].

A ce coup s'en vont les destins
Entre les jeux et les festins
Nous faire couler nos années,
Et commencer une saison
Où nulles funestes journées
Ne verront jamais l'horizon.

Ce n'est plus comme auparavant,
Que, si l'Aurore en se levant
D'aventure nous voyoit rire,
On se pouvoit bien assurer,
Tant la Fortune avoit d'empire,
Que le soir nous verroit pleurer.

De toutes parts sont éclaircis
Les nuages de nos soucis;
La sûreté chasse les craintes;
Et la Discorde, sans flambeau,
Laisse mettre avecque nos plaintes
Tous nos soupçons dans le tombeau.

O qu'il nous eût coûté de morts,
O que la France eût fait d'efforts,

[1] Juvénal a dit de même:

Tertius e cœlo cecidit Cato. . . . Sat. II. v. 41

Avant que d'avoir par les armes
Tant de provinces qu'en un jour,
Belle reine, avecque vos charmes
Vous nous acquérez par amour[1]!

Qui pouvoit, sinon vos bontés,
Faire à des peuples indomptés
Laisser leurs haines obstinées,
Pour jurer solennellement,
En la main de deux Hyménées,
D'être amis éternellement?

Fleur des beautés et des vertus,
Après nos malheurs abattus
D'une si parfaite victoire[2],
Quel marbre à la postérité
Fera paroître votre gloire
Au lustre qu'elle a mérité?

Non, non, malgré les envieux,
La raison veut qu'entre les dieux
Votre image soit adorée;
Et qu'aidant comme eux aux mortels,
Lorsque vous serez implorée,
Comme eux vous ayez des autels.

[1] La grammaire vouloit : *vous nous en acquérez.* (Mén.)

[2] On dit bien *abattu d'un coup;* mais je ne pense pas qu'on puisse dire *abattu d'une victoire.* (Mén.)

Nos fastes sont pleins de lauriers
De toute sorte de guerriers :
Mais, hors de toute flatterie,
Furent-ils jamais embellis
Des miracles que fait Marie [1]
Pour le salut des fleurs de lis?

TOUTES LES SIBYLLES, en chœur.

A ce coup, la France est guérie :
Peuples, fatalement [2] sauvés,
Payez les vœux que vous devez
A la sagesse de Marie.

[1] VAR. Du miracle que fait Marie

[2] Nous avons déja remarqué que Malherbe affectionnoit singulièrement *fatal*, et le prenoit ordinairement en bonne part.

XXVII[1].

PARAPHRASE DU PSAUME CXXVIII.

(1614.)

Les funestes complots des ames forcenées
Qui pensoient triompher de mes jeunes années
Ont d'un commun assaut mon repos offensé.
Leur rage a mis au jour ce qu'elle avoit de pire:
Certes, je le puis dire;
Mais je puis dire aussi qu'ils n'ont rien avancé.

J'étois dans leurs filets, c'étoit fait de ma vie;
Leur funeste rigueur, qui l'avoit poursuivie,

[1] J'ai appris de M. de Racan, l'ami particulier et le disciple favori de Malherbe, que ces vers avoient été faits au nom du roi Louis XIII, à l'occasion de la première guerre des Princes, en 1614. (Mén.)

Les princes, mécontents de la régence, étoient Henri II, prince de Condé; César duc de Vendôme, et Alexandre, grand-prieur de France, tous deux enfants naturels de Henri IV. Ils s'éloignèrent de la cour avec Henri duc de Mayenne, fils du chef de la ligue, les ducs de Longueville, de Guise, de Nevers, de Rohan, de Luxembourg, de la Trimouille, etc. Cette cabale, qui avoit pour chef le duc de Bouillon, fut dissipée par le traité conclu à Sainte-Menehould, le 15 mai de la même année, et le roi, âgé de 13 ans, fut reconnu majeur le 2 octobre suivant.

Méprisoit le conseil de revenir à soi;
Et le coutre aiguisé s'imprime sur la terre
Moins avant que leur guerre
N'espéroit imprimer ses outrages sur moi.

Dieu, qui de ceux qu'il aime est la garde éternelle,
Me témoignant contre eux sa bonté paternelle,
A selon mes souhaits terminé mes douleurs.
Il a rompu leur piége; et, de quelque artifice
Qu'ait usé leur malice,
Ses mains, qui peuvent tout, m'ont dégagé des leurs.

La gloire des méchants est pareille à cette herbe
Qui, sans porter jamais ni javelle ni gerbe[1],
Croît sur le toit pourri d'une vieille maison.
On la voit sèche et morte aussitôt qu'elle est née;
Et vivre une journée
Est réputé pour elle une longue saison.

Bien est-il malaisé que l'injuste licence[2]
Qu'ils prennent chaque jour d'affliger l'innocence

[1] Cette façon de parler est hardie, mais elle n'est pas sans exemple. Une javelle est une poignée d'épis; une gerbe, ce sont plusieurs javelles liées ensemble. Ainsi une herbe qui ne porte jamais ni gerbe, ni javelle, est une herbe dont on ne fait jamais ni de gerbes ni de javelles, et pour user des paroles de David, *de quo non implevit manum suam qui metit, et sinum suum qui manipulos colligit.* (MÉN.)

[2] *Bien*, au commencement de la période, a aussi bonne grace

En quelqu'un de leurs vœux ne puisse prospérer :
Mais tout incontinent leur bonheur se retire,
Et leur honte fait rire
Ceux que leur insolence avoit fait soupirer.

en vers, qu'il l'a mauvaise en prose, pourvu qu'il soit placé avec goût, comme M. de Malherbe, cet excellent ouvrier, avoit accoutumé de le faire. (VAUGELAS.)

XXVIII.

RÉCIT D'UN BERGER AU BALLET[1] DE MADAME, PRINCESSE D'ESPAGNE.

(1615.)

Houlette de Louis, houlette de Marie,
Dont le fatal appui met notre bergerie
Hors du pouvoir des loups,
Vous placer dans les cieux en la même contrée
Des balances d'Astrée,
Est-ce un prix de vertu qui soit digne de vous?

Vos pénibles travaux sans qui nos pâturages,
Battus[2] depuis cinq ans de grêles et d'orages,
S'en alloient désolés,

[1] Ce ballet, connu sous le nom du *Triomphe de Pallas*, et dans lequel madame Élisabeth représentoit Pallas, fut exécuté le 19 mars 1615, dans la grande salle de Bourbon, lorsque Louis XIII et la reine sa mère se disposoient à partir pour aller conduire cette princesse, et recevoir en même temps l'infante Anne d'Autriche, que le roi devoit épouser. (St.-Marc.) — Malherbe, sur la fin de ses jours, préféroit cette pièce à toutes les autres.

[2] Horace a dit :

Non verberatæ grandine vineæ.

Lyric. lib. III, n° 1.

Var. Sont encore en leur gloire, en dépit des orages
Qui les ont désolés

Sont-ce pas des effets que, même en Arcadie[1],
Quoi que la Gréce die,
Les plus fameux pasteurs n'ont jamais égalés?

Voyez des bords de Loire et des bords de Garonne,
Jusques à ce rivage[2] où Thétis se couronne
De bouquets d'orangers,
A qui ne donnez-vous une heureuse bonace,
Loin de toute menace
Et de maux intestins et de maux étrangers?

Où ne voit-on la paix, comme un roc affermie,
Faire à nos Géryons[3] détester l'infamie
De leurs actes sanglants;
Et la belle Cérès, en javelles féconde,
Oter à tout le monde
La peur de retourner à l'usage des glands?

Aussi dans nos maisons, en nos places publiques,
Ce ne sont que festins, ce ne sont que musiques
De peuples réjouis;
Et, que l'astre du jour ou se léve ou se couche,
Nous n'avons en la bouche
Que le nom de Marie et le nom de Louis.

[1] Province du Péloponnèse, célèbre dans l'antiquité par ses pâturages et par les chants de ses bergers.

[2] La Provence.

[3] Géryon, géant de la Bétique, qui, selon la fable, avoit trois corps, et qui fut tué par Hercule.

Certes, une douleur quelques ames afflige
Qu'un fleuron de nos lis séparé de sa tige
Soit prêt à nous quitter:
Mais quoi qu'on nous augure et qu'on nous fasse craindre,
Élise[1] est-elle à plaindre
D'un bien que tous nos vœux lui doivent souhaiter?

Le jeune demi-dieu[2] qui pour elle soupire
De la fin du couchant termine son empire
En la source du jour;
Elle va dans ses bras prendre part à sa gloire:
Quelle malice noire
Peut sans aveuglement condamner leur amour?

Il est vrai qu'elle est sage, il est vrai qu'elle est belle;
Et notre affection pour autre que pour elle
Ne peut mieux s'employer:
Aussi la nommons-nous la Pallas de cet âge.
Mais que ne dit le Tage
De celle qu'en sa place il nous doit envoyer!

Esprits mal-avisés, qui blâmez un échange
Où se prend et se baille un ange pour un ange,
Jugez plus sainement.
Notre grande bergère[3] a Pan[4] qui la conseille;

[1] La princesse Élisabeth.
[2] L'infant, depuis Philippe IV, roi d'Espagne.
[3] La reine-mère, Marie de Médicis.
[4] Le maréchal d'Ancre, qui gouvernoit alors.

Seroit-ce pas merveille
Qu'un dessein qu'elle eût fait n'eût bon événement?

C'est en l'assemblement de ces couples célestes
Que, si nos maux passés ont laissé quelques restes,
Ils vont du tout finir.
Mopse qui nous l'assure a le don de prédire;
Et les chênes d'Épire[1]
Savent moins qu'il ne sait les choses à venir[2].

Un siècle renaîtra, comblé d'heur et de joie,
Où le nombre des ans sera la seule voie
D'arriver au trépas.
Tous venins y mourront comme au temps de nos pères;
Et même les vipères
Y piqueront sans nuire, ou n'y piqueront pas.

La terre en tous endroits produira toutes choses[3];
Tous métaux seront or, toutes fleurs seront roses,
Tous arbres oliviers;
L'an n'aura plus d'hiver, le jour n'aura plus d'ombre;
Et les perles sans nombre
Germeront dans la Seine au milieu des graviers.

[1] La forêt de Dodone étoit située dans la Chaonie, province du royaume d'Épire.

[2] Var. Savent moins qu'il ne sait des choses à venir.

[3] La fin de la stance qui précède, et le commencement de celle-ci, sont imités de Virgile:

Occidet et serpens, et fallax herba veneni
Occidet.... omnis feret omnia tellus. Eclog. IV, v. 25-40.

Dieux, qui de vos arrêts formez nos destinées,
Donnez un dernier terme à ces grands hyménées,
C'est trop les différer;
L'Europe les demande, accordez sa requête.
Qui verra cette fête,
Pour mourir satisfait, n'aura que desirer.

XXIX[1].

SUR LE MARIAGE DU ROI ET DE LA REINE.

(1615.)

[2] Mopse[3], entre les devins, l'Apollon de cet âge,
Avoit toujours fait espérer
Qu'un soleil qui naîtroit sur les rives du Tage
En la terre du lis nous viendroit éclairer.

Cette prédiction sembloit une aventure
Contre le sens et le discours,
N'étant pas convenable aux règles de nature
Qu'un soleil se levât où se couchent les jours[4].

[1] Cette pièce fut imprimée en 1620 et en 1626 avec le titre d'ÉPITHALAME.

[2] VAR. Mopse, entre les devins, l'Apollon de notre âge.

[3] Mopse étoit fils d'Apollon et de Manto, fille de Tirésias.

[4] La même pensée se trouve dans la stance pour la sibylle samienne*.

Le cavalier Marin, qui étoit la fécondité même, appeloit Malherbe un homme fort humide (il crachoit sans cesse), et un poëte fort sec. Cette sécheresse ne paroit pourtant point dans ses ouvrages, et ce n'est pas être stérile que de se servir deux fois d'une même pensée dans un si grand nombre de vers. Homère et Virgile

* Voyez ci-devant, n° 26.

Anne, qui de Madrid fut l'unique miracle,
    Maintenant l'aise de nos yeux,
Au sein de notre Mars satisfait à l'oracle,
Et dégage envers nous la promesse des cieux.

Bien est-elle un soleil; et ses yeux adorables,
    Déja vus de tout l'horizon,
Font croire que nos maux seront maux incurables
Si d'un si beau remède ils n'ont leur guérison.

Quoi que l'esprit y cherche, il n'y voit que des chaînes
    Qui le captivent à ses lois.
Certes, c'est à l'Espagne à produire des reines,
Comme c'est à la France à produire des rois.

Heureux couple [1] d'amants, notre grande Marie
    A pour vous combattu le sort;
Elle a forcé les vents, et dompté leur furie:
C'est à vous à goûter les délices du port.

Goûtez-les, beaux esprits, et donnez connoissance [2],

répètent souvent non seulement les mêmes choses, mais les mêmes vers. Euripide finit par une même sentence cinq de ses tragédies: Médée, Andromaque, Hélène, Alceste, et les Bacchantes. (Mén.)

[1] *Couple* est masculin lorsqu'on parle des personnes, féminin quand il s'agit d'animaux ou de choses inanimées. Cependant dans nos provinces d'Anjou et du Maine, nous disons *un couple d'œufs*, *un couple de perdrix*, etc. Saint-Gelais a dit *un couple de bons perroquets;* et Pasquier, au liv. VIII de ses lettres, p. 8, parlant des gasconismes de Montaigne, le blâme d'avoir fait *couple* masculin. (Mén.)

[2] Var. Faites-les, beaux esprits, et donnez connoissance.

En l'excès de votre plaisir,
Qu'à des cœurs bien touchés tarder la jouissance,
C'est infailliblement leur croître le desir.

Les fleurs de votre amour, dignes de la racine,
Montrent un grand commencement :
Mais il faut passer outre, et des fruits de Lucine
Faire avoir à nos vœux leur accomplissement.

Réservez le repos à ces vieilles années
Par qui le sang est refroidi.
Tout le plaisir des jours est en leurs matinées :
La nuit est déja proche à qui passe midi [1].

[1] Ces deux derniers vers sont beaux et renferment un beau sens. On trouve dans Virgile :

Optima quæque dies miseris mortalibus ævi
Prima fugit. . . . .

Mais la pensée du poëte françois est plus belle que celle du poëte latin. (Mén.)

XXX.

SUR LA GUÉRISON DE CHRYSANTE.

(1616.)

Les Destins sont vaincus, et le flux de mes larmes[1]
De leur main insolente a fait tomber les armes;
Amour en ce combat a reconnu ma foi:
Lauriers, couronnez-moi[2].

Quel penser agréable a soulagé mes plaintes,
Quelle heure de repos a diverti mes craintes,
Tant que du cher objet en mon ame adoré
Le péril a duré?

J'ai toujours vu madame avoir toutes les marques
De n'être point sujette à l'outrage des Parques:
Mais quel espoir de bien, en l'excès de ma peur,
N'estimois-je trompeur?

[1] J'aurois dit:

Les Destins sont vaincus: les torrents de mes larmes....
(MÉN.)

[2] Ovide a dit plus hardiment encore:

Ite triumphales circum mea tempora lauri.
Lib. II, *Eleg.* XII.

Aujourd'hui c'en est fait, elle est toute guérie[1];
Et les soleils d'avril, peignant une prairie,
En leurs tapis de fleurs n'ont jamais égalé
Son teint renouvelé.

Je ne la vis jamais si fraîche ni si belle;
Jamais de si bon cœur je ne brûlai pour elle,
Et ne pense jamais avoir[2] tant de raison
De bénir ma prison.

Dieux, dont la providence et les mains souveraines,
Terminant sa langueur, ont mis fin à mes peines,
Vous saurois-je payer avec assez d'encens
L'aise que je ressens?

Après une faveur si visible et si grande,
Je n'ai plus à vous faire aucune autre demande:
Vous m'avez tout donné, redonnant à mes yeux
Ce chef-d'œuvre des cieux.

Certes, vous êtes bons; et combien que nos crimes
Vous donnent quelquefois des courroux légitimes,
Quand des cœurs bien touchés vous demandent secours,
Ils l'obtiennent toujours.

Continuez, grands dieux; et ne faites pas dire,
Ou que rien ici-bas ne connoît votre empire,

[1] Ce vers manque de noblesse. (MÉN.)
[2] Il falloit *avoir eu*. (MÉN.)

Ou qu'aux occasions les plus dignes de soins
Vous en avez le moins [1].

Donnez-nous tous les ans des moissons redoublées;
Soient toujours de nectar nos rivières comblées:
Si Chrysante ne vit et ne se porte bien,
Nous ne vous devons rien.

[1] Les amants sont prompts à accuser le ciel de leurs infortunes; Tibulle a dit dans le même sens que Malherbe:

Interdum vovet, interdum, quod langueat illa,
Dicit in æternos aspera verba deos.
Lib. IV, *carm.* IV, v. 13.

XXXI[1].

(1619.)

Enfin ma patience et les soins que j'ai pris
Ont, selon mes souhaits, adouci les esprits
Dont l'injuste rigueur si long-temps m'a fait plaindre.
Cessons de soupirer :
Graces à mon destin, je n'ai plus rien à craindre,
Et puis tout espérer.

Soit qu'étant le soleil dont je suis enflammé
Le plus aimable objet qui fût jamais aimé,
On ne m'ait pu nier qu'il ne fût adorable;
Soit que d'un oppressé
Le droit bien reconnu soit toujours favorable,
Les Dieux m'ont exaucé.

Naguère que j'oyois la tempête souffler,
Que je voyois la vague en montagne s'enfler,

[1] Malherbe fit ces stances pour Charles Chabot, fils du marquis de Mirebeau, et comte de Charny, qui étoit amoureux de Charlotte de Castille, fille de Pierre de Castille, contrôleur-général des finances, et petite-fille du célèbre Pierre Jeannin, surintendant des finances. Le comte de Charny mourut en 1621, sans laisser d'enfants, et sa veuve épousa en secondes noces Henri Taillerun ou Taillerand, comte de Chalais, qui fut décapité à Nantes, en 1626. (Mén.)

Et Neptune à mes cris faire la sourde oreille,
A-peu-près englouti,
Eussé-je osé prétendre à l'heureuse merveille
D'en être garanti?

Contre mon jugement les orages cessés
Ont des calmes si doux en leur place laissés,
Qu'aujourd'hui ma fortune a l'empire de l'onde;
Et je vois sur le bord
Un ange, dont la grace est la gloire du monde,
Qui m'assure du port.

Certes, c'est lâchement qu'un tas de médisants,
Imputant à l'Amour qu'il abuse nos ans,
De frivoles soupçons nos courages étonnent;
Tous ceux à qui déplaît
L'agréable tourment que ses flammes nous donnent
Ne savent ce qu'il est.

S'il a de l'amertume à son commencement[1],
Pourvu qu'à mon exemple on souffre doucement,
Et qu'aux appas du change une ame ne s'envole,
On se peut assurer
Qu'il est maître équitable, et qu'enfin il console
Ceux qu'il a fait pleurer.

[1] Pétrarque a dit le contraire :

Mansueto fanciullo, e fiero veglio.

(Mén.)

XXXII.

(1619.)

Louez Dieu par toute la terre,
Non pour la crainte du tonnerre
Dont il menace les humains,
Mais pourceque sa gloire [1] en merveilles abonde,
Et que tant de beautés qui reluisent au monde
Sont les ouvrages de ses mains [2].

Sa providence libérale
Est une source générale
Toujours prête à nous arroser.
L'Aurore [3] et l'Occident s'abreuvent en sa course;
On y puise en Afrique, on y puise sous l'Ourse;
Et rien ne la peut épuiser.

N'est-ce pas lui qui fait aux ondes
Germer les semences fécondes
D'un nombre infini de poissons;

[1] C'est-à-dire ses actions louables, admirables, et dignes de gloire. Malherbe a employé souvent ce mot dans le même sens. (COSTAR.)

[2] VAR. Sont des ouvrages de ses mains.

[3] L'*aurore* est ici pour l'*orient*. Cette façon de parler est hardie, mais elle est belle. (MÉN.)

Qui peuple de troupeaux les bois et les montagnes,
Donne aux prés la verdure, et couvre les campagnes
De vendanges et de moissons?

Il est bien dur à sa justice
De voir l'impudente malice
Dont nous l'offensons chaque jour:
Mais, comme notre père, il excuse nos crimes;
Et même ses courroux, tant soient-ils légitimes,
Sont des marques de son amour.

Nos affections passagères,
Tenant de nos humeurs légères,
Se font vieilles en un moment[1];
Quelque nouveau desir comme un vent les emporte:
La sienne, toujours ferme, et toujours d'une sorte,
Se conserve éternellement.

[1] On pourroit se demander comment ces affections sont passagères puisqu'elles vieillissent, ou comment elles vieillissent puisqu'elles sont passagères. Mais il faut considérer que Malherbe ne dit pas qu'elles sont *anciennes*. Il dit qu'elles se font *vieilles*, et *vieilles en un moment*, pour marquer qu'elles s'affoiblissent, s'altèrent et se corrompent en peu de temps. (Costar.)

XXXIII.

CONSOLATION,

A M. LE PREMIER PRÉSIDENT DE VERDUN,

SUR LA MORT DE SA FEMME [1].

(1621.)

Sacré ministre de Thémis,
Verdun, en qui le ciel a mis
Une sagesse non commune,
Sera-ce pour jamais que ton cœur abattu
Laissera sous une infortune,
Au mépris de ta gloire, accabler ta vertu?

Toi de qui les avis prudents
En toute sorte d'accidents
Sont loués même de l'envie,
Perdras-tu la raison jusqu'à te figurer
Que les morts reviennent en vie,
Et qu'on leur rende l'ame à force de pleurer?

[1] Malherbe fut près de trois ans à composer ces stances, et quand il les publia, M. de Verdun étoit remarié en secondes noces; ce qui leur fit perdre beaucoup de leur grace. (Racan.)

Tel qu'au soir on voit le soleil
Se jeter aux bras du sommeil,
Tel au matin il sort de l'onde.
Les affaires de l'homme ont un autre destin :
Après qu'il est parti du monde,
La nuit qui lui survient n'a jamais de matin[1].

Jupiter, ami des mortels[2],
Ne rejette de ses autels
Ni requêtes ni sacrifices :
Il reçoit en ses bras ceux qu'il a menacés;
Et qui s'est nettoyé de vices
Ne lui fait point de vœux qui ne soient exaucés.

Neptune, en la fureur des flots
Invoqué par les matelots,

[1] Imitation ou plutôt traduction de ces admirables vers de Catulle :

Soles occidere, et redire possunt :
Nobis, cum semel occidit brevis lux,
Nox est perpetua una dormienda.
N° 5, *ad Lesbiam.* (MÉN.)

[2] Tout ce passage est pris de Ronsard, liv. V, ode IV. Et cependant Malherbe estimoit si peu ce poëte, qu'il avoit effacé toutes ses poésies depuis un bout jusqu'à l'autre. Je me souviens d'avoir ouï dire à Gombaud que, quand Malherbe lisoit ses vers à ses amis, et qu'il y rencontroit quelque chose de dur ou d'impropre, il s'arrêtoit tout court, et leur disoit ensuite : *ici je ronsardisois.* Je ne suis pas de l'avis de ceux qui méprisent Ronsard jusqu'à l'effacer tout entier; mais je suis encore moins de l'avis de ceux qui l'adorent jusqu'à lui dresser des autels, et je tiens avec M. de Balzac qu'il n'est que le commencement et la matière d'un poëte. (MÉN.)

Remet l'espoir en leurs courages;
Et ce pouvoir si grand dont il est renommé
N'est connu que par les naufrages
Dont il a garanti ceux qui l'ont réclamé.

Pluton est seul entre les Dieux
Dénué d'oreilles et d'yeux
A quiconque le sollicite:
Il dévore sa proie aussitôt qu'il la prend;
Et, quoi qu'on lise d'Hippolyte,
Ce qu'une fois il tient, jamais il ne le rend.

S'il étoit vrai que la pitié
De voir un excès d'amitié
Lui fit faire ce qu'on desire,
Qui devoit le fléchir avec plus de couleur
Que ce fameux joueur de lyre
Qui fut jusqu'aux enfers lui montrer sa douleur?

Cependant il eût beau chanter,
Beau crier, presser, et flatter,
Il s'en revint sans Eurydice;
Et la vaine faveur dont il fut obligé
Fut une si noire malice,
Qu'un absolu refus l'auroit moins affligé.

Mais, quand tu pourrois obtenir
Que la mort laissât revenir
Celle dont tu pleures l'absence,
La voudrois-tu remettre en un siécle effronté

Qui, plein d'une extrême licence,
Ne feroit que troubler son extrême bonté?

Que voyons-nous que des Titans
De bras et de jambes luttants
Contre les pouvoirs légitimes[1];
Infames rejetons de ces audacieux
Qui, dédaignant les petits crimes,
Pour en faire un illustre attaquèrent les cieux?

Quelle horreur de flamme et de fer
N'est éparse, comme en enfer,
Aux plus beaux lieux de cet empire?
Et les moins travaillés des injures du sort
Peuvent-ils pas justement dire
Qu'un homme dans la tombe est un navire au port[2]?

Crois-moi, ton deuil a trop duré,
Tes plaintes ont trop murmuré;
Chasse l'ennui qui te possède,
Sans t'irriter en vain contre une adversité
Que tu sais bien qui n'a remède
Autre que d'obéir à la nécessité.

Rends à ton ame le repos
Qu'elle s'ôte mal-à-propos

[1] La France étoit alors troublée par les huguenots. Ces troubles ne s'apaisèrent qu'en 1629, un an après la prise de La Rochelle.

[2] *Scopulum esse illum putamus, dementissimi! portus est, aliquando petendus, nunquam recusandus. Senec.*, epist. 78.

Jusqu'à te dégoûter de vivre:
Et, si tu n'as l'amour que chacun a pour soi,
Aime ton prince, et le délivre
Du regret qu'il aura s'il est privé de toi.

Quelque jour, ce jeune lion
Choquera la rébellion,
En sorte qu'il en sera maître:
Mais quiconque voit clair ne connoît-il pas bien
Que, pour l'empêcher de renaître,
Il faut que ton labeur accompagne le sien?

La Justice, le glaive en main,
Est un pouvoir autre qu'humain
Contre les révoltes civiles:
Elle seule fait l'ordre; et les sceptres des rois
N'ont que des pompes inutiles,
S'ils ne sont appuyés de la force des lois.

XXXIV[1].

POUR MONSEIGNEUR LE COMTE DE SOISSONS.

(1622.)

Ne délibérons plus, allons droit à la mort;
La tristesse m'appelle[2] à ce dernier effort,
Et l'honneur m'y convie :
Je n'ai que trop gémi.
Si parmi tant d'ennuis j'aime encore ma vie,
Je suis mon ennemi.

O beaux yeux, beaux objets de gloire et de grandeur,
Vives sources de flamme où j'ai pris une ardeur
Qui toute autre surmonte,
Puis-je souffrir assez
Pour expier le crime et réparer la honte
De vous avoir laissés?

[1] Malherbe fit ces stances à la prière du comte de Soissons, sur la passion de ce prince pour madame Henriette de France, aujourd'hui reine-mère d'Angleterre, qu'on lui faisoit espérer en mariage. (Mén.) — Son père avoit déja vainement recherché la main de Catherine, sœur de Henri IV.

[2] Les poëtes parlent ainsi d'eux-mêmes en un même lieu, et au singulier et au pluriel. Les exemples en sont si fréquents, que ce seroit abuser et de mon loisir, et de celui de mes lecteurs, que d'en rapporter des exemples. (Mén.)

Quelqu'un dira pour moi que je fais mon devoir,
Et que les volontés d'un absolu pouvoir
Sont de justes contraintes :
Mais à quelle autre loi
Doit un parfait amant des respects et des craintes
Qu'à celle de sa foi?

Quand le ciel offriroit à mes jeunes desirs
Les plus rares trésors et les plus grands plaisirs
Dont sa richesse abonde,
Que saurois-je espérer
A quoi votre présence, ô merveille du monde [1],
Ne soit à préférer!

On parle de l'enfer et des maux éternels
Baillés pour châtiment à ces grands criminels [2]
Dont les fables sont pleines :
Mais ce qu'ils souffrent tous,
Le souffré-je pas seul en la moindre des peines
D'être éloigné de vous?

J'ai beau par la raison exhorter mon amour
De vouloir réserver à l'aise du retour
Quelque reste de larmes;
Misérable qu'il est!
Contenter sa douleur et lui donner des armes,
C'est tout ce qui lui plaît.

[1] Var. A quoi votre espérance, ô merveille du monde.

[2] Var. Baillés en châtiment à ces grands criminels.

Non, non; laissons-nous vaincre après tant de combats;
Allons épouvanter les ombres de là-bas
De mon visage blême;
Et, sans nous consoler,
Mettons fin à des jours que la Parque elle-même
A pitié de filer.

Je connois Charigène, et n'ose desirer
Qu'elle ait un sentiment qui la fasse pleurer
Dessus ma sépulture;
Mais, cela m'arrivant,
Quelle seroit ma gloire! et pour quelle aventure
Voudrois-je être vivant[1]?

[1] Après la mort de Malherbe, Boisset le père composa sur ces vers un air parfaitement beau et qu'on peut regarder comme son chef-d'œuvre. (MÉN.)

XXXV.

POUR UNE MASCARADE.

. . . .

Ceux-ci, de qui vos yeux admirent la venue[1],
Pour un fameux honneur qu'ils brûlent d'acquérir,
Partis des bords lointains d'une terre inconnue,
S'en vont au gré d'Amour tout le monde courir.
Ce grand démon, qui se déplaît
D'être profané comme il est,
Par eux veut repurger son temple;
Et croit qu'ils auront ce pouvoir
Que ce qu'on ne fait par devoir
On le fera par leur exemple.

Ce ne sont point esprits qu'une vague licence
Porte inconsidérés à leurs contentements;
L'or de cet âge vieil où régnoit l'innocence
N'est pas moins en leurs mœurs qu'en leurs accoutrements.
La foi, l'honneur, et la raison,
Gardent la clef de leur prison;
Penser au change leur est crime,
Leurs paroles n'ont point de fard;

Ce début n'est pas heureux et ressemble trop à une narration en prose.

Et faire les choses sans art
Est l'art dont ils font plus d'estime.

Composez-vous sur eux, ames belles et hautes,
Retirez votre humeur de l'infidélité;
Lassez-vous d'abuser les jeunesses peu cautes[1],
Et de vous prévaloir de leur crédulité.
N'ayez jamais impression
Que d'une seule passion,
A quoi que l'espoir vous convie.
Bien aimer soit votre vrai bien;
Et, bien aimés, n'estimez rien
Si doux qu'une si douce vie.

On tient que ce plaisir est fertile de peines[2],
Et qu'un mauvais succès l'accompagne souvent:
Mais n'est-ce pas la loi des fortunes humaines
Qu'elles n'ont point de havre à l'abri de tout vent?
Puis, cela n'avient qu'aux amours
Où les desirs, comme vautours,
Se paissent de sales rapines;
Ce qui les forme les détruit:
Celles que la vertu produit
Sont roses qui n'ont point d'épines.

[1] Ce mot n'est plus en usage. Nous avons cependant conservé *cauteleux* qui en dérive :

> *Ut sylvæ foliis pronos mutantur in annos,*
> *Prima cadunt.* . . . . !

[2] Latinisme. (Mén.)

XXXVI.

. . . .

Quoi donc! ma lâcheté sera si criminelle;
Et les vœux que j'ai faits pourront si peu sur moi,
Que je quitte madame, et démente la foi
Dont je lui promettois une amour éternelle?

Que ferons-nous, mon cœur? Avec quelle science
Vaincrons-nous les malheurs qui nous sont préparés?
Courrons-nous le hasard comme désespérés?
Ou nous résoudrons-nous à prendre patience?

Non, non; quelques assauts que me donne l'envie,
Et quelques vains respects qu'allégue mon devoir,
Je ne céderai point, que de même pouvoir
Dont on m'ôte madame on ne m'ôte la vie.

Mais où va ma fureur? quelle erreur me transporte,
De vouloir en géant aux astres commander?
Ai-je perdu l'esprit, de me persuader
Que la nécessité ne soit pas la plus forte?

Achille, à qui la Grèce a donné cette marque
D'avoir eu le courage aussi haut que les cieux,

Fut en la même peine, et ne put faire mieux
Que soupirer neuf ans dans le fond d'une barque[1].

Je veux, du même esprit que ce miracle d'armes,
Chercher en quelque part un séjour écarté
Où ma douleur et moi soyons en liberté,
Sans que rien qui m'approche interrompe mes larmes.

Bien sera-ce à jamais renoncer à la joie
D'être sans la beauté dont l'objet m'est si doux:
Mais qui m'empêchera qu'en dépit des jaloux
Avecque le penser mon ame ne la voie?

Le temps qui toujours vole, et sous qui tout succombe,
Fléchira cependant l'injustice du sort,
Ou d'un pas insensible avancera la mort
Qui bornera ma peine au repos de la tombe.

La fortune en tous lieux à l'homme est dangereuse;
Quelque chemin qu'il tienne, il trouve des combats:
Mais, des conditions où l'on vit ici-bas,
Certes, celle d'aimer est la plus malheureuse[2].

[1] Malherbe a cru qu'Achille, pendant le siége de Troie, qui dura dix ans, en avoit été neuf dans ses vaisseaux; en quoi il s'est trompé. Achille ne se retira dans ses vaisseaux qu'après qu'on lui eut enlevé Briséis; et quand on lui enleva Briséis, il y avoit déja plus de neuf ans que les princes grecs étoient devant Troie:

Ἐννέα δὴ βεβάασι Διὸς μεγάλου ἐνιαυτοί.

Ἰλιάδ. B. 135.

(Mén.)

[2] Imité de Properce:

Durius in terris nihil est, quod vivat, amante,
Nec, modo si sapias, quod minus esse velis.

Lib. IV, *Eleg.* 16, v. 9.

XXXVII[1].

PARAPHRASE

DU PSAUME CXLV.

....

N'espérons plus, mon ame, aux promesses du monde;
Sa lumière est un verre, et sa faveur une onde[2]
Que toujours quelque vent empêche de calmer[3].
Quittons ces vanités, lassons-nous de les suivre :
C'est Dieu qui nous fait vivre,
C'est Dieu qu'il faut aimer.

En vain, pour satisfaire à nos lâches envies,
Nous passons près des rois tout le temps de nos vies
A souffrir des mépris et ployer les genoux :
Ce qu'ils peuvent n'est rien; ils sont, comme nous sommes,
Véritablement hommes,
Et meurent comme nous.

[1] Ces quatre stances valent mieux que tout ce que Malherbe a jamais fait, et prouvent qu'on travaille plus heureusement sur de beaux sujets que sur des niaiseries. (LANCELOT.)

[2] VAR. Son état le plus ferme est l'image de l'onde.

[3] Malherbe aime fort ces omissions de pronoms possessifs. Ainsi il dit *glisser*, pour *se glisser*; *plaindre* pour *se plaindre*; *évanouir*, pour *s'évanouir*; *renfermer*, pour *se renfermer*. Pétrarque a dit de même *muover* pour *muoversi*. (MÉN.)

Ont-ils rendu l'esprit, ce n'est plus que poussière
Que cette majesté si pompeuse et si fière
Dont l'éclat orgueilleux étonne l'univers [1];
Et, dans ces grands tombeaux où leurs ames hautaines [2]
Font encore les vaines,
Ils sont mangés des vers.

Là se perdent ces noms de maîtres de la terre,
D'arbitres de la paix, de foudres de la guerre;
Comme ils n'ont plus de sceptre, ils n'ont plus de flatteurs;
Et tombent avec eux d'une chute commune
Tous ceux que leur fortune
Faisoit leurs serviteurs [3].

[1] VAR. Dont l'éclat orgueilleux étonnoit l'univers.
(*Édition de 1631.*)

[2] Virgile a dit: *manes sepultos*, et dans la plupart des épitaphes on fait parler les morts dans leurs tombeaux, où on les suppose en corps et en ame. Cette fiction poétique est généralement admise. (MÉN.)

[3] Malherbe n'a point paraphrasé la fin du psaume; il craignoit de ne la pouvoir rendre en notre langue, ainsi qu'il l'a souvent dit à plusieurs personnes qui me l'ont répété:

Et quæ desperat tractata nitescere posse relinquit.

C'est le conseil d'Horace.

(MÉN.)

FIN DU LIVRE SECOND.

CHANSONS.

POÉSIES.

LIVRE TROISIÈME.

CHANSONS.

I[1].

(1606.)

Qu'autres que vous soient desirées,
Qu'autres que vous soient adorées,
Cela se peut facilement :
Mais qu'il soit des beautés pareilles
A vous, merveille des merveilles,
Cela ne se peut nullement.

Que chacun sous votre puissance[2]
Captive son obéissance,
Cela se peut facilement :
Mais qu'il soit une amour si forte

[1] Cette chanson fut faite par Malherbe, conjointement avec la duchesse de Bellegarde et Racan, à l'imitation d'une chanson espagnole, dont le refrain étoit : *Bien puede ser, no puede ser.* (Mén.)

[2] Var. Que chacun sous telle puissance.

Que celle-là que je vous porte[1],
Cela ne se peut nullement.

Que le fâcheux nom de cruelles
Semble doux à beaucoup de belles,
Cela se peut facilement:
Mais qu'en leur ame trouve place
Rien de si froid que votre glace,
Cela ne se peut nullement.

Qu'autres que moi soient misérables
Par vos rigueurs inexorables,
Cela se peut facilement:
Mais que de si vives atteintes[2]
Parte la cause de leurs plaintes,
Cela ne se peut nullement.

Qu'on serve bien lorsque l'on pense
En recevoir la récompense[3],
Cela se peut facilement:
Mais qu'une autre foi que la mienne
N'espère rien, et se maintienne,
Cela ne se peut nullement.

Qu'à la fin la raison essaie

[1] VAR. Comme celle que je vous porte.

[2] VAR. Mais que la cause de leurs plaintes
Porte de si vives atteintes.

[3] VAR. Qu'un amant flatté d'espérance
Obstine sa persévérance.

Quelque guérison à ma plaie,
Cela se peut facilement :
Mais que d'un si digne servage [1]
La remontrance me dégage,
Cela ne se peut nullement.

Qu'en ma seule mort soient finies
Mes peines et vos tyrannies,
Cela se peut facilement :
Mais que jamais par le martyre
De vous servir je me retire,
Cela ne se peut nullement.

[1] VAR. Mais que de si digne servage
Pour une autre je me dégage.

II.

SUR LE DÉPART DE LA VICOMTESSE D'AUCHY[1].

(1608.)

Ils s'en vont ces rois de ma vie,
Ces yeux, ces beaux yeux,
Dont l'éclat fait pâlir d'envie
Ceux même des cieux[2].
Dieux, amis de l'innocence,
Qu'ai-je fait pour mériter
Les ennuis ou cette absence
Me va précipiter?

Elle s'en va cette merveille,
Pour qui nuit et jour,
Quoi que la raison me conseille,
Je brûle d'amour.
Dieux, amis de l'innocence, etc.

[1] Charlotte des Ursins, vicomtesse d'Auchy, a fait une Paraphrase sur l'épître de saint Paul aux Hébreux. Malherbe la désignoit ordinairement sous le nom de Caliste.

[2] Imité de Pétrarque :

E vidi lagrimar que' due bei lumi,
Ch' han fatto mille volte invidia al sole.
Son. 123.

En quel effroi de solitude
Assez écarté
Mettrai-je mon inquiétude
En sa liberté?
Dieux, amis de l'innocence, etc.

Les affligés ont, en leurs peines,
Recours à pleurer:
Mais quand mes yeux seroient fontaines,
Que puis-je espérer?
Dieux, amis de l'innocence, etc.

III.

POUR HENRI-LE-GRAND,

SUR LA DERNIÈRE ABSENCE DE LA PRINCESSE DE CONDÉ.

(1609.)

Que n'êtes-vous lassées,
Mes tristes pensées,
De troubler ma raison,
Et faire avecque blâme
Rebeller mon ame
Contre sa guérison [1]!

Que ne cessent mes larmes,
Inutiles armes!

[1] VAR. Contre ma guérison

Et que n'ôte des cieux
La fatale ordonnance
A ma souvenance
Ce qu'elle ôte à mes yeux!

O beauté nompareille,
Ma chère merveille,
Que le rigoureux sort
Dont vous m'êtes ravie
Aimeroit ma vie
S'il me donnoit la mort[1]!

Quelles pointes de rage
Ne sent mon courage
De voir que le danger,
En vos ans les plus tendres,
Menace vos cendres
D'un cercueil étranger!

Je m'impose silence
En la violence
Que me fait le malheur:
Mais j'accrois mon martyre,
Et n'oser rien dire
M'est douleur sur douleur.

Aussi suis-je un squelette;
Et la violette

[1] VAR. S'il m'envoyoit la mort

Qu'un froid hors de saison,
Ou le soc, a touchée[1],
  De ma peau séchée
Est la comparaison.

Dieux, qui les destinées
  Les plus obstinées
Tournez de mal en bien,
Après tant de tempêtes
  Mes justes requêtes
N'obtiendront-elles rien?

Avez-vous eu les titres
  D'absolus arbitres
De l'état des mortels
Pour être inexorables
  Quand les misérables
Implorent vos autels?

Mon soin n'est point de faire
  En l'autre hémisphère
Voir mes actes guerriers,
Et jusqu'aux bords de l'onde
  Où finit le monde
Acquérir des lauriers.

[1] Catulle a dit dans le même sens :

> . . . . *velut prati*
> *Ultimi flos, prætereunte postquam*
> Tactus *aratro est.*
>
> *Carm.* XI.

Deux beaux yeux sont l'empire
Pour qui je soupire;
Sans eux rien ne m'est doux;
Donnez-moi cette joie
Que je les revoie,
Je suis dieu comme vous.

IV [1].

(1614.)

Sus, debout, la merveille des belles!
Allons voir sur les herbes nouvelles
Luire un émail dont la vive peinture
Défend à l'art d'imiter la nature.

L'air est plein d'une haleine de roses,
Tous les vents tiennent leurs bouches closes;
Et le soleil semble sortir de l'onde
Pour quelque amour plus que pour luire au monde.

On diroit, à lui voir sur la tête
Ses rayons comme un chapeau de fête,
Qu'il s'en va suivre en si belle journée
Encore un coup la fille de Pénée [2].

[1] Cette chanson, qui se trouve pour la première fois dans l'édition de Saint-Marc, est extraite d'un Recueil imprimé en l'année 1615, sous le titre de DÉLICES DE LA POÉSIE FRANÇOISE.

[2] Daphné.

Toute chose aux délices conspire,
Mettez-vous en votre humeur de rire;
Les soins profonds d'où les rides nous viennent
A d'autres ans qu'aux vôtres appartiennent.

Il fait chaud; mais un feuillage sombre
Loin du bruit nous fournira quelque ombre,
Où nous ferons, parmi les violettes,
Mépris de l'ambre et de ses cassolettes.

Près de nous, sur les branches voisines
Des genêts, des houx, et des épines,
Le rossignol, déployant ses merveilles,
Jusqu'aux rochers donnera des oreilles.

Et peut-être à travers des fougères
Verrons-nous, de bergers à bergères,
Sein contre sein, et bouche contre bouche,
Naître et finir quelque douce escarmouche.

C'est chez eux qu'Amour est à son aise;
Il y saute, il y danse, il y baise,
Et foule aux pieds les contraintes serviles
De tant de lois qui le gênent aux villes.

O qu'un jour mon ame auroit de gloire
D'obtenir cette heureuse victoire,
Si la pitié de mes peines passées
Vous disposoit à semblables pensées!

Votre honneur, le plus vain des idoles,
Vous remplit de mensonges frivoles :
Mais quel esprit que la raison conseille,
S'il est aimé, ne rend point la pareille?

V.

CHANTÉE AU BALLET DU TRIOMPHE DE PALLAS[1].

(1615.)

Cette Anne si belle,
Qu'on vante si fort,
Pourquoi ne vient-elle?
Vraiment elle a tort.

Son Louis soupire
Après ses appas;
Que veut-elle dire[2]
De ne venir pas?

[1] Malherbe n'estimoit pas plus cette chanson qu'elle ne lui avoit coûté. Il l'avoit faite en moins d'un quart d'heure.

On a déja vu, sous le n° 28 du liv. II, des stances récitées dans le même ballet.

[2] Cette façon de parler, qui nous paroît aujourd'hui bizarre, étoit alors généralement admise. Corneille s'en est encore servi cinquante ans après Malherbe, dans Sertorius :

D'où me vient ce désordre, Aufide, et que veut dire
Que mon cœur sur mes vœux garde si peu d'empire?
Acte I, vers 1.

S'il ne la possède
Il s'en va mourir;
Donnons-y remède,
Allons la querir.

Assemblons, Marie,
Ses yeux à vos yeux:
Notre bergerie
N'en vaudra que mieux.

Hâtons le voyage;
Le siècle doré
En ce mariage
Nous est assuré.

VI.

POUR M. LE DUC DE BELLEGARDE.

(1616.)

Mes yeux, vous m'êtes superflus :
Cette beauté [1] qui m'est ravie
Fut seule ma vue et ma vie :
Je ne vois plus ni ne vis plus.
Qui me croit absent, il a tort;
Je ne le suis point, je suis mort.

O qu'en ce triste éloignement,
Où la nécessité me traîne,
Les dieux me témoignent de haine,
Et m'affligent indignement!
Qui me croit absent, il a tort;
Je ne le suis point, je suis mort.

Quelles flèches a la douleur
Dont mon ame ne soit percée?

[1] Il s'agit peut-être ici de la jeune reine Anne d'Autriche, femme de Louis XIII. Le duc de Bellegarde, qui n'avoit pas craint d'être le rival de Henri IV auprès de la belle Gabrielle, étoit bien capable de former des vœux téméraires pour cette princesse. (SAINT-MARC.) — La première note de Ménage sur la pièce suivante autorise cette conjecture.

Et quelle tragique pensée
N'est peinte en ma pâle couleur?
Qui me croit absent, il a tort;
Je ne le suis point, je suis mort.

Certes, où l'on peut m'écouter
J'ai des respects qui me font taire;
Mais en un réduit solitaire
Quels regrets ne fais-je éclater!
Qui me croit absent, il a tort;
Je ne le suis point, je suis mort.

Quelle funeste liberté
Ne prennent mes pleurs et mes plaintes,
Quand je puis trouver à mes craintes
Un séjour assez écarté!
Qui me croit absent, il a tort;
Je ne le suis point, je suis mort.

Si mes amis ont quelque soin
De ma pitoyable aventure,
Qu'ils pensent à ma sépulture;
C'est tout ce de quoi j'ai besoin.
Qui me croit absent, il a tort;
Je ne le suis point, je suis mort

VII.

POUR LE MÊME[1].

(1616.)

C'est assez, mes desirs, qu'un aveugle penser
Trop peu discrètement vous ait fait adresser
Au plus haut objet de la terre;
Quittez cette poursuite, et vous ressouvenez
Qu'on ne voit jamais le tonnerre
Pardonner au dessein que vous entreprenez.

Quelque flatteur espoir qui vous tienne enchantés,
Ne connoissez-vous pas qu'en ce que vous tentez
Toute raison vous désavoue,
Et que vous allez faire un second Ixion[2]
Cloué là-bas sur une roue
Pour avoir trop permis à son affection?

Bornez-vous, croyez-moi, dans un juste compas,
Et fuyez une mer qui ne s'irrite pas
Que le succès n'en soit funeste.

[1] Cette chanson et celle qui suit étoient destinées à M. de Bellegarde, alors amoureux d'une dame de la plus haute condition qui fût en France, et même en Europe. (Mén.)
[2] Ixion, puni dans les enfers pour avoir attenté à Junon.

Le calme jusqu'ici vous a trop assurés;
Si quelque sagesse vous reste,
Connoissez le péril, et vous en retirez ..

Mais, ô conseil infame! ô profanes discours
Tenus indignement des plus dignes amours
Dont jamais ame fut blessée!
Quel excès de frayeur m'a su faire goûter
Cette abominable pensée
Que ce que je poursuis ne peut assez coûter?

D'où s'est coulée en moi cette lâche poison[1]
D'oser impudemment faire comparaison
De mes épines à mes roses;
Moi de qui la fortune est si proche des cieux,
Que je vois sous moi toutes choses,
Et tout ce que je vois n'est qu'un point à mes yeux?

Non, non, servons Chrysaute; et, sans penser à moi,
Pensons à l'adorer d'une aussi ferme foi
Que son empire est légitime.
Exposons-nous pour elle aux injures du sort;

[1] Du temps de Malherbe, et avant lui, *poison* s'employoit ordinairement au féminin; ce qui étoit plus conforme à l'étymologie, puisqu'il vient de *potio*. — L'usage a également prévalu sur l'étymologie, pour le mot *navire*, et ces deux exemples peuvent servir à réfuter ce que dit M. de Vaugelas, que notre langue préfère le féminin au masculin. (Mén.)

Et, s'il faut être sa victime,
En un si beau danger moquons-nous de la mort[1].

Ceux que l'opinion fait plaire aux vanités
Font dessus leurs tombeaux graver des qualités
Dont à peine un dieu seroit digne;
Moi, pour un monument et plus grand et plus beau,
Je ne veux rien que cette ligne:
L'EXEMPLE DES AMANTS EST CLOS DANS CE TOMBEAU.

VIII.

A RODANTHE[2].

(1623.)

Chère beauté que mon ame ravie
Comme son pôle va regardant,
Quel astre d'ire et d'envie
Quand vous naissiez marquoit votre ascendant,
Que votre courage endurci,
Plus je le supplie, moins ait de merci[3]?

[1] VAR. En si noble danger moquons-nous de la mort.

[2] Sous ce nom, Malherbe désigne Catherine de Vivonne, marquise de Rambouillet. Cette chanson fut faite sur un air donné; ce qui peut expliquer l'irrégularité du dernier vers de chaque couplet.

[3] VAR. Plus je le supplie, moins j'ai de merci.

En tous climats, voire au fond de la Thrace,
Après les neiges et les glaçons,
Le beau temps reprend sa place,
Et les étés mûrissent les moissons :
Chaque saison y fait son cours ;
En vous seule on trouve qu'il gèle toujours.

J'ai beau me plaindre et vous conter mes peines,
Avec prières d'y compatir ;
J'ai beau m'épuiser les veines,
Et tout mon sang en larmes convertir ;
Un mal au-deçà du trépas,
Tant soit-il extrême, ne vous émeut pas.

Je sais que c'est : vous êtes offensée,
Comme d'un crime hors de raison,
Que mon ardeur insensée
En trop haut lieu borne sa guérison ;
Et voudriez bien, pour la finir,
M'ôter l'espérance de rien obtenir.

Vous vous trompez : c'est aux foibles courages
Qui toujours portent la peur au sein
De succomber aux orages,
Et se lasser d'un pénible dessein.
De moi, plus je suis combattu,
Plus ma résistance montre sa vertu.

Loin de mon front soient ces palmes communes
Où tout le monde peut aspirer ;

Loin les vulgaires fortunes,
Où ce n'est qu'un, jouir et desirer.
Mon goût cherche l'empêchement;
Quand j'aime sans peine, j'aime lâchement[1].

Je connois bien que dans ce labyrinthe
Le ciel injuste m'a réservé
Tout le fiel et tout l'absynthe
Dont un amant fut jamais abreuvé:
Mais je ne m'étonne de rien;
Je suis à Rodanthe, je veux mourir sien.

[1] C'est la pensée de Properce:

Non juvat ex facili lecta corona jugo.
Lib. IV, *Eleg.* x, v. 4.

IX.

. . . .

C'est faussement qu'on estime
Qu'il ne soit point de beautés
Où ne se trouve le crime
De se plaire aux nouveautés.

Si madame avoit envie
D'aimer des objets divers,
Seroit-elle pas suivie
Des yeux de tout l'univers?

Est-il courage si brave
Qui pût avecque raison
Fuir d'être son esclave
Et de vivre en sa prison?

Toutefois cette belle ame,
A qui l'honneur sert de loi,
Ne hait rien tant que le blâme
D'aimer un autre que moi.

Tous ces charmes de langage
Dont on s'offre à la servir

Me l'assurent davantage,
Au lieu de me la ravir.

Aussi ma gloire est si grande
D'un trésor si précieux,
Que je ne sais quelle offrande
M'en peut acquitter aux cieux[1].

Tout le soin qui me demeure
N'est que d'obtenir du sort
Que ce qu'elle est à cette heure
Elle[2] soit jusqu'à la mort.

De moi, c'est chose sans doute
Que l'astre qui fait les jours
Luira dans une autre voûte
Quand j'aurai d'autres amours.

[1] Cette façon de parler est remarquable. Je ne me souviens pas de l'avoir vue ailleurs. (Mén.)

[2] Il faut *elle le soit*. Nos anciens auroient dit : *el' le soit*. (Mén.)

X.

. . . .

Est-ce à jamais, folle Espérance,
Que tes infidéles appas
Empêcheront la délivrance[1]
Que me propose le trépas?

La raison veut, et la nature,
Qu'après le mal vienne le bien :
Mais en ma funeste aventure
Leurs régles ne servent de rien.

C'est fait de moi, quoi que je fasse.
J'ai beau plaindre et beau soupirer[2],
Le seul remède en ma disgrace,
C'est qu'il n'en faut point espérer[3].

[1] VAR. M'empêcheront la délivrance.

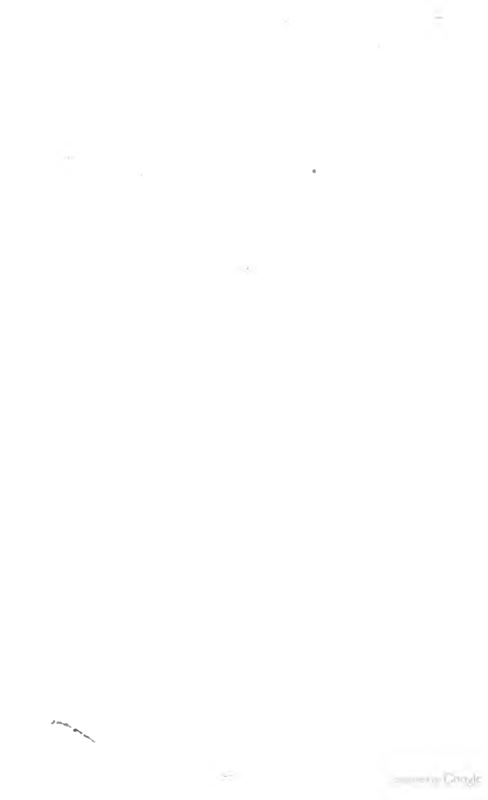
[2] Remarquez *plaindre* en signification active. Malherbe s'est encore servi ailleurs de cette façon de parler, que je ne tiens pas mauvaise. (MÉN.)

[3] Pensée imitée de Virgile :

Una salus victis nullam sperare salutem.
Æneid. lib. II, v. 354.

Corneille a dit de même :

Ma plus douce espérance est de perdre l'espoir.
Le Cid, acte I, sc. II.



POÉSIES.

LIVRE QUATRIÈME.

SONNETS[1].

I.

A RABEL[2], PEINTRE,

SUR UN LIVRE DE FLEURS.

(1603.)

Quelques louanges nompareilles
Qu'ait Apelle encore aujourd'hui,

[1] Ce mot étoit déja en usage parmi nous dès le commencement du règne de saint Louis; car il se trouve dans une des chansons que Thibaut, comte de Champagne, avoit faites pour Blanche de Castille, mère du roi, et dans le roman de la Rose, dont l'auteur, Guillaume de Loris, mourut en 1260, sous le règne de saint Louis. Mais il n'est pas certain que cette sorte de poëme fût dès-lors réglée à quatorze vers, disposés comme le sont aujourd'hui nos sonnets. (Mén.)

[2] Je ne connois de peintre de ce nom que celui dont l'Étoile dit dans son journal d'Henri IV, au mois de mars 1604: « Le mardi 4, mourut à Paris Jean Rabel, peintre, un des premiers en l'art de pourtraicture, et qui avoit un bel esprit. » (Saint-Marc.) — Ce livre de fleurs étoit, du vivant de Ménage, entre les mains de M. le duc de Mazarin.

Cet ouvrage plein de merveilles
Met Rabel au-dessus de lui[1].

L'art y surmonte la nature;
Et, si mon jugement n'est vain,
Flore lui conduisoit la main
Quand il faisoit cette peinture.

Certes il a privé mes yeux
De l'objet qu'ils aiment le mieux,
N'y mettant point de marguerite[2]:

Mais pouvoit-il être ignorant
Qu'une fleur de tant de mérite
Auroit terni le demeurant[3]?

[1] Si Apelle a des *louanges nompareilles encore aujourd'hui*, par quelle invention Rabel peut-il être au-dessus de lui? (COSTAR.) — Ces *louanges nompareilles qu'Apelle a encore aujourd'hui* doivent être entendues à l'égard des autres peintres, et non pas à l'égard de Rabel. (MÉN.)

[2] On ne sait à qui Malherbe a voulu faire allusion ici.

[3] Remarquez que la plupart des stances et des sonnets de Malherbe finissent par des rimes masculines. Ces rimes ferment mieux la période que les féminines; cependant celles-ci, comme plus languissantes, sont plus convenables à la fin dans un sujet triste. (MÉN.)

II.

A MADAME LA PRINCESSE DOUAIRIÈRE

CHARLOTTE DE LA TRIMOUILLE [1].

(1605.)

Quoi donc! grande princesse en la terre adorée,
Et que même le ciel est contraint d'admirer,
Vous avez résolu de nous voir demeurer
En une obscurité d'éternelle durée?

La flamme de vos yeux, dont la cour éclairée
A vos rares vertus ne peut rien préférer,
Ne se lasse donc point de nous désespérer,
Et d'abuser les vœux dont elle est desirée [2]?

Vous êtes en des lieux [3] où les champs toujours verts,
Pourcequ'ils n'ont jamais que de tiédes hivers,
Semblent en apparence avoir quelque mérite:

[1] Charlotte-Catherine de La Trimouille ou Trémouille étoit alors veuve de Henri I de Bourbon, prince de Condé, mort à Saint-Jean-d'Angely le 5 mars 1588. Malherbe fit ce sonnet en arrivant à la cour. (MÉN.)

[2] La ressemblance des rimes masculines et féminines de ces deux quatrains forme une consonnance peu agréable à l'oreille. (MÉN.)

[3] En Provence.

Mais si c'est pour cela que vous causez nos pleurs,
Comment faites-vous cas de chose si petite,
Vous de qui chaque pas fait naître mille fleurs?

III.

AU ROI.

(1607.)

Je le connois, Destins, vous avez arrêté[1]
Qu'aux deux fils[2] de mon roi se partage la terre,
Et qu'après le trépas ce miracle de guerre
Soit encore effroyable en sa postérité[3].

Leur courage, aussi grand que leur prospérité,
Tous les forts orgueilleux brisera comme verre;
Et qui de leurs combats attendra le tonnerre
Aura le châtiment de sa témérité.

Le cercle[4] imaginé qui de même intervalle
Du nord et du midi les distances égale
De pareille grandeur bornera leur pouvoir.

[1] VAR. Destins, je le connois, vous avez arrêté.

[2] Le dauphin, depuis Louis XIII, et le duc d'Orléans, qui mourut en 1611*, et qu'il ne faut pas confondre avec Gaston, connu plus tard sous le même titre.

[3] VAR. Soit encore adorable en sa postérité.

[4] L'équateur.

* Voyez son épitaphe ci-après, n° 17.

Mais étant fils d'un père où tant de gloire abonde,
Pardonnez-moi, Destins, quoi qu'ils puissent avoir,
Vous ne leur donnez rien s'ils n'ont chacun un monde[1].

IV.

AU ROI.

(1608.)

Mon roi, s'il est ainsi que des choses futures
L'école d'Apollon apprend la vérité,
Quel ordre merveilleux de belles aventures
Va combler de lauriers votre postérité!

Que vos jeunes lions vont amasser de proie,
Soit qu'aux rives du Tage ils portent leurs combats,
Soit que, de l'Orient mettant l'empire bas,
Ils veuillent rebâtir les murailles de Troie[2]!

Ils seront malheureux seulement en un point;
C'est que, si leur courage à leur fortune joint
Avoit assujetti l'un et l'autre hémisphère,

Votre gloire est si grande en la bouche de tous,

[1] VAR. Ce leur sera trop peu s'ils n'ont chacun un monde.

[2] Allusion à l'ancienne fable qui fait descendre les François d'un prétendu fils d'Hector, nommé Francus ou Francion.

Que toujours on dira qu'ils ne pouvoient moins faire,
Puisqu'ils avoient l'honneur d'être sortis de vous [1].

V.

A M. DE FLURANCE [2].

SUR SON LIVRE DE L'ART D'EMBELLIR.

(1608.)

Voyant ma Caliste si belle,
Que l'on n'y peut rien desirer,
Je ne me pouvois figurer
Que ce fût chose naturelle.

[1] On trouve dans Corneille la même pensée, revêtue de la même expression :

. . . . je ne pouvois pas moins,
Étant sorti de vous, et nourri par vos soins.
Le Cid, acte III, sc. VI.

[2] David Rivault, seigneur de Flurance (et non de *Fleurance*, comme le porteut les éditions précédentes), naquit à Laval ou aux environs de Laval, vers 1571. Il embrassa d'abord la profession des armes, et fut fait gentilhomme de la chambre de Henri IV en 1603. Deux ans après il accompagna le jeune comte de Laval au siége de Gomar, contre les Turcs, et y fut blessé de deux coups de cimeterre, et d'un coup de hache. Son seigneur y perdit la vie. Rentré en France, Rivault s'adonna entièrement aux lettres, dans lesquelles il avoit déja fait de grands progrès, et fut successivement nommé sous-précepteur, lecteur, précepteur du roi, et conseiller d'état. Il mourut en 1616, âgé de quarante-cinq ans. (MÉN.)

J'ignorois que ce pouvoit être
Qui lui coloroit ce beau teint
Où l'Aurore même n'atteint
Quand elle commence de naître.

Mais, Flurance, ton docte écrit
M'ayant fait voir qu'un bel esprit
Est la cause d'un beau visage,

Ce ne m'est plus de nouveauté,
Puisqu'elle est parfaitement sage,
Qu'elle soit parfaite en beauté[1].

VI.

SUR L'ABSENCE DE LA VICOMTESSE D'AUCHY.

(1608.)

Quel astre malheureux ma fortune a bâtie[2],
A quelles dures lois m'a le ciel attaché,
Que l'extrême regret ne m'ait point empêché
De me laisser résoudre à cette départie[3]?

[1] Pour parler juste, il falloit dire : *puisqu'elle est parfaitement sage, qu'elle soit parfaitement belle*. Mais les grands poëtes négligent ces petits ajustements. (Mén.)

[2] Le propre des astres est d'*éclairer*, et non pas de *bâtir*. (Chevreau.)

[3] *Départie* pour *départ* n'est plus en usage, non plus que la *venue* pour l'*arrivée*. (Mén.)

Quelle sorte d'ennuis fut jamais ressentie
Égale au déplaisir dont j'ai l'esprit touché?
Qui jamais vit coupable expier son péché
D'une douleur si forte et si peu divertie?

On doute en quelle part est le funeste lieu
Que réserve aux damnés la justice de Dieu,
Et de beaucoup d'avis la dispute en est pleine:

Mais, sans être savant et sans philosopher,
Amour en soit loué, je n'en suis point en peine;
Où Caliste n'est point, c'est là qu'est mon enfer.

VII.

POUR LA MÊME.

(1608.)

Il n'est rien de si beau comme Caliste est belle[1],
C'est une œuvre où nature a fait tous ses efforts;

[1] *Si beau comme* est un normanisme. M. Corneille a dit de même dans son admirable tragédie des Horaces:

Tant qu'a duré la guerre on m'a vu constamment
Aussi bon citoyen comme parfait amant.

et Marot dans une épigramme traduite de Martial:

Catin veut épouser Martin,
C'est fait en très fine femelle;
Martin ne veut point de Catin,
Je le trouve aussi fin comme elle. (MÉN.)

Et notre âge est ingrat qui voit tant de trésors,
S'il n'élève à sa gloire une marque éternelle.

La clarté de son teint n'est pas chose mortelle[1]:
Le baume est dans sa bouche, et les roses dehors;
Sa parole et sa voix[2] ressuscitent les morts,
Et l'art n'égale point sa douceur naturelle.

La blancheur de sa gorge éblouit les regards[3];
Amour est en ses yeux, il y trempe ses dards,
Et la fait reconnoître un miracle visible.

En ce nombre infini de graces et d'appas,
Qu'en dis-tu, ma raison? crois-tu qu'il soit possible
D'avoir du jugement, et ne l'adorer pas?

[1] Imité de Pétrarque:

Non era l'andar suo cosa mortale.

Sonetto 69.

[2] Malherbe n'est pas le premier qui ait mis quelque différence entre la voix et la parole, et il y en a en effet. (MÉN.)

[3] Cela est dit hardiment pour *éblouir les yeux*. Racine, dans *Mithridate*, a consacré cet emploi du mot *regard:*

Et mes derniers regards ont vu fuir les Romains.

Acte V, sc. dern.

(MÉN.)

VIII.

POUR LA MÊME.

(1608.)

Beauté de qui la grace étonne la nature,
Il faut donc que je cède à l'injure du sort,
Que je vous abandonne, et, loin de votre port,
M'en aille au gré du vent suivre mon aventure!

Il n'est ennui si grand que celui que j'endure;
Et la seule raison qui m'empêche la mort,
C'est la[1] doute que j'ai que ce dernier effort
Ne fût mal employé pour une ame si dure.

Caliste, où pensez-vous? qu'avez-vous entrepris?
Vous résoudrez-vous point à borner ce mépris
Qui de ma patience indignement se joue?

Mais, ô de mon erreur l'étrange nouveauté!
Je vous souhaite douce, et toutefois j'avoue
Que je dois mon salut à votre cruauté.

[1] *Doute* étoit alors du genre féminin.

IX.

FAIT A FONTAINEBLEAU, SUR L'ABSENCE DE LA MÊME.

(1608.)

Beaux et grands bâtiments d'éternelle structure,
Superbes de matière, et d'ouvrages divers,
Où le plus digne roi qui soit en l'univers
Aux miracles de l'art fait céder la nature;

Beau parc et beaux jardins qui, dans votre clôture,
Avez toujours des fleurs et des ombrages verts[1],
Non sans quelque démon qui défend aux hivers
D'en effacer jamais l'agréable peinture:

Lieux qui donnez aux cœurs tant d'aimables desirs,
Bois, fontaines, canaux, si parmi vos plaisirs
Mon humeur est chagrine et mon visage triste,

Ce n'est point qu'en effet vous n'ayez des appas;
Mais, quoi que vous ayez, vous n'avez point Caliste;
Et moi, je ne vois rien quand je ne la vois pas[2].

[1] J'ai ouï dire à M. de Racan que M. d'Urfé reprenoit ces *ombrages verts*. Il avoit tort, quoique M. Sarrazin et Colletet aient dit des *ombrages noirs*. (MÉN.)

[2] Il ne se peut rien voir de plus pur, de plus harmonieux, de

X.

SUR LE MÊME SUJET.

(1608.)

Caliste, en cet exil j'ai l'ame si gênée,
Qu'au tourment que je souffre il n'est rien de pareil;
Et ne saurois ouïr ni raison ni conseil,
Tant je suis dépité contre ma destinée.

J'ai beau voir commencer et finir la journée,
En quelque part des cieux que luise le soleil;
Si le plaisir me fuit, aussi fait le sommeil,
Et la douleur que j'ai n'est jamais terminée.

plus françois que ce sonnet. J'ai connu pourtant un docteur en langue vulgaire qui ne pouvoit souffrir *non sans quelque démon*, et qui soutenoit que c'étoit une liaison contrainte et peu naturelle, pour ne pas dire une cheville. *Démon* étant le diable, en la langue de messieurs les prédicateurs, on pourroit conclure des vers de Malherbe, que quelque diable a soin des jardins de Fontainebleau. Pour parler le langage des poëtes, il falloit ici parler de quelque dieu, ou de quelqu'une de ces divinités, qui ne leur manquent jamais au besoin, et qu'ils emploient en d'autres occasions avec moins de nécessité qu'en celle-ci. (BALZAC.)

Je ne suis pas de l'avis du docteur en langue vulgaire. *Non sans quelque démon* n'est point une liaison contrainte; ce n'est point non plus une cheville. C'est ce que les Latins exprimeroient par *non sine genio loci*. Le mot *démon* est au reste très beau et très poétique, et il ne se prend pas toujours en mauvaise part. (MÉN.)

Toute la cour fait cas du séjour où je suis,
Et, pour y prendre goût, je fais ce que je puis;
Mais j'y deviens plus sec plus j'y vois de verdure.

En ce piteux état si j'ai du réconfort,
C'est, ô rare beauté, que vous êtes si dure,
Qu'autant près comme loin je n'attends que la mort.

XI.

A LA MÊME.

(1608.)

C'est fait, belle Caliste, il n'y faut plus penser:
Il se faut affranchir des lois de votre empire[1];
Leur rigueur me dégoûte, et fait que je soupire[2]
Que ce qui s'est passé n'est à recommencer.

Plus en vous adorant je me pense avancer,
Plus votre cruauté, qui toujours devient pire,
Me défend d'arriver au bonheur où j'aspire,
Comme si vous servir étoit vous offenser.

Adieu donc, ô beauté, des beautés la merveille!
Il faut qu'à l'avenir ma raison me conseille,
Et dispose mon ame à se laisser guérir.

[1] VAR. La fâcheuse rigueur des lois de votre empire
Étonne mon courage, et fait que je soupire.

[2] Pour *je regrette*.

Vous m'étiez un trésor aussi cher que la vie[1] :
Mais puisque votre amour ne se peut acquérir,
Comme j'en perds l'espoir j'en veux perdre l'envie.

XII.

AU ROI.

(1609.)

Quoi donc! c'est un arrêt qui n'épargne personne,
Que rien n'est ici-bas heureux parfaitement,
Et qu'on ne peut au monde avoir contentement
Qu'un funeste malheur aussitôt n'empoisonne!

La santé de mon prince en la guerre étoit bonne,
Il vivoit aux combats comme en son élément;
Depuis que dans la paix il régne absolument,
Tous les jours la douleur quelque atteinte lui donne[2]!

Dieux, à qui nous devons ce miracle des rois,
Qui du bruit de sa gloire et de ses justes lois
Invite à l'adorer tous les yeux de la terre,

Puisque seul après vous il est notre soutien,

[1] Var. Vous m'étiez un trésor aussi cher que ma vie.

[2] Le 16 janvier 1609, Henri IV fut attaqué de la goutte qui le retint plus de quinze jours au lit.

Quelques malheureux fruits que produise la guerre,
N'ayons jamais la paix, et qu'il se porte bien!

XIII.

A MONSEIGNEUR LE DAUPHIN;

DEPUIS, LOUIS XIII.

(1609.)

Que l'honneur de mon prince est cher aux destinées!
Que le démon est grand qui lui sert de support!
Et que visiblement un favorable sort
Tient ses prospérités l'une à l'autre enchaînées!

Ses filles sont encore en leurs tendres années,
Et déja leurs appas ont un charme si fort,
Que les rois les plus grands du ponant et du nord
Brûlent d'impatience après leurs hyménées.

Pensez à vous, dauphin; j'ai prédit en mes vers
Que le plus grand orgueil de tout cet univers
Quelque jour à vos pieds doit abaisser la tête.

Mais ne vous flattez point de ces vaines douceurs:
Si vous ne vous hâtez d'en faire la conquête,
Vous en serez frustré par les yeux de vos sœurs.

XIV.

ÉPITAPHE DE MADEMOISELLE DE CONTI, MARIE DE BOURBON.

(1610.)

Tu vois, passant, la sépulture
D'un chef-d'œuvre si précieux,
Qu'avoir mille rois pour aïeux
Fut le moins de son aventure.

O quel affront à la nature[1],
Et quelle injustice des cieux,
Qu'un moment[2] ait fermé les yeux
D'une si belle créature!

On doute pour quelle raison
Les destins si hors de saison
De ce monde l'ont appelée;

[1] VAR. L'experte main de la nature,
Et le soin propice des cieux,
Jamais ne s'accordèrent mieux
A former une créature.

On doute pourquoi les destins,
Au bout de quatorze matins.

[2] Elle ne vécut que quatorze jours. (MÉN.)

Mais leur prétexte le plus beau,
C'est que la terre étoit brûlée
S'ils n'eussent tué ce flambeau[1].

XV.

AU ROI,

POUR LE PREMIER BALLET DE MONSEIGNEUR LE DAUPHIN.

(1610.)

Voici de ton état la plus grande merveille,
Ce fils où ta vertu reluit si vivement;
Approche-toi, mon prince, et vois le mouvement
Qu'en ce jeune dauphin la musique réveille.

Qui témoigna jamais une si juste oreille
A remarquer des tons le divers changement?
Qui jamais à les suivre eut tant de jugement,
Ou mesura ses pas d'une grace pareille?

Les esprits de la cour, s'attachant par les yeux
A voir en cet objet un chef-d'œuvre des cieux,
Disent tous que la France est moins qu'il ne mérite :

[1] *Tuer un flambeau* est une façon de parler figurée, mais devenue si commune, qu'elle a cessé d'être noble et poétique. J'eusse mieux aimé :

S'ils n'eussent éteint ce flambeau. (MÉN.)

Mais moi, que du futur Apollon avertit,
Je dis que sa grandeur n'aura point de limite,
Et que tout l'univers lui sera trop petit.

XVI.

A LA REINE,

SUR LA MORT DE MONSEIGNEUR LE DUC D'ORLÉANS, SON SECOND FILS.

(1611.)

Consolez-vous, madame; apaisez votre plainte:
La France, à qui vos yeux tiennent lieu de soleil,
Ne dormira jamais d'un paisible sommeil,
Tant que sur votre front la douleur sera peinte.

Rendez-vous à vous-même, assurez votre crainte,
Et de votre vertu recevez ce conseil,
Que souffrir sans murmure est le seul appareil
Qui peut guérir l'ennui dont vous êtes atteinte.

Le ciel, en qui votre ame a borné ses amours,
Étoit bien obligé de vous donner des jours
Qui fussent sans orage et qui n'eussent point d'ombre;

Mais ayant de vos fils les grands cœurs découverts,
N'a-t-il pas moins failli d'en ôter un du nombre,
Que d'en partager trois en un seul univers?

XVII.

ÉPITAPHE DU MÊME[1].

(1611.)

Plus Mars que Mars de la Thrace,
Mon père victorieux
Aux rois les plus glorieux
Ota la première place.

Ma mère vient d'une race
Si fertile en demi-dieux,
Que son éclat radieux
Toutes lumières efface[2].

[1] M. de Segrais m'a raconté qu'il avoit ouï dire autrefois à M. le duc d'Orléans, Gaston de France, que les religieux de Saint-Denis avoient refusé de mettre dans leur église, où ce petit prince est enterré, le sonnet de Malherbe, quoique parfaitement beau, parcequ'il y est parlé de Mars et de la Parque. Les religieux n'ont pas été toujours si scrupuleux. J'apprends du voyage d'Italie par J. Mabillon, qu'au-dessus du tombeau d'Ottavio Ferrari, professeur de Padoue, mort en 1684, et enterré dans l'église de Saint-Antoine de Padoue, se voit l'effigie de la Renommée, de Pallas et de Mercure. (MÉN.)

[2] Ce second quatrain contrarie le premier. Les demi-dieux étant plus que les rois, et la naissance du duc d'Orléans étant plus illustre du côté de son père que de celui de sa mère, l'expression de Malherbe pèche contre l'exactitude. (MÉN.)

Je suis poudre toutefois,
Tant la Parque a fait ses lois
Égales et nécessaires.

Rien ne m'en a su parer:
Apprenez, ames vulgaires,
A mourir sans murmurer.

XVIII.

A M. DU MAINE[1],

SUR SES ŒUVRES SPIRITUELLES.

(1611.)

Tu me ravis, du Maine, il faut que je l'avoue;
Et tes sacrés discours me charment tellement,
Que le monde aujourd'hui ne m'étant plus que boue,
Je me tiens profané d'en parler seulement.

Je renonce à l'amour, je quitte son empire,
Et ne veux point d'excuse à mon impiété,

[1] Soldat de fortune, qu'on appeloit autrement le baron de Chabans. Après avoir été ingénieur et aide de camp dans les armées du roi, il servit comme lieutenant d'artillerie dans celle des Vénitiens. Étant de retour en France, il fut tué auprès des Minimes de la place Royale, par M. de l'Enclos, père de mademoiselle de l'Enclos, si célèbre par son luth, son esprit, et sa beauté. (Mén.)

Si la beauté des cieux n'est l'unique beauté
Dont on m'orra[1] jamais les merveilles écrire.

Caliste se plaindra de voir si peu durer
La forte passion qui me faisoit jurer
Qu'elle auroit en mes vers une gloire éternelle :

Mais si mon jugement n'est point hors de son lieu,
Dois-je estimer l'ennui de me séparer d'elle
Autant que le plaisir de me donner à Dieu ?

XIX.

A LA REINE.

(1612.)

J'estime La Ceppède[2], et l'honore, et l'admire,
Comme un des ornements des premiers de nos jours :
Mais qu'à sa plume seule on doive ce discours[3],
Certes, sans le flatter, je ne l'oserois dire.

[1] Nous disons présentement *on m'oira, nous oirons, vous oirez.* (Mén.) — Ce futur du verbe *ouïr* n'est plus usité.

[2] Premier président de la chambre des comptes de Provence. L'illustre famille des La Ceppède vient d'Espagne, et a donné le jour à sainte Thérèse. (Mén.) Jean de La Ceppède mourut à Avignon en 1623.

[3] Imprimé en 1613, à Toulouse, sous le titre de *Théorèmes spirituels sur la vie et la passion de N. S.*, etc.

L'esprit du Tout-Puissant, qui ses graces inspire
A celui qui sans feinte en attend le secours,
Pour élever notre ame aux célestes amours
Sur un si beau sujet l'a fait si bien écrire.

Reine, l'heur de la France et de tout l'univers,
Qui voyez chaque jour tant d'hommages divers,
Que présente la muse aux pieds de votre image;

Bien que votre bonté leur soit propice à tous,
Ou je n'y connois rien, ou, devant cet ouvrage,
Vous n'en vîtes jamais qui fût digne de vous.

XX.

ÉPITAPHE DE LA FEMME DE M. PUGET [1], QUI FUT DANS LA SUITE ÉVÊQUE DE MARSEILLE.

(1614.)

Celle qu'avoit Hymen à mon cœur attachée,
Et qui fut ici-bas ce que j'aimai le mieux,
Allant changer la terre à de plus dignes lieux,
Au marbre que tu vois sa dépouille a cachée.

Comme tombe une fleur que la bise a séchée,
Ainsi fut abattu ce chef-d'œuvre des cieux;

[1] Fils de M. de Pommeuse-Puget, trésorier de l'épargne. Sa femme étoit fille de M. Hallé, doyen des maitres des comptes de Paris.

Et, depuis le trépas qui lui ferma les yeux,
L'eau que versent les miens n'est jamais étanchée.

Ni prières ni vœux ne m'y purent servir;
La rigueur de la mort se voulut assouvir,
Et mon affection n'en put avoir dispense.

Toi dont la piété vient sa tombe honorer,
Pleure mon infortune; et, pour ta récompense,
Jamais autre douleur ne te fasse pleurer[1]!

XXI.

A MADAME LA PRINCESSE DE CONTI.

(1619.)

Race de mille rois[2], adorable princesse,
Dont le puissant appui de faveurs m'a comblé,

[1] Imité de Martial:

Qui fles talia, nil fleas, viator.
Epigr. lib. V, n° 27.

[2] Malherbe, sur la fin de ses jours, changea cet hémistiche en celui-ci: *Race de tant de rois;* parcequ'il désapprouvoit généralement les nombres vagues*. Mais cette opinion n'est qu'une pure fantaisie. Tous les poëtes ont employé avec grace ces nombres définis de *mille* et de *cent*, au lieu des indéfinis. (Mén.)

* Voyez dans le tome II, son *Commentaire sur Desportes*, page 265.

Si faut-il qu'à la fin j'acquitte ma promesse,
Et m'allége du faix dont je suis accablé.

Telle que notre siécle aujourd'hui vous regarde,
Merveille incomparable en toute qualité:
Telle je me résous de vous bailler en garde
Aux fastes éternels de la postérité.

Je sais bien quel effort cet ouvrage demande;
Mais si la pesanteur d'une charge si grande
Résiste à mon audace et me la refroidit[1],

Vois-je pas vos bontés à mon aide paroître,
Et parler dans vos yeux un signe qui me dit
Que c'est assez payer que de bien reconnoître[2].

[1] Le propre de la pesanteur n'est pas de refroidir; c'est d'accabler. (Mén.)

[2] Ce compliment est admirable. J'ai tâché de l'imiter dans la dédicace de mon *Oiseleur* à madame la comtesse de La Fayette. (Mén.)

XXII.

AU ROI[1].

APRÈS LA GUERRE DE 1621 ET 1622 CONTRE LES HUGUENOTS.

(1623.)

Muses, je suis confus; mon devoir me convie
A louer de mon roi les rares qualités;
Mais le mauvais destin qu'ont les témérités
Fait peur à ma foiblesse, et m'en ôte l'envie.

A quel front orgueilleux n'a l'audace ravie
Le nombre des lauriers qu'il a déja plantés?
Et ce que sa valeur a fait en deux étés
Alcide l'eût-il fait en deux siècles de vie?

Il arrivoit à peine à l'âge de vingt ans[2],
Quand sa juste colère assaillant nos Titans
Nous donna de nos maux l'heureuse délivrance.

Certes, ou ce miracle a mes sens éblouis,
Ou Mars s'est mis lui-même au trône de la France,
Et s'est fait notre roi sous le nom de Louis.

[1] Louis XIII, fils et successeur de Henri IV.
[2] Il étoit né le 7 septembre 1601.

XXIII.

A MONSEIGNEUR LE DUC D'ORLÉANS[1].

(1624[2].)

Muses, quand finira cette longue remise
De contenter Gaston et d'écrire de lui?
Le soin que vous avez de la gloire d'autrui
Peut-il mieux s'employer qu'à si belle entreprise?

En ce malheureux siécle où chacun vous méprise,
Et quiconque vous sert n'en a que de l'ennui,
Misérable Neuvaine[3], où sera votre appui,
S'il ne vous tend les mains et ne vous favorise?

Je crois bien que la peur d'oser plus qu'il ne faut,
Et les difficultés d'un ouvrage si haut,
Vous ôtent le desir que sa vertu vous donne:

[1] Gaston, duc d'Orléans, frère du roi.

[2] Ménage croyoit que ce sonnet avoit été fait en 1628; mais il se trouve imprimé dans un recueil daté de 1627. Pour donner aux deux derniers vers un sens raisonnable, nous avons cru devoir le faire remonter à 1624. Gaston avoit alors quinze ans.

[3] Ronsard s'est servi plus d'une fois de *neuvaine*, en parlant des Muses. Ce mot ne me déplait pas, et je serois bien aise qu'on le réintégrât dans cette acception. Les Latins ont appelé de même les Muses *Novensiles*. (MÉN.)

Mais tant de beaux objets tous les jours s'augmentants,
Puisqu'en âge si bas leur nombre vous étoune,
Comme y fournirez-vous quand il aura vingt ans?

XXIV.

A M. LE CARDINAL DE RICHELIEU.

(1624.)

A ce coup nos frayeurs n'auront plus de raison,
Grande ame aux grands travaux sans repos adonnée :
Puisque par vos conseils la France est gouvernée,
Tout ce qui la travaille aura sa guérison.

Tel que fut rajeuni le vieil âge d'Æson,
Telle cette princesse[1] en vos mains résignée
Vaincra de ses destins la rigueur obstinée,
Et reprendra le teint de sa verte saison.

Le bon sens de mon roi m'a toujours fait prédire
Que les fruits de la paix combleroient son empire,
Et comme un demi-dieu le feroient adorer :

Mais, voyant que le vôtre aujourd'hui le seconde,
Je ne lui promets pas ce qu'il doit espérer,
Si je ne lui promets la conquête du monde.

[1] Costar, et après lui Ménage, n'ont vu qu'une hardiesse poétique dans cette métamorphose de la France en Princesse.

XXV.

AU ROI.

(1624.)

Qu'avec une valeur à nulle autre seconde,
Et qui seule est fatale à notre guérison,
Votre courage, mûr en sa verte saison,
Nous ait acquis la paix sur la terre et sur l'onde;

Que l'hydre de la France, en révoltes féconde,
Par vous soit du tout morte ou n'ait plus de poison :
Certes c'est un bonheur dont la juste raison
Promet à votre front la couronne du monde.

Mais qu'en de si beaux faits vous m'ayez pour témoin,
Connoissez-le, mon Roi, c'est le comble du soin
Que de vous obliger ont eu les destinées.

Tous vous savent louer, mais non également:
Les ouvrages communs vivent quelques années;
Ce que Malherbe écrit dure éternellement[1].

[1] Il sied bien aux poëtes de se louer: la bonne opinion qu'ils ont d'eux-mêmes est un effet de leur enthousiasme. De tout temps, et chez toutes les nations, ils en ont usé de la sorte. (Mén.)

XXVI.

A M. LE MARQUIS DE LA VIEUVILLE,

SUPERINTENDANT DES FINANCES.

(1624.)

Il est vrai, La Vieuville, et quiconque le nie
Condamne impudemment le bon goût de mon roi;
Nous devons des autels à la sincère foi
Dont ta dextérité nos affaires manie.

Tes soins laborieux, et ton libre génie,
Qui hors de la raison ne connoît point de loi,
Ont mis fin aux malheurs qu'attiroit après soi
De nos profusions l'effroyable manie.

Tout ce qu'à tes vertus il reste à desirer,
C'est que les beaux esprits les veuillent honorer,
Et qu'en l'éternité la muse les imprime.

J'en ai bien le dessein dans mon ame formé:
Mais je suis généreux, et tiens cette maxime,
Qu'il ne faut point aimer quand on n'est point aimé.

XXVII.

POUR LE CARDINAL DE RICHELIEU[1].

(1626.)

Peuples, çà de l'encens; peuples, çà des victimes,
A ce grand cardinal, grand chef-d'œuvre des cieux,
Qui n'a but que la gloire, et n'est ambitieux
Que de faire mourir l'insolence des crimes!

A quoi sont employés tant de soins magnanimes
Où son esprit travaille et fait veiller ses yeux,
Qu'à tromper les complots de nos séditieux,
Et soumettre leur rage aux pouvoirs légitimes[2]?

Le mérite d'un homme ou savant ou guerrier
Trouve sa récompense aux chapeaux de laurier
Dont la vanité grecque a donné les exemples:

Le sien, je l'ose dire, est si grand et si haut,
Que, si comme nos dieux il n'a place en nos temples,
Tout ce qu'on lui peut faire est moins qu'il ne lui faut.

[1] Ce Sonnet qui ne se trouve pas dans la première édition de Malherbe, a été imprimé dans un recueil de pièces en l'honneur de Richelieu, intitulé *le Sacrifice des Muses*, Paris, 1635, in-4°.

[2] Les huguenots commençoient à remuer.

XXVIII.

SUR LA MORT DE SON FILS[1].

(1627.)

Que mon fils ait perdu sa dépouille mortelle,
Ce fils qui fut si brave, et que j'aimai si fort,
Je ne l'impute point à l'injure du sort,
Puisque finir à l'homme est chose naturelle.

Mais que de deux marauds la surprise infidèle
Ait terminé ses jours d'une tragique mort;
En cela ma douleur n'a point de réconfort,
Et tous mes sentiments sont d'accord avec elle.

[1] Suivant Balzac, Marc-Antoine de Malherbe fut tué en duel par un gentilhomme provençal, nommé de Piles, *à peine âgé de 25 ans*, et qui avoit pour second, un sieur de Bormes, fils de M. Canvet, conseiller au parlement d'Aix. Voltaire a dit depuis que le père de celui qui tua en duel le fils de Malherbe avoit été égorgé devant le Louvre, au massacre de la Saint-Barthélemy*. De nos jours on a fait ressortir la contradiction qui se trouve entre ces deux écrivains, et on a prétendu que ce qui avoit donné lieu à la méprise de Voltaire, c'est que le nom de *Piles* étoit commun à M. de Clermont, l'une des victimes de la funeste journée de Saint-Barthélemy, et à Ludovic de Fortia, assassin du jeune Malherbe, et frère puiné de Paul de Fortia, gouverneur de Marseille.

* Notes sur le second Chant de la *Henriade*

O mon Dieu, mon Sauveur, puisque par la raison
Le trouble de mon ame étant sans guérison,
Le vœu de la vengeance est un vœu légitime,

Fais que de ton appui je sois fortifié;
Ta justice t'en prie, et les auteurs du crime
Sont fils de ces bourreaux qui t'ont crucifié.

XXIX.

SUR LA MORT D'UN GENTILHOMME QUI FUT ASSASSINÉ.

....

Belle ame, aux beaux travaux sans repos adonnée,
Si parmi tant de gloire et de contentement
Rien te fâche là-bas, c'est l'ennui seulement
Qu'un indigne trépas ait clos ta destinée.

Tu penses que d'Ivry la fatale journée,
Où ta belle vertu parut si clairement,
Avecque plus d'honneur et plus heureusement
Auroit de tes beaux jours la carrière bornée.

Toutefois, bel esprit, console ta douleur [1];

[1] VAR. Toutefois, bel esprit, adoucis ta douleur.

Il faut par la raison adoucir son malheur,
Et telle qu'elle vient prendre son aventure.

Il ne se fit jamais un acte si cruel :
Mais c'est un témoignage à la race future
Qu'on ne t'auroit su vaincre en un juste duel.

FIN DU LIVRE QUATRIÈME.

POÉSIES DIVERSES

ET FRAGMENTS.

POÉSIES.

LIVRE CINQUIÈME.

POÉSIES DIVERSES ET FRAGMENTS.

I.

SUR LE PORTRAIT D'ÉTIENNE PASQUIER, AVOCAT AU PARLEMENT DE PARIS, QUE L'ON AVOIT PEINT SANS MAINS[1].

(1585.)

Il ne faut qu'avec le visage
L'on tire tes mains au pinceau :
Tu les montres dans ton ouvrage[2],
Et les caches dans le tableau.

[1] Ce portrait fit éclore un grand nombre de vers grecs, latins, françois, italiens, et provençanx, que Pasquier recueillit et fit imprimer sous ce titre : *La main, ou OEuvres poétiques faites sur la main d'Étienne Pasquier*, etc. Paris, 1584, in-4°.

[2] VAR. Tu les montres en ton ouvrage.

II.

FRAGMENTS.

AUX OMBRES DE DAMON.

(1604.)

L'Orne[1] comme autrefois nous reverroit encore
Ravis de ces pensers que le vulgaire ignore,
Égarer à l'écart nos pas et nos discours;
Et couchés sur les fleurs, comme étoiles semées[2],
Rendre en si doux ébat les heures consumées,
    Que les soleils[3] nous seroient courts.

Mais, ô loi rigoureuse à la race des hommes!
C'est un point arrêté que tout ce que nous sommes,
Issus de pères rois et de pères bergers,
La Parque également sous la tombe nous serre;
Et les mieux établis au repos de la terre
    N'y sont qu'hôtes et passagers.

[1] Rivière qui passe à Caen. Elle est désignée dans Ptolomée sous le nom de *ὄλινα* dont on a fait le mot *Orne*. (Mén.)

[2] Les fleurs ont été appelées par les poëtes *les étoiles de la terre*; on peut de même appeler les étoiles *les fleurs du ciel*. (Mén.)

[3] C'est-à-dire *les jours*. Virgile :

> . . . . *Sæpè ego longos*
> *Cantando puerum memini me condere soles.*
>
> *Eclog.* IX, v. 53. (Mén.)

Tout ce que la grandeur a de vains équipages,
D'habillements de pourpre, et de suite de pages,
Quand le terme est échu, n'alonge point nos jours.
Il faut aller tout nus où le destin commande;
Et de toutes douleurs la douleur la plus grande,
C'est qu'il faut laisser nos amours[1]:

Amours qui, la plupart infidèles et feintes,
Font gloire de manquer à nos cendres éteintes,
Et qui, plus que l'honneur estimant les plaisirs,
Sous le masque trompeur de leurs visages blêmes,
(Acte digne du foudre!) en nos obsèques mêmes
Conçoivent de nouveaux desirs.

Elles savent assez alléguer Artémise,
Disputer du devoir et de la foi promise;
Mais tout ce beau langage est de si peu d'effet,
Qu'à peine en leur grand nombre une seule se treuve
De qui la foi survive, et qui fasse la preuve
Que ta Carinice te fait.

Depuis que tu n'es plus, la campagne déserte
A dessous deux hivers perdu sa robe verte,
Et deux fois le printemps l'a repeinte de fleurs,
Sans que d'aucun discours sa douleur se console,

[1] Notre poëte a visé sans doute en cet endroit à ces beaux vers d'Horace:

Linquenda tellus, et domus, et placens
Uxor; neque harum, quas colis, arborum,
Te, præter invisas cupressos,
Ulla brevem dominum sequetur.

Lyric. lib. II, od. 14.

Et que ni la raison ni le temps qui s'envole
Puisse faire tarir ses pleurs[1].

Le silence des nuits, l'horreur des cimetières,
De son contentement sont les seules matières;
Tout ce qui plaît déplaît à son triste penser;
Et si tous ses appas sont encore en sa face,
C'est que l'amour y loge, et que rien qu'elle fasse
N'est capable de l'en chasser.

. . . .
. . . .
. . . .

Mais quoi! c'est un chef-d'œuvre où tout mérite abonde,
Un miracle du ciel, une perle du monde,
Un esprit adorable à tous autres esprits;
Et nous sommes ingrats d'une telle aventure,
Si nous ne confessons que jamais la nature
N'a rien fait de semblable prix.

J'ai vu maintes beautés à la cour adorées,
Qui, des vœux des amants à l'envi desirées,
Aux plus audacieux ôtoient la liberté:
Mais de les approcher d'une chose si rare,
C'est vouloir que la rose au pavot se compare,
Et le nuage à la clarté.

[1] Cette stance est admirable, à *dessous* près, qui est un adverbe, et dont Malherbe a fait une préposition. (CHEVREAU.)

Celle à qui dans mes vers, sous le nom de Nérée[1],
J'allois bâtir un temple éternel en durée,
Si sa déloyauté ne l'avoit abattu[2],
Lui peut bien ressembler du front, ou de la joue:
Mais quoi! puisqu'à ma honte il faut que je l'avoue,
Elle n'a rien de sa vertu.

L'ame de cette ingrate est une ame de cire,
Matière à toute forme, incapable d'élire,
Changeant de passion aussitôt que d'objet;
Et de la vouloir vaincre avecque des services,
Après qu'on a tout fait, on trouve que ses vices
Sont de l'essence du sujet.

Souvent de tes conseils la prudence fidèle
M'avoit sollicité de me séparer d'elle,
Et de m'assujettir à de meilleures lois:
Mais l'aise de la voir avoit tant de puissance
Que cet ombrage faux m'ôtoit la connoissance
Du vrai bien où tu m'appelois.

[1] *Nérée* est ici l'anagramme de *Renée*, qui, d'après ce que j'ai ouï dire, étoit le nom d'une dame de Provence. Depuis que René, roi de Sicile, a possédé cette province, à titre de comte, son nom y est en effet devenu fort commun. — Les poëtes déguisent d'ordinaire sous des anagrammes les véritables noms de leurs maîtresses. Ainsi Du Bellai, par un renversement de lettres, a appelé *Olive*, sa maîtresse dont le nom étoit Viole. (MÉN.)

[2] On objecte que la déloyauté de Nérée ne peut pas avoir abattu ce temple, puisqu'il n'étoit pas encore bâti: on répond qu'il étoit bâti dans l'esprit du poëte, et que c'est là où la déloyauté de la nymphe l'a abattu. (MÉN.)

Enfin, après quatre ans, une juste colère

. . . .

Que le flux de ma peine a trouvé son reflux :
Mes sens qu'elle aveugloit ont connu leur offense ;
Je les en ai purgés, et leur ai fait défense
De me la ramentevoir plus.

La femme est une mer aux naufrages fatale ;
Rien ne peut aplanir son humeur inégale ;
Ses flammes d'aujourd'hui seront glaces demain :
Et s'il s'en rencontre une à qui cela n'avienne,
Fais compte, cher esprit, qu'elle a, comme la tienne,
Quelque chose de plus qu'humain.

III.

SUR MADEMOISELLE MARIE DE BOURBON [1].

(1610.)

N'égalons point cette petite
Aux déesses que nous récite
L'histoire des siècles passés [2] :
Tout cela n'est qu'une chimère ;
Il faut dire, pour dire assez :
Elle est belle comme sa mère.

IV.

FRAGMENT DE CHANSON [3].

(1610.)

Infidèle mémoire,
Pourquoi fais-tu gloire

[1] Fille de François de Bourbon, prince de Conti, et de Louise-Marguerite de Lorraine, fille de Henri I, duc de Guise.

[2] VAR. L'histoire du temps passé.

[3] Nous avons extrait ce fragment de la correspondance de Malherbe avec Peiresc

De me ramentevoir
Une saison prospère
Que je désespère
De jamais plus revoir?

V.

SUR LA PUCELLE D'ORLÉANS, BRULÉE PAR LES ANGLOIS[1].

(1613.)

L'ennemi, tous droits violant,
Belle amazone, en vous brûlant,
Témoigna son ame perfide;
Mais le destin n'eut point de tort:
Celle qui vivoit comme Alcide
Devoit mourir comme il est mort[2].

[1] Cette pièce et la suivante font partie du *Recueil de diverses inscriptions proposées pour remplir les tables d'attente étant sous les statues du roi Charles VII et de la Pucelle d'Orléans, qui sont élevées également armées, et à genoux, aux deux côtés d'une croix, et de l'image de la vierge Marie étant au pied d'icelle, sur le pont de la ville d'Orléans, dès l'an 1458; et de diverses poésies faites à la louange de la même Pucelle, de ses frères et leur postérité*, etc. Paris, Edme Martin, 1613 et 1628, in-4°.

[2] Bèze avoit exprimé la même pensée dans son épigramme sur Dolet qui fut brûlé à Paris comme luthérien, ou plutôt comme athée, si nous en croyons Jules Scaliger :

At cessate, ait, et novum colonum
Ne diutius invidete cœlo :
Cœlum sic meus Hercules petivit (MÉN.)

VI.

SUR CE QUE LA STATUE ÉRIGÉE EN L'HONNEUR DE LA PUCELLE, A ORLÉANS, ÉTOIT SANS INSCRIPTION.

(1613.)

Passants, vous trouvez à redire
Qu'on ne voit ici rien gravé
De l'acte le plus relevé
Que jamais l'histoire ait fait lire:
La raison qui vous doit suffire,
C'est qu'en un miracle si haut
Il est meilleur de ne rien dire
Que ne dire pas ce qu'il faut.

VII.

AU NOM DE M. PUGET, POUR SERVIR DE DÉDICACE A L'ÉPITAPHE [1] DE SA FEMME.

(1614.)

Belle ame qui fus mon flambeau,
Reçois l'honneur qu'en ce tombeau

[1] Voyez cette épitaphe, liv. IV, sonnet 20.

Je suis obligé de te rendre.
Ce que je fais te sert de peu;
Mais au moins tu vois en la cendre
Comme j'en conserve le feu.

VIII.

FRAGMENT.

(1614.)

Ames pleines de vent, que la rage a blessées,
Connoissez votre faute, et bornez vos pensées
En un juste compas;
Attachez votre espoir à de moindres conquêtes:
Briare avoit cent mains, Typhon avoit cent têtes[1],
Et ce que vous tentez leur coûta le trépas.

Soucis, retirez-vous; faites place à la joie,
Misérable douleur dont nous sommes la proie[2];
Nos vœux sont exaucés.

[1] Briare, ou plutôt Briarée, car c'est ainsi qu'il faut l'appeler, avoit cent mains. Apollodore dit qu'outre ses cent mains, il avoit cent têtes. Pour Typhon, il n'avoit qu'une tête dont il touchoit les cieux; mais au bout de ses deux mains, dont l'une pouvoit atteindre à l'orient, et l'autre à l'occident, il avoit, suivant le même auteur, cent têtes de dragon, et on prétend que c'est là ce que notre poète a voulu dire; je ne le pense pas. (Mén.)

[2] Les Latins disent de même: *Data præda dolori.* (Mén.)

Les vertus de la reine et les bontés célestes
Ont fait évanouir ces orages funestes,
Et dissipé les vents qui nous ont menacés.

IX.

FRAGMENT.

(1614.)

Allez à la malheure[1], allez, ames tragiques,
Qui fondez votre gloire aux misères publiques,
Et dont l'orgueil ne connoît point de lois;
Les fléaux de la France et les pestes du monde.
Jamais pas un de vous ne reverra mon onde;
Regardez-la pour la dernière fois.

[1] Ce mot a subi toutes les vicissitudes de la langue: formé du latin *mala hora*, il s'écrivit d'abord *male heure*, puis *mal'heure*, ensuite *malheure;* enfin il perdit son *e* muet final, et changea de genre sans changer de signification. Il ne lui reste plus qu'à perdre la lettre médiane pour être tout-à-fait méconnoissable. Ce retranchement sera un des premiers indices de la décadence de notre langue.

X.

FRAGMENT.

(1614.)

O toi, qui d'un clin d'œil, sur la terre et sur l'onde,
Fais trembler tout le monde,
Dieu, qui toujours es bon et toujours l'as été,
Verras-tu concerter à ces ames tragiques
Leurs funestes pratiques?
Ne tonneras-tu point sur leur impiété?

Tu vois en quel état est aujourd'hui la France,
Hors d'humaine espérance.
Les peuples les plus fiers du couchant et du nord
Ou sont alliés d'elle, ou recherchent de l'être[1];
Et ceux qu'elle a fait naître
Tournent tous leurs conseils pour lui donner la mort!

[1] J'aurois dit, et je ne puis comprendre pourquoi Malherbe ne l'a pas dit :

Ou sont ses alliés, ou recherchent de l'être.

(Mén.)

XI.

POUR METTRE AU-DEVANT DES HEURES DE CALISTE [1].

(1614.)

Tant que vous serez sans amour,
Caliste, priez nuit et jour,
Vous n'aurez point miséricorde.
Ce n'est pas que Dieu ne soit doux :
Mais pensez-vous qu'il vous accorde
Ce qu'on ne peut avoir de vous?

XII.

SUR LE MÊME SUJET.

(1614.)

Prier Dieu qu'il vous soit propice
Tant que vous me tourmenterez,
C'est le prier d'une injustice :
Faites-moi grace, et vous l'aurez.

[1] La vicomtesse d'Auchy.

XIII.

FRAGMENT[1].

(1617.)

Va-t'en à la malheure, excrément[2] de la terre,
Monstre qui dans la paix fais les maux de la guerre,
Et dont l'orgueil ne connoît point de lois.
En quelque haut dessein que ton esprit s'égare,
Tes jours sont à leur fin, ta chute se prépare:
Regarde-moi pour la dernière fois.

C'est assez que, cinq ans, ton audace effrontée,
Sur des ailes de cire aux étoiles montée,
Princes et rois ait osé défier:
La fortune t'appelle au rang de ses victimes;
Et le ciel, accusé de supporter tes crimes,
Est résolu de se justifier[3].

[1] Ces vers furent faits sur le maréchal d'Ancre, peu de temps après sa mort.

[2] Dans ce fragment, il n'y a qu'un mot qui ne me plaît pas, et que je voudrois avoir changé pour un autre. *Excrément de la terre* me semble trop bas pour un tyran, c'est-à-dire pour un criminel illustre né à la ruine de la patrie, altéré du sang des citoyens, et partant, plus haï que méprisé. (Mén.)

[3] Imité de Claudien:

Abstulit hunc tandem Rufini pœna tumultum,
Absolvitque deos. Lib. I, *in Ruf.*

XIV.

POUR METTRE AU-DEVANT DES POEMES DIVERS DU SIEUR DE LORTIGUES, PROVENÇAL[1].

(1617.)

Vous dont les censures s'étendent
Dessus les ouvrages de tous,
Ce livre se moque de vous:
Mars et les Muses le défendent.

XV.

SUR UNE IMAGE DE SAINTE CATHERINE.

(1619.)

L'art, aussi bien que la nature,
Eût fait plaindre cette peinture[2]:

[1] Annibal de Lortigues, de la ville d'Apt, étoit un soldat qui se méloit de versifier. Ses poésies furent imprimées à Paris, chez Jean Gesselin, en 1617. (Mén.)

[2] Malherbe a voulu dire que le peintre étoit assez habile pour exciter la compassion en faveur de cette peinture, comme la nature fait plaindre les personnes qui souffrent et qui endurent quelque tourment. (Mén.)

Mais il a voulu figurer
Qu'aux tourments dont la cause est belle
La gloire d'une ame fidéle
Est de souffrir sans murmurer.

XVI.

IMITATION DE MARTIAL[1].

(1619.)

Jeanne, tandis que tu fus belle,
Tu le fus sans comparaison;
Anne à cette heure est de saison,
Et ne vois rien si beau comme elle.
Je sais que les ans lui mettront[2]
Comme à toi les rides au front,
Et feront à sa tresse blonde
Même outrage qu'à tes cheveux.
Mais voilà comme va le monde:
Je te voulus, et je la veux[3].

[1] *Fœmina præferri potuit tibi nulla, Lycori:*
Præferri Glyceræ fœmina nulla potest.
Hæc erit hoc quod tu. Tu non potes esse quod hæc est.
Tempora quid faciunt? hanc volo, te volui.
Lib. IV, *epigr.* XL.

[2] VAR. Comme à toi les ans lui mettront
Quelque jour les rides au front.

[3] VAR. Je t'ai voulue, et je la veux.

XVII.

QUATRAIN

MIS AU-DEVANT DU LIVRE DE JEAN DU PRÉ [1].

(1620.)

Tu faux[2], du Pré, de nous pourtraire
Ce que l'éloquence a d'appas;
Quel besoin as-tu de le faire?
Qui te voit ne la voit-il pas?

[1] Écuyer, seigneur de la Porte, conseiller du roi, et général en sa cour des aides de Normandie. Son livre intitulé *le Pourtraict de l'Éloquence françoise, avec dix actions oratoires*, fut imprimé à Paris, chez Jean Lévêque, in-8°.

[2] *Tu as tort.*

XVIII.

ÉPIGRAMME

POUR SERVIR D'ÉPITAPHE A UN GRAND[1].

(1621.)

Cet Absynthe[2] au nez de barbet
En ce tombeau fait sa demeure.
Chacun en rit; et moi j'en pleure:
Je le voulois voir au gibet.

XIX.

POUR LE PORTRAIT DE CASSANDRE, MAITRESSE DE RONSARD[3].

(1622.)

L'art, la nature exprimant,
En ce portrait m'a fait telle:

[1] Le connétable de Luynes, mort le 15 décembre 1621

[2] L'absynthe est aussi appelée *aluine;* de là cette mauvaise allusion.

[3] Ce quatrain se trouve, dans la dernière édition de Ronsard, imprimé sous le portrait de Cassandre, qui, selon Colletet, avoit été d'abord la maîtresse de Saint-Gelais.

Si n'y suis-je pas si belle,
Qu'aux écrits de mon amant.

XX.

FRAGMENT[1].

(1624.)

. . . .
. . . .

Et maintenant encore en cet âge penchant
Où mon peu de lumière est si près du couchant,
Quand je verrois Hélène, au monde revenue
En l'état glorieux où Paris l'a connue,
Faire à toute la terre adorer ses appas[2],
N'en étant point aimé, je ne l'aimerois pas.
Cette belle bergère, à qui les destinées
Sembloient avoir gardé mes dernières années,
Eut en perfection tous les rares trésors
Qui parent un esprit et font aimer un corps :
Ce ne furent qu'attraits, ce ne furent que charmes;

[1] Ces vers ont été faits pour madame la marquise de Rambouillet. Je les ai tirés d'une lettre à M. de Racan, où Malherbe après les avoir rapportés ajoute : « Vous savez trop bien que c'est que de vers, pour ne connoître pas que ceux-là sont de ma façon. Si vous en goûtez la rime, goûtez-en encore mieux la raison. » Il est à remarquer que ces vers sont les seuls que Malherbe ait faits en rime plate. (Mén.)

[2] Var. Pleine autant que jamais, de charmes et d'appas

Sitôt que je la vis je lui rendis les armes;
Un objet si puissant ébranla ma raison;
Je voulus être sien, j'entrai dans sa prison,
Et de tout mon pouvoir essayai de lui plaire,
Tant que ma servitude espéra du salaire.
Mais comme j'aperçus l'infaillible danger
Où, si je poursuivois, je m'allois engager,
Le soin de mon salut m'ôta cette pensée;
J'eus honte de brûler pour une ame glacée,
Et, sans me travailler à lui faire pitié,
Restreignis mon amour aux termes d'amitié.

XXI.

FRAGMEMT

A M. LE CARDINAL DE RICHELIEU [1].

(1624.)

Grand et grand prince de l'Église,
Richelieu, jusques à la mort,
Quelque chemin que l'homme élise,

[1] Malherbe avoit composé ces deux stances plus de trente ans avant que le cardinal de Richelieu, auquel il les adresse, fût cardinal, et il en changea seulement les quatre premiers vers, pour les accommoder à son sujet; mais le cardinal de Richelieu, qui avoit connoissance que ces vers n'avoient pas été faits pour lui, ne les reçut pas agréablement quand on les lui présenta; ce qui fit que Malherbe ne les continua pas. (MÉN.)

Il est à la merci du sort.
Nos jours filés de toutes soies
Ont des ennuis comme des joies;
Et de ce mélange divers
Se composent nos destinées,
Comme on voit le cours des années
Composé d'étés et d'hivers.

Tantôt une molle bonace
Nous laisse jouer sur les flots;
Tantôt un péril nous menace,
Plus grand que l'art des matelots :
Et cette sagesse profonde
Qui donne aux fortunes du monde
Leur fatale nécessité
N'a fait loi qui moins se révoque,
Que celle du flux réciproque
De l'heur et de l'adversité.

XXII.

INSCRIPTION

POUR LA FONTAINE DE L'HÔTEL DE RAMBOUILLET [1].

(1626.)

Vois-tu, passant, couler cette onde,
Et s'écouler incontinent?
Ainsi fuit la gloire du monde,
Et rien que Dieu n'est permanent.

XXIII.

FRAGMENT

SUR LA PRISE DE LA ROCHELLE.

(1628.)

Enfin mon roi les a mis bas,
Ces murs qui de tant de combats

[1] Il y a auprès de Lectoure une maison de campagne où ces vers sont gravés au pied d'une fontaine, d'un caractère qui paroît ancien; la commune créance du pays est qu'ils sont de du Bartas, et que du Bartas les fit en faveur de sa sœur, à qui cette maison

Furent les tragiques matières;
La Rochelle est en poudre, et ses champs désertés
N'ont face que de cimetières
Où gisent les Titans qui les ont habités.

XXIV.

FRAGMENT.

. . . .

Elle étoit jusqu'au nombril[1]
Sur les ondes paroissante,
Telle que l'aube naissante
Peint les roses en avril.

appartenoit. Mais j'ai ouï dire à madame la marquise de Rambouillet, que Malherbe les avoit faits, à sa prière, pour la fontaine de l'hôtel de Rambouillet, où ils furent gravés lorsque cette fontaine fut revêtue de pierre la première fois. Malherbe étoit l'homme du monde le moins plagiaire; et d'ailleurs ses vers sont plus élégants que ni le siècle, ni le style de Du Bartas ne le comportent. Il ne faut donc point douter que ces vers ne soient de Malherbe. On les a encore fait graver depuis peu au pied de la fontaine du couvent des Capucins, à Angers. (Mén.)

[1] Ce mot, dans le sens propre, n'appartient qu'aux médecins et aux sages-femmes qui disent les choses par leur nom; mais la bienséance et l'honnêteté ne nous permettent pas de les imiter. (Chevreau.)

XXV.

ÉPIGRAMME.

Tu dis, Colin, de tous côtés,
Que mes vers, à les ouïr lire,
Te font venir des crudités,
Et penses qu'on en doive rire.
Cocu de long et de travers,
Sot au-delà de toutes bornes,
Comment te plains-tu de mes vers,
Toi qui souffres si bien les cornes?

XXVI.

ÉPITAPHE

D'UN GENTILHOMME[1].

N'attends, passant[2], que de ma gloire
Je te fasse une longue histoire

[1] Ami de l'auteur, et qui mourut âgé de cent ans. (ÉDIT. DE 1630.)

[2] Les anciens enterroient leurs morts dans les chemins publics. De là vient que sur leurs tombeaux on parle ordinairement aux passants: *Adsta, viator; perge, viator, iter.* Ce qui se pratique encore sur nos tombeaux, quoique cette coutume d'enterrer les morts dans les chemins ne soit pas en usage parmi nous. (MÉN.)

Pleine de langage indiscret.
Qui se loue irrite l'envie :
Juge de moi par le regret
Qu'eut la mort de m'ôter la vie.

XXVII.

ÉPITAPHE

DE M. D'IS[1].

Ici dessous gît monsieur d'Is.
Plût or' à Dieu qu'ils fussent dix,
Mes trois sœurs, mon père, et ma mère,
Le grand Éléazar mon frère,
Mes trois tantes, et monsieur d'Is!
Vous les nommé-je pas tous dix?

XXVIII.

A MONSIEUR COLLETET,

SUR LA MORT DE SA SŒUR.

En vain, mon Colletet, tu conjures la Parque
De repasser ta sœur dans la fatale barque;

[1] Malherbe éloit son parent et son héritier. (Mén.)

Elle ne rend jamais un trésor qu'elle a pris.
Ce que l'on dit d'Orphée est bien peu véritable.
Son chant n'a point forcé l'empire des esprits,
Puisqu'on sait que l'arrêt en est irrévocable.
Certes, si les beaux vers faisoient ce bel effet,
Tu ferois mieux que lui ce qu'on dit qu'il a fait.

XXIX.

FRAGMENT.

. . . .

Tantôt nos navires, braves
De la dépouille d'Alger,
Viendront les Mores esclaves
A Marseille décharger;
Tantôt, riches de la perte
De Tunis et de Biserte,
Sur nos bords étaleront
Le coton pris en leurs rives,
Que leurs pucelles captives
En nos maisons fileront[1].

[1] En général, les troisièmes personnes du futur finissent désagréablement les vers: il faut éviter de s'en servir ailleurs que dans les discours familiers. (MÉN.)

XXX.

FRAGMENT

D'UNE ODE POUR LE ROI.

Je veux croire que la Seine
Aura des cygnes alors
Qui pour toi seront en peine
De faire quelques efforts :
Mais vu le nom que me donne
Tout ce que ma lyre sonne,
Quelle sera la hauteur
De l'hymne de ta victoire,
Quand elle aura cette gloire
Que Malherbe en soit l'auteur !

XXXI.

FRAGMENT D'UNE ODE.

INVECTIVE CONTRE LES MIGNONS DE HENRI III.

Les peuples, pipés de leur mine,
Les voyant ainsi renfermer,
Jugeoient qu'ils parloient de s'armer
Pour conquérir la Palestine,

Et borner de Tyr à Calis [1]
L'empire de la fleur de lis :
Et toutefois leur entreprise
Étoit le parfum d'un collet,
Le point-coupé d'une chemise,
Et la figure d'un ballet.

De leur mollesse léthargique
Le Discord, sortant des enfers,
Des maux que nous avons soufferts
Nous ourdit la toile tragique.
La justice n'eut plus de poids ;
L'impunité chassa les lois ;
Et le taon des guerres civiles
Piqua les ames des méchants
Qui firent avoir à nos villes
La face déserte des champs.

[1] Cadix. Voyez dans le livre 1er notre 2e remarque sur l'Ode VII.

FIN.

TABLE

DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE PREMIER VOLUME.

POÉSIES.

LIVRE Ier. — ODES.

LIVRE II. — STANCES.

LIVRE III. — CHANSONS.

LIVRE IV.—SONNETS.

LIVRE V.—POÉSIES DIVERSES ET FRAGMENTS.

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER.





